TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9959 — 36 PAGES — SAMEDI 5 FÉVRIER 1977

Référendum en Égypte le 10 février sur le renforcement des mesures répressives

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les éléments radicaux de la Junte confisquent le pouvoir en Éthiopie

L'élimination des « modérés »

Pour la troisième fois en moins de trois ans, Addis-Abeba vient d'être le cadre d'un règlement de comptes sanglant. Huit membres du Derg, le comité militaire administratif provisoire détenteur du pouvoir exécutif, y ont trouvé la mort.

En novembre 1974 déjà, le général Michaël Aman Andom avait été destitué, puis assassiné en même temps qu'une soixantaine de personnalités ayant appartenu à l'ancien régime. En juillet 1976, le général Getachew Nadew, commandant en chef de la province de l'Erythrée, à la tête de laquelle il avait été placé en application de la loi martiale, fut « exécuté par ses troupes » au moment où, affirment les autorités d'Addis-Abeba, il s'apprêtait à perpétrer un coup d'État. Jeudi, c'est le général Teferi Bante qui, avec plusieurs de ses compagnons d'armes, a été tué au moment où il venait, à son tour, d'être accusé de vouloir renverser ses collègues de la junte.

Ces différentes purges présentent un point commun. Elles ont mené à l'élimination progressive de la plus grande partie des éléments de l'armée éthiopienne considérés comme modérés. Avec le général Teferi Bante disparait l'un des derniers représentants de la hiérarchie militaire au sein du Derg. Diplômé de l'École de Harrar, pépinière des cadres de l'ancien régime impérial, cet officier général resta pendant longtemps un simple porte-parole, apparemment dépourvu de tout pouvoir réel. Mais, ayant joué habilement entre les tendances qui existent au sein de la junte, et notamment entre la gauche regroupée derrière le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam et la droite, plus proche du lieutenant-colonel Atnafu Abate, il avait pris un certain ascendant au cours des derniers mois.

En voulant mettre au pas, sinon éliminer, la petite équipe de civils qui donnait au Derg son orientation marxiste-léniniste, le général Teferi Bante a déclenché la crise qui a entraîné son élimination. Les éléments les plus intransigeants ont saisi le prétexte de la « menace » qu'il faisait peser sur eux pour prendre totalement en main la situation.

L'aggravation des combats en Erythrée ne va guère faciliter la tâche des nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba. Il en va de même de la détérioration continue du climat politique dans la plupart des provinces. Il est vrai que, tant en pays Afar qu'au Tigré et au Godjam, on assiste à un clivage de plus en plus prononcé au sein des mouvements de rébellion entre deux tendances : la première, régionaliste et parfois même tribaliste ; la seconde, idéologique, orientée à gauche et souvent favorable à une action commune avec le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP). Les combattants, qui se réclament de cette seconde tendance, sont susceptibles d'apporter un soutien éventuel aux officiers qui ont éliminé le général Teferi Bante et ses amis.

Si les événements de jeudi sont le reflet des luttes de faction au sein du Derg et de la désagrégation de l'ex-empire éthiopien, ils sont aussi celui d'une certaine radicalisation des esprits, notamment dans les campagnes, où les mouvements, exigeant une profonde réforme agraire, gagnent en importance.

Il faudra néanmoins attendre quelque temps avant de se prononcer sur la solidité, les aptitudes et les ambitions de l'équipe qui a confisqué le pouvoir en Éthiopie. La recherche de nouvelles alliances à l'étranger pourrait constituer une indication précieuse. Les États-Unis, qui ont amorcé un étroit rapprochement avec le Soudan, continueront-ils de fournir leur aide économique, financière et militaire si la junte, à l'autorité déjà contestée, devait s'orienter franchement à gauche ?

Le chef de l'État a été tué dans les affrontements

Les autorités éthiopiennes contrôlent la situation à Addis-Abeba, où la radio a appelé, ce vendredi matin 4 février, à un vaste rassemblement de solidarité avec le conseil militaire administratif provisoire (DERG), au lendemain des sanglants évènements survenus jeudi dans la capitale éthiopienne. Neuf personnes membres du DERG, dont son président, le général Teferi Bante, et un civil, ont trouvé la mort au cours d'affrontements au quartier général de cet organisme.

Selon une déclaration publiée jeudi soir par le DERG, des officiers préparaient un « coup d'Etat fasciste » avec le concours d'une coalition hétéroclite rassemblant le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP), marxiste ; l'Union démocratique éthiopienne (UDE), formation de droite, et le Front de libération de l'Erythrée (FLE), qui mène la lutte armée dans la province septentrionale.

Cet affrontement au sein de la junte semble avoir éliminé des « modérés » au profit des éléments les plus radicaux. Depuis la destitution de l'empereur Hailé Selassié, le 12 septembre 1974, le nouveau régime a connu une série impressionnante d'exécutions sommaires et de règlements de comptes.

« Un coup d'État fasciste »

Jeudi, vers 11 heures du matin (locales), des coups de feu avaient été entendus à l'intérieur du Vieux Guebbi, siège du quartier général du DERG. Gagnant progressivement en intensité, la fusillade s'étendit à d'autres quartiers de la capitale, notamment aux abords du Parlement et du lycée franco-éthiopien. Elle s'arrêta toutefois au bout d'une demi-heure. Des patrouilles de jeeps et d'automitrailleuses firent alors leur apparition dans les rues d'Addis-Abeba, tandis que les bâtiments de la radio nationale étaient entourés de troupes.

A 13 h. 30, la radio annonçait qu'une tentative de coup d'État, fomentée par des « contre-révolutionnaires » et des « individus opposés au peuple » a été écrasée. En début d'après-midi, la circulation en ville redevenait normale.

C'est seulement à 22 h 30 (heure locale) que la radio et la télévision éthiopiennes ont diffusé un communiqué du DERG annonçant la mort, « au cours d'une fusillade », de sept dirigeants militaires.

Ce sont le général Teferi Bante, président du DERG ; le colonel Asrat Esta, président de la commission de l'information ; les capitaines Mogus Wold Michael et Alemayu Haile, respectivement président de la commission des affaires de politique étrangère et secrétaire du comité permanent du DERG, ainsi que quatre autres membres de cet organisme. Trois d'entre eux « refusaient de s'associer au complot ».

Le vice-président du bureau provisoire pour l'organisation des masses, le docteur Senay Likke a également été tué.

Selon la déclaration du DERG qui, sous le titre, « votre révolution est passée de la défensive à l'offensive », constitue la seule version connue des événements de jeudi, les « comploteurs » avaient mis au point un document de quarante-sept pages préparant un « coup d'Etat fasciste avec l'aide des impérialistes et des gouvernements réactionnaires des pays voisins ». Ce texte aurait été rédigé par le capitaine Alemayu Haile.

(Lire la suite page 2.)

LES DIFFICULTÉS DE L'EUROPE

Paris et Bonn resserrent leur coopération

Le vingt-neuvième « sommet » franco-allemand devait se terminer ce vendredi 4 février, au début de l'après-midi, par une déclaration à la presse de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, suivie d'un déjeuner à l'hôtel de Beauharnais. Les conversations et les discours échangés jeudi, marqués par un ton particulièrement chaleureux, ont fait apparaître le désir des deux gouvernements de renforcer encore leur coopération.

Le chancelier fédéral, dont l'arrivée à Paris avait été retardée par un important débat parlementaire et une alerte à la bombe à Orly, a eu deux entretiens en tête à tête avec le président de la République, jeudi après-midi et ce vendredi matin. Il avait rencontré jeudi soir le premier ministre, M. Raymond Barre, qui s'est joint, vendredi en fin de matinée, aux entretiens de l'Elysée.

Parallèlement au « sommet », des conversations séparées ont eu lieu jeudi entre plusieurs membres des deux gouvernements, notamment entre MM. Poniatowski et Maihofer, ministres de l'intérieur, qui ont signé (ainsi que M. Guichard, ministre de la justice) une convention sur la coopération des services de police judiciaires dans les zones frontalières.

Le vingt-neuvième « sommet » aura été marqué par un net resserrement de la coopération entre les deux pays. La volonté de mettre l'accent sur celle-ci a été notamment exprimée par le président de la République au cours d'un dîner offert, jeudi, à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Nous célébrons, devant une assistance exceptionnelle, la vingt-neuvième réunion de gouvernement de nos deux pays depuis que, par le traité de l'Elysée, la France et l'Allemagne ont décidé d'entretenir des rapports exceptionnels ; 1977 doit être, sur le plan européen, l'année de la reprise de la marche en avant, notamment par le progrès de l'union économique et monétaire, point de passage obligé de la construction européenne ; 1977 doit être, également, une année importante sur le plan des relations franco-allemandes et, cela dans l'intérêt de tous. L'entente franco-allemande constitue la pierre angulaire de tout progrès dans la construction de l'Europe. »*

Dans sa réponse, le chancelier — qui avait déclaré, après le premier entretien « au sommet », que l'atmosphère était *« excellente, comme toujours »* — a rendu hommage à MM. Giscard d'Estaing et Barre et, ce qui n'est pas commun dans sa bouche, au général de Gaulle. *« La République fédérale souhaite une France forte, et la France est un pays fort, riche et plein de vie,* a-t-il dit. *Elle a certes rencontré des difficultés économiques, mais je constate que M. Raymond Barre, premier ministre, s'est attaqué aux vrais problèmes de fond. J'ai reçu hier la traduction allemande de votre ouvrage,* Démocratie française, *je l'ai lu en une seule soirée. J'ai été fasciné. Ce livre pourrait s'appeler* Démocratie européenne, *car nos pays doivent aller vers le type de société que vous décrivez. »*

Nombreux sont ceux qui évoquaient, au cours de ce dîner, les liens franco-allemands « privilégiés » de l'époque de Gaulle-Adenauer, tranchant sur le rapprochement avec la Grande-Bretagne (au détriment parfois des relations franco-allemandes), qui marqua la présidence de Georges Pompidou. Ce retour à la « priorité allemande », surtout marqués du côté français, est provoqué par le comportement des Britanniques et les incertitudes qui subsistent à Paris sur les intentions de la nouvelle administration américaine.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle aggravation du chômage en Allemagne

L'Allemagne fédérale, « enfant sage » de la Communauté européenne, n'est pas à l'abri des difficultés économiques. Le chômage, qui avait dépassé le million en décembre, a fortement augmenté en janvier pour toucher 1 248 900 travailleurs. Cette aggravation de 14,6 % en un mois porte le taux de chômage à 5,5 % de la population active, contre 4,8 % en décembre. Ce taux était toutefois de 5,9 % en janvier 1976.

La détérioration de la situation de l'emploi, plus forte que d'habitude, est attribuée par M. Joseph Stingl, président de l'Office fédéral du travail, au mauvais temps qui sévit outre-Rhin depuis plusieurs semaines — l'industrie du bâtiment est particulièrement frappée — et non à l'état général de l'économie. Le nombre de chômeurs, qui s'est accru de 159 000 en un mois, pourrait augmenter à nouveau en février. Le chômage partiel s'est aggravé en janvier de 26 % pour atteindre 268 800 personnes.

Le chômage complet se situe à son niveau le plus élevé depuis onze mois, ayant touché, en février 1976, 1 346 700 travailleurs. Toutefois, les offres d'emploi en R.F.A. ont augmenté de 9 % en janvier, pour atteindre 201 900. Les experts estiment que le nombre des sans-travail tomberait en moyenne cette année au-dessous de 900 000, comparé à près de 1,1 million en 1976.

La persistance d'un chômage élevé en Allemagne fédérale — en dépit du « délestage » de l'économie en travailleurs immigrés — risque de rendre plus difficiles les relations entre le gouvernement et les syndicats. Ceux-ci avaient jusqu'à présent cautionné la politique du chancelier Schmidt, résumée dans la phrase fameuse : *« Les bénéfices d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. »* Déjà, fin décembre, le président de la centrale syndicale D.G.B., M. Vetter, s'était interrogé sur la capacité de l'économie sociale de marché *« de ramener très bientôt le plein emploi »*, d'autant que les patrons ont tendance à rationaliser la production plus qu'à embaucher. — M. B.

LE PRIX DU « SUPER » AUGMENTERAIT DE 5 CENTIMES LE 14 FÉVRIER

(Lire en dernière page.)

AU JOUR LE JOUR

NOUS DEUX

Si M. Chirac devient le premier maire de Paris, plus que tout autre il sera à même de présider au premier mariage dans la mairie de la capitale.

Il saura, en effet, trouver les mots pour saluer les jeunes mariés, qui se doivent mutuellement fidélité et assistance.

Et si M. Giscard d'Estaing est le témoin de l'un des deux conjoints, il pourra ajouter en connaissance de cause qu'ils sont unis pour le meilleur et pour le pire.

Quant au divorce, nous savons maintenant qu'il existe une formule simplifiée respectant le pluralisme des couples.

BERNARD CHAPUIS.

La Sierra Leone ou les diamants de la misère

Au pouvoir depuis avril 1971, M. Siaka Stevens, chef de l'Etat de Sierra-Leone, a proclamé l'état d'urgence, mardi 1[er] février, après que des affrontements eurent opposé dans la capitale, Freetown, des manifestants progouvernementaux à des étudiants réclamant la démission du président.

Notre collaborateur Philippe Decraene, qui s'est rendu récemment en Sierra-Leone, fait le point de la situation dans ce pays.

I. — Les embarras de Shaki

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Freetown. — Ses concitoyens l'appellent familièrement « Shaki », ou *The Old Man* (le vieil homme), avec une pointe de respect, ou encore pa (abréviation créole de papa), avec une nuance d'affection. Septuagénaire, comme ses homologues ivoirien et sénégalais, M. Siaka Stevens, président de la Sierra-Leone, a sensiblement fait la même carrière que son voisin guinéen Sékou Touré, du syndicalisme à la politique.

D'apparence fruste, c'est un rusé qui a le goût de l'autorité et entend bien l'exercer avec fermeté. Tous ses actes témoignent à la fois d'une certaine mollesse, trop visible pour n'être point calculée, et d'une poigne dont les Sierra-Leonais font quotidiennement l'expérience.

Simple, le chef d'État cherche le contact, et, s'il donne parfois l'impression contraire, c'est parce que quelques-uns de ses familiers veulent l'isoler, entretenant le vain espoir de pouvoir ainsi le manœuvrer. Il a annoncé, à plusieurs reprises, son intention de quitter la scène politique, mais c'était pour mieux mesurer sa popularité et se faire ainsi plébisciter.

Au pouvoir depuis avril 1971, M. Siaka Stevens a brigué un deuxième mandat présidentiel le 20 avril dernier. Il a obtenu 92 voix sur 99 suffrages exprimés dans le collège électoral. Pourtant, ses détracteurs avaient fait une vive campagne contre lui, l'accusant de corruption, affirmant qu'il était, depuis la mort du Ghanéen Kwame Nkrumah, *« l'homme le plus riche de la côte africaine, entouré d'une mafia d'affairistes libanais... et suisses »*. Ils rappelaient que plusieurs anciens conseillers de Nkrumah sont à son service personnel, et que, en 1955, sa maison fut détruite par des grévistes qui lui reprochaient des malversations.

Face à toutes les difficultés M. Stevens reste serein. Il est vrai que son ascension politique ne fut pas chose aisée, et qu'il n'a pas attendu d'être chef de l'État pour faire preuve de ténacité et de combativité. Né en pays mendé, de race limba, origine ethnique qui ne facilitait pas la réussite sociale ou professionnelle dans un pays où toute l'élite appartint longtemps à la minorité créole de Freetown, M. Siaka Stevens fait ses études à l'académie Albert, dans la capitale, puis, à l'âge de dix-huit ans, s'engage dans la police.

(Lire la suite page 3.)

George Sand à la Bibliothèque nationale

Un peu de craie dans l'encrier

On ne trouvera pas les pantalons de la baronne Dudevant, ni ses *cigares ni sa cravache à l'exposition* que lui consacre la Bibliothèque nationale à l'occasion du centenaire de sa mort (1) ; bien peu de chose pour les fétichistes de l'histoire : quelques bijoux, une malle vide des Magasins réunis, une paire de pantoufles (du 34) qui laisse rêveur quant à la stature « *hommasse* » de la « *femme Sand* » (son passeport indique d'ailleurs qu'elle ne mesurait qu'un mètre cinquante-quatre).

Certes, la séductrice s'impose avec ses yeux noirs immenses, brûlants, les yeux des *Nuits* de Musset, sur le *beau portrait de Charpentier* (mais l'extraordinaire fragment de Delacroix *la représentant de profil, écoutant* Chopin, est resté à Copenhague). Bien *plus émouvants sont tous* ces croquis d'albums, vrais reportages de sa vie que son fils Maurice lui consacre depuis l'âge de dix ans. Ces autoportraits romantiques, ces autocaricatures vigoureuses. Et surtout ces terribles photographies par Nadar.

Roger Pierrot et Michel Brunet ont fort bien fait d'éviter dans leur exposition la tentation du pittoresque : l'exposition de Nohant, en juillet dernier, avait le mérite de situer *l'écrivain dans ses racines. La Bibliothèque nationale, aujourd'hui, évoque* l'arbre avec ses frondaisons majestueuses. On a rendu à Sand sa vraie place, *parmi les plus grands,* entre Balzac, qui lui avait demandé de préfacer *la Comédie humaine*, et Flaubert, son confident passionné.

BERNARD RAFFALI.

(Lire la suite page 26.)

(1) Voir *le Monde* du 4 juin 1976.

AFRIQUE

LES ÉVÉNEMENTS D'ADDIS-ABEBA

Des éléments radicaux de la junte confisquent le pouvoir en Éthiopie

(Suite de la première page.)

Il aurait prévu l'infiltration dans les organes de l'Etat *« afin de nuire à la révolution »*, de membres du PERP, mouvement clandestin, se réclamant du marxisme-léninisme contre lequel les autorités mènent depuis des mois une violente campagne.

Les conjurés sont également accusés d'être les instigateurs des assassinats de certains dirigeants progressistes, de responsables de quartier, d'étudiants et de membres du bureau pour l'organisation des masses et de certains dirigeants. On leur reproche en outre d'avoir volé des armes, de s'être livré à divers actes de sabotage, d'avoir paralysé le fonctionnement du bureau pour l'organisation des masses et, de manière plus générale, d'avoir voulu faire de l'Ethiopie un *« second Chili »*.

D'autre part, la déclaration du DERG indique que les deux vice-présidents de cet organisme, les lieutenants-colonels Mengistu Hailé Mariam et Atnafu Abate, ont *« survécu aux affrontements »* et *« sont encore plus unis qu'auparavant dans leurs efforts révolutionnaires en vue de l'établissement de la dictature du prolétariat sous la direction d'un parti d'avant-garde »*.

Elle invite, enfin, la population à renforcer sa *« vigilance révolutionnaire »*, à *« construire une Ethiopie nouvelle en accord avec le programme de la révolution démocratique nationale »*, et assure que *« plus jamais les masses ne seront les victimes de la terreur et de la confusion engendrées par les ennemis de la révolution et de l'unité du pays »*. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Vingt-huit mois de luttes intestines et d'épurations

1974

12 SEPTEMBRE. — Le conseil militaire de coordination dépose l'empereur Hailé Sélassié et demande à son fils, le prince Asfa Wossen, qui se soigne en Suisse, de devenir « monarque constitutionnel ». Le Parlement est dissous, la Constitution de 1955 abrogée. Le général Aman Andom, ministre de la défense, est nommé chef du gouvernement militaire provisoire.

13 SEPTEMBRE. — Dans un « rectificatif » à un texte officiel diffusé la veille, l'armée indique que le général Andom, chef du gouvernement provisoire, n'est *pas* le *président* du conseil militaire de coordination, mais seulement son « porte-parole ».

16 SEPTEMBRE. — Deux mille étudiants descendent dans la rue pour réclamer la constitution d'un gouvernement civil.

20 SEPTEMBRE. — Première conférence de presse du général Andom. Il annonce que les dignitaires de l'ancien régime seront jugés par une cour martiale.

28 SEPTEMBRE. — Le général *Andom renonce à ses fonctions de* chef d'état-major de l'armée éthiopienne, en raison d'un « surcroît de travail ». Il est remplacé à ce poste par le général Gizaw Belayneh.

30 SEPTEMBRE. — Des divergences se manifestent au sein du conseil militaire.

19 OCTOBRE. — Le conseil militaire lance une campagne d'éducation des masses rurales. Tous les étudiants, les lycéens et les professeurs seront tenus d'y participer.

17 NOVEMBRE. — La radio éthiopienne dévoile l'identité du chef du conseil militaire qui a mené la révolution depuis le 28 février. Il s'agit du commandant Mengistu Hailé Mariam.

23 NOVEMBRE. — Le général Andom est destitué. Il est exécuté en même temps que cinquante-neuf personnalités de l'ancien régime.

25 NOVEMBRE. — Les Etats-Unis suspendent leur aide, en particulier les livraisons d'armes.

27 NOVEMBRE. — Le général Teferi *Bante est nommé président* du *conseil militaire provisoire.*

2 DECEMBRE. — Deux attentats à la bombe font de nombreuses victimes à Addis-Abeba.

4 DECEMBRE. — Ouverture du procès des dignitaires et hauts fonctionnaires de l'ancien régime.

21 DECEMBRE. — Un programme en dix points, Ethiopia Tekdem, (Ethiopie d'abord), engage le pays sur la « voie du socialisme ». Il prévoit la mise en place d'un parti unique, le contrôle de l'économie par l'Etat et proclame la nécessité de l'unité nationale.

24 DECEMBRE. — Intensification des affrontements à Asmara, capitale de l'Erythrée.

27 DECEMBRE. — Le Front de libération de l'Erythrée annonce qu'il passe « du stade de la guérilla à celui de la guerre ».

1975

28 JANVIER. — Début de l'offensive militaire contre les mouvements de libération érythréens.

3 FEVRIER. — Nationalisation d'une soixantaine d'entreprises.

5 FEVRIER. — Des milliers de réfugiés fuient Asmara livrée au chaos. De nouveaux foyers de rébellion apparaissent dans le Godjam et dans le Menz.

4 MARS. — Proclamation d'une réforme agraire radicale.

17 MARS. — Les Etats-Unis acceptent de fournir à nouveau une aide militaire à l'Ethiopie.

25 AVRIL. — Un complot est déjoué. Arrestation des commandants de deux divisions de l'armée.

14 AOUT. — Les deux mouvements de libération de l'Erythrée annoncent leur intention de constituer un front unique.

27 AOUT. — Mort de l'ancien empereur Hailé Sélassié.

25 SEPTEMBRE. — Affrontement à l'aéroport d'Addis-Abéba. Sept personnes sont tuées par la police.

30 SEPTEMBRE. — Proclamation de l'état d'urgence. Il ne sera levé que le 5 décembre.

1976

30 JANVIER. — Arrestation de six membres de la junte.

15 FEVRIER. — L'ex-commandant de la garde impériale, l'ancien général Kedebe Worku, est tué dans sa villa en résistant aux militaires venus l'arrêter.

21 AVRIL. — La junte proclame son intention d'instaurer une « démocratie populaire ».

17 JUIN. — Le gouvernement annule la « marche rouge » sur l'Erythrée, qui devait conduire plusieurs dizaines de milliers de paysans dans la province rebelle.

10 JUILLET. — Tentative de coup d'Etat. Dix-neuf personnalités, dont deux hauts responsables militaires, le général Getachew Nadew, administrateur de la loi martiale, *et le major Sisaye Habte, prési*dent du comité politique du Derg, sont exécutées.

23 SEPTEMBRE. — Tentative d'assassinat du commandant Mengistu Hailé Mariam.

2 NOVEMBRE. — Exécution de vingt-trois « anarchistes et réactionnaires ».

8 NOVEMBRE. — Assassinat de M. Guetenet Zewde, secrétaire permanent du ministère du travail.

18 NOVEMBRE. — Nouvelle exécution de vingt-sept « contre-révolutionnaires ».

1977

29 JANVIER. — L'armée tire sur les étudiants de l'université d'Addis-Abeba, faisant un mort et de nombreux blessés.

PORTRAITS

LE GÉNÉRAL TEFERI BANTE :

Un élément modérateur

Les milieux panafricanistes s'étaient habitués, ces deux dernières années, aux discours sérieux et équilibrés que leur lisait d'une voix monocorde le général Teferi Bante du haut de la tribune du hall de l'Afrique, à Addis-Abeba. En uniforme comme en civil, l'homme avait une silhouette d'aristocrate. Les tempes dégarnies, le front haut, un regard direct.

Sa réserve, sinon son effacement, avaient sans doute valu à cet officier d'être choisi, au lendemain de l'élimination d'Aman Andom, comme président du Derg. Après les soixante exécutions sommaires du 23 novembre 1974, les jeunes animateurs du conseil militaire administratif provisoire avaient éprouvé le besoin de calmer l'opinion internationale et, peut-être également, de se donner un porte-parole neutre et officier général. Teferi Bante devait faire l'affaire.

Né en octobre 1922, Galla chrétien originaire du Shoa, la province d'Addis-Abeba, il avait fait des études classiques avant de participer, très jeune, à la lutte contre les Italiens pour la libération de l'empire. Engagé en octobre 1941, Teferi (« le Redoutable ») Bante a fait une brillante carrière de sous-officier, ce qui lui a valu d'être admis à l'académie militaire d'Holeta.

Instructeur, il est muté à la troisième division lorsque celle-ci est créée, en 1954, puis à la garde impériale. Après un séjour dans les services d'intendance de l'armée et à l'état-major particulier de l'empereur, il est promu lieutenant-colonel et nommé, en 1965, attaché militaire à Washington, où il succédera au futur général Aman Andom (lequel sera, en 1974, son prédécesseur à la tête du Derg). De retour, en 1970, il est nommé à la division des renseignements de l'état-major des forces armées. Deux ans plus tard, il reçoit son étoile de général de brigade.

Au printemps 1974, à l'issue d'un séjour aux Etats-Unis — il s'y est rendu à cinq reprises, dont une fois pour suivre les cours du Staff and Command College, de Leavenworth (Kansas). — il est nommé commandant en second de la quatrième division et, au début de l'été, directeur de l'académie militaire de Harrar. Après avoir été nommé par le Derg — et pour trente-six heures seulement — commandant de la troisième division, il prend le commandement de la deuxième division, stationnée en Erythrée, un mois seulement avant d'être porté à la tête du Derg.

La réorganisation du pouvoir, voilà à peine plus d'un mois, semblait avoir renforcé les attributions d'un homme qui, jusque-là, donnait plutôt l'impression d'entériner les décisions du Derg que d'en arbitrer les rivalités internes. Sur la scène africaine, il faisait figure d'élément modérateur sans, toutefois, convaincre qu'il faisait autre chose que de traduire les choix de ses cadets. Qualifié de « contre-révolutionnaire » par ceux qui l'ont abattu, a-t-il pris la tête d'un complot déjoué ? S'est-il révélé un obstacle sur leurs chemin ? — J.-C. P.

LE LIEUTENANT-COLONEL MENGISTU HAILÉ MARIAM :

Le champion d'un « socialisme » radical

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam est, depuis plus de deux ans, considéré comme l'« homme fort » du régime militaire éthiopien. En effet, lors du massacre, en novembre 1974, d'une soixantaine de membres de la famille impériale et de hauts dignitaires de l'empire, ce premier vice-président du Derg, *qui n'était encore que comman*dant, avait acquis une autorité considérable qui le plaçait déjà au premier plan de la scène politique.

Officier sorti du rang, s'appuyant sur le courant nationaliste le plus intransigeant, champion du maintien de l'unité territoriale éthiopienne contre les séparatistes érythréens, il fut l'âme du *mouvement qui conduisit au ren*versement de Hailé Sélassié. Décidé à promouvoir rapidement les nombreuses réformes qui lui semblaient indispensables, il fut l'un des premiers à préconiser des méthodes radicales pour parvenir à cette fin.

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam s'attaqua résolument à la réorganisation de l'ensemble du dispositif militaire en Erythrée, rétablissant, à Asmara notamment, une discipline qui s'était beaucoup relâchée dans les rangs d'une armée livrée à elle-même. Simultanément, il semble s'être appliqué, avec une *détermination farouche*, à engager l'Ethiopie sur la voie socialiste du développement. *« Nous sommes pour une seule Ethiopie, une Ethiopie socialiste »*, déclarait en février 1975 celui qui passait déjà pour le véritable chef de la junte d'Addis-Abeba.

Pourtant, l'autorité du bénéficiaire des derniers événements fut fréquemment contestée par *certains de ses collègues*. En octobre et novembre 1975, il demeurera même plusieurs semaines à l'écart de la scène politique : son nom ne fut plus mentionné dans les communiqués officiels et il n'apparut plus en public. Le 23 septembre 1976, il échappa même à un attentat, alors qu'il regagnait son domicile dans la capitale.

La profonde réorganisation dont 1976 consacra l'accession du lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam à la tête de la junte. En effet, un rôle politique beaucoup plus large lui fut confié par *ses pairs, et il fut chargé de* présider le conseil des ministres.

Agé de moins de quarante ans, il a suivi les cours de l'école d'officiers de Holeta, à l'ouest de la capitale éthiopienne. Il a, semble-t-il, surtout servi à Harrar, siège de la 3[e] division. Il y fut officier d'ordonnance, avant d'être nommé délégué au comité de coordination des forces armées, à la fin du mois de juin 1974. Porté ensuite à la présidence de ce comité de coordination, il exerça cette fonction jusqu'au renversement de l'empereur Hailé Sélassié, le 12 septembre de la même année. — Ph. D.

A travers

Allemagne fédérale

● LA MAJORITE GOUVERNEMENTALE S.P.D.-F.D.P. a exprimé sa confiance au ministre de la défense de la R.F.A., M. Georg Leber (S.P.D.) en rejetant une motion de censure déposée par l'opposition C.D.U.-C.S.U. à la suite de la mise à retraite, en novembre 1976, des généraux d'aviation Walter Krupinski et Karl Heinze Franke. Quatre cent soixante-quatre députés ont voté, deux cent quarante-quatre ont repoussé la motion et deux cent vingt ont voté pour les deux officiers supérieurs, sanctionnés pour avoir établi une comparaison entre l'ancien colonel de la Luftwaffe du IIIe Reich, Hens-Ulrich Rudel, nazi impénitent et M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire S.P.D. — *(A.F.P.)*

Argentine

● ENVIRON CENT VINGT-SIX GUERILLEROS ONT ETE TUES *depuis le début de l'an*née, selon des statistiques officieuses. Neuf personnes, parmi lesquelles quatre femmes, ont trouvé la mort, le 3 février, dans un affrontement avec les forces de sécurité à Ciudadela, à l'ouest de Buenos-Aires. L'affrontement s'est produit alors que des *« éléments subversifs »* tentaient de peindre des slogans sur les murs. Ils auraient répondu aux sommations en tirant des coups de feu contre la patrouille. — *(A.F.P., Reuter.)*

Autriche

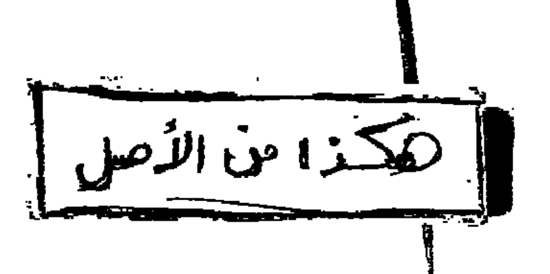
● LE JEUNE POETE ALLEMAND REINER KUNZE, exclu l'automne dernier de l'Union des écrivains de la R.D.A., a reçu l'autorisation de se rendre en Autriche pour recevoir le prix de poésie Georg Trakl. Cette distinction lui a été remise le jeudi 3 février à Salzbourg. Interrogé sur les derniers événements politiques en R.D.A., notamment l'affaire Bierman, il s'est montré très prudent. Le poète a indiqué qu'il avait obtenu son visa dans un délai très court et que *le ministère de la culture est*-allemand s'était montré d'une *« très grande bienveillance »*. — *(Corresp.)*

Belgique

● LE GENERAL RAOUL VAN OVERSTRAETEN, aide de camp d'Albert Ier et ensuite de Léopold III, une des personnalités les plus discutées pendant la « question royale » de 1944 à 1950, est mort à Bruxelles à l'âge de quatre-vinkt-douze ans.

Canada

● *M. FRANÇOIS CLOUTIER*, chef de la délégation générale du Québec en France, quittera son poste l'été prochain, annonce, jeudi 3 février, le ministère québecois des affaires intergouvernementales. Le départ de M. Cloutier, ancien ministre des affaires intergouvernementales dans le cabinet libéral de M. Bourassa et ardent défenseur de la politique de ce dernier, était *attendu après la victoire* du parti québecois de M. Lévesque aux élections de l'automne dernier au Québec. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

AFRIQUE

La Sierra-Leone ou les diamants de la misère

(Suite de la première page.)

De 1931 à 1946, le futur président est employé dans une société de travaux publics qui construit le *chemin de fer* destiné à desservir les mines de fer de Marampa, puis chef de gare, avant de devenir sténographe à la société qui exploite le gisement de fer, l'une des principales ressources du pays. Il participe alors à la fondation de l'Union des travailleurs unis des mines (U.M.W.U.) dont il restera pendant quinze ans le secrétaire général. A ce titre, il exerce une action décisive pour l'amélioration des conditions de travail et du niveau de vie de ses compatriotes.

Grâce au syndicalisme, il complète sa culture générale et suit des cours de perfectionnement au Ruskin College d'Oxford, avant d'entrer dans l'administration. Il travaille au conseil de district de Moyamba, puis représente à l'Assemblée du protectorat (1) les intérêts des travailleurs. Nommé au conseil municipal de la capitale, il siège également au sein d'innombrables commissions, dont celle du contrôle des prix, avant d'être élu, en 1951, au Conseil législatif.

Ministre des terres, des mines et du travail avant l'indépendance, il participe à la conférence constitutionnelle de Londres de 1960, qui prépare l'accession du pays à la souveraineté internationale. Il rompt à *cette occasion* avec les autres délégués, parce qu'il refuse de signer l'accord de défense que la Grande-Bretagne entend conclure avec la Sierra-Leone. Leader de l'opposition contre Sir Milton Margaï, alors premier ministre, puis contre son frère et successeur à ce poste, Albert Margaï, aujourd'hui en exil à Londres, il mène ses partisans à la *victoire en avril 1967*, à l'issue d'un scrutin qui lui assure une confortable majorité.

L'intervention de l'armée, suivie de la mise en place d'un Conseil national de réforme, l'écarte une première fois du pouvoir. Un an plus tard, un nouveau coup d'Etat militaire et la création d'un Conseil national intérimaire pour le retour à un *régime* civil lui permettent d'accéder au pouvoir. D'abord premier ministre, il devient, le 21 avril 1971, président de la République. Comme la plupart des chefs d'Etat du tiers-monde, il collectionne les titres, le principal étant celui de commandant en *chef de l'armée* ; une armée qui l'a porté au pouvoir, mais où il a multiplié les épurations, n'hésitant pas à recourir aux exécutions. C'est ainsi que des conjurés, accusés d'avoir tenté de le renverser en juillet 1974, ont été pendus il y a quelques semaines.

Il est évident que le régime n'a pas, loin de là, que des adeptes. Des querelles, héritées de l'époque du pluripartisme, des rivalités régionales, raciales et techniques, des oppositions de personnes au sein de l'équipe dirigeante, constituent autant de thèmes de préoccupations pour *Shiaki*.

Certes, un Parlement, composé de quatre-vingt-dix-neuf membres, continue régulièrement de tenir session, mais le mandat des parlementaires est arrivé à expiration, sans que le gouvernement *songe sérieusement* à organiser de nouvelles élections. Quelques députés ont suggéré que la présidence à vie soit conférée à M. Siaka Stevens. Est-ce pour cela que la Chambre se perpétue elle-même ? Ou bien, est-ce parce que, périodiquement, les mêmes représentants de la nation *témoignent de la même forme de zèle*, en proposant que le Congrès de tous les peuples (A.P.C. ou All *People's Congress*), parti unique *de facto*, soit seul autorisé légalement ?

Créé en 1960, œuvre personnelle de « Shaki », l'A.P.C. est considéré comme progressiste. Ethniquement, il a longtemps recruté chez les tribus temnes et lokos. En revanche, le Parti du peuple de la Sierra-Leone (S.L.P.P.), fondé en 1901, et dans les rangs duquel firent carrière les deux frères Margai, est réputé conservateur, et passe pour compter de plus nombreux militants par les Mendes.

En fait, le colonisateur britannique a joué des antagonismes *traditionnels* entre Temnes et Mendes, les deux groupes ethniques les plus nombreux, comme il a *joué* des rivalités opposant les seize principales tribus sierra-léonaises. Les Mendes, en partie christianisés, furent systématiquement favorisées, à l'époque coloniale, au *détriment* des Temnes, *plus ouverts à l'islam*. Mais ceux sur lesquels s'appuyaient en fait *les Anglais étaient les crios*, équivalent local des créoles des anciennes colonies françaises.

(1) A l'époque coloniale, la Sierra-Leone était divisée en deux parties distinctes : la colonie, comprenant Freetown et sa banlieue, et le protectorat qui regroupait l'intérieur du pays.

Le crépuscule des créoles

Considérés comme des auxiliaires, ils eurent largement accès à l'administration et aux professions libérales. Mais, à l'inverse des Afro-Américains de Monrovia, qui réussirent à conserver le pouvoir au Liberia, les *crios* de *Freetown ont dû l'abandonner* aux représentants des tribus de l'intérieur. Actuellement, le gouvernement ne comporte que deux ministres crios, ce qui est d'ailleurs *conforme* à la loi de la majorité. Mais cela résulte également du fait que la Grande-Bretagne, quelques années avant l'accession du pays à l'indépendance, avait changé de tactique, abandonnant les *crios* pour s'appuyer sur les chefs traditionnels et les tribus de *l'intérieur*.

D'abord évincés dans le domaine économique par une petite minorité libanaise immigrée, qui s'empara progressivement de tous les circuits commerciaux, les *crios* perdirent leur prestige, tandis que diminuaient leurs revenus. Puis, ils furent considérés par ceux qu'ils avaient souvent traités avec condescendance, voire avec mépris, comme des renégats, fidèles à l'impérialisme britannique.

Jusqu'en 1945, tous les docteurs, *les avocats, les fonctionnaires* qui n'étaient pas anglais étaient des *crios*, et ceux-ci étaient les seuls à avoir un poids politique spécifique. A partir du moment où les *colonisateurs* décidèrent d'abandonner cette bourgeoisie de couleur, au style de vie victorien mais aux *idées* « *subversives* », pour s'intéresser à ceux que l'on appelait les « natives », le crépuscule des *crios* était inévitable.

Ceux-ci ne sont qu'une trentaine de milliers. Cependant, même s'ils sont tenus à l'écart officiellement, ils continuent de jouer un rôle politique occulte. Ils n'ont pas accès aux fonctions électives, *mais ils restent « les grands commis »*. Racialement, ces *mulâtres s'opposent aux Noirs*. D'autre part, historiquement, leurs origines sont très différentes de celles des peuples de l'intérieur du pays.

La communauté créole comprend d'abord quelques descendants de familles noires libérées, installées ici, dès 1787, sous le règne de George III, et qui, comme les *Blancs de* Rhodésie, *se dénomment* eux-mêmes les *settlers* (colons). Cette communauté se compose également d'anciens esclaves ayant appartenu à des propriétaires anglais installés aux Etats-Unis qui, au moment de la Guerre d'Indépendance, combattirent *aux côtés* de leurs *maîtres*, contre les « rebelles » ; évacués *dans la province canadienne de* Nouvelle-Ecosse, après la proclamation de l'indépendance américaine, ils furent transportés en Sierra-Leone un peu plus tard. Il faut y ajouter des fugitifs, ou « *marrons* », de la Jamaïque, et des hommes arrachés aux négriers *qui poursuivaient le commerce interlope*. Freetown étant, dans ce sens, l'homologue anglais de Libreville, où les marins français regroupaient, eux aussi, les esclaves qu'ils parvenaient à intercepter avant leur transfert en Amérique.

Si *rapide que soit l'évolution* en cours à Freetown, où les *crios* ne peuvent être tenus pour quantité négligeable, bien qu'ils ne représentent pas 10 % du corps électoral, et que certains *songent* à s'expatrier, beaucoup ne renoncent pas à jouer un rôle dans la vie nationale.

Comme la nostalgie des anciennes luttes politiques, comme l'indiscipline des forces armées, les aspirations de la communauté *créole constituent une des composantes* de la politique nationale. Aucun de ces éléments ne peut être ignoré si l'on veut comprendre les embarras de « Shaki ». « *Nous sommes une République constitutionnelle identique à la République française* », s'est contenté de nous répliquer, sans sourire, un ministre que nous interrogions à propos des tensions internes au gouvernement.

Même si les responsables politiques de *Freetown s'efforcent* de minimiser, voire de nier ces tensions, celles-ci n'en sont pas *moins évidentes*. Comment expliquer autrement la disgrâce récente de M. Camara Taylor, premier ministre, qui a dû céder son portefeuille de ministre des finances à M. Sorie Ibrahim Koroma, vice-président de la République ? « *Par l'incompétence de l'intéressé* », rétorquent, bien sûr, les amis de M. Siaka Stevens. De même, ils invoquent le manque d'efficacité à propos de la série de limogeages de ministres intervenus en avril et *mai derniers, qui ont entraîné sept* changements de portefeuilles ministériels, dont deux étaient détenus par des créoles. En dépit de leur affabilité, les responsables politiques ne sont pas plus diserts sur leurs controverses politiques que sur leurs difficultés économiques.

PHILIPPE DECRAENE.

Prochain article :

LE SPECTRE DE LA BANQUEROUTE

LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE CLAUSTRE

M. ROBERT GALLEY ASSURE QUE « LA RÉCONCILIATION NATIONALE SE FERA AU TCHAD »

Hôte à déjeuner, à Paris, jeudi 3 février, de l'Association des journalistes d'outre-mer (AJOM), M. Galley, ministre de la coopération, s'est félicité que « *l'affaire Claustre se soit heureusement terminée à la satisfaction générale* ».

Le ministre a cependant regretté que la remise en liberté des époux Claustre ne se soit pas *faite dans* le cadre de la politique de réconciliation tentée entre Tchadiens, ajoutant : « *Cette réconciliation se fera même si cela doit prendre du temps, comme cela s'est fait dans d'autres pays, au Soudan, par exemple.* »

Interrogé sur les relations entre Paris et N'Djamena, M. Robert Galley a admis : « *Les choses ne sont pas aussi heureuses qu'elles devraient l'être.* »

Evoquant les problèmes de coopération, le ministre a notamment déclaré : « *La coopération doit être aérée. Il n'y a pas de politique générale de coopération en dehors de quelques règles de gestion...* » Puis il a insisté sur le fait qu'il fallait « *avoir le courage d'adapter la coopération à la situation réelle du pays* », sans tenir compte du type de régime du pays bénéficiaire.

Enfin, M. Robert Galley a indiqué que les crédits de la coopération ne seraient pas augmentés en 1977.

[Quatre jours après la libération de M. et Mme Claustre, la presse tchadienne n'a toujours pas annoncé la nouvelle. Aucune réaction officielle n'a été enregistrée et les milieux proches du gouvernement continuent d'observer la plus grande réserve.]

« DISCRÉTION »

M. et Mme Claustre ont quitté dans la soirée du jeudi 3 février l'hôpital Purpan de Toulouse, où ils avaient suivi divers examens, pour une « destination inconnue ». Ils vont désormais pouvoir, comme ils se le proposaient, « retrouver l'obscurité des gens anonymes ».

Toutefois, ce souci bien compréhensible après une telle épreuve n'explique pas entièrement un silence persistant et proche du mutisme. Mme Claustre, qui exprima naguère son « amertume » et sa « rancœur » à l'égard du gouvernement français, lui mesure l'expression de sa reconnaissance. Les remerciements chaleureux adressés au colonel Kadhafi font, par effet de contraste, paraître d'autant plus discrète la mention de la « persévérance » dont l'ethnologue a crédité au passage le président de la République dans la brève déclaration lue jeudi à Toulouse. (« Le Monde » du 4 février.)

M. et Mme Claustre se sont-ils engagés à cette extrême discrétion ? Ou préfèrent-ils, de leur propre gré, le silence à des déclarations qui pourraient être déplaisantes sinon déplacées ? « Jamais je n'aurais pensé que le gouvernement français soit si lâche ! », *s'écriait* l'otage *dans* l'émission de *télévision* qui, le 12 septembre 1975, bouleversa la France. Les efforts déployés par Paris pour sa *libération* l'ont-ils fait revenir sur ce jugement ? — P.-J. P.

● *M. Samora Machel, président du Mozambique*, a annoncé jeudi 3 février à Maputo que des élections générales auront lieu l'année prochaine. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

DANS LE PREMIER RÉCIT DE SON INTERVENTION EN ANGOLA

Pretoria affirme sa supériorité militaire sur « les communistes africains et les Cubains »

De notre correspondante

Johannesburg. — « *La décision du retrait des troupes sud-africaines en Angola n'a pas été prise pour des motifs militaires, mais pour des considérations purement politiques* », ont expliqué, jeudi 3 février, six officiers supérieurs de l'armée sud-africaine. Selon eux, au moment du retrait, le 22 janvier 1976, « *le conflit était à son point culminant. Les troupes sud-africaines ne comptaient que deux mille hommes. Mais elles auraient pu conquérir tout l'Angola* ». Ces révélations interviennent après la publication dans le *Sunday Telegraph* de Londres d'un article sur les « *faits d'armes* » sud-africains.

« *Fin janvier*, a déclaré le porte-parole des six officiers, *le choix consistait à nettoyer l'Angola avec tous les moyens de l'armée, ou à se retirer. Parce que l'Afrique du Sud n'était pas prête à se battre seule jusqu'au dernier homme au nom de l'Occident, il a été décidé de se retirer.* »

Bien que les Etats-Unis n'aient été mentionnés à aucun moment, c'est bien un reproche qui leur est implicitement adressé, pour avoir laissé les Sud-Africains s'engager dans le conflit et les avoir rapidement abandonnés par la suite.

D'après les officiers, M. Savimbi, chef de l'UNITA, s'est toujours opposé à la conquête de l'Angola. « *Le chaos et la confusion qui régnaient dans le sud de l'Angola ont obligé l'armée sud-africaine à intervenir. Il s'agissait alors de protéger les travailleurs des complexes hydro-électriques de Ruacana et Caluèque.* »

C'est au cours d'opérations de poursuite au-delà de la frontière que les Sud-Africains auraient découvert que des Cubains se trouvaient aux côtés du M.P.L.A. « *Cela a éclairé d'un jour nouveau la situation en Angola, et les complexes hydro-électriques sont passés au second plan. Entre-temps, F.N.L.A. et UNITA nous ont demandé de les aider à lutter contre l'infiltration communiste en Angola. Les communistes occupaient alors le sud de l'Angola.* »

Compte tenu des souhaits de M. Savimbi de rester dans sa zone d'influence, l'armée sud-africaine avait décidé de n'apporter qu'une aide et un soutien limités. Le plan pour reconquérir les « *territoires* » du F.N.L.A. et de l'UNITA comprenait deux phases. La première consistait à occuper le sud de l'Angola, la seconde à *se saisir des villes de* Benguela et Lobito.

Les six *officiers* supérieurs ont fait le récit de l'action du corps expéditionnaire. « *Le 11 novembre*, ont-ils dit, *les alliés contrôlaient une ligne passant par le nord de Lobito, Santa-Comba et l'est de Luso. Les forces auraient pu gagner aisément le Nord... Mais, après concertation, l'armée sud-africaine, qui comprenait alors trois cents instructeurs, un nombre limité de blindés, de mortiers et d'armes anti-chars, a stoppé sa marche pour favoriser une solution pacifique.* »

« *Après l'indépendance, les forces cubaines et une quantité illimitée d'armes soviétiques ont déferlé vers l'Angola.* » L'Afrique du Sud a, de son côté, « *fait intervenir l'artillerie lourde* ».

Les officiers ont ensuite donné un récit détaillé de la bataille du 9 décembre 1975, qui vit la victoire des « *forces alliées* » et a été l'objet d'un film télévisé en Afrique du Sud.

« *Les forces anti-communistes sont parvenues à maintenir un front de défense espérant une solution pacifique émanant de l'O.U.A., mais, devant l'incapacité de l'O.U.A. à régler la situation, les forces sud-africaines, à l'exception d'un effectif limité, ont dû se retirer le 22 janvier 1976.* »

Si les officiers ont rendu hommage au chef de l'UNITA, il n'en a pas été de même pour le chef du F.N.L.A., M. Roberto Holden. « *Roberto*, ont-ils expliqué, *a joué avec ses troupes, a attaqué sans discernement, et le résultat a été désastreux.* »

« De la chair à pâté... »

Quant aux soldats cubains, « *nous avons trouvé de la drogue sur eux* », ont-ils dit avant de raconter l'histoire *de sept hommes* qui auraient attaqué un blindé sud-africain « *avec leurs seuls pistolets* ».

Ce récit de l'intervention sud-africaine en Angola est diffusé au moment où le premier ministre ne cesse d'avertir la population blanche « *qu'en cas d'agression communiste elle serait seule à se défendre* ». Elle correspond aussi à une campagne de mobilisation et à l'adoption, au Parlement, d'un certain nombre de lois qui visent à donner au ministère de la défense d'importants pouvoirs.

Il est à rapprocher des critiques régulières de la presse à l'encontre des Etats-Unis, de leur nouveau président et du nouvel ambassadeur à l'ONU, M. Andrew Young, auquel le *Citizen* a demandé récemment « *d'oublier qu'il est Noir* ».

Jeudi soir, la radio nationale sud-africaine diffusait le commentaire suivant : « *Les Etats africains s'alignent sur les extrémistes, car ils pensent que les communistes et les Cubains sont vainqueurs — imbattables en fait — et ils ne veulent pas être dans le camp des perdants. L'importance des actuelles révélations est, qu'en réalité, les Sud-Africains ont fait des Cubains de la chair à pâté. Elles peuvent avoir un effet salutaire. Il y avait deux mille Sud-Africains en Angola : un expert militaire sud-africain, M. Lewis Gann, estime que l'Afrique du Sud pourrait aligner deux cent mille hommes.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

le monde

Chili

● LA DINA (police politique chilienne) agit dans plusieurs pays, notamment la France, l'Italie, la Belgique et les Etats-Unis, écrit *El Sol*, de Mexico. Ce journal reproduit un document adressé au général Pinochet par le colonel Manuel Contreras, chef de la Dina. Selon ce texte, « *des membres de la Dina opèrent dans les missions diplomatiques chiliennes au Pérou, au Brésil, en Argentine, au Venezuela, au Costa-Rica, en Belgique et en Italie ; la Dina poursuit un objectif de « neutralisation » des principaux adversaires de la junte à l'étranger, plus spécialement au Mexique, en France, en Italie, aux Etats-Unis et au Costa-Rica ; des agents de la Dina reçoivent une instruction au Brésil dans un centre d'instruction anti-guérilleros situé à Manaos* ». — *(A.F.P.)*

Chypre

● LE PRESIDENT CARTER a chargé jeudi 3 février M. Clark Clifford, ancien secrétaire à la défense de Lyndon Johnson, d'entreprendre une mission d'information en Grèce, en Turquie et à Chypre. M. Clifford, qui doit quitter Washington dans les jours qui viennent, rencontrera le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, à Chypre vers la mi-février. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA POLICE DÉTIENT UN DES DIRIGEANTS DU « MOUVEMENT COMMUNISTE » MAOISTE ESPAGNOL, M. José Maria Montserrat Blasco. Celui-ci avait disparu depuis le 31 janvier. Les autorités ont, d'autre part, confirmé l'arrestation de quinze personnes appartenant à l'extrême gauche et de vingt-six appartenant à l'extrême droite. Enfin, le quotidien *El Pais* a révélé avoir eu connaissance d'une photo représentant M. José Maria de Oriol tenant à la main un exemplaire d'un journal du 18 janvier — preuve que le président du Conseil d'Etat, enlevé il y a plusieurs semaines, était toujours vivant à cette date. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Laos

● TOUTES LES AMBASSADES OCCIDENTALES à Ventiane ont commencé à réduire de moitié leurs effectifs, pour répondre à une demande du gouvernement laotien, indique-t-on de sources diplomatiques. — *(U.P.I.)*

Philippines

● DANS UNE LETTRE PASTORALE signée par cinquante-sept évêques, six archevêques et deux cardinaux, l'épiscopat philippin a élevé jeudi 3 février une protestation contre le « *harcèlement* » de missionnaires, au nom de la sécurité *nationale*, par les autorités. La lettre déclare que des prêtres, des religieuses et des laïcs sont « *harcelés et intimidés, arrêtés et incarcérés* ». *D'autre part, de nouvelles négociations* entre le gouvernement et les rebelles musulmans vont s'ouvrir le 7 février à Tripoli, sous l'égide des autorités libyennes et d'une commission de la Conférence islamique. — *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

Espagne

L'opposition désigne M. Carrillo pour participer aux négociations avec le gouvernement

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le parti communiste d'Espagne poursuit sa politique des « petits pas », qui le rapproche d'une reconnaissance complète, admise en principe par le gouvernement Suarez, mais violemment combattue par de larges secteurs politiques de droite. Le secrétaire général du P.C.E., M. Carrillo, a été nommé, le 3 février, membre de l'une des commissions chargées par l'opposition démocratique de négocier directement avec le gouvernement. Cette délégation devrait, dès la semaine prochaine, présenter à M. Suarez les thèses de l'opposition sur les nationalités et l'institutionnalisation des régions. Si le chef du gouvernement accepte de recevoir à la Moncloa M. Carrillo, une nouvelle étape sera franchie vers la reconnaissance *de jure* du P.C.E.

Pour la première fois aussi, la réunion des délégués de l'opposition a eu lieu au siège madrilène du parti communiste — un local proche de la Puerta del Sol sévèrement protégé par des policiers.

M. Carrillo a, d'autre part, déclaré, jeudi, qu'il appuyait le gouvernement Suarez« *mais pas à n'importe quelles conditions* ». Les communistes attendent du gouvernement que « *l'extrême droite soit châtiée* ». Ils estiment qu'un « *plan de déstabilisation est en route, et qu'il faut s'attendre malheureusement à de nouveaux développements* ». L'idéal dans la situation présente pour M. Carrillo serait « *un gouvernement d'union nationale* » : mais il ne se fait guère d'illusions sur les chances de cette formule.

Les représentants de l'opposition ont abordé de nombreux autres thèmes au cours de leur réunion. Il semblerait qu'ils renoncent à présent à réclamer des statuts d'autonomie politique pour les « régions » basque et catalane. En revanche le démantèlement de l'appariel du Mouvement toujours en place, et dont la puissance est certaine en province, *leur paraît* indispensable et urgent. Enfin, un projet de réforme syndicale a été préparé par les experts des commissions ouvrières et des syndicats ouvriers démocratiques encore illégaux. Ce texte sera soumis au gouvernement, ainsi qu'un plan économique précis.

M. Suarez, soucieux de conclure au plus tôt un « *pacte social* » en raison de la gravité de la situation économique du pays, devrait accueillir favorablement ces dernières propositions.

Il n'est pas certain, affirme-t-on, en revanche, de bonne source, que M. Suarez puisse, ou veuille, tenir rapidement les promesses faites en ce qui concerne la reconnaissance de toutes les formations politiques. Les dramatiques événements de la semaine dernière *ont durci* les positions de la droite. L'opposition démocratique insiste pour que le gouvernement supprime le « *contrôle préalable* » des autorités — qui sont, pour l'instant, les seules à pouvoir décider si une formation politique peut ou non être « *homologuée* ». M. Suarez a admis, en principe, la suppression de ce « guichet ». Le conseil des ministres de ce vendredi — il a finalement été reporté au 8 février — aurait d'ailleurs dû prendre position sur cette question. Mais la droite civile et militaire multiplie les pressions en coulisses pour qu'un projet provoquant la reconnaissance *de facto* du P.C.E. soit différé.

Les dirigeants de l'Alliance populaire, MM. Fraga, Lopez Rodo et Fernando Gonzalez de la Mora, en particulier, ont réaffirmé avec vigueur, ces derniers jours, leurs « convictions anticommunistes ». On peut penser que certains membres du gouvernement ne sont pas insensibles aux arguments, ou aux menaces, d'une formation conservatrice qui se targue de *faire le plein des voix modérées* aux prochaines élections, et d'être en conséquence le groupe le plus puissant du futur Parlement.

M. Lopez Rodo, ancien bras droit de l'amiral Carrero Blanco, est allé jusqu'à attribuer la responsabilité des derniers attentats au K.G.B. soviétique. De leur côté, les dirigeants de l'Union européenne démocrate chrétienne, reçus par M. Suarez et le roi, n'ont pas caché leur « réserve » à l'égard des partis communistes et de l'euro-communisme.

MARCEL NIEDERGANG.

LES CENTRISTES ENTRAINENT L'EUROPE DANS UNE VOIE SUICIDAIRE écrit la revue gaulliste « l'Appel »

La revue gaulliste *l'Appel* évoque dans son numéro de janvier la politique européenne du chef de l'Etat et le projet d'élection du parlement européen au suffrage universel en écrivant :

« *(...) La décision du Conseil constitutionnel n'est qu'une étape et de nouvelles occasions de s'opposer à ce projet prématuré et mal bâti se présenteront. Alors les électeurs pourront faire peser le poids de leurs inquiétudes auprès de leurs représentants, d'autant qu'on se trouvera à douze mois du renouvellement de l'Assemblée nationale française.*

» *Une Europe bâclée dans les présentes conditions se trouverait, on le sait, sous la domination économique, et par conséquent politique, du couple germano-américain, c'est dire que les éléments de la guerre froide seraient à nouveau réunis. Les résultats de l'immense effort consenti pour la coopération et l'entente avec l'Union soviétique et les pays de l'Est seraient détruits et compromises les chances d'une coexistence pacifique.*

» *Est-ce cela que souhaitent les centristes qui nous entraînent dans cette voie suicidaire ?* »

Pologne

LES AUTORITÉS PRÉPARENT DES MESURES DE CLÉMENCE EN FAVEUR DES OUVRIERS CONDAMNÉS

Varsovie (*A.F.P.*). — Soucieux d'apaiser les esprits, M. Gierek s'est rendu, jeudi 3 février, à *Ursus*, où avaient eu lieu, le 25 juin, des manifestations contre la hausse des prix. Le premier secrétaire du parti ouvrier polonais a confirmé qu'il était favorable à des mesures de clémence en faveur des ouvriers condamnés (*le Monde* du 4 février). Le calme étant revenu, *le moment* est venu, a-t-il dit, « *de faire profiter du pardon ceux qui se sont repentis* ». Le même jour, le Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) a recommandé à la « commission de grâce), au parquet et à la justice de préparer les dossiers de grâce, de réduire les peines et de libérer les condamnés dont « *l'attitude laisse prévoir qu'ils ne reprendront plus la voie de la délinquance* ».

Dans son discours à Ursus, M. Gierek a affirmé que les événements de juin *avaient apporté « la honte à tous les Polonais »* et avaient profité aux « *ennemis de la Pologne et du socialisme* ». Il a fait l'éloge des militaires, qui, dit-il, « *sont intervenus sans armes avec calme et modération malgré la brutalité des attaques dont ils étaient l'objet* ».

Faisant ensuite allusion, sans les nommer, aux membres du « comité de défense des travailleurs », M. Gierek a déclaré : « *Les ennemis de la Pologne trouvent dans notre pays des alliés — peu nombreux, il est vrai, mais très actifs, — qui tentent de semer le doute dans l'esprit de la population et plus particulièrement de la jeunesse.* »

Italie

LE DIRECTEUR DE « L'EUROPEO » EST RELEVÉ DE SES FONCTIONS

(De notre correspondant.)

Rome. — Le directeur de « l'Europeo », M. Gianluigi Melega, a été relevé de *ses fonctions par l'éditeur* Rizzoli, propriétaire de ce journal. Cet hebdomadaire politique s'était distingué, le mois dernier, par une série d'articles sur les biens immobiliers de l'Eglise à Rome. Le dossier en question avait provoqué de vives réactions du Saint-Siège, qui l'accusait d'« amalgame » et de « mauvaise foi ».

Ce ne serait pas la seule raison du licenciement de M. Melega, qui n'était en poste que depuis six mois. Il se serait vu aussi reprocher des attaques contre le président du conseil, *M. Andreotti*, et, d'une manière plus générale, des engagements politiques trop prononcés. La rédaction de « l'Europeo » s'élève dans un communiqué contre l'attitude de l'éditeur, qui, selon elle, veut exercer une censure préalable sur le contenu politique de la revue. — R. S.

DIPLOMATIE

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

Paris et Bonn resserrent leur coopération

(*Suite de la première page.*)

Bien entendu, nul ne le dira officiellement — et sans doute même le démentira-t-on. — mais la façon dont les Britanniques (qui président actuellement les institutions communautaires), et tout spécialement M. Crosland, secrétaire au Foreign Office, mènent les discussions, inquiète beaucoup les Français. On y voit une volonté à peine déguisée de diluer la Communauté en la réduisant à ses aspects techniques, toutes les affaires politiques importantes étant renvoyées à une instance « atlantique » que la France récuse. Ainsi soupçonne-t-on les Britanniques d'avoir communiqué à Washington un projet de déclaration des Neuf sur le Proche-Orient, dont des interventions américaines bloquèrent la publication (*le Monde* du 2 février).

Les inquiétudes du côté français ont été avivées par des informations du *Financial Times* (de Londres) et du *Washington Star* de lundi, selon lesquelles M. Carter voudrait transformer la session ministérielle ordinaire de l'OTAN des 10 et 11 mai prochain en un « sommet » atlantique. Or, si la France se prête très volontiers à des consultations à haut niveau avec les Etats-Unis, elle entend n'appartenir qu'à une communauté, la Communauté européenne, et non à une communauté atlantique qui aurait, de fait, le pas sur la première. Les craintes de MM. Giscard d'Estaing, Barre et de Guiringaud ne semblent pas loin de rejoindre, aujourd'hui, celles de M. Jobert, hier, dans ses joutes avec M. Kissinger.

De là l'importance que l'on attache *à Paris à la préparation* du « sommet » occidental. Les Français souhaitent, comme on sait, en limiter l'ordre du jour (aux questions économiques) et la composition (aux plus grandes puissances industrielles). Ils souhaitent qu'il soit seulement précédé d'un conseil européen (c'est-à-dire d'un « sommet » de la Communauté) spécial. Ils rejettent enfin tout « sommet » de l'OTAN. cette affaire a tenu une place importante dans les entretiens de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.

Quatre autres questions ont été abordées jeudi :

● LES POLITIQUES ECONOMIQUES NATIONALES. La conversation amorcée à l'Elysée a été poursuivie à Matignon entre MM. Schmidt et Barre. Le double souci de réduire l'inflation et le chômage est partagé à Paris et à Bonn, mais ces deux objectifs sont difficiles à concilier. Le chancelier s'est montré peu disposé à répondre aux appels de Washington à contribuer à la relance de l'économie occidentale.

● LA NON-PROLIFERATION NUCLEAIRE. — Cette question a été *également traitée par MM.* de Guiringaud et Genscher. Il s'agit, dans l'immédiat, de répondre aux pressions américaines pour que la France et l'Allemagne fédérale abandonnent la vente au Pakistan et au Brésil d'usines de retraitement du combustible nucléaire. Il est vrai qu'à Paris *on est plus sensible qu'auparavant* aux risques de sécurité impliqués dans la vente de matériels nucléaires. Mais le fait est que la déclaration du vice-président, M. Mondale, à son retour d'Europe indiquant que la France était prête à envisager une « *solution de remplacement* » a d'autant plus agacé que M. Giscard d'Estaing n'aurait rien dit de tel à son interlocuteur. Dans un second temps, Paris et Bonn devraient harmoniser leurs politiques d'exportation nucléaire.

● LA VISITE DE M. MONDALE EN EUROPE. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont passé en revue les questions discutées avec le vice-président américain.

● L'ENERGIE. — M. Giscard d'Estaing a mis M. Schmidt au courant de ses conversations en Arabie Saoudite.

« *Sur la plupart de ces points, il n'y a aucune divergence* », a déclaré jeudi soir M. Lecat, porte-parole de l'Elysée.

MAURICE DELARUE.

(*Dessin de PLANTU.*)

LES POURPARLERS DE VIENNE

Les négociateurs vont comparer les effectifs des troupes stationnées en Europe centrale

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le dialogue de sourds continue, aux négociations de Vienne, sur la réduction des forces en Europe. Les pourparlers engagés à l'automne 1973, et qui avaient été suspendus en décembre dernier, sont entrés, le jeudi 3 février, dans leur onzième phase, mais les positions respectives des représentants du pacte de Varsovie et de l'OTAN restent toujours aussi éloignées les unes des autres.

La présente phase des discussions devrait être consacrée pour une large part à une comparaison des données chiffrées des forces stationnées en Europe centrale. Le 16 décembre, le délégué américain avait indiqué que les sept pays de l'OTAN participant directement à la négociation (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) avaient, au 1er janvier 1976, environ 800 000 hommes dans l'aire concernée par une éventuelle réduction. Le pacte de Varsovie avait, de son côté, fait savoir dès juin que ses effectifs s'élevaient à quelque 850 000 hommes. Mais ces chiffres sont contestés par les Occidentaux, qui estiment que l'écart des forces terrestres en faveur de l'Est est d'environ 150 000 hommes. C'est la raison pour laquelle ils réclament une réduction asymétrique des troupes, afin de diminuer la supériorité numérique du pacte de Varsovie. L'Est, partant au contraire de l'idée qu'il existe un équilibre, désire que celui-ci ne soit pas *rompu*.

Du côté occidental, toutefois, on a remarqué avec intérêt que la présentation des chiffres avancés par l'Est entrait, dans le schéma retenu par l'OTAN, pour une éventuelle réduction. Le pacte de Varsovie a fait la distinction entre forces terrestres et aériennes, et n'a pas donné la répartition par effectifs nationaux, ce qui pourrait faciliter une négociation globale, en vue d'arriver à un plafond commun des forces en présence, comme le souhaite l'OTAN.

M. L.

LA DÉTENTE DOIT DEVENIR UN DES BUTS PREMIERS DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE écrit M. Brzezinski conseiller de M. Carter

L'édition spéciale que va publier *la revue anglaise* « Survey », à l'occasion de son centième numéro, est consacrée aux relations Est-Ouest. M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, y résume en trois pages ce que doit être la politique étrangère des Etats-Unis.

Cette politique, écrit M. Brzezinski, doit être fondée sur trois priorités, liées les unes aux autres :

— « *La première priorité doit être la mise au point de relations plus stables et plus coopératives entre les démocraties industrialisées de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Extrême-Orient.* » A ce sujet, le conseiller de M. Carter avance l'idée de créer un mécanisme trilatéral de consultation au sein duquel la Communauté européenne aurait un seul représentant aux côtés d'un Japonais et d'un Américain.

— En deuxième lieu, le système international doit être réformé de façon à promouvoir la coopération Nord-Sud. La conférence sur la coopération économique internationale pourrait se voir dotée d'« *un petit secrétariat destiné à soutenir son travail* ».

— « *En troisième lieu, les relations Est-Ouest doivent être améliorées et la détente devenir un des buts premiers de la politique américaine. (...) Nous savons que le conflit idéologique aussi bien que politique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est destiné à durer longtemps, mais nous devons nous efforcer de le modérer graduellement (...) Le maintien d'une forte dissuasion militaire américaine est la condition nécessaire d'une détente stable, de plus en plus complète et réciproque, d'une détente qui restera à la fois compétitive et coopérative.* »

M. Brzezinski écrit encore : « *Un monde communiste polycentrique est une composante nécessaire d'un monde plus pluraliste, et le polycentrisme communiste est aussi une condition nécessaire pour une évolution très progressive des régimes communistes vers le statut de membres plus coopératifs de la communauté internationale. En conséquence, nous devrions réaffirmer notre intérêt continu à l'indépendance d'Etats tels que la Yougoslavie ou la Roumanie, et nous devrions éviter toute allusion donnant à penser que les Etats-Unis sont favorables à la division du monde en sphères d'influence exclusive.* »

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

RAPPELÉ EN CONSULTATION A LA SUITE DE L'AFFAIRE ABOU DAOUD

L'ambassadeur d'Israël a rejoint son poste à Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris, a rejoint son poste ce vendredi matin 4 février. M. Gazit avait été rappelé *« en consultation »* après la libération à Paris du dirigeant palestinien Abou Daoud.

Le maintien de l'ambassadeur loin de son poste pendant trois semaines est considéré à Jérusalem comme un geste suffisant pour marquer le *« mécontentement »* d'Israël. Mais rien n'est dit sur les éclaircissements que le ministère israélien des affaires étrangères avait affirmé attendre de Paris avant de permettre le retour de l'ambassadeur à son poste. Ces éclaircissements ne sont pas arrivés, et il est apparu qu'une prolongation de la bouderie pouvait entraîner une érosion — non souhaitée — des rapports entre les deux pays.

Le retour à Paris de M. Gazit doit donc être considéré comme un *« classement dans l'amertume »*, selon l'expression d'un diplomate israélien, du litige franco-israélien au sujet de l'affaire Abou Daoud. Ce même diplomate a refusé de nous indiquer si ce *« classement »* allait rendre le climat plus propice à la rencontre prévue entre M. de Guiringaud et M. Allon à Bruxelles et au voyage à Jérusalem du ministre français des affaires étrangères.

Formulés sur ce ton d'aigreur qui persiste dans les relations franco-israéliennes, les reproches adressés dans un communiqué par le Quai d'Orsay à la presse israélienne (*le Monde* du 4 février) ont suscité un certain *étonnement. Dans les milieux* gouvernementaux, on nous a déclaré que les informations publiées par la presse israélienne sur l'attitude de la France au Conseil de l'Europe étaient effectivement infondées, avaient leurs sources à *Londres* et avaient été diffusées par l'Agence télégraphique juive.

Les journaux *Jerusalem Post* et *Maariv*, nommément désignés par le porte-parole du Quai d'Orsay, se contentent, ce vendredi, de rapporter le communiqué et les commentaires français qui l'accompagnent. — A. Sc.

M. GAZIT : la visite de M. de Guiringaud en Israël serait actuellement très difficile.

M. Mordekhaï Gazit a déclaré, à son arrivée à Orly : *« Je suis rentré à Paris pour reprendre mes fonctions une fois terminées les consultations pour lesquelles j'ai été rappelé par mon gouvernement. Ces consultations, qui, vous le savez, ont eu lieu à la suite de certains événements qui nous ont inquiétés, ont porté aussi bien sur les affaires courantes que sur les nouveaux problèmes qui ont surgi dans les rapports entre nos deux pays. J'ai été chargé par mon gouvernement de porter à la connaissance du gouvernement français nos points de vue et notre position. J'espère pouvoir le faire dans les prochains jours. »*

Répondant aux questions des journalistes, M. Gazit a précisé, au sujet du voyage que M. de Guiringaud doit faire prochainement en Israël : *« La question des visites de ministres français en Israël est actuellement à l'étude. »* Il a ajouté que *« la visite du ministre des affaires étrangères serait actuellement très difficile »*, mais qu'il *« espérait que les choses s'amélioreraient dans les prochaines semaines ».*

« Le malaise créé à la suite de la libération d'Abou Daoud est, en ce qui concerne l'opinion publique israélienne, assez grave », a-t-il précisé.

CORRESPONDANCE

La décision de la chambre d'accusation de remettre en liberté, le 11 janvier dernier, M. Abou Daoud, arrêté à Paris et soupçonné d'avoir été un des organisateurs de l'enlèvement aux Jeux olympiques de Munich des athlètes israéliens, enlèvement qui se termina en massacre, a provoqué de vives réactions en France et à l'étranger. La presse américaine notamment et une partie de la presse anglaise ont violemment pris à partie le gouvernement français. On trouve le reflet de ces réactions dans des lettres de lecteurs français et étrangers, dont nous ne citons que les pièces significatives.

Refouler les forces destructrices

Si notre monde n'était fait que de gouvernement comme celui de la France qui ne partage pas les conceptions de justice et de moralité, ce pauvre monde serait bien vite destiné à la perte et à la ruine totale. *Il n'y a pas moyen de survivre sur cette planète dans un âge nucléaire si les forces destructives ne sont pas arrêtées et refoulées.* Heureusement nous n'en sommes pas encore là ! Il y a des millions de braves gens en France, fort honorables, qui possèdent un sens profond de la moralité et de la justice. C'est sur eux que nous comptons pour remettre les affaires en ordre, pour restaurer ces qualités morales que leur gouvernement (...) a perdues. Nous prions pour la bonne réussite de cette cause

Dr et Mme IRVING AUERBACH, Albuquerque, New-Mexico (Etats-Unis)

La responsabilité de l'O.L.P.

Le leitmotiv des protestations arabes et de l'O.L.P., c'est l'amitié entre la France et les pays arabes (O.L.P. comprise).

Or une analyse, même sommaire, montre clairement que toute cette affaire lamentable a pour point de départ une action *« profondément inamicale » de la* part de l'O.L.P. et des pays arabes (du moins de ceux qui ne pouvaient ignorer la composition de la délégation de l'O.L.P.

C'est donc une action *« profondément inamicale »* que de vouloir mettre en position très délicate, et finalement humiliante, la France, pays « ami ». Et l'humilier devant le monde entier, y compris les pays arabes, qui ont gagné une victoire à la Pyrrhus ! Car ce n'est pas de *gaieté de cœur* que la France a relâché un « héros » meurtrier.

MARC LESAGE *(Paris).*

Hurler avec les loups

Si vos colonnes sont largement ouvertes aux communiqués de protestation émanant d'organisations sympathisantes d'Israël, il ne s'en trouve aucun s'indignant de la virulente campagne sioniste que la libération *de M. A. Daoud* a déchaînée. Serait-ce qu'il n'y en ait pas eu ?

Outre que cette campagne repose sur l'*a priori* de la culpabilité d'Abou Daoud, elle permet, avec succès semble-t-il, de faire « oublier » l'assassinat du militant palestinien, M. Mahmoud Saleh.

Enfin, il est bien dommage qu'un journal sérieux, en accordant une grande place à certains communiqués, paraisse *« hurler avec les loups ».*

R. LERMOYER *(Paris).*

« Six colonnes à la une »

Le *Daily Mail*, journal à grand tirage en Angleterre, a consacré pratiquement toute sa première page [du 12 janvier] à la mise *en liberté de M. Abou Daoud par* les autorités françaises et à son retour par avion, en « première classe », à Alger.

L'article, intitulé « Capitulation » en gros caractères, est parsemé de termes tels que « lâcheté », « consternation », etc. Son auteur se demande, en page 6, où en est la « gloire » (en français dans le texte) et, *enfin*, résume l'attitude française en un seul mot : « méprisable ».

Il semble que le *Daily Mail* oublie très facilement quelques antécédents concernant la rétention de terroristes :

— En 1972, les Palestiniens détournèrent un avion de la *Lufthansa* juste après les événements de Munich, et les autorités allemandes consentirent à libérer trois Palestiniens capturés lors de la tuerie aux Jeux olympiques ;

— En juillet 1970, sept Palestiniens ont été libérés en Grèce après le détournement d'un avion grec avec cinquante-cinq otages ;

— Deux mois plus tard, et pour les mêmes raisons, trois Palestiniens ont été libérés en Suisse, trois en Allemagne fédérale, ainsi *qu'une détenue*, Leïla Khaled, précisément en Grande-Bretagne (le *Daily Mail* n'avait pas jugé bon, alors, de dépenser autant d'encre sur le sujet) :

— Les Israéliens eux-mêmes ont relâché seize prisonniers, en 1968, après le détournement d'un avion d'El Al.

Il aurait été peut-être préférable, pour les rédacteurs du *Daily Mail*, que M. Abou Daoud (dont la participation à la tuerie de Munich n'est pas prouvée) soit libéré après quelques détournements d'avion.

MICHEL CHRISTOFIDES, Folkestone, Kent (G.-B.).

Critiques...

Lorsque votre ministre des affaires étrangères dit que [la France] ne critique pas les autres gouvernements, le monde sait que ce n'est pas vrai. Le gouvernement français a, depuis de longues années, critiqué l'Allemagne de l'Ouest pour ses liens avec les Etats-Unis, a critiqué Israël pour nombre de raisons et a critiqué sous tous leurs aspects le gouvernement et le style de vie américains. C'est pourquoi il n'y a pas de raisons en ce monde pour que le gouvernement français lui-même ne soit pas critiqué à l'occasion de ce choquant épisode.

BRUCE A. BOGAL, *Newton Center, Massachusetts (Etats-Unis).*

Les racistes anti-Noirs ?

Quand j'entends les Anglais dire que la France a capitulé, mon sang ne fait qu'un tour. Car, enfin, qu'a fait la Grande-Bretagne vis-à-vis de Ian Smith ?

D'après le droit non seulement international mais aussi britannique, Ian Smith est un hors-la-loi. Et en plus, il est devenu le plus dangereux des terroristes, puisque ses actes sont illégaux. Combien de nègres a-t-il massa*crés et emprisonnés ? Et qui* a jamais osé lever le petit doigt ?

Le monde entier se rappelle le concert des protestations et l'ampleur des manifestations qui ont marqué l'exécution par Franco des *militants basques*. Nombre des pays européens ont rappelé leurs ambassadeurs à Madrid. Tout cela est fort louable. Seulement voilà : depuis le mois de juin dernier, des centaines de Noirs meurent en Afrique du Sud, tués par des policiers et des *militaires, dont* certains sont entraînés en Israël. Les balles et les fusils sont fabriqués en Israël, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France, par les « camarades ouvriers » syndiqués à la C.G.T., à la C.F.D.T. et autres syndicats dits libres.

L'Afrique du Sud est, avec l'Allemagne et certains Etats latino-américains, l'un des pays qui a la plus forte densité au kilomètre carré d'anciens nazis.

Le gouvernement et les services de renseignements israéliens l'ignorent-ils ? Parmi les juifs qui émigrent d'U.R.S.S., certains prennent la direction de l'Afrique *du Sud. Quelle est leur attitude* vis-à-vis des Noirs ?

Israël est, avec la France, l'un *des pays qui soutiennent* l'Afrique *du* Sud politiquement, militairement et surtout, ce qui est peut-être plus grave, moralement. Y a-t-il quelqu'un que cela « choque » ?

Nous n'arrivons pas à comprendre que le gouvernement israélien, dont le peuple sait ce que signifie le racisme, puisse avoir des liens si étroits avec le régime de Vorster. Combien de Noirs croupissent et se « suicident » dans les prisons sud-africaines et rhodésiennes ? Mais ne rêvons pas. Tout le monde ne peut pas être Soljenitsyne ou Boukowski.

Une réfugiée politique du Zaïre.

Si Israël regorgeait de pétrole...

L'homme de la rue ne se pose pas de questions : il est bien convaincu — à tort ou à raison — que si les pays arabes n'avaient que le sable de leurs déserts, rien dessous, et seulement quelques dromadaires dessus, et si, en revanche, *le territoire* d'Israël regorgeait d'inépuisables réserves de pétrole, ce M. Abou Daoud aurait été proprement extradé en Israël. Avec, bien sûr, de nombreuses références aux traités internationaux, d'excellents arguments prouvant que le droit des gens avait été respecté, et l'affirmation, une fois de plus, aux yeux *du monde entier, de l'indé*pendance de la France.

PIERRE DESPATIN *(Coligny 13)*

SUR LA MORT DE MAHMOUD SALEH

M. Jean-Pierre Faye nous écrit :

Le communiqué qui a paru dans *le Monde* du 23-24 janvier à propos de la mort de Mahmoud Saleh appelle quelque commentaire. Si j'ai accepté de cosigner c'est dans la mesure où il signifie qu'il faut refuser d'accepter les exécutions sommaires, dans les rues de Paris, des réfugiés politiques étrangers et tout particulièrement des Palestiniens. S'il laissait entendre une mise en cause des services secrets israéliens, on devrait lui opposer une grande réserve, car rien ne per*met pour l'instant d'affirmer leur* responsabilité. S'il était entendu qu'il implique l'approbation des événements qui se sont déroulés à Munich le 5 septembre 1972, alors il me faudrait dire bien haut que je les juge inacceptables. L'une des cibles du commando de « Septembre noir » était l'un des rescapés parmi les juifs hongrois massacrés par les SS d'Eichmann : arrivés en Suisse pendant la guerre mondiale, dans le train d'enfants qu'avait pu sauver la *Vaada* de Budapest sous l'occupation nazie.

Refuser l'assassinat de Mah*moud* Saleh, *c'est pour moi signi*fier que les amis des juifs de Hongrie ou d'Israël sont égale*ment* les amis des peuples arabes : il m'a paru urgent de le dire, au moment où peut encore se réa*liser* la réconciliation entre les *frères ennemis, Israéliens* et Palestiniens.

Au cours d'un entretien avec M. Alain de Rothschild

M. PONIATOWSKI « RECONNAIT LA LÉGITIMITÉ » DE LA POSITION DU C.R.I.F. VIS-A-VIS D'ISRAËL

Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan ; le grand rabbin de Paris, M. Meir Jaïs ; M. Alain de Rothschild, président du Consistoire central de France ; M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire de Paris ; M. Léon Masliah, directeur du Consistoire central, ont participé, le 28 janvier, à un déjeuner offert par M. Poniatowski dans le cadre des relations suivies que le ministre de tutelle des associations cultuelles a établies avec les différentes familles spirituelles du pays.

Au cours de la rencontre, M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a fait un exposé sur la note d'orientation « La communauté juive dans la *cité* » *adoptée* par le CRIF (*le Monde* du 28 janvier).

Selon l'agence télégraphique juive, *M. Alain de* Rothschild a notamment affirmé que nul ne pouvait se considérer investi d'une représentation politique quelconque par la communauté juive de France. Il a également évoqué l'importance vitale qu'attache le CRIF, en tant que représentant de la communauté juive organisée, à la pérennité de l'Etat d'Israël. Le Consistoire central de France précise que le ministre de l'intérieur a reconnu la légitimité de la position morale de la communauté juive de France vis-à-vis de l'Etat d'Israël.

Egypte

Un texte renforçant l'arsenal répressif sera soumis à référendum le 10 février

Violente attaque de M. Sadate contre les nassériens

Dans le discours télévisé qu'il a prononcé jeudi soir 3 février, le président Sadate a accusé les communistes et les nassériens d'avoir organisé les émeutes des 18 et 19 janvier.

Le chef de l'Etat a demandé à la population de traquer les instigateurs de ce « complot criminel » qui, a-t-il dit, a constitué un « soulèvement de voleurs et non du peuple ». Il a annoncé qu'il poursuivra lui-même les « comploteurs » « jusqu'à la fin de ses jours » et a demandé à la population de continuer cette tâche après sa mort.

De notre correspondant

Le Caire. — Pendant la retransmission du discours radiotélévisé de cent dix minutes prononcé le jeudi 3 février par le *président Sadate, le chef de l'Etat* égyptien a signé le décret fixant au jeudi 10 février le référendum par lequel les Egyptiens sont invités à avaliser un texte aggravant les peines prévues en cas de manifestations ou de fraude. *Ces mesures ne seront pas rétroactives.* Dans la conjoncture actuelle, elles visent au premier chef les opposants nassériens ou marxistes.

Sur le plan social, le Raïs n'a annoncé qu'une seule décision de portée pratique. Mais elle concerne la majorité des Egyptiens : à l'avenir, les exploitants possé*dant moins de 3 feddans (1 hec*tare un tiers) et les contribuables ayant un revenu annuel inférieur à l'équivalent de 5 000 F ne paieront plus d'impôts.

Prononcée deux semaines après les troubles qui ont ébranlé les villes égyptiennes et fait quatre-vingts morts, l'allocution présidentielle a été écoutée plus qu'aucune autre depuis le conflit de 1973. La vigueur extrême avec laquelle le Raïs a critiqué le nassérisme a stupéfié nombre d'Egyptiens, mais elle a levé définitivement une ambiguïté que M. Sadate avait lui-même entretenue jusqu'ici.

Désormais on saura qu'aux yeux du *président égyptien « il n'y a plus de distinction entre les communistes et les héritiers de Nasser ».* Mieux encore : *« Il n'y a plus de nassériens, mais seulement des rancuniers. » « Nasser,* a-t-il dit encore, *est mort lors de sa défaite de 1967. »*

« Notre démocratie aura des dents »

En dénonçant les nassériens et en les associant à ses pires ennemis, les communistes, M. Sadate, qui ne peut ignorer que, politiquement ou sentimentalement, une bonne partie des Egyptiens sont restés attachés au souvenir du premier Raïs, risque de grossir les rangs de ses détracteurs. Mais cette clarification de l'orientation du régime égyptien, ainsi que les propos du président portant en filigrane une inimitié de plus en plus vive à l'endroit des Sovié*tiques, plairont en Occident*, et surtout dans les cours de la péninsule Arabique. L'accentuation de l'anticommunisme est aussi de nature à apporter au Raïs le soutien non négligeable de divers courants islamiques intégristes qui, jusqu'à présent, se sont montrés réservés ou hostiles à son égard.

A partir de maintenant, les personnes participant à des *« grèves, manifestations, destructions ou occupations de biens »* ou appartenant à des *« organisations secrètes »* seront passibles des travaux forcés à perpétuité. La même peine, mais à temps, sera infligée aux fraudeurs fiscaux. Tout Egyptien a trois mois pour informer l'Etat de tout ce *qu'il possède. « Accapareurs »* et *« éléments subversifs »* seront sanctionnés.

Dans l'immédiat, ce sont essentiellement les militants nassériens ou marxistes qui sont visés. Selon le Raïs, le Rassemblement progressiste (*quatre députés au Parlement*) de M. Khaled Mohieddine a été seulement *« utilisé »* par les *« comploteurs »*. Mais dans son emportement M. Sadate a regretté de ne pas avoir écarté toute la gauche de la vie politique lors *des événements de mai 1971, qui* furent suivis de l'arrestation des principaux dirigeants nassériens amis de Moscou. (Ils ont tous été libérés depuis, à l'exception de deux d'entre eux.)

Aujourd'hui, la gauche légale, malgré *la suspicion* du chef de l'Etat à son égard, est en principe assurée de pouvoir survivre, puisque celui-ci *« ne reviendra ni sur la liberté ni sur la vie démocratique »*. Comment, en effet, rendre crédible le retour au multipartisme sans une formation de gauche ?

Dès l'avant-veille du discours, on *savait que l'expérience de libé*ralisation en cours ne serait pas remise en question : une rencontre entre le Raïs et des étudiants, au cours de laquelle ceux-ci s'en prirent avec une violence inouïe à l'ensemble de la politique du régime, a été, à l'étonnement général, intégralement radiotélévisée.

Le contraste entre la volonté de restaurer le pluralisme et la décision d'alourdir l'arsenal répressif a été illustré par cette formule du président aux étudiants : *« Notre démocratie aura des dents. »*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *Une « soirée poétique » dédiée à la « lutte du peuple égyptien »* aura lieu le vendredi 4 février, à 19 heures, à la galerie La Roue, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris. MM. Ahmed Megazi et Jamal Eddine Bencheikh liront leurs poèmes en français et en arabe.

BRUSQUE DÉTÉRIORATION DES RELATIONS ENTRE LA SYRIE ET LA LIBYE

Le chef de la mission libyenne à Damas a quitté la Syrie jeudi 3 février. Il a été rappelé en consul*tation à Tripoli à la suite d'une* brusque détérioration des relations entre les deux pays.

***Le ministre syrien des affaires* étrangères a annoncé que le consulat de Syrie à Benghazi avait été mis à sac par des Libyens, il y a cinq jours.**

De source informée, à Damas, on indique qu'une trentaine d'hommes d'affaires syriens vivant à Tripoli ont regagné la Syrie au cours de ces derniers jours, à la suite de « suggestions » des autorités libyennes les invitant à quitter le pays. Aucune indication officielle n'a été *fournie par la Libye au sujet de ces départs.*

De passage au Caire, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a déclaré qu'« il était regrettable qu'un gouvernement arabe entreprenne de pareilles actions contre des citoyens arabes qui ont participé et participent *toujours à la construction de* ce pays ». — (Reuter, A.F.P.)

AMÉRIQUES

Brésil

UNE QUARANTAINE DE PERSONNALITÉS FRANÇAISES DEMANDENT A M. GISCARD D'ESTAING D'INTERVENIR EN FAVEUR DE DÉTENUS.

Une quarantaine de personnalités françaises — avocats, universitaires, écrivains, artistes, ecclésiastiques (1) — viennent d'adresser à M. Giscard d'Estaing une lettre attirant son attention sur la situation de personnes récemment arrêtées au Brésil (*le Monde* du 30 décembre 1976 et du 30-31 janvier 1977).

Elles écrivent : *« A plusieurs reprises, dans un passé récent, vous avez publiquement fait connaître votre intention de restaurer certaines valeurs démocratiques. En vertu des charges qui sont les vôtres, nous vous demandons d'intervenir pour que cessent ces graves atteintes aux droits de l'homme, notamment en donnant toutes instructions pour que soit rendue publique l'identité de toutes les personnes arrêtées et pour qu'un terme soit mis aux sévices auxquels semblent actuellement soumises les personnes détenues par la II[e] armée qui, en d'autres temps, s'est déjà tristement illustrée par de tels actes que condamne la législation internationale humanitaire. »*

Les signataires rappellent dans leur lettre que trois personnes *« connues pour leur combat en faveur de la démocratie et de la justice sociale »* ont déjà péri — MM. Pedro Pomar, ancien député ; Angelo Arroyo, ancien dirigeant syndical, et *Joao Batista Drumond*, ancien dirigeant de l'Union des étudiants — et que douze autres, au minimum, semblent détenus, alors que seule l'identité de six d'entre elles — MM. Haroldo Lima, Vladimir Pomar, Elza de Lima Monnerat, Joaquim Celso de Lima, Maria Trinitad et Aldo Arantes — est connue.

(1) La lettre d'envoi au président de la République est signée de M. Laurent Schwartz, professeur à l'Ecole polytechnique et membre correspondant de l'Académie brésilienne des sciences. Parmi les signataires figurent MM. Louis Leprince-Ringuet, François Jacob, Alfred Kastler, André Lwoff, Alexandre Minkowski, Roland Barthes, Etienne Bloch, Claude Bourdet, J.-M. Domenach, Pierre Emmanuel, Georges Hourdin, Claude Mauriac, Yves Montand, Mme Simone Signoret, M. Alain Touraine, Mgr Riobé, évêque d'Orléans, le pasteur Casalis et l'abbé Toulat.

POLITIQUE

La préparation

Le contentieux électoral entre le P.S. et le P.C. se double d'une polémique

Aux traditionnelles difficultés que connait la gauche dans la réalisation de ses accords électoraux s'ajoutent les habituelles divergences d'interprétation sur les lendemains d'élection, dans l'hypothèse d'une victoire. La double polémique qui s'installe a une source commune : la concurrence du P.C. et du P.S., qui trouve là des occasions de se manifester concrètement. Aux communistes qui leur reprochent leurs exigences excessives, les socialistes répliquent en invoquant leur bonne foi ou, plutôt, leur bonne santé.

Dans l'interview que nous publions ci-dessous, M. Fajardie, membre du secrétariat du P.S., expert électoral, indique que l'accord sur des listes d'union est pratiquement acquis dans cent soixante-dix des deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants et dans plus de la moitié des communes moins peuplées. M. Marchais confirme que les négociations achoppent encore dans une cinquantaine des grandes villes, où l'union doit se réaliser dès le premier tour de scrutin, faute de pouvoir l'être au second.

La position du P.C. a le mérite de la clarté et de la simplicité : il réclame la direction de la liste d'union de la gauche partout où la moyenne des résultats électoraux des dernières consultations le place en tête. Le P.S. se prête à cette règle à de nombreuses exceptions près et en invoquant plusieurs correctifs. Tantôt, il fait référence à ses plus récents progrès électoraux (cantonales de 1976 ou partielles), tantôt à la continuité de gestion lorsque le maire sortant est socialiste et le courant dominant communiste, comme à Saint-Brieuc. Il lui arrive aussi d'ériger une compensation face à la situation de force du P.C., comme c'est le cas dans la Seine-Saint-Denis et dans quelques arrondissements de Paris, en faisant valoir que

M. Fajardie (P.S.) : notre attitude n'a rien d'excessif

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui a siégé mercredi 2 février, s'est une nouvelle fois penché sur les négociations engagées dans les villes de plus de 30 000 habitants entre les formations signataires du programme commun en vue de constituer des listes d'union de la gauche. Nous avons demandé à M. Roger Fajardie, membre du secrétariat du P.S., chargé des questions électorales, de dresser un bilan des discussions au sein de la gauche.

« Lors de son comité directeur du 22 janvier, le P.S. avait annoncé que cent soixante-cinq accords d'union de la gauche étaient réalisés dans les villes de plus de trente mille habitants. Quarante-huit heures plus tard, à l'issue d'une session de son comité central, le P.C.F. n'annonçait que cent cinquante-six accords. Comment s'explique cette différence ?

— Nos partenaires communistes n'ont dû retenir que les accords formellement publiés. Pour notre part, nous considérons comme réglés les cas de villes où, effectivement, les conversations n'ont pas reçu de sanction officielle, mais où il apparaît qu'elles doivent aboutir. L'accord est ainsi réalisé ou en bonne voie de l'être dans environ 170 villes de plus de 30 000 habitants. A l'heure actuelle, le parti socialiste devrait conduire la liste de l'union de la gauche dans 96 cas, le parti communiste dans 73 et les radicaux de gauche dans 3. A cette répartition s'ajoutent Cannes et Ajaccio, où les listes seront en principe conduites par des « divers gauche ».

— Existe-t-il déjà d'autres exceptions à la règle unitaire que les trois recencées par le comité directeur du P.S., à savoir Aix-en-Provence, Laval et Marseille ?

— Le dernier comité directeur a autorisé la constitution d'une liste socialiste homogène à Bastia où radicaux de gauche et communistes veulent réduire notre formation à la portion congrue. Outre ce cas, les principales difficultés peuvent se ramener actuellement à deux types de cas. Premièrement, les villes, telles Blois, Créteil, Mantes-la-Jolie, Poissy, Roanne, où nos partenaires se refusent à prendre en compte les progrès du P.S. révélés par les élections cantonales de mars 1976. Le P.C.F. nous oppose la moyenne des scrutins qui ont eu lieu depuis 1972, date de la signature du programme commun, ce qui constitue un critère de référence que n'a pas retenu l'accord du 28 juin dernier.

» En second lieu, les villes où il convient d'assurer une continuité de gestion. La convention nationale du P.S. estime que, dans les communes où le maire sortant est socialiste ou communiste, il importe d'assurer cette continuité de gestion même si des consultations électorales récentes n'ont pas donné une majorité à sa formation. On ne peut désavouer les maires sortants. Cette attitude ne serait d'ailleurs pas comprise par les électeurs. Une situation de ce type se rencontre dans des communes comme Clichy, Evreux, Saint-Brieuc, Sevran.

— Ces exceptions ne suffisent pas à expliquer qu'un plus grand nombre d'accords ne soient pas réalisés.

— Localement, un certain nombre de négociations encore difficiles sont engagées. Dans certaines villes, il me semble que nous sommes quand même à la veille d'aboutir. Tel est le cas, par exemple, à Avignon, à Nîmes et à Reims, où ne subsistent plus guère que des difficultés tenant à l'équilibre des listes.

» Des problèmes se posent encore dans les départements suivants :

ALPES-MARITIMES.

« Des difficultés locales subsistent à Grasse et au Cannet. Il serait raisonnable de considérer que le parti communiste doit conduire la liste dans la première de ces deux villes et le parti socialiste dans l'autre. »

BOUCHES-DU-RHONE.

« La situation dans ce département sera examinée mercredi prochain par le bureau exécutif du P.S. Sur les sept villes de plus de trente mille habitants, la Convention nationale a accepté les propositions de la fédération départementale tendant à se prévaloir de situations particulières à Aix-en-Provence et à Marseille.

» Il convient de souligner que, dans cette dernière ville, sectorisée, les élus communistes participeront à la municipalité qui sera donc d'union de la gauche. »

RHONE.

« La négociation est très difficile dans cinq des neuf villes de plus de trente mille habitants : Bron, Saint-Priest, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Dans cette dernière ville, il convient de rester fidèle à l'électorat socialiste qui, de tout temps, a existé à Villeurbanne et qui s'est éparpillé en raison des divisions que le parti socialiste a lui-même sanctionnées. Un sondage récent (1) vient d'ailleurs de montrer que le courant socialiste continue de dominer dans cette commune au sein de la gauche. Le parti socialiste a fait des propositions raisonnables au parti communiste en lui proposant dix-neuf sièges. Jusqu'au dernier moment, les négociations resteront ouvertes et, dans ce cadre, tout sera fait pour qu'une liste d'union de la gauche puisse se constituer. Le recours à une liste socialiste homogène ne serait pour le P.S. qu'une solution ultime. Nous jouons le jeu de l'union de la gauche et recherchons sincèrement l'accord. »

YVELINES.

« Les conversations butent sur trois communes : Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie et Poissy. Dans les communes de Mantes-la-Jolie et de Poissy, le parti socialiste a fait élire ses candidats lors des dernières élections cantonales. Il est donc logique qu'il revendique la tête de liste. A Conflans-Sainte-Honorine, il n'y a pas eu d'élection cantonale, mais il existait localement, en plus du courant traditionnellement socialiste, un noyau important du P.S.U. qui a aujourd'hui rejoint, dans sa très grande majorité, le parti socialiste. Le total des suffrages du parti socialiste et du P.S.U. ou du GAM dépasse nettement celui des suffrages communistes. »

HAUTS-DE-SEINE.

« Dans ce département également, trois communes créent problème. A Clichy, le parti socialiste, bien que devancé par les communistes, revendique la tête de liste afin de continuer une gestion qu'il assure déjà. Il est raisonnable de penser que la tête de liste socialiste ne peut pas être contestée à Châtenay-Malabry. Enfin, à Antony, il paraît logique que le P.S. demande à conduire la liste d'union de la gauche. »

SEINE-SAINT-DENIS

« Dans ce département, le parti communiste dispose d'une situation quasihégémonique puisqu'il dirige déjà trente-quatre municipalités, alors que le parti socialiste n'en contrôle que six. En s'appuyant sur les résultats électoraux, le P.C.F. revendique la tête de liste à Gagny, Noisy-le-Grand et Sevran. Dans cette dernière commune, les socialistes sont sortants. Le P.S. ne peut envisager, compte tenu de l'ampleur du déséquilibre au niveau départemental, de s'effacer devant ses partenaires. Il revendique la tête de liste dans l'une au moins de ces trois communes, et en particulier à Sevran. »

Reprendre les négociations avec M. Charbonnel

« Outre le cas de ces départements, il reste à régler le sort d'un certain nombre de villes importantes, comme Nantes, Orléans et Paris.

— A Nantes, nous étions parvenus à un accord que le parti communiste semble vouloir remettre en cause pour des raisons qui nous échappent. A Orléans, nos partenaires paraissent vouloir lier la négociation avec le cas de *Montargis, Ville de moins de 30 000* habitants, où l'influence croissante du P.S. l'inquiète. Pour notre part, nous nous refusons à mêler deux cas bien différents. La *situation dans les villes de moins* de 30 000 habitants doit rester au niveau des arbitrages départementaux.

» Dans les deux cas de Nantes et d'Orléans, le bureau exécutif du parti socialiste a décidé d'autoriser les organisations locales du P.S. à rendre publiques les listes de candidats. A Orléans, dix-sept noms resteront en blanc et seront réservés au parti communiste. A Nantes, quinze noms seront de même tenus en réserve. Parmi les autres cas à résoudre figurent notamment Evreux et Saint-Brieuc, où le parti socialiste ne peut accepter d'abandonner les responsabilités municipales qu'il assume actuellement.

» A Paris, il est vrai que dans cinq secteurs détenus actuellement par l'union de la gauche, le parti communiste arrivait naguère en tête. La situation est aujourd'hui modifiée. Le pourcentage des voix socialistes augmentent et l'élection législative partielle dans le cinquième arrondissement l'a confirmé. Il n'y a aucune raison d'imaginer qu'il n'en aille pas de même dans les cinq secteurs en discussion. En outre, la présence d'une tête de liste socialiste dans deux de ces secteurs, comme il a été demandé par la Fédération socialiste de Paris, permettrait d'accroître la crédibilité des listes et servirait donc utilement l'ensemble de la gauche.

» En outre, à Toulon, la section socialiste a approuvé la décision du bureau exécutif du P.S. proposant que le vice-amiral Antoine Sanguinetti conduise l'éventuelle liste commune. Si le parti socialiste a jugé nécessaire d'intervenir sur ce point, c'est qu'il a le souci d'assurer à la gauche les meilleures chances de succès. Le parti socialiste ne comprend pas que le P.C.F., qui fait volontiers appel à l'union du peuple de France et qui a souhaité la présence du vice-amiral sur la liste de gauche, ne cherche pas à assurer le succès de l'éventuelle liste d'union en confiant sa direction à M. Sanguinetti. On ne peut appeler les gaullistes à venir parmi nous et s'y refuser chaque fois qu'un cas particulier se présente ! Nous espérons que le parti communiste adoptera une attitude raisonnable, d'autant que nous avons d'ores et déjà accepté qu'il ait non seulement la majorité sur la liste, mais qu'en outre le poste de premier adjoint lui revienne en cas de succès de la gauche à Toulon.

» A Brive, le bureau exécutif a demandé à la section socialiste locale de reprendre les négociations avec le maire sortant, M. Charbonnel, en vue d'aboutir à une liste d'union fondée sur un contrat municipal s'inspirant des orientations fondamentales du programme commun.

» A Albi, il nous a fallu constater avec regret qu'une partie importante des radicaux de gauche n'ont pas rejoint la litse en cours d'élaboration par le P.C.F. et le P.S.

— La préparation des listes n'a-t-elle pas créé également des conflits au sein même du parti socialiste, comme ce fut le cas notamment à Créteil ?

— Des difficultés ont effectivement surgi à Troyes et à Créteil. Dans les deux cas, la solution est en vue. A Créteil, les sections locales ont été dissoutes et seront reconstituées vendredi 4 février. Le bureau exécutif a décidé, afin de mettre un terme à la multiplicité des candidatures au sein du parti socialiste (2), qu'il appartiendrait aux membres du P.S. concernés de choisir comme tête de liste l'un des deux élus socialistes du suffrage universel, c'est-à-dire l'un des deux conseillers généraux de Créteil : soit Laurent Cathala, soit Serge Lagauche.

» Il convient de préciser en outre que celui des deux élus qui ne sera pas désigné comme tête de liste devra obligatoirement figurer en seconde position et sera, en cas de succès, lors du scrutin, désigné comme premier adjoint. Ainsi l'unité sera-t-elle concrètement et utilement réalisée.

« Nous ne pouvons pas faire vivre le M.R.G. là où il n'existe pas »

— A voir ce bilan, le parti socialiste ne paraît guère disposé à transiger et semble revendiquer un maximum de communes.

— Notre attitude n'a rien d'excessif. Elle vise simplement à traduire dans la réalité les progrès considérables enregistrés par le parti socialiste, aussi bien lors des dernières élections cantonales qu'à l'occasion des élections législatives partielles. Ces progrès sont en outre attestés par tous les récents sondages d'opinion. Il s'agit pour nous à la fois de jouer loyalement le jeu de l'union de la gauche, de préserver notre identité et de défendre les intérêts légitimes du parti socialise.

— Partagez-vous l'opinion de M. Jean-Pierre Chevènement qui vient d'affirmer que le parti communiste freine les négociations (le Monde *du 3 février) ?*

— Il faut reconnaître que nos partenaires communistes ne mettent pas un enthousiasme débordant à rechercher des accords.

» Le parti communiste se montre rétif à prendre en compte les progrès du parti socialiste. On ne peut pas sérieusement prétendre que les dernières élections cantonales ne sont pas représentatives de l'évolution du corps électoral, même si la moitié seulement des Français ont été appelés aux urnes. La moitié, c'est déjà beaucoup ! Tout institut de sondages s'en contenterait largement pour en tirer des conclusions scientifiquement indiscutables. Il est naturel que les responsables du parti socialiste s'attachent à défendre la progression de leur formation et les acquis des deux dernières années.

— M. Robert Fabre vient de souhaiter qu'une rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche ait lieu pour débloquer les négociations. Qu'en pensez-vous ?

— Pour qu'une rencontre « au sommet » soit efficace, il convient qu'elle soit sérieusement préparée. Elle ne peut donc avoir lieu dans l'immédiat et ne viser que Paris, et j'espère que les fédérations départementales ont encore quelque chose à se dire. Rien n'interdit, en revanche, que des contacts soient pris afin de permettre, dans le cadre du comité de liaison de la gauche, une meilleure information réciproque.

» Le Mouvement des radicaux de gauche a des revendications à exprimer et il n'a pas manqué de le faire dans le cadre de l'union de la gauche socialiste et démocrate. Toutes ses suggestions ont été examinées à ce niveau. Au reste, la plus récente réunion de l'U.G.S.D. a permis de constater une identité entre les analyses des responsables nationaux des radicaux de gauche et du P.S.

» A nos yeux l'alliance avec le Mouvement des radicaux de gauche est importante et nous avons la volonté de les aider au maximum ; mais nous ne pouvons pas les faire vivre là où ils n'existent pas.

— Avez-vous d'ores et déjà une impression d'ensemble sur l'état des négociations dans les villes de moins de trente mille habitants ?

— Le cas des villes de moins de trente mille habitants est très différent puisque la loi électrorale permet une fusion des listes entre les deux tours. La règle sera dans tous les cas l'union de la gauche au second tour. Dès le premier tour, nous souhaitons que l'union puisse se réaliser dans un maximum de cas possible. D'ores et déjà, on peut estimer que de tels accords ont été conclus dans la moitié des villes de moins de trente mille habitants.

» Il résulte de cette situation que le parti communiste n'a pas à se plaindre, loin de là, s'il considère que le progrès que le parti socialiste offrira à la gauche tout entière sera également bénéfique à tous les partenaires. »

Propos recueillis par
THIERRY PFISTER.

(1) Un sondage IFOP publié par *le Progrès de Lyon* du 1er février fait apparaître qu'une liste socialiste homogène conduite par M. Hernu devancerait la liste communiste et l'emporterait au second tour.

(2) Etaient notamment candidats à la candidature devant les sections socialistes de Créteil, MM. Jacques Delors et Christian Pierre, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste.

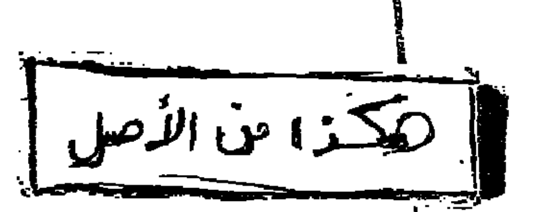
TOULON : l'amiral Sanguinetti déplore l'attitude du P.C.F.

Le vice-amiral Antoine Sanguinetti, que le P.S. propose comme tête de liste à Toulon, poste revendiqué par le P.C.F., a publié, jeudi 3 février, dans *Var Matin-la République*, une « mise au point nécessaire aux militants de gauche » dans laquelle il note :

« L'attitude rigoureuse du P.C.F. tend à nous enfermer dans un dilemme d'impasse ou de défaite. Je me suis permis d'annoncer publiquement que j'arrivais aux mêmes conclusions que le P.S. pour tenter de débloquer la situation. Dès lors, en effet, que la tactique choisie conduit à un échec probable, elle devient l'affaire de tous.

» Il est normal que le P.C.F. tienne à défendre ses droits, mais on ne peut contester celui du P.S. de suggérer à ses partenaires les meilleures voies de la victoire. »

● *L'Union des jeunes pour le progrès* (U.J.P.), que préside M. Bernard Loth, précise qu'elle ne figure pas dans la *« quatrième composante gaulliste »* de l'union de la gauche, et elle ajoute : *« Seul un véritable rassemblement gaulliste peut permettre de résoudre les problèmes qui se posent à la France d'aujourd'hui. Ce n'est pas en se ralliant à M. Mitterrand, anti-gaulliste notoire, ou à M. Giscard d'Estaing, représentant de la droite revancharde et anti-gaulliste, que ces problèmes seront résolus.* » L'U.J.P. demande aux gaullistes fidèles, en tenant compte de cette position, de s'abstenir dans *« le débat stérile gauche contre droite »*.



هكذا من الأصل

des élections municipales

sur le comportement de la gauche si elle arrivait au pouvoir

les faveurs faites aux socialistes renforcent alors la crédibilité de l'ensemble de la gauche.

Les dirigeants du P.C. ignorent délibérément ces subtilités. Ceux du P.S. jugent que la possibilité offerte aux communistes d'entrer dans de nombreuses municipalités et de renforcer ultérieurement leur représentation au Sénat méritait d'être accueillie avec moins de raideur.

Le constat de désunion déjà vérifié à Laval, à Aix-en-Provence et à Marseille, devrait se traduire dans une quinzaine d'autres villes de plus de trente mille habitants par la présentation de listes concurrentielles à gauche. Les dirigeants du P.S. font pression pour limiter le nombre de ces circonscriptions, mais, dans certains cas où la direction du parti est engagée, par exemple à Villeurbanne avec M. Hernu, ou parce qu'elle respecte « une chasse gardée », telle la fédération des Bouches-du-Rhône, ils acceptent le désaccord. Ils prennent assez mal, en revanche, les commentaires des radicaux de gauche sur leurs revendications excessives en face des communistes et se proposent de le faire savoir à M. Robert Fabre.

Reste le cas de Paris : la situation est bloquée. Ni M. Mitterrand ni M. Marchais ne sont disposés à se rencontrer « au sommet », comme l'a proposé le M.R.G., sinon pour entériner un accord général. La fédération communiste de Paris propose un nouveau rendez-vous, le 8 février, à ses partenaires.

Ce contentieux s'est aggravé avec les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'attitude qu'il adopterait en face d'une majorité parlementaire de gauche. M. Marchais s'est indigné de ce que M. Defferre ait affirmé que, dans ce cas, le poste de premier ministre devrait revenir à M. Mitterrand. Cette querelle-là n'est pas nouvelle, comme l'a rappelé le secrétaire général du P.C., qui ne saurait entériner « a priori », sous peine de décevoir ses troupes, l'idée qu'une victoire de la gauche donnerait les premiers rôles au P.S.

ANDRÉ LAURENS.

M. Marchais : le parti socialiste formule des exigences excessives

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, jeudi 3 février, au micro de France-Inter :

« Il n'y a pas d'accord pour une seule et unique raison : c'est que le parti socialiste formule des exigences excessives, c'est-à-dire non conformes à l'accord que nous avons conclu ensemble en juin 1976. Je vous fais observer d'ailleurs que le mouvement des radicaux de gauche se plaint lui aussi du comportement du parti socialiste. (...) Nous réclamons les têtes de liste simplement parce que le suffrage universel nous les a données. Si je connaissais une seule ville, une seule commune, où nous avons demandé une tête de liste qui n'est pas justifiée, la direction locale du parti serait critiquée. Prenons un exemple : Villeurbanne. A Villeurbanne, le parti communiste français a 27,35 % des suffrages. Le parti socialiste a 18,73 %. Donc, la tête de liste nous revient. Le parti socialiste prend prétexte qu'il y a eu un maire socialiste qui, maintenant, d'ailleurs, est passé à droite, M. Gagnaire. C'est un curieux prétexte. Je rappelle que Villeurbanne était une municipalité communiste depuis 1935 et qu'en 1947 il y avait 17 communistes d'élus, 4 socialistes, 6 radicaux et 10 R.P.F., et que l'on a enlevé la municipalité aux communistes par une alliance socialiste-R.P.F., c'est-à-dire maintenant le R.P.R. de Chirac. C'est donc une alliance socialiste avec la droite qui a permis d'enlever cette mairie aux communistes. »

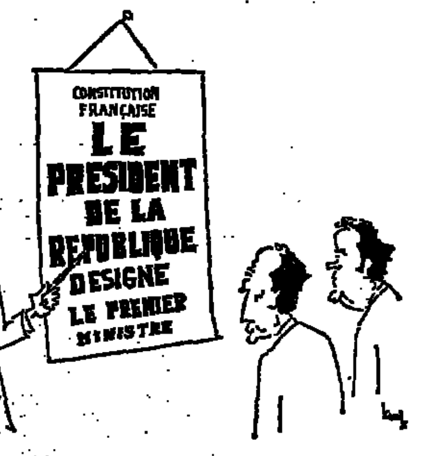
Le président de la République viole la Constitution

» Pour s'entendre, il faut être deux. Nous, nous voulons cette union. C'est nous qui l'avons proposée, et nous avons fait des propositions constructives et réalistes. Mais nous ne pouvons quand même pas accepter de conclure des accords au prix de la liquidation de notre propre parti. (...) Il y a cinquante grandes villes, et d'autres de moins de trente mille habitants, où il n'y a pas accord. Ce n'est pas notre responsabilité... »

Interrogé sur les déclarations de M. Giscard d'Estaing concernant l'attitude qu'il adopterait si la gauche avait la majorité au Parlement, il a déclaré :

« Le président de la République a été beaucoup moins clair que vous ne le dites. La seule chose qu'il ait dite est : « Je suis là pour » sept ans et j'y reste. » Mais il a oublié de dire ce qui était le plus important. Et de ce point de vue nous ne nous faisons pas d'illusions, il faudra lutter ferme pour appliquer le programme commun. Il n'a pas dit : respectueux de la volonté du suffrage universel, je désignerai un premier ministre qui formera un gouvernement — parce que c'est le premier ministre qui forme le gouvernement, ce n'est pas le président de la République — qui appliquera le programme commun. Il n'a pas dit cela, et c'est la seule chose qui compte pour la majorité des Français. »

Après avoir pris connaissance des déclarations de M. Defferre sur le même sujet (*le Monde* du 4 février), M. Marchais a ajouté : *« J'apprends donc que, d'ores et déjà, François Mitterrand est premier ministre (...), nous retrouvons la même situation qu'en 1974 au moment de l'élection présidentielle. Tout le monde sait qu'elles furent mes réflexions à l'époque, y compris François Mitterrand. Déjà, c'est comme si la victoire était remportée. C'est réglé. On a désigné le premier ministre. Probablement a-t-on dû aussi répartir les portefeuilles, avant que les électeurs se soient prononcés d'ailleurs. Je crois que la chose première dont il faut se préoccuper maintenant est de créer les conditions de la victoire en 1978. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, sinon après nous aurons encore des déceptions. »*



(Dessin de KONK.)

M. Sarre (P.S.) invite le P.C. et le M.R.G. à une nouvelle confrontation

M. Georges Sarre, conseiller de Paris sortant et candidat socialiste à la mairie de la capitale, a réuni jeudi 3 février, au siège de la fédération parisienne du P.S., une conférence de presse au cours de laquelle il a précisé les conditions dans lesquelles il a posé sa candidature et a indiqué quelles seront les grandes lignes de sa campagne. Il a déclaré : *« Nous avons estimé nécessaire de pratiquer une politique de présence active, pour réunir toutes les conditions qui nous permettront de battre la droite. Personnellement, je suis membre du Conseil de Paris depuis 1971, ce qui est un signe distinctif important par rapport à mes deux adversaires.*

» (...) Cependant, la victoire doit être recherchée dans l'union. A gauche, nos points de vue se sont sensiblement rapprochés, mais quelques ultimes difficultés demeurent et nous empêchent pour l'instant d'aboutir à l'accord que nous cherchons. Le P.S., pour sa part, fera tout ce qui sera en son pouvoir pour surmonter ces difficultés. Le plus tôt sera le mieux, et, dans cet esprit, la fédération socialiste de Paris lance un appel à ses homologues du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche pour qu'une nouvelle réunion commune puisse être organisée dans les tout prochains jours. La confrontation ne peut être synonyme d'épreuve de force, ni celui de marchandage subalterne. »

Estimant que *« le sort de Paris ne peut être séparé de celui des millions d'habitants de sa région »*, M. Sarre a ajouté : *« Un changement spectaculaire de majorité dans la capitale, permettant à Paris d'avoir un maire socialiste, aurait des répercussions immédiates dans sa région et dans tout le pays. »*

M. Sarre a précisé à propos de son programme : *« A la différence des concurrents de la majorité, qui font campagne sur des thèmes sectoriels, choisis en fonction de préoccupations électorales, et ignorent délibérément les autres, la gauche va présenter, dans le cadre d'un contrat communal, un projet global pour Paris reposant sur la volonté de créer une société plus juste, plus libre, plus fraternelle. (...)*

» Notre premier objectif c'est de garantir à tous les Parisiens la sécurité matérielle élémentaire : un logement convenable et accessible, un emploi stable, un revenu décent pour les personnes âgées, les familles nombreuses et les travailleurs aux ressources modestes. C'est un préalable, car avant de pouvoir profiter de la ville, de ses services, ou de sa vie de quartier, il faut déjà pouvoir y vivre. (...)

» Notre deuxième objectif est donc de mettre Paris au service des Parisiens. Or la capitale tourne aujourd'hui le dos à cette mission. Paris est à la fois une ville paradoxale — en ce sens que ses habitants ne peuvent guère profiter de ses chances et de sa beauté exceptionnelle, — une ville difficile où la moindre démarche, le moindre déplacement, posent problème, et une ville oppressante où l'on est toujours fatigué, nerveux. (...) Mais enfin, la ville ne se réduit pas à une juxtaposition de logements ou à la mise à disposition de services élémentaires. La ville socialiste, c'est fondamentalement autre chose. Notre troisième objectif, c'est promouvoir cet « autre chose » dans l'épanouissement d'une vraie vie de quartier et l'exercice d'un droit à la création et à la culture. »

Un livre de M. Hénri Fiszbin (P.C.) « PARIS, DÉCLIN OU RENAISSANCE ? »

Fidèle à son habitude, M. Henri Fiszbin, député de Paris et candidat communiste à la mairie de la capitale, va droit au but : « *L'avenir de Paris, c'est le socialisme* », écrit-il. Pour le démontrer, M. Fiszbin vient d'écrire, en compagnie de M. Daniel Monteux, un petit livre — *Paris, déclin ou renaissance* — dans lequel sont exposés les thèmes de sa prochaine campagne électorale.

La vie passée de la capitale y est décrite, analysée, mise en chiffres. Parlant, par exemple, de l'avenir de la rénovation dans la capitale, M. Fiszbin affirme : « *L'une des innovations principales du nouvel urbanisme est d'interrompre pratiquement la rénovation des quartiers insalubres au profit de la « réhabilitation ».*

Le député de Paris précise : « *L'essentiel de la construction sociale à Paris s'est réalisé dans le cadre des opérations de rénovation. Entre 1958 et 1973, les 21 600 logements construits dans les 33 opérations de rénovation publique représentent moins de 12 % du total des constructions à Paris.*

» Mais plus de 13 000 de ces logements sont des H.L.M. Sur l'ensemble des logements H.L.M. construits à Paris, près de 50 % l'ont été dans les opérations de

Enfin, parlant de la « réhabilitation » des logements, le député de Paris note : « *Presque toujours privée, cette restauration est profondément « antisociale » et spéculative. Pour le logement populaire, cela équivaut à une aggravation.* »

★ Editions sociales. Prix : 20 F.

La fédération du P.C. propose un rendez-vous le 8 février

La fédération de Paris du P.C. a répondu jeudi 3 février aux déclarations de M. Georges Sarre, d'une part en rappelant sa position dans la confrontation en cours, d'autre part en publiant la liste de ses candidats dans les cinq arrondissements où la gauche est majoritaire.

Elle souhaite donc que les socialistes abandonnent leurs exigences qui ont jusqu'ici « *rendu impossible tout accord* » et précise, à ce sujet :

« Ces exigences, qui tendent à remplacer Louis Baillot et Maurice Berlemont à la tête des listes d'union du dix-huitième et du onzième arrondissement qu'ils avaient déjà conduites à la victoire en 1965 et 1971, sont inacceptables car contraires à la volonté des électeurs, aux accords nationaux, et à l'efficacité du combat.

» Si ces exigences étaient levées, l'accord deviendrait immédiatement possible, car les communistes parisiens ont présenté des propositions équitables, loyales et conformes à la volonté des électeurs. »

La fédération communiste s'inquiète d'entendre M. Georges Sarre « *réaffirmer la décision unilatérale de son parti de mener campagne sur le thème d'un maire socialiste pour Paris* », et voit dans cette initiative un nouvel obstacle à l'aboutissement d'un accord.

La fédération communiste propose une nouvelle rencontre à ses partenaires, le 8 février, à 14 heures, au siège du M.R.G. En attendant, elle publie la liste de candidatures suivantes, en rappelant que *le chef de file* est M. Henri Fiszbin, député, secrétaire fédéral :

11e arrondissement (7 sièges) : *Maurice Berlemont* (président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville) ; *Liliane Brozille*, employée ; *Roland Wlos*, électromécanicien ; Madeleine Kagan, maquettiste, vingt-deux ans, dirigeante du Mouvement de la jeunesse communiste.

13e arrondissement (7 sièges) : *André Voguet*, instituteur ; *Andrée Delbos*, secrétaire ; Danielle Somier, O.S. ; Claude Masson, ingénieur.

18e arrondissement (9 sièges) : *Louis Baillot*, ingénieur, député ; *Andrée Lefrère*, ouvrière de la couture ; *Jean Gajer*, technicien ; Michel Navaro, instituteur, cinquante ans ; Noëlle Guilbon, employée, vingt-neuf ans.

19e arrondissement (6 sièges) : *Henri Fiszbin*, *Michelle Camous*, employée de banque ; *Jean Diard*, ajusteur ; Françoise Durand, professeur.

20e arrondissement (7 sièges) : *Henri Meillat*, ouvrier ; *Christiane Schwarzbard*, électronicienne ; *Michel Férignac*, ouvrier imprimeur ; *Lydia Monbet*, vingt-six ans, secrétaire-interprète.

★ Les noms en italique sont ceux des conseillers sortants.

A PARIS

La Nouvelle Action française présentera des listes royalistes dans dix secteurs

Les dirigeants de la Nouvelle Action française (monarchiste) ont organisé jeudi 3 février une conférence de presse au cours de laquelle ils ont évoqué l'attitude de leur mouvement dans la campagne pour les élections municipales, la question de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct et les prochaines activités de la NAF.

Sur le premier point, M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur, a indiqué que la Nouvelle Action française présentera des listes royalistes homogènes dans dix secteurs de la capitale et essaiera, dans d'autres communes, de participer « *à des listes qui n'appartiennent ni à la majorité ni à la gauche, sauf exceptions en ce qui concerne quelques maires sortants socialistes avec lesquels des négociations sont en cours* ». Toutes ces candidatures « *seront posées à visage découvert, avec le souci de porter sur la place le vrai débat politique* ».

A propos du Parlement européen, M. Gérard Leclerc, également membre du comité directeur, a déclaré : « *Son élection au suffrage universel est d'abord une fuite en avant destinée à masquer la faillite de la Communauté européenne. C'est aussi une absurdité, que ressentent plus particulièrement les peuples qui ont subi ou subissent encore les injustices et les désordres de vieux systèmes parlementaires. C'est enfin une trahison, puisqu'il sera, par nature et par intérêt, asservi au groupe de pression capitaliste et à l'impérialisme américain. Face à cette menace, la NAF est prête à faire campagne pour l'indépendance nationale aux côtés des gaullistes regroupés autour de la revue* Appel *ou dans l'Union des jeunes pour le progrès, aux côtés des communistes et de ceux des socialistes qui refusent de se prêter à cette opération atlantiste et antinationale.* »



POLITIQUE

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Chirac : le pluralisme organisé ne doit pas être du pluralisme imposé

M. Jacques Chirac participe vendredi 4 février à Clermont-Ferrand au congrès des éleveurs du Massif Central auquel M. Raymond Barre assistera samedi matin. A la veille de son déplacement, le président du R.P.R. a accordé au quotidien *la Montagne* une interview dans laquelle il évoque notamment la notion de « pluralisme organisé » de la majorité à laquelle M. Giscard d'Estaing s'était référé au cours de l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran » (*le Monde* du 3 février).

M. Chirac déclare : « *Je suis naturellement partisan du pluralisme organisé, mais il va de soi que, lorsqu'on parle de pluralisme organisé, il faut en accepter les contraintes et ne pas tout exiger de ses partenaires sans supporter de leur part la moindre revendication. Car, cela, ce n'est pas du pluralisme organisé, c'est du pluralisme imposé.* »

Cependant, pour le président du R.P.R., « *il va de soi que la majorité doit conserver sa cohésion* ». « *En conséquence*, dit-il, *je suis prêt à accepter certaines contraintes de l'organisation de ce pluralisme.* » M. Chirac a ajouté « *Depuis la dernière intervention du premier ministre, il y a une désescalade dans les propos du petit clan qui passait son temps à m'infurier.* »

M. Chirac, après avoir rappelé qu'il n'avait lancé « *aucun défi à personne, notamment pas au président de la République* », affirme que « *le système des primaires au premier tour est, sans aucun doute, de nature à conforter la majorité beaucoup plus qu'à la mettre en cause* ».

Enfin M. Chirac se félicite du succès qui devient « *jour après jour plus vraisemblable du plan Barre* » et qui constitue « *un élément essentiel de la stratégie du gouvernement et de la majorité* ».

● *L'emblème du R.P.R.* — Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, statuant en audience de référé, s'est déclarée incompétente, ce jeudi 3 février, pour examiner la demande présentée par le Front des jeunes progressistes et le Front progressiste visant à obtenir la cessation de toute utilisation, par le R.P.R., de l'emblème représentant un bonnet phrygien frappé d'une croix de Lorraine. Ces organisations revendiquent en effet la propriété exclusive de l'emblème, en vertu d'un usage antérieur constant, et demandent la saisie et la destruction sous astreinte de tous documents, affiches ou publications frappés de cet emblème.

VERSAILLES : MM. Mignot et Destremau pourraient présenter une liste contre celle de M. Damien.

Après la constitution d'une première liste de la majorité dénommée « *Versailles - Avenir* » et conduite par M. André Damien, C.D.S. (*le Monde* du 27 janvier), la cassure semble maintenant inévitable au sein de l'actuelle municipalité de Versailles ; deux listes de la majorité pourraient donc s'affronter le 13 mars. N'ayant pu s'entendre avec la liste « Versailles-Avenir », le maire sortant, M. André Mignot, sénateur C.N.I.P., a publié, jeudi 3 février, le communiqué suivant : « *La liste « Versailles-Avenir » refuse d'envisager une véritable union, conséquence certaine d'un dosage politique qui a dominé la réalisation de cette liste à des fins n'ayant aucun lien avec la gestion de la cité jusqu'en 1983. Le sénateur André Mignot, maire de Versailles, et ses amis avaient donné leur accord pour participer à cette liste, dans la mesure où ne serait jetée aucune exclusive.*

» *A défaut d'un tel accord, le sénateur, maire de Versailles, pourrait constituer sans tarder une liste sur laquelle les différentes tendances de la majorité seraient effectivement représentées, mais dont la seule perspective serait la gestion efficace de la ville, dans les six années qui viennent.*

» *Cette liste, composée sans exclusive, pourrait avoir le soutien du député R.I de Versailles, M. Bernard Destremau...* »

RHONE

LYON. — Déjà approuvé par les instances du parti communiste, le 17 janvier (*le Monde* daté 22-23-24 janvier), l'accord conclu entre les partenaires du programme commun a été ratifié, jeudi 3 février, par la fédération départementale du parti socialiste.

D'autre part, M. Jacques Soustelle, ancien ministre, député réformateur qui a annoncé son intention de briguer la mairie, a déposé à la préfecture du Rhône les statuts de sa propre association, créée en vue du scrutin du mois de mars. Il s'agit du R.P.L. : Rassemblement pour Lyon.

SEINE-MARITIME

LE HAVRE. — La liste d'union de la gauche que conduira M. André Duroméa, maire sortant, député communiste, sera composée de 28 communistes, 13 socialistes, 3 radicaux de gauche et une « personnalité ». M. Armand Salacrou, membre de l'académie Goncourt, présidera le comité de soutien de cette liste.

VIENNE

POITIERS. — La composition des deux listes a été rendue publique jeudi soir 3 février. M. Jacques Santrot (P.S.), conseiller général, conduira la liste d'union de la gauche, composée de 17 socialistes, 12 communistes, 4 radicaux de gauche et 4 « personnalités ». La liste de la majorité, conduite par M. Jacques Grandon (C.D.S.), conseiller général, comprendra 9 membres du R.P.R. et 5 du C.D.S., ainsi que 5 républicains indépendants, 2 socialistes démocrates, 1 radical et 15 candidats sans étiquette.

BESANÇON : une succession disputée

De notre correspondant

Besançon. — Après l'accord intervenu entre les sections locales du P.S. et du P.C., il semble acquis que trois listes s'affronteront à Besançon, conduites par des hommes qui n'ont jamais eu de mandat municipal dans cette ville. M. Jean Minjoz (socialiste), maire de la ville depuis vingt-cinq ans, ne se représentant pas, c'est M. Robert Schwint, sénateur socialiste du Doubs et conseiller général d'un des cantons de Besançon, qui conduira la liste d'union de la gauche, une liste dans laquelle ne figureront que neuf des membres de l'actuelle équipe municipale composée de socialistes, de radicaux et de centristes.

Les communistes qui n'avaient pas, depuis longtemps, participé à la gestion municipale, auront, aux termes de l'accord intervenu après de longues discussions avec le P.S., à désigner ou proposer neuf candidats alors qu'ils estimaient, au regard des dernières consultations électorales, avoir droit à treize sièges. Les radicaux de gauche présenteront sept candidats. Le reste de la liste, soit vingt-cinq candidats, sera constitué par vingt et un socialistes, deux personnalités proposées par le P.S. et deux représentants du P.S.U. Cette dernière formation qui, à Besançon, a conservé un certain poids et avait engagé des conversations avec les mouvements d'extrême gauche pour former une liste qu'on disait déjà conduite par M. Charles Piaget (leader syndical de Lip) s'est, en fin de compte, associée à la liste Schwint.

Une troisième liste apolitique

La majorité présidentielle, de son côté, a choisi l'ancien recteur, Pierre Magnin, qui vient de démissionner du poste de directeur de l'Institut national de recherche pédagogique, pour conduire une liste soutenue par les R.I., le R.P.R. et les centristes. Professeur à la faculté de médecine de Besançon, membre du Conseil économique et social, M. Magnin, qui n'appartient à aucun parti, pourrait ensuite être, aux prochaines législatives, candidat à la succession de M. Jacques Weinman, député (R.P.R.) depuis 1958 de la première circonscription du Doubs, âgé de soixante-dix ans.

Entre ces deux listes, la lutte s'annonce indécise d'autant plus qu'une troisième liste, se disant apolitique, est sur les rangs. Apolitique parce que soucieuse d'échapper aux consignes des partis, elle est conduite par M. Claude Léonard, chef d'une petite entreprise, président de l'union comtoise des P.M.I., qui entend rassembler « des personnes d'opinions très diverses ».

M. Léonard, qui refuse pour sa part le communisme et critique sévèrement la politique du gouvernement actuel, se situe au centre gauche. La fédération radicale du Doubs (favorable à la majorité), saluant en lui « l'homme solide qu'il fallait à la majorité présidentielle », lui a officiellement apporté son appui.

Si du côté du recteur Magnin, comme du côté du sénateur Schwint on déclare tenir la liste de M. Léonard pour quantité négligeable, elle n'en présente pas moins l'inconnue d'un scrutin qu'elle pourrait arbitrer.

Dans plusieurs villes du département du Doubs, les discussions se poursuivent entre P.S. et P.C. en vue de la constitution de listes uniques. Dans le pays de Montbéliard, les positions paraissent singulièrement divergentes, en particulier à Audincourt. Le P.S., qui détient actuellement la mairie, propose la constitution d'une liste où, avec quinze candidats contre douze au P.C., il resterait majoritaire. Mais les communistes estiment que les résultats des dernières consultations électorales (le seul conseiller général communiste du Doubs est celui du canton d'Audincourt, M. Paganelli, secrétaire de la fédération départementale du P.C.) les désignent comme la formation majoritaire dans cette ville. Aucun accord non plus à Montbéliard même où le P.C. demande, non pas la majorité, mais une représentation plus importante sur la liste que conduira le maire sortant, M. André Boulloche, député socialiste, qui, pour l'instant, ne lui offre que cinq sièges sur trente et un. Le P.S n'exclut pas, si la situation demeure bloquée, de présenter dans ces deux villes, des listes homogènes.

CLAUDE FABER.

M. BARRE A LYON LE 10 FÉVRIER

M. Raymond Barre se rendra à Lyon, jeudi 10 février, à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel de la Communauté urbaine.

M. Barre répondra au discours que prononcera M. Francisque Collomb, maire de Lyon et président de la Communauté urbaine. Il se rendra ensuite à la préfecture pour un déjeuner où sont conviés les parlementaires du Rhône et des personnalités économiques, avant de regagner Paris dans l'après-midi.

● *M. Francisque Collomb* maire de Lyon, sénateur non-inscrit, a été reçu jeudi matin 3 février par M. Giscard d'Estaing. A sa sortie de l'Elysée, le maire de Lyon a indiqué qu'il avait été « très peu » question des élections municipales au cours de son entretien avec le chef de l'Etat. « *J'ai expliqué au président de la République quels étaient les problèmes spécifiques de Lyon, notamment les problèmes d'emploi qui se posent dans le textile*, a-t-il dit. *Le chef de l'Etat m'a répondu qu'il apportait la plus grande attention à ces problèmes.* »

OUTRE-MER

Des autonomistes de Polynésie réclament l'indépendance

Le projet de statut soumis par le gouvernement aux élus du territoire d'outre-mer de la Polynésie est sévèrement critiqué par les autonomistes (« le Monde » du 28 janvier et du 1er février). Au cours d'un meeting du TE.E.A.P.I. (parti de M. Francis Sanford, qui est partie prenante du Front uni pour l'autonomie interne) tenu récemment, certains militants ont réclamé l'indépendance.

Peu après M. Francis Sanford a estimé que le point de non-retour était franchi et que la seule alternative possible pourrait être désormais entre, d'une part, l'indépendance et, d'autre part, le projet de statut élaboré par les autonomistes eux-mêmes (et déposé, sous forme de proposition de loi au Sénat par les élus centristes et réformateurs en 1973). Le député de Polynésie a déclaré : « *Depuis dix ans que je mène la lutte politique, j'ai suffisamment mis en garde les autorités métropolitaines au sujet des aspirations du peuple tahitien. Celui-ci, ayant toujours proclamé son attachement à la France, est maintenant arrivé au comble de l'énervement devant le jeu politique de la métropole qui ne fait que s'éterniser sans résoudre les problèmes. La preuve en est cet avant-projet de statut qui ne correspond en rien à ce qui nous fut promis à Paris en décembre. Si le gouvernement s'entête à ne pas vouloir reconnaître la vérité, il nous faudra, nous qui sommes habitués à vivre au niveau des puissances mondiales alors que la dette du territoire ne cesse de s'accentuer, apprendre à faire des sacrifices. Ça n'ira pas tout seul et sans grincements de dents.* »

Un projet jugé rétrograde

A Paris, M. Daniel Millaud, sénateur de Polynésie, a présenté à M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, les observations du Front uni pour l'autonomie interne sur ce que les élus de l'opposition nomment « *l'ébauche d'avant-projet de loi relatif à l'organisation* » du territoire. Ces observations sont groupées dans un document signé par MM. Millaud, Francis Sanford et Frantz Vanizette, président de l'Assemblée territoriale. Le Front uni estime que le texte proposé par le gouvernement :

« *Retire au territoire de la Polynésie un certain nombre de ses domaines de compétence parmi les plus importants pour son avenir économique, notamment son domaine public maritime, ses compétences minières, le droit commercial et la recherche scientifique ;*

» — *Lui refuse toute nouvelle compétence qui lui serait nécessaire pour assurer son développement, notamment le contrôle de l'immigration, les communications extérieures, le commerce extérieur et le crédit ;*

» *Ne réalise pas la décentralisation des pouvoirs annoncée au bénéfice du territoire, mais accroît considérablement les pouvoirs de l'Etat et de son représentant local.* »

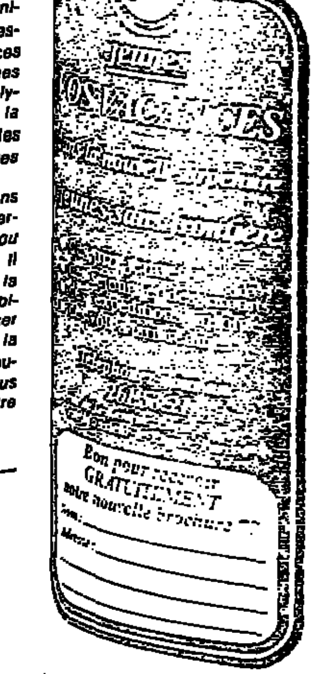
« *En effet*, écrivent les autonomistes, *si celui-ci perd son droit de vote au conseil de gouvernement, cette mesure est largement compensée par l'accroissement de pouvoir que lui assure, grâce à sa toute-puissance sur l'administration, l'exercice des compétences retirées au territoire au bénéfice de l'Etat, et grâce également à l'affaiblissement du conseil de gouvernement provenant de son élection à la proportionnelle.* »

L'avant-projet est aussi considéré comme « *rétrograde par rapport au statut actuel* ».

Avant de regagner Papeete, M. Daniel Millaud nous a fait mercredi 2 février la déclaration suivante : « *Les élus ne pourront pas ne pas tenir compte de la réaction de la base (à la proposition gouvernementale), elle pèsera aussi sur la décision du gouvernement et celle du Parlement. Pour l'heure, cette réaction se concrétise par une volonté indépendantiste que traduisent les quotidiens de Tahiti (...). Le problème de la Polynésie est peut-être surtout un problème affectif. Il est donc irrationnel aux yeux de certains, mais il peut provoquer des réactions de type passionnel irréversible.*

» *Le territoire est entouré de puissances étrangères qui pratiquent une politique systématique de décolonisation de leurs anciennes possessions du Pacifique. Certaines de ces puissances exploitent déjà les zones marines patrimoniales de la Polynésie. Depuis peu, l'U.R.S.S. et la Chine communiste ont établi des représentations dans des territoires voisins.*

» *La France n'a pas les moyens militaires d'engager un conflit international pour conserver tout ou partie de la Polynésie convoitée. Il lui faut à tout prix préserver la confiance et l'amitié de ses habitants. Il ne faut pas laisser amorcer le processus connu ailleurs. La Polynésie est le seul territoire d'outre-mer où l'expérience que les élus du Front uni proposent peut-être réalisée.* »



...NE RÉGION...

...ment du second degré

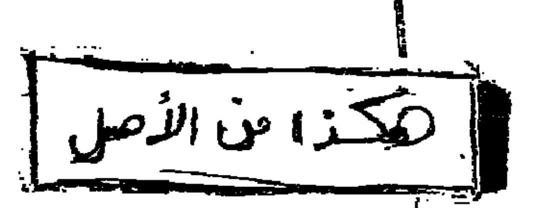
...GISCARD D'ESTAING

...peut déjà dévorer ...de déchets par an

Alsace

MENACES SUR LA « CEINTURE VERTE » DE STRASBOURG

J.-C. PHILIPP.



D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Rhône-Alpes

Priorité à l'enseignement du second degré

De notre correspondant régional

Lyon. — Au *terme* d'une session budgétaire de trois jours, le conseil régional de Rhône-Alpes présidé par Paul Ribeyre, sénateur de l'Ardèche (R.I.), maire de Vals-les-Bains, réélu pour la quatrième année consécutive (*le Monde* du 2 février) a adopté par 52 voix pour, 4 contre et 12 abstentions, son budget de l'année *1977* qui s'élève à 238 millions de francs.

Le peu d'élus présents ou représentés — 68 sur 133 — au *moment* du vote témoigne d'une certaine indifférence pour l'institution régionale.

du département du Rhône ou de la communauté urbaine de Lyon, qui s'élèvent chacun à 1 milliard de francs, celui administré par une région couvrant pourtant huit départements peut paraître bien modeste, mais il contribue cependant à réaliser des investissements appréciables.

Pour la première fois cette année, le conseil de la région a fait appel massivement à l'emprunt pour couvrir une partie des dépenses qu'il souhaitait voir inscrites au budget. Ce recours à l'emprunt est tellement important (près de 74 millions de francs, soit plus de 31 % de la masse budgétaire) que le rapporteur général du budget, M. Henri Jourdana, conseiller municipal de Tassin-la-Demi-Lune, secrétaire de la communauté urbaine de Lyon, a cru bon de mettre en garde ses collègues contre le risque présenté par cette « *voie facile de financement* ».

La commission des finances du conseil régional commença par faire adopter facilement 17 millions de francs de crédits complémentaires, dont 7 millions pour le réseau routier et 5 millions pour le fonds d'urgence. Puis au nom de l'Union d'action régionale — qui rassemble les deux groupes majoritaires de l'assemblée — *M. Pierre Dumas, maire de* Chambéry, obtint ensuite un crédit de 5 millions de francs pour *alimenter un « fonds régional de l'emploi »* en vue d'accroître les moyens d'intervention en faveur *des P.M.I. et des entreprises* en difficulté, et un autre de 20 millions de francs pour accélérer le programme des *constructions* scolaires. Soit, en définitive, près de 19 % d'augmentation sur le budget de 1976. *Si cette générosité du* conseil régional n'est pas tout à fait exempte d'arrière-pensées *électorales, elle est aussi à double* tranchant : elle accroît en effet la pression fiscale, et la contribution moyenne par habitant est ainsi passée d'un seul coup de 27 F à 33 F, proche de la limite (35 F) *fixée par le gouvernement* pour 1977.

238 millions de francs seront principalement *consacrés* aux constructions scolaires du second degré.

Autres chapitres dotés dans ce budget : le développement des moyens de communication (30 millions), des *équipements hospitaliers* (25 millions) et le désenclavement routier (16 millions).

BERNARD ELIE.

INAUGURÉE PAR MME GISCARD D'ESTAING

« PLAFORA » peut déjà dévorer 15.000 tonnes de déchets par an

Lyon. — L'usine de traitement des déchets industriels que Mme Valéry Giscard d'Estaing et M. Vincent *Ansquer, ministre de la qualité* de la vie, ont inaugurée jeudi 4 février est la première unité collective de ce type construite en France. L'initiative en *revient* aux industriels de la *région Rhône-Alpes (1)*, encombrés chaque année par plusieurs millions de tonnes de déchets de toute nature, tous *toxiques* à des degrés divers, dont l'élimination devient chaque jour plus complexe.

Construite sur la zone industrielle de la plaine de l'Ain, PLAFORA a donc été en partie financée par les firmes Rhône-Poulenc, P.U.K., Berliet, *Thomson-Brandt. Près de cent* vingt entreprises de la région au total ont versé 2 millions et demi de francs — sous forme de *souscription* s'élevant à 200 F par tonne de déchets, — le reste de la dépense d'investissement (au total 20 millions de francs) étant couvert par des subventions *de l'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse* (7 100 000 F), du Fonds d'intervention pour l'amélioration de la nature et de l'environnement (1 500 000 F) ou des prêts, notamment de l'Agence de bassin (4 millions et demi de francs) et de la Société de développement régional du Sud-*Est* (4 millions de francs).

Constituée en société à but non *lucratif*, PLAFORA sera exploitée techniquement par la société dénommée SERATRADI, filiale de P.U.K., *et de la Compagnie générale* des eaux, selon un contrat de louage de services. L'usine, entrée en fonction au début du mois de janvier 1977, devrait atteindre avant l'été un rythme de traitement de 15 000 tonnes *par* an.

La quantité des déchets toxiques *qui seront ainsi éliminés par les installations* de PLAFORA est, bien sûr, inférieure aux 60 000 tonnes/an qu'une enquête de la SEMA avait recensées dans la région. Mais PLAFORA *ne constitue qu'une première* tranche.

Les responsables songent aussi à l'ouverture d'une station de destruction des déchets mercuriques, des huiles solubles, des déchets de tanneries.

B. E.

(1) A l'origine de PLAFORA se trouve le Groupement interprofessionnel lyonnais (GIL), *l'Union des* organisations patronales de la région Rhône-Alpes et la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

Franche-Comté

MAJORITÉ ET OPPOSITION REJETTENT LES PROPOSITIONS DE DÉPENSES ET DE RECETTES POUR 1977

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil régional de Franche-Comté, dont M. Edgar Faure vient d'être réélu président, a, au terme de deux journées de débats, refusé d'adopter le budget de 1977. Des votes favorables avaient cependant été obtenus lors de la discussion, poste par poste, de ce même budget dont le Comité économique et social avait, le 21 janvier, estimé qu'il devait atteindre 58 millions de francs (le budget 1976 était de 46 millions) avec une participation fiscale de 35 F par habitant, soit le maximum actuel prévu par la loi.

Mais si les conseillers de l'opposition ne voyaient pas d'objection à ce que certaines dépenses soient engagées (et notamment l'affectation de 1 million de francs à d'éventuelles opérations foncières concernant le rachat par les collectivités locales des usines Lip), ils s'opposèrent à la prise en charge par la région de dépenses qui, selon eux, incombaient à l'Etat.

La position n'était pas nouvelle, mais la réaction des membres de la majorité fut plus vive qu'à l'ordinaire. Dans le passé, ceux-ci se contentaient de déplorer qu'on leur laissât prendre seuls la responsabilité de lever l'impôt régional, mais finissaient par prendre cette responsabilité. Cette fois-ci, ils ont peut-être, dans un mouve*ment* d'humeur passager, refusé de « porter le chapeau ». Si bien qu'aucune main ne s'est levée *lorsque le président* Edgar Faure a mis aux voix l'adoption du budget de la région.

Suspension de séance, départ de conseillers en colère, l'incident n'a pas manqué d'émouvoir, d'autant *qu'après avoir consulté les textes*, on prit connaissance de la seule alternative légale. Soit se doter *d'un budget avant le 15 février*, soit s'en tenir au même budget que l'année précédente en mettant l'établissement *public dans* l'impossibilité d'entreprendre la majeure partie des actions nouvelles *décidées au cours des débats* préalables.

Il fut décidé en fin de compte que le *conseil régional se réunirait* à nouveau le lundi 7 février pour une deuxième lecture du budget.

CLAUDE FABER.

Alsace

MENACES SUR LA « CEINTURE VERTE » DE STRASBOURG

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « *La ceinture verte de Strasbourg est condamnée par l'instance juridique la plus élevée de notre pays* », a déclaré, au cours d'une conférence de presse, M. Ernest Habersetzer, président de l'Association de défense de l'environnement des sites naturels de l'agglomération strasbourgeoise, *faisant* allusion à la décision prise par la section du contentieux du Conseil d'Etat au sujet de la requête qu'il avait déposée le 6 février 1976 au greffe du Conseil d'Etat.

Cette requête demandait l'annulation du décret du 19 décembre 1975 déclarant d'utilité publique la construction de la section d'autoroute dite rocade nord de Strasbourg comprise entre *la* place de Haguenau et le pont Herrenschmidt à Schiltigheim. Il avait également introduit un recours tendant à obtenir le sursis à exécuter de cette décision. Ces deux recours *ont été rejetés. Fait* plus inquiétant aux yeux de M. Habertsetzer : le Conseil d'Etat estime dans ses conclusions qu'un décret de dérogation n'est pas nécessaire pour lever la servitude de *non edificandi* sur la « ceinture verte » de Strasbourg. Pour le président de l'ADEAS, cette « *jurisprudence au plus haut niveau* » peut ouvrir la porte à toutes sortes d'abus.

L'espace libre, continu et homogène, de plus de 400 hectares, d'une largeur variant entre 150 et 800 mètres, de la ceinture verte de Strasbourg, avait été créé par les lois du 21 juillet 1922 et du 16 juillet 1927, relatives au déplacement de l'enceinte militaire de la ville de Strasbourg. Dans l'esprit du législateur et de l'architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, elle devait constituer « *la zone de détente, de loisirs et de sports d'une cité qui, avant la fin du siècle, doit être le cœur d'une agglomération de plus de cinq cent mille habitants* ». Depuis une dizaine d'années, le processus de démantèlement est irré*médiablement* engagé. Le béton a déjà remplacé la verdure en maints endroits.

J.-C. PHILIPP.

EQUIPEMENT

LES DIFFICULTÉS DES COMPAGNIES AÉRIENNES

A PROPOS DE...

Concorde fait antichambre

L'organisme gestionnaire de l'aéroport de New-York-*Kennedy a décidé, le 3 février, de reporter au 10 mars* toute décision concernant l'autorisation ou l'interdiction d'atterrissage de Concorde sur l'aéroport new-yorkais. Le président des commissaires de Port Authority of New York and New Jersey estime que cet organisme n'a pas encore en sa possession l'ensemble des documents requis pour statuer sur ce dossier. C'est un nouveau coup dur pour Concorde.

L'autorité portuaire new-yorkaise devait, à l'origine, examiner, le 10 février, cette question, qui est maintenant inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil des commissaires, fixée au 10 mars. Les données dont Port Authority estime qu'elles sont incomplètes concernent les enregistrements de niveau de bruit de Concorde au décollage et à l'atterrissage sur les aéroports de Londres-Heathrow, Paris-Charles-de-Gaulle et Washington-Dulles.

A l'approche de la décision attendue de Port Authority, plusieurs organismes ou groupes de pression avaient déjà, ces jours derniers, réaffirmé leur position. Le conseil municipal de la ville de New-York avait souligné son opposition formelle à une éventuelle autorisation d'atterrissage de Concorde à New-York. Les associations de riverains de l'aéroport Kennedy, farouchement opposés à la venue de Concorde, envisageaient à nouveau de manifester publiquement leur refus. En revanche, un organisme groupant diverses personnalités du monde économique s'est fait l'avocat de Concorde, et la commission des transports du Sénat du New-Jersey a adopté une résolution dans le même sens.

L'autorité portuaire de New-York s'était accordé six mois pour observer la performance de Concorde à Washington-Dulles avant de prendre sa décision. Cette période d'essais est venue à échéance le 1er novembre dernier. L'appareil supersonique franco-britannique avait été autorisé à se poser à Dulles pour une période probatoire de seize mois, le 18 février 1976. Les compagnies Air France et British Airways avaient contesté devant les tribunaux la « constitutionnalité » de la décision de Port Auhority, mais, finalement, elles avaient demandé à la cour de différer son jugement en attendant celui de l'autorité portuaire new-yorkaise, qui ne sera donc pas connue avant le 10 mars.

« Notre dossier est bon »

« Ce nouveau retard, survenant après plusieurs autres, est pour moi une surprise », *a déclaré à R.T.L. M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France.* « Cependant *a-t-il ajouté*, je le considère sous un aspect positif. Non que je prenne mes désirs pour des réalités, mais parce qu'à mes yeux il est la *preuve que les autorités* de New-York sont obligées de regarder notre dossier de près avant de répondre. Or, j'en suis persuadé, notre dossier est bon. Nous sommes dans les normes imposées concernant le bruit. Je reste donc confiant. » « Il reste », *a conclu M. Pérol*, que ce retard signifie de nouvelles complications dans la marche de notre exploitation. »

Le manque d'empressement des autorités américaines à autoriser l'atterrissage de Concorde à New-York a plusieurs explications : celles qui sont données officiellement, et qui s'expliquent par la pression des milieux écologistes ; celles qui sont tues, sans être moins importantes. On a parlé d'un nouvel accès de mauvaise humeur politique et psychologique des milieux israélites de New-York vis-à-vis des entreprises françaises après l'affaire Abou Daoud. On doit aussi rappeler la pression des constructeur de l'aéronautique américaine, qui ne souhaitent guère voir entamer le quasi-monopole qu'ils ont pour la fourniture des avions civils dans le monde occidental. La semaine dernière l'Airbus franco-allemand n'a-t-il pas in extremis essuyé un refus de la compagnie Western Airlines, qui avait paru disposée à passer commande de huit appareils ?

Quoi qu'il en soit, si le 10 mars prochain New-York refuse de s'ouvrir à Concorde, une révision déchirante du programme franco-britannique devra sans doute être décidée.

EAST AFRICAN AIRWAYS : le Kénya fait sécession.

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — *En annonçant, le jeudi 3 février, la formation de Kenya Airways, le gouvernement kényan a pris son parti de la paralysie d'East African Airways. La compagnie aérienne qu'il gère en commun avec la Tanzanie et l'Ouganda, E.A.A., n'a plus aucune chance désormais de survivre.*

Affiches, sigles et insignes de la compagnie de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont déjà été remplacés à Nairobi et à son aéroport d'Embakasi par ceux de Kenya Airways, une compagnie gouvernementale à vocation nationale et internationale. Dès vendredi, un Boeing-707 loué à British Midlands Airways reliera Londres à Nairobi.

Les biens d'East African Airways, notamment sa flotte aérienne et ses installations au sol, feront sans doute l'objet d'une belle empoignade judiciaire entre les trois Etats membres de la Communauté qui ne gère plus que des services portuaires, les postes et les télécommunications. Tous les avions d'E.A.A. se trouvent au Kenya, à l'exception d'un DC-9 et de deux Fokker Friendship parqués sur l'aéroport de Dar-Es-Salaam.

Pour dépanner la Tanzanie, le Mozambique lui a déjà prêté un Boeing-727. Le troisième partenaire de la Communauté avait déjà créé, l'an dernier, Uganda Airlines, une compagnie qui ne desservait jusqu'ici que des lignes intérieures ougandaises.

La dissolution d'East African Airways semble porter un coup fatal à la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), créée voilà dix ans par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. L'importance attachée aux difficultés financières de la compagnie aérienne de la C.A.E. ne trompe personne : les trois Etats de l'Afrique orientale n'ont tout simplement plus envie de vivre ensemble.

Les chemins de fer ont été « décentralisés », l'an dernier. Le service commun des impôts l'avait été deux ans plus tôt. Les monnaies ne sont plus rattachées depuis trois ans. L'intégration industrielle ne s'est jamais réalisée. Deux services sont encore gérés en commun : les grands ports et les postes et télécommunications.

Depuis la prise du pouvoir en Ouganda, voilà six ans, par le président Idi Amin, l'autorité suprême de la C.A.E. (la conférence des chefs d'Etat) n'a jamais pu se réunir. Les trois régimes ont subi des évolutions radicalement différentes. Dans ces conditions, la dissolution de l'E.A.A. serait davantage le constat d'une désunion que le produit de difficultés financières. La C.A.E. a tout bonnement perdu sa raison d'être. — J.-C. P.

● *Les dépenses* pour la protection de l'environnement en R.F.A. atteindront 112,8 milliards de D.M. (plus de 220 milliards de francs) entre 1975 et 1979.

AIR AFRIQUE : comment vivre sans le Gabon ?

Abidjan (Reuter). — Air Afrique se trouve dans une situation délicate après le retrait du Gabon, qui *représentait 19 % des recettes de la* compagnie multinationale. Ce départ crée une situation nouvelle qui « demande un minimum d'imagination pour que se poursuive la marche ascendante de la société », a *déclaré*, le 3 février, à Abidjan, M. Désiré Boni, ministre ivoirien des travaux publics et des transports, à *l'ouverture de la deuxième phase* de la réunion des experts de la compagnie (« le Monde » du 26 janvier).

Cette réunion, qui durera une semaine, doit redéfinir les objectifs de la compagnie et réviser les accords d'association avec la compagnie française UTA. *Elle arrêtera* également une stratégie en vue de la réunion de l'IATA (Association *internationale du transport aérien*) organisé du 13 au 26 avril prochain, à Montréal.

A propos de la révision des accords passés avec l'UTA, M. Boni a déclaré que l'application actuelle du principe de banalisation des aéronefs et équipages compromettait la promotion du personnel navigant technique africain.

PRESSE

Aucun élément nouveau dans la négociation sur le « Parisien libéré »

A douze jours de l'expiration du mandat du médiateur du gouvernement dans le conflit du *Parisien libéré*, M. Jean Mattin a reçu, jeudi 3 février, pour la dixième fois, une délégation du Livre C.G.T. Aucun élément nouveau n'ayant été enregistré, selon les dirigeants syndicaux, au cours de cette rencontre, les délégués ont décidé de se rencontrer ce vendredi 4 février afin de fixer leur attitude.

Les délégués du Livre déplorent en particulier que le « document », promis début janvier, qui devait servir de base de discussion n'ait toujours pas été présenté par le médiateur. Celui-ci recevra une nouvelle fois la délégation C.G.T., jeudi 10 février, au Conseil d'Etat.

« Visite » à « Antenne 2 »

D'autre part, une cinquantaine d'ouvriers du Livre ont occupé les bureaux d'Antenne 2, jeudi après-midi entre 16 et 21 heures. Les manifestants réclamaient une réponse à une lettre du Syndicat du Livre, adressée le 29 janvier, contestant une information sur le conflit du *Parisien libéré* diffusée au journal de l'A 2, le 19 janvier à 20 heures.

Dans un communiqué, la société Antenne 2 « *élève les plus vives protestations* » et « *dénonce la pression intolérable qu'une telle occupation fait peser sur la liberté d'expression des journalistes et sur la sérénité que requiert leur mission d'information* ».

Elle a « *confirmé, comme elle s'apprêtait à le faire dans sa réponse à la lettre du Syndicat du Livre, l'intention de la direction de l'information de consacrer prochainement un sujet magazine aux problèmes de fabrication de la presse parisienne et notamment de la modernisation des techniques d'imprimerie* ».

● *M. Georges Montaron*, directeur *d'Hebdo T.C.-Témoignage chrétien*, a été élu président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, *dont il était le* trésorier général. Il succède à ce poste à Emilien Amaury.

● *Le prix Pierre-Mille* a été décerné au journaliste Robert Arnaut pour son livre *l'Afrique du jour et de la nuit* (Presses de la Cité), par neuf voix contre cinq à Brigitte Friang.

ÉDUCATION

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Des parents d'élèves et des enseignants manifestent leur mécontentement

Trois cent cinquante habitants de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine) ont manifesté, jeudi 3 février, à Paris, aux abords du ministère de l'éducation, où ils n'ont pas pu être reçus. L'initiative de ce cortège, à la tête duquel se trouvaient M. Jacques Le Dauphin, maire (communiste) de Châtillon-sous-Bagneux, conseiller général et conseiller régional de l'Ile-de-France, et les responsables des principaux syndicats d'enseignants, avait été prise pour réclamer la construction, à Châtillon-sous-Bagneux, d'un deuxième collège d'enseignement secondaire. Cette construction permettrait, selon les protestataires, de rendre à son usage initial une école élémentaire qui abrite depuis dix-huit ans un collège d'enseignement général et fonctionne depuis le même temps dans des locaux préfabriqués « provisoires » devenus vétustes.

A Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), des parents ont manifesté, jeudi 3 février, pour protester contre le non-remplacement de dix maîtres absents, sur les dix-sept que compte l'école primaire Saint-Exupéry. On précise à l'inspection académique que tous les personnels mis à la disposition de la circonscription pour des remplacements sont utilisés et qu'il est impossible de remplacer les maîtres de Villeneuve-Saint-Georges. Ceux-ci devraient reprendre leurs postes au début de la semaine prochaine si leurs congés de maladie, en général d'une semaine, n'étaient pas prolongés.

De bavure en bavure

Il ne se passe guère de semaine sans que le ministère de l'éducation ne connaisse des manifestations semblables à celles des habitants de Châtillon-sous-Bagneux ou des parents de Villeneuve-Saint-Georges. Le scénario est immuable : poussés à cette ultime démonstration de mécontentement par la lenteur, le silence ou les contradictions de l'administration sur les problèmes qui touchent les parents, les enseignants et — aurait-on oublié ? — les enfants, les manifestants s'en retournent sans avoir été écoutés, sinon par quelque fonctionnaire subalterne, qui n'a d'autre fonction que de « *transmettre* », ou par le « *responsable du service de sécurité* ».

Les lourdes portes de verre et de métal du ministère, qu'une *personne bien charpentée ne* pousse qu'à grand-peine, ne ressemblent guère à l'« *ouverture* » prônée à longueur de discours.

Alors que le deuxième trimestre de l'année scolaire est bien entamé, peut-on encore parler de « bavures », comme le fit le ministre de l'éducation à la rentrée, parfois avec une certaine condescendance ? Ces protestations frappent moins par leur nombre (tout au plus l'approche des élections municipales renforce-t-elle certaines pressions), que par la persistance.

Çà et là, parents, enseignants et élèves, en ordre dispersé ou ensemble, protestent et agissent avec des préoccupations immédiates et concrètes — remplacer un maître absent, pourvoir un poste, mettre fin aux retards de paiement des auxiliaires, construire ou restaurer des locaux... qui n'ont que peu à voir avec les grandes réformes dont se préoccupent quotidiennement les autorités. Au-delà des cas particuliers, ces protestations d'usagers finissent toujours par se grossir d'une question que les manifestants de Châtillon-sous-Bagneux posaient à leur tour hier : « *Pourquoi ne veut-on pas nous écouter ?* »

MICHEL KAJMAN.

DE LA MATERNELLE A LA TROISIÈME

Le Syndicat des instituteurs développe son projet d'« école fondamentale »

« Réconcilier l'école avec elle-même, avec ceux qui en attendent tant et doutent de plus en plus d'elle, avec ses maîtres qui, parce que le système institutionnel détruit en eux l'espérance, s'interrogent sur la valeur de ce qu'il font. » Tel est l'objectif visé par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) qui vient de réunir dans un livre ses solutions *Pour qu'il soit encore temps* (1).

Dès juin 1973, le SNI-P.E.G.C. avait publié un projet d'« école fondamentale » couvrant la scolarité comprise entre l'école maternelle et l'actuelle classe de troisième. Le nouvel ouvrage précise cette thèse en l'opposant à la situation actuelle de l'enseignement et à la réforme qui entrera en application en septembre 1977.

Pour ce syndicat, égaliser les chances implique d'abord qu'on supprime les ruptures « *qui sont autant de barrières scolaires* » : entre l'école maternelle et l'école élémentaire, entre cette dernière et la classe de sixième. La deuxième condition est d'« *individualiser l'enseignement* » en organisant les classes, qui doivent rester hétérogènes, par « *groupes de niveaux* ». Enfin, il faut prévenir et corriger les handicaps.

Les contenus de l'enseignement de l'« école fondamentale » doivent favoriser toutes les formes d'expression et de communication, permettre le développement de chaque enfant et, à la notion de programme, le SNI préfère celle de « *répertoires d'activités et de notions* ».

Pour les maîtres de cette école — qui devront travailler en équipe — le SNI-P.E.G.C. demande une même formation. Elle doit « *rendre possible le passage progressif de la polyvalence au début de la scolarité (un seul maître pour les élèves) à la bivalence (quatre ou cinq maîtres) aux dernières années de l'« école fondamentale »*. Ils seraient recrutés après le baccalauréat au moment de l'entrée dans des « *instituts départementaux d'éducation* ». Le SNI-P.E.G.C. ne souhaite pas le maintien des écoles normales d'instituteurs qui « *ont trop caché les réalités du quotidien de la vie, à ceux qui, par la nature de leur tâche, se devaient de les bien connaître* ». La scolarité dans ces instituts serait de trois ans et comporterait l'acqusition de connaissances générales, « *une formation qui développe les indispensables qualités humaines* », et une préparation à l'animation et à la relation pédagogique. Le SNI-P.E.G.C. propose aussi que les élèves-maîtres entrent « *dans la réalité d'une classe* » dès le début de leur formation.

Depuis près de quatre ans, l'« école fondamentale » a été l'objet de bien des critiques auxquelles le SNI-P.G.C. répond longuement. Ce projet, en effet, est celui de la majorité du syndicat (Unité, indépendance et démocratie, proche des socialistes) et n'est guère approuvé par le principal couran td'opposition, Unité et action (proche des communistes). Or l'enjeu est de taille à l'intérieur de la Fédération de l'éducation nationale — dont le SNI est la principale composante — comme dans la perspective de l'arrivée de la gauche au pouvoir. La thèse de l'« école fondamentale », appelée aussi par ses auteurs « *voie socialiste de l'éducation* » est « *un projet syndical* » qui « *ne s'inscrit pas dans un schéma fixé à l'avance par tel ou tel parti* ».

CATHERINE ARDITTI.

(1) Editions Sudel, 144 pages, 15 F. Le SNI-P.E.G.C. vient aussi de produire un film : *Et s'ils avaient envie d'apprendre ?*

Les directeurs d'I.U.T. se félicitent de la création du « groupe de réflexion » sur l'avenir de leurs établissements

De notre correspondant

Grenoble. — Réunie jeudi 3 février à Grenoble, l'Association des directeurs d'institut universitaire de technologie s'est déclarée « *très rassurée* » après la création par le secrétariat d'Etat aux universités d'un groupe de réflexion sur l'avenir des I.U.T. (*le Monde* du 3 février). Selon le président de l'Association, M. Charles Dufour, la composition de ce comité des « sages » — qui comprend des personnes ayant participé à la création des I.U.T. en 1965-1966 — démontre qu'« *il n'est pas question de remettre en cause la finalité et le niveau des I.U.T., l'essence même de l'institution, comme nous avons pu le craindre à certain moment* ».

L'Association a reconnu qu'au fil des ans il y avait eu des déviations. Elle ne voit aucune objection à ce qu'il soit procédé à une mise au point. Mais, devait déclarer M. Claude Michel, président de l'Union des présidents de conseil d'administration d'I.U.T., « *nous continuerons de nous élever contre des mesures qui viseraient à réorganiser les I.U.T. à partir de contraintes financières avant de connaître exactement les problèmes et leur étendue* ».

Après la réduction du volume des heures complémentaires, les directeurs ont recensé une dizaine d'établissements où la situation est sérieuse. Une étude a montré que les dotations en heures d'enseignement des I.U.T. uniquement tertiaires sont sensiblement conformes aux programmes nationaux, alors que le secteur secondaire dispose de moyens d'enseignement insuffisants avec un « déficit » pouvant aller jusqu'à 35 %. L'Association a protesté « *contre les méthodes tendant à brimer les I.U.T. du secteur secondaire* ». Les établissements les plus touchés sont ceux d'Angers, Béthune, Grenoble-A, Saint-Nazaire et Marseille.

Les directeurs ont constaté que, tandis que l'on diminuait le nombre d'heures d'enseignement dans les I.U.T., l'horaire pour les brevets de technicien supérieur (B.T.S.) — dans les lycées techniques — avait été porté à trente-sept heures. D'autre part, contrairement à ce qui avait été prévu au moment de la création des I.U.T., on continue d'implanter de nouvelles préparations aux B.T.S., dont certaines sont en concurrence directe avec les I.U.T. Il faut mettre fin à ces doubles emplois, estiment les directeurs, et ne maintenir les B.T.S. que dans le cas de spécialités très étroites ou dans des petites villes non universitaires où il n'y a pas d'environnement industriel.

« *Il s'agit*, a déclaré un directeur, *de savoir si nous devons édulcorer la partie scientifique des enseignements pour arriver à une adaptation étroite des formations à des fonctions d'entreprise. Si c'est le cas, la spécificité des I.U.T. par rapport aux B.T.S. aura disparu.* »

CLAUDE FRANCILLON.

A Nancy

UN ÉCOLE POUR ÉTRANGERS MENACÉE PAR LE SURNOMBRE

(De notre correspondant.)

Nancy. — Au-delà du canal, dans un triste quartier ouvrier de Nancy, l'école des Grands-Moulins accueille depuis cinq ans des enfants étrangers. Dans ces bâtiments vieillissants, des jeunes de six à dix-huit ans ne parlant pas le français passent un an ou deux avant de rejoindre des écoles « normales ».

« *Nous en avions une trentaine il y a cinq ans. A la rentrée de septembre, ce chiffre a atteint quatre-vingt-deux, pour monter à cent quatorze en octobre et à deux cent vingt-neuf aujourd'hui. A la fin de l'année, ils seront trois cents. Dans les conditions actuelles de locaux et d'effectifs enseignants, il n'est plus possible de continuer* », commente le directeur, M. Jean-Pierre Hartmann.

Actuellement, l'école ne dispose que de sept salles pour dix classes. Le hall d'entrée obscur a été transformé en deux classes séparées par des paravents.

Depuis le mois de décembre, les enseignants sont au nombre de onze, dont trois professeurs d'enseignement général des collèges : « *Il nous faudrait cinq instituteurs de plus pour être efficaces sur le plan pédagogique* », note M. Hartmann. De nombreuses démarches ont été entreprises. L'inspecteur de l'enseignement primaire, M. Lalvée, envisage d'ouvrir quatre classes de petits à la prochaine rentrée et de demander la création de six postes de premier cycle et de trois postes de premier degré. Au conseil général de Meurthe-et-Moselle, M. Daniel Grocolas, secrétaire de la fédération du parti socialiste de Meurthe-et-Moselle, est intervenu récemment pour que, « *au nom de l'hospitalité traditionnelle de la France, les conditions dans lesquelles sont scolariés des enfants étrangers à l'école des Grands-Moulins soient immédiatement améliorées* ».

Quant aux parents, ils viennent de former une association pour tenter de trouver une solution rapide. — C. L.

LES DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS AU CENTRE DES DÉBATS DU PROCHAIN CONGRÈS DES SYNDICATS AUTONOMES.

M. Christian Benezech, professeur de biophysique à l'université de Montpellier et président de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur (à laquelle adhèrent douze syndicats), a annoncé, jeudi 3 février, au cours d'une conférence de presse, la réunion les 23 et 24 avril prochain, à Paris, d'un congrès national (le dernier remonte à janvier 1974).

Ce congrès aura pour tâche principale d'« *examiner les difficultés de fonctionnement actuelles de l'Université et de suggérer ce qui peut en améliorer le fonctionnement* ». Il s'efforcera, a précisé M. Benezech, de « *dresser un bilan sans concession et sans sectarisme* ».

Soucieuse aussi de considérer les problèmes financiers, la Fédération des syndicats autonomes estime qu'« *il n'est pas évident que l'Université manque de moyens : ils sont souvent mal utilisés* ».

Réaffirmant son « *hostilité à la politisation, nuisible aux universités* » M. Benezech a, d'autre part, indiqué que les réflexions des syndicats autonomes porteraient aussi, lors du prochain congrès, sur les problèmes posés par la disparité de taille des U.E.R. au sein de certaines universités. La Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur souhaite que l'on distingue les U.E.R. qui sont d'anciens départements de celles (plus importantes) qui étaient, avant la loi d'orientation, des facultés. Ces dernières devraient bénéficier, estiment les enseignants autonomes, de l'autonomie financière et d'un pouvoir de décision plus large en matière de programmes de recherche. Selon M. Benezech, « *certaines universités ne peuvent être que des fédérations d'U.E.R.* ».

FAITS DIVERS

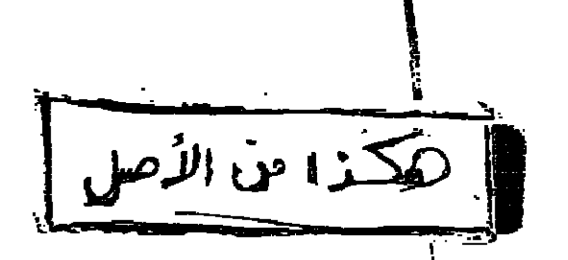
A Caen

DEUX JEUNES GENS MEURENT DES SUITES D'UNE TROP FORTE ABSORPTION DE DROGUE

Deux jeunes gens, MM. Alain Michel, vingt-cinq ans, et Jean-Yves Lippeau, vingt ans, sont morts à Caen (Calvados) dans la nuit du 29 au 30 janvier, après avoir absorbé une trop forte dose de stupéfiants. Le corps du premier a été retrouvé, le 3 février, à proximité du village de Mathieu, situé à une dizaine de kilomètres de Caen.

Bien que les enquêteurs fassent preuve d'une grande discrétion, il semble que cinq ou six jeunes s'étaient réunis dans la soirée du 29 janvier dans un appartement *loué par un de leurs amis*. Après s'être drogués, ils se seraient aperçu seulement le lendemain matin que deux d'entre eux étaient morts dans la nuit. Pris de panique, ils auraient alors décidé de transporter les corps pour les abandonner dans la campagne. Le second corps n'a pas été retrouvé.

● *Collision dans le métro.* — Une rame de voyageurs est entrée en collision jeudi 3 février peu *après 9 h. 30 avec une rame vide* entre les stations Gare-de-l'Est et Gare-du-Nord, provoquant un double déraillement. Quelques voyageurs ont été légèrement contusionnés au cours de cet incident, qui a principalement provoqué des dégâts matériels. La raison de la collision n'a pas été déterminée. La R.A.T.P. a provisoirement interrompu le trafic entre les stations Gare-du-Nord et République.



هكذا من الأصل

RELIGION

Deux cents prêtres mariés écrivent aux évêques

L'épiscopat français a rendu public, le 30 novembre dernier, un document intitulé : « Fidélité, célibat et ministère » (« le Monde » du 1er décembre 1976). Le ton de ce texte était neuf, en ce sens que l'épiscopat y insistait sur le fait que les prêtres mariés ne devaient pas être traités en « exclus » et qu'on y reconnaissait explicitement la compétence de ces clercs, la qualité de leur foyer et la possibilité de leur faire assurer certaines tâches d'Eglise couramment assumées par des laïcs. Néanmoins, l'Eglise de France y maintenait son refus de leur confier « le ministère propre au prêtre sous quelque forme que ce soit ».

Ce document a provoqué l'envoi en janvier, à chaque évêque de France, d'une lettre aujourd'hui rendue publique. Nous la publions ci-dessous. **Rappelons qu'il existe environ deux mille cinq cents prêtres en France qui se sont mariés depuis une trentaine d'années. La moitié de ceux-ci ont obtenu l'autorisation de Rome. Six cents de ces derniers souhaiteraient, dit-on, exercer un ministère dans l'Eglise : deux cents d'entre eux ont signé la lettre en question.**

« Le célibat n'est pas exigé par le sacerdoce »

La présente déclaration se veut respectueuse envers la hiérarchie, aussi bien dans le fond que dans la forme. Elle se veut aussi une explication au peuple chrétien sur un document qui lui a été communiqué et pour lequel, bien que partie prenante, les « prêtres en foyer » n'ont été ni consultés ni informés. Ce faisant, ils ne font qu'user d'un droit de réponse au nom d'une liberté qui se veut témoignage et qui entend être un appel à un dialogue vrai et constructif avec l'épiscopat et l'ensemble des catholiques de France.

Les équipes de prêtres en foyer des régions d'Angers, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Rouen et Toulouse — pour citer celles qui sont en relation avec elles, — les prêtres en foyer rattachés à ces équipes et tous ceux qui vivent leur vie de couple dans la fidélité à la foi, dans la fidélité à Jésus-Christ et dans la fidélité à la mission ont lu avec intérêt le document *Fidélité, célibat et ministère.*

Les prêtres en foyer prennent acte de la première reconnaissance *publique de leur existence qui* est faite par l'épiscopat et demandée par lui aux communautés chrétiennes, eu égard notamment *« au travail apostolique qu'ils ont accompli, leurs qualités et celles de leurs épouses ».*

Ils notent également que les évêques, en reconnaissant qu'il y *a deux signes de l'Alliance* : mariage et célibat pastoral, admettent que mariage et ministère sacerdotal ne sont pas, par nature, incompatibles, rejoignant ainsi 70 % des catholiques de France.

L'attente et les besoins

Assurés de l'appui de l'immense *majorité de leurs frères prêtres* célibataires, religieux, religieuses et laïcs préoccupés comme eux par l'urgence de la mission, la baisse constante des vocations et la nécessité de rechercher des voies nouvelles pour l'annonce de l'Evangile, *les prêtres* en foyer demandent à l'Eglise de reconnaître comme prêtres ceux qui vivent en prêtres. Le célibat n'est pas exigé par le sacerdoce comme le reconnaît le document. Les institutions ne peuvent en faire un préalable absolu à l'appel et aux charismes que distribuent l'Esprit et la Grâce dans l'Eglise.

De ce fait, réexaminer la question *du célibat ecclésiastique,* autrement que de manière théorique, réévaluer le choix de vie célibataire, en faisant de ce choix non une obligation mais une option à l'image des Eglises catholiques d'Orient, et donc envisager le ministère de prêtres exercé par des personnes mariées, répondrait à l'attente du plus grand nombre et aux besoins de notre temps, même si, à l'évidence, ces différentes prises de position ne suffiraient pas à elles seules à régler la crise actuelle des vocations.

Encouragés par la hiérarchie elle-même, les prêtres en foyer n'ont jamais cessé de témoigner de leur attachement au Christ et au peuple qu'il aime, et *entendent* poursuivre l'édification de l'Eglise là où ils sont.

Au risque de se répéter, ils tiennent à rappeler hautement que s'ils sont baptisés, confirmés et engagés dans le mariage, ils demeurent toujours prêtres, ordonnés à la mission, que leurs épouses *se sentent également concernées* par le sacerdoce de leur mari et entendent, généralement, lui apporter leur assentiment actif, qu'ils veulent continuer à servir le Seigneur et son Eglise en lien avec les évêques, accompagnés par *des communautés accueillantes,* dans un esprit de solidarité complémentaire avec leurs frères prêtres célibataires, selon les possibilités et en respectant le cheminement de chacun.

Dans cet esprit, refusant de se laisser enfermer dans les arguties juridiques comme de céder plus longtemps à des pressions venues d'ailleurs dont on cherche en vain *la charité qui les inspire,* les prêtres en foyer souhaitent voir se poursuivre le dialogue fraternel que cette déclaration a voulu entamer, permettant ainsi aux uns et aux autres de vivre de l'intérieur et de témoigner dans la *clarté la parole d'amour et d'unité* que l'Eglise au nom du Christ leur fait mission de proclamer.

● *Présence et Dialogue,* revue bimensuelle de l'Eglise catholique dans la région parisienne, vient d'agrandir son format et de changer de présentation. Sous la direction de l'abbé *Roger Meuillet,* elle donnera des informations plus copieuses, plus aérées et des articles de réflexion.

(Abonnement 65 F. *Présence et Dialogue,* 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris. C.C.P. 16.267.39 A, Paris.)

● *Le mouvement Espérance et Vie* organise un pèlerinage international de veuves à Lourdes les 28, 29 et 30 mai. Les problèmes propres au veuvage y seront étudiés.

★ S'adresser à Espérance et Vie, G. S. V., 49, rue de la Glacière, 75013 Paris.

● *Le week-end « Les chrétiens et la politique » qui était annoncé* pour les 12 et 13 mars est reporté aux 7 et 8 mai. Il aura lieu au Centre Thomas-More, à l'Arbresle (La Tourette, B.P. 110 69210), avec la participation de M. René Rémond, professeur à Paris (X°).

SCIENCES

LA RECHERCHE FONDAMENTALE EST UN ATOUT MAJEUR DE LA FRANCE déclare Mme Saunier-Seïté

Remettant, mardi 1er février, la médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), la plus haute distinction accordée par cet organisme, au mathématicien français *Henri* Cartan (*le Monde* du 14 juillet 1976), Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a souligné avec force l'importance de la recherche fondamentale, *« atout majeur de la France ». « L'oublier serait condamner notre pays,* a-t-elle affirmé. *On ne peut indéfiniment soustraire les crédits de la recherche fondamentale au profit de la recherche appliquée sans tuer la poule aux œufs d'or, car la recherche appliquée n'est qu'une application de la recherche fondamentale. »*

Après deux ans dans l'espace

SALIOUT-4 EST TOMBÉE DANS L'ATMOSPHÈRE TERRESTRE

Lancée le 26 décembre 1974, la station orbitale soviétique *Saliout-4* est rentrée dans l'atmosphère terrestre le jeudi 3 février, après avoir fait 12 188 révolutions autour de la Terre. Le moteur de Saliout-4 a été mis en marche sur un ordre venu de la Terre, pour freiner la station. Celle-ci s'est alors engagée sur une trajectoire de descente, a pénétré dans les couches denses de l'atmosphère au-dessus du Pacifique, et s'y est désintégrée.

Au cours de ces deux ans, la station a reçu, par deux fois, la visite de cosmonautes. Alexis Goubariev et Georgui Gretchko, venus à bord de Soyouz-17, se sont arrimés à la station le 12 janvier 1975, et y ont séjourné jusqu'au 9 février. Ce fut ensuite le tour de Vitali Sevastianov et de Piotr Klimouk, qui occupèrent la station du 26 mai au 26 juillet 1975, établissant le record soviétique de durée dans l'espace. Enfin, le 19 novembre 1975, un vaisseau inhabité, Soyouz-20, s'était arrimé à Saliout-4.

La station a permis des études du Soleil, des étoiles et des planètes, des prises de vues de la Terre, et de nombreuses expériences médico-biologiques.

Le 22 juin 1976, les Soviétiques lançaient une nouvelle station orbitale, Saliout-5, occupée pendant quarante-huit jours par Boris Volynov et Vitali Jobolov, à partir du 7 juillet suivant. Saliout-5 continue à tourner autour de la Terre.

● *L'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace* (A.J.P.A.E.) a élu son nouveau bureau. Il sera présidé par M. Germain Chambost *(Sud-Ouest),* assisté de deux vice-présidents, MM. Philippe Gazier *(le Nouvel Economiste)* et Thierry d'Athis (R.T.L.), de MM. Paul Denarié *(le Dauphiné libéré)* et Jean-Jacques Valignat *(l'Humanité-Dimanche),* respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, et de MM. Roger Demeulle *(Aviation Magazine)* et Albert Boccara (A.C.P.), trésorier et trésorier adjoint.

DÉFENSE

« Il n'a pas été possible d'organiser en 1976 des exercices d'envergure par mesure d'économies »

constate le major général de la marine

« Il n'a pas été possible en 1976 d'assurer cent jours de mer par an pour toutes nos unités. C'est un objectif, mais le tribut, qu'il est normal d'ailleurs que la marine paie aux économies de combustible, n'a pas autorisé une activité aussi importante malgré des prélèvements sur les stocks. » C'est ce qu'a déclaré le vice-amiral Jean Schweitzer, major général de la marine nationale, dans un entretien à la revue mensuelle *Armées d'aujourd'hui* publiée par le ministère de la défense.

Pour la première fois depuis sa création, la revue *Armées d'aujourd'hui,* à partir de son numéro de février 1977, qui vient d'être mis en vente, sera commercialisée dans toute la France au prix de 5 francs. Le tirage a été de 100 000 exemplaires.

« Ce qu'il faut savoir, explique le major général, qui dresse le bilan des activités de la marine pour 1976 *c'est comment se répartissent les jours de mer effectués par nos unités et les heures de vol de nos avions. Bien sûr, ce partage entre les différentes activités est variable suivant les catégories de bâtiments ou d'aéronefs, mais la moyenne donne un pourcentage de 40 % de l'activité consacrée à l'entraînement et aux exercices et 60 % aux missions opérationnelles du temps de paix, aux missions de service public, aux recherches et aux expérimentations. Dans ces conditions, les bâtiments peuvent acquérir un très bon niveau dans le domaine nautique et dans l'utilisation individuelle de leurs équipements et de leurs armes, mais il n'est pas possible de mettre sur pied les exercices d'envergure qui leur donneraient l'habitude de mettre leurs moyens en œuvre dans le cadre de formations ou de dispositifs tactiques de quelque ampleur.*

» L'entretien de la flotte n'a pas encore pu, en 1976, être élevé au niveau qui serait souhaitable. On peut estimer à environ 15 % les ressources budgétaires qui manquent pour garantir à nos bâtiments aussi bien un stock en rechanges satisfaisant qu'un entretien de nature à éviter toute mauvaise surprise. L'année 1977 marquera peut-être un léger progrès, mais certainement encore insuffisant », conclut le vice-amiral Schweitzer.

● *L'escorteur d'escadre lance-missiles « Dupetit Thouars »* rejoindra, dans quelques jours, pour une durée de six mois, la flotte que la France maintient en permanence en océan Indien et qui est composée, à l'heure actuelle, de quatorze navires, parmi lesquels l'escorteur d'escadre lance-missiles *Kersaint,* quatre avisos-escorteurs et cinq patrouilleurs.

AÉRONAUTIQUE

Après le refus de Western Airlines de commander des Airbus

LES SYNDICATS DE LA SNIAS DEMANDENT LE BOYCOTTAGE DES PRODUITS AMÉRICAINS

Les organisations syndicales gestionnaires du comité d'entreprise de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à Toulouse demandent aux Français de boycotter les produits américains, après le refus, le 31 janvier, de la compagnie américaine Western Airlines d'acheter des Airbus.

Exprimant *« leur mécontentement aux autorités américaines à tous les niveaux »,* les organisations syndicales *« demandent au gouvernement français de faire une campagne pour privilégier les produits français et aux compagnies Air France, Air Inter et UTA de commander en priorité des avions français ».*

De son côté, le syndicat C.G.T. de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) dénonce *« les gouvernements européens démissionnaires devant le diktat américain »,* et considère que *« le refus de la majorité parlementaire d'accorder les crédits nécessaires pour les études et le développement des moteurs M-53 et CFM-56 compromet l'avenir et laisse entrevoir que l'on perdra l'avance technologique acquise ».*

SPORTS

BASKET-BALL

UN ARRÊT DE LA COUR DE RIOM

Le joueur amateur devra recevoir des feuilles de paye

Alors que tout a été tenté à Clermont-Ferrand pour réduire à sa plus simple proportion l' « affaire McMillan » (« le Monde » du 27 janvier), la cour d'appel de Riom vient, en quelque sorte, de tout remettre en cause, en reconnaissant formellement comme joueur professionnel un joueur réputé amateur. La Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.) ne peut plus feindre d'ignorer désormais l'irrégularité de la situation. Irrégularité sans doute passagère, au demeurant, dans la mesure où l'on s'empressera d'adapter les règlements à cette situation. Irrégularité cachée jusqu'ici pour des profits qui n'étaient pas seulement ceux du sport.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — L'Association sportive Jeanne-d'Arc de Vichy est condamnée *« à payer à Grimmes avec intérêts au taux légal, à compter du 7 octobre 1976, date de la demande :*

» 1) la somme de 4 500 F à titre de salaire du mois de mai ;

» 2) 3 750 F à titre de congés payés.

» La cour condamne également ladite association à remettre à Grimmes, avec intérêt au taux respondantes et un certificat de travail conforme ».

Ce bref extrait des attendus de l'arrêt rendu le 24 janvier 1977 par la cour d'appel de Riom, c'est une bombe : le joueur de basket américain Kessem Grimmes, « remercié » en fin de saison par son club, la J.-A. Vichy, a gagné son procès en appel. Kessem Grimmes l'*« amateur »* devra recevoir des feuilles de paye et un certificat de travail conforme. Superbe contradiction... Désormais, il est juridiquement établi que des basketteurs « amateurs » signent des contrats de travail et perçoivent des salaires.

L'affaire Grimmes prend donc le pas sur celle de McMillan, joueur américain lui aussi, mais nationalisé, appartenant à l'équipe du stade Clermontois.

Le 23 août 1975, Kessem Grimmes signe une licence et un « contrat » avec la J.-A. Vichy. Le championnat terminé, il quitte le club. C'est lui, disent les dirigeants de la J.-A. V., *« qui a rompu le contrat en ne participant ni aux entraînements ni aux matches du mois d'avril ».* On lui offre néanmoins un défraiement pour ce mois d'avril et un billet d'avion pour les Etats-Unis.

Kessem Grimmes n'est pas d'accord. Il demande le paiement du mois de mai, les congés payés, un dédommagement de 45 000 F, estimant qu'il n'avait pas reçu de lettre de sortie lui permettant de chercher fortune dans un autre club français... Il demande aussi les garanties afférentes à un contrat de travail.

Le tribunal de première instance de Vichy se déclare incompétent le 9 novembre 1976. Grimmes fait appel et gagne pour l'essentiel, la cour de Riom n'ayant cependant pas donné suite à la demande de dommages et intérêts.

A Clermont on cherche l'apaisement

A Clermont-Ferrand, en revanche, il semble que l'on recherche l'apaisement de part et d'autre. Alors que Ronald McMillan avait fait reconnaître par le directeur départemental du travail sa qualité de travailleur salarié, et que le Stade clermontois s'apprêtait à lui verser des indemnités, joueurs et dirigeants, sans doute surpris par le bruit fait autour de cette affaire, affirment que tout est en voie de règlement.

« Mon problème est résolu, déclare aujourd'hui McMillan, *car désormais je peux vivre et de surcroît j'ai obtenu l'assurance de M. Busnel, président de la fédération française de rugby, que je pourrai jouer l'an prochain. »*

De son côté, Mᵉ Fallotin, du barreau de Clermont-Ferrand, désigné depuis peu vice-président de la section basket du Stade clermontois, précise lui-même qu'il espère aboutir à un règlement « objectif » du problème tant auprès de la F.F.B.B. (Fédération française de basket-ball) que de McMillan. *« Nous ne ferons aucune objection* — ne manque-t-il pas de souligner — *au retour de McMillan au Stade clermontois en sa qualité de naturalisé, à la condition expresse bien sûr qu'il ne désire pas se faire reconnaître comme professionnel. »*

Arrivé à Boulogne en 1972, Ron McMillan joue au BEC durant trois ans. Il se marie avec une Française le 24 mai 1975, se fait naturaliser, signe avec le Stade clermontois le 1ᵉʳ juin de cette même année.

Après la saison 1975-1976, il n'est pas repris dans l'équipe première. Il intente une action qui conduit à une conciliation à l'amiable. Le Stade clermontois indemnise McMillan pour ne l'avoir pas pris dans l'équipe première cette saison. Dans un communiqué transmis à la presse régionale, les responsables du Stade clermontois soulignent d'ailleurs que *« McMillan a obtenu une licence de joueur naturalisé qui, en vertu des règlements de la F.F.B.B., lui a permis de jouer dans l'équipe durant la saison 1975-1976 en plus de deux joueurs étrangers ».*

Ils ajoutent : *« Les règlements de la fédération, ayant été modifiés à partir de la saison 1976-1977 (interdiction aux joueurs naturalisés de jouer en plus de deux joueurs étrangers), ne nous ont plus permis d'utiliser ce joueur dans l'esprit de son engagement initial. McMillan, considérant que son engagement lui donnait des droits personnels, chargea M. Bertrand, conseil juridique à Paris, de ses intérêts. Celui-ci entama contre le Stade clermontois une procédure devant le tribunal d'instance de Clermont-Ferrand. Des contacts eurent lieu entre le Stade et M. Bertrand. Ceux-ci aboutirent à un accord amiable qui mettait fin à la procédure engagée. »*

McMillan, qui se défend bien d'avoir cherché à *« démolir »* le basket-ball français, explique de son côté pourquoi on dit de lui qu'il est un *« basketteur en chômage » : « C'est parce que je perçois des indemnités de l'ASSEDIC et que je suis inscrit à l'Agence national pour l'emploi de Clermont-Ferrand. Au vrai, je possède un diplôme de sciences politiques et de communication de l'université de Californie. Là-bas, durant deux ans après mes études, j'ai travaillé comme reporter à la C.B.S. (chaîne de télévision californienne).*

» J'aime le basket. Je joue depuis l'âge de dix ans, mais ce n'est pas toute ma vie... Je ne me considère absolument pas comme un professionnel de ce sport », conclut McMillan. — *(Intérim.)*

RUGBY. — *L'ailier toulousain Guy Novès ayant dû déclarer forfait, les sélectionneurs ont fait appel à Jean-Luc Averous (La Voulte) pour le remplacer dans le match qui opposera la France au Pays de Galles, samedi 5 février, au Parc des princes.*

SOCIÉTÉ

Libres opinions

Liberté d'association pour les étrangers

par RENÉ DUMONT (*)

UN journal, *Révolution Afrique*, s'est constitué à partir de 1972 autour des luttes des travailleurs africains dans les foyers et en diverses entreprises. Il a adopté en sous-titre « Journal des travailleurs communistes africains » pour exprimer le caractère politique du combat qu'il menait. *En avril 1976, le journal* donnait naissance à l'Organisation des communistes africains.

Au *Journal officiel* du 29 décembre 1976, nous apprenions que l'organisation était interdite sur l'ensemble du territoire. Or aucune action illégale de l'organisation ne peut être invoquée et n'a d'ailleurs été invoquée pour justifier une telle interdiction.

Il s'agit là d'une mesure très grave, car elle peut être le début d'une série d'autres mesures répressives.

Le seul argument, c'est une infraction à la loi de 1939 qui était pratiquement en désuétude.

La mise en application de cette loi revient à ôter la liberté d'association, qui est de règle en France, aux trois millions d'étrangers *qui vivent en France. Cette loi, revue le* 1ᵉʳ *septembre* 1939, à l'entrée en guerre, a permis d'interdire le P.C.F. « comme association dirigée en fait par des étrangers ».

En remettant cette loi en vigueur, M. Poniatowski a-t-il l'intention d'*interdire les associations, mouvements, organisations, etc., par* lesquelles *l'immigration* et les étrangers se sont exprimés, surtout depuis 1970 ?

En effet, la plupart de ces associations sont, au même titre que l'Organisation des communistes africains, des associations de fait, légales au regard de la loi de 1901, mais illégales au regard du décret-loi de septembre 1939.

L'opinion publique française va-t-elle tolérer que les étrangers *soient considérés dans notre pays, que l'on dit* « terre d'asile », comme des hommes privés des libertés fondamentales ?

Nombre d'associations ont déjà protesté contre cette mesure scandaleuse parmi lesquelles la C.F.D.T., la CIMADE, Témoignage chrétien, la Ligue des droits de l'homme, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, le Mouvement de la paix, les Juristes démocrates, etc.

Un mouvement pour la liberté d'association des étrangers en France peut et doit, à cette occasion, prendre naissance au moment où le président de la République lui-même s'affirme comme le protecteur de nos libertés.

Celles-ci n'ont plus aucune valeur si elles deviennent discriminatoires et refusent de s'appliquer à nos hôtes. L'hospitalité est certes plus développée dans les pays pauvres ; le moment est venu de montrer qu'elle n'est pas chez nous un vain mot.

Une Association des amis des communistes africains vient de se constituer (1), auprès de laquelle chacun peut témoigner de sa solidarité.

Une telle atteinte aux libertés des étrangers en France ne doit pas rester sans réponse.

(*) *Président de l'Association des amis des communistes africains.*

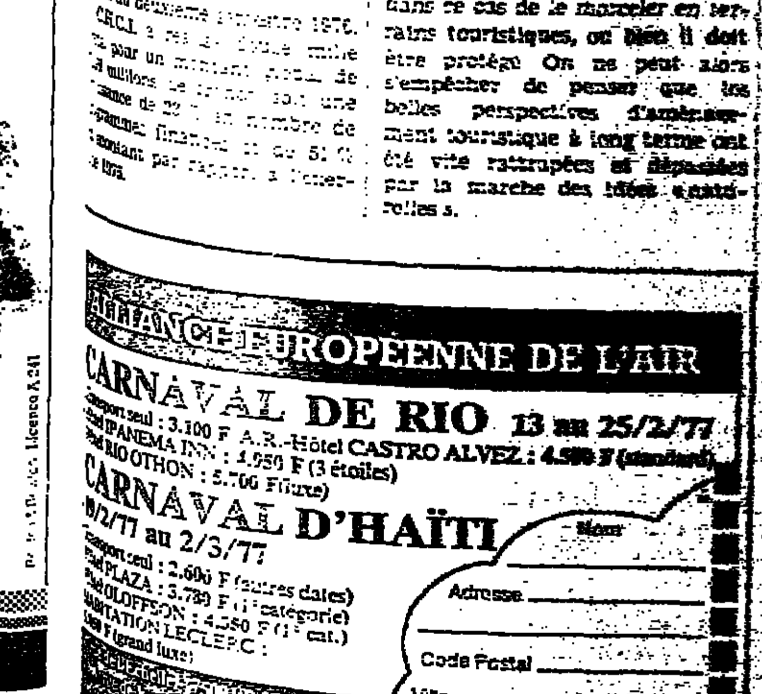
(1) 14, rue de Nanteuil, Paris-15ᵉ.



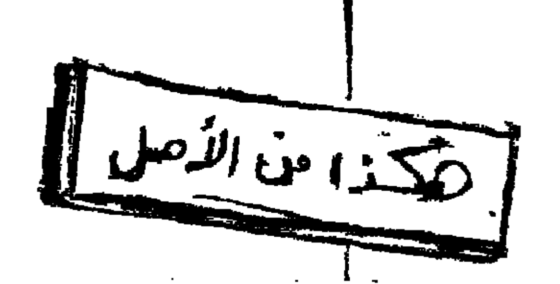
LES NOUVEAUX

Littoral

LA NOUVELLE MISSION



هكذا من الأصل



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES NOUVEAUX PIÉTONS DE BEAUBOURG

AU-DESSUS des toits, derrière le squelette du dernier pavillon de Baltard, parmi les grues rouges orientées dans tous les sens comme des girouettes, *des tuyaux bleus énormes et des cheminées puissantes : le Centre Georges-Pompidou a pris sa place dans le ciel parisien. Casque* de chantier sur la tête, des ingénieurs *traversent le boulevard Sébastopol. Viennent-ils du plateau Beaubourg ?* « Non, *disent-ils*, nous travaillons au trou. »

Promenade... rue Rambuteau : le musée a disparu derrière les maisons. Une rue tout bonnement commerçante. Fruits, primeurs, pharmacie, droguerie. Souvenir des Halles : un magasin fermé vendait du matériel pour poissonniers. Au coin de l'étroite rue Saint-Denis, le restaurant Aux deux saules évoque toujours le temps des tonnelles et propose, en lettres d'or sur fond de marbre, beaujolais, anjou, muscadet *et pelure d'oignon.*

Le voici le grand navire bleu et blanc, parcouru par son escalator, chenille dans son cocon de plastique. Aujourd'hui, au lendemain de l'inauguration officielle, il y a presque autant de monde que sur l'affiche qui fait connaître « Beaubourg » un peu partout dans Paris. La flamme tricolore ondule avec le vent. Des ouvriers continuent à paver. L'esplanade est vaste, bordée d'une allée réservée aux promeneurs. Deux façons de flâner : regarder à droite — le Centre — ou bien à gauche ; les façades anciennes, fraîchement sablées, les balcons et les têtes sculptées au-dessus des portes. La rénovation n'est toujours pas terminée.

« Pour moi, c'est Luna Park », *déclare ni plus ni moins une dame.* « Comme bâtiment, c'est curieux, *dit une étrangère de* passage. Cela nous apporte quelque chose de neuf. *Ce quartier va devenir le quartier* des arts. » *Un garçon est perplexe :* « C'est un nouveau style qui nous dépasse. Cela fait grande usine propre. » *Un couple de vieux Parisiens, parti du quartier depuis quatorze ans, est revenu, pour voir :* « On s'est fait à la tour Eiffel et à Maine-Montparnasse. Ici aussi on s'y fera. » *Dans le petit « café-charbons », où le poêle ronfle, hier soir on n'était pas à la fête mais au* boulot. « Il » nous a fait travailler dernièrement, *déclare le patron en parlant du Centre.* Mais, pendant longtemps, les ouvriers étaient au fond et nous on ne faisait rien. »

Attroupements à l'entrée, autour de l'agent qui garde les barrières. « Ils auront leurs quinze mille visiteurs par jour. Facile ! » *dit une voix.* « Alors, c'est demain qu'on entre dans la merveille des merveilles ? » *demande une dame sur un ton pointu.* « Au moins, on laissera un souvenir de notre temps », *estime un enthousiaste. Un groupe d'artistes islandais qui exposent dans le nouveau musée cherche à y entrer. Des filles de « troisième », en visite dans le cadre des « 10 % », sont dégoûtées.* « C'est pas super, *disent-elles*, et puis ça ne va pas avec le quartier ! » *De tous côtés, des gens. Ce monument neuf dans la ville attire, anime, fait parler. On se croirait presque... en mai 1968.*

Sur l'aile droite, la percée met en valeur les pierres dorées de Saint-Merry. Des ouvriers travaillent en sous-sol à l'IRCAM, le centre de recherches acoustiques. Dans la « Boucherie du Musée », le boucher barde un rosbeef. Que pense-t-il du Centre ? « Il nous a tout donné. Il y a dix ans, ici, les locaux, on ne pouvait pas les vendre. Maintenant, on se les arrache. » *En face, des camions déménagent la tête de la veille au soir.*

Rue Beaubourg, la contestation gronde. Un vieux monsieur harangue de jeunes architectes qui rient. Monstrueux ! Scandaleux ! Raffinerie ! Distillerie ! « Il n'y a pas de crèches dans le quartier, rien pour les vieux, et on construit ça ? Remarquez que si cela ne réussit pas, on pourra toujours le transformer en usine ! » *Les architectes, eux, sont pour... l'architecture, et contre le principe de concentrer tous les crédits sur un bâtiment qui, en définitive, intéressera peu de gens.* « Reste à voir l'intérieur, *pour-suivent-ils*. Le tout est de savoir si la fonction sera révolutionnaire ou non. » *Beaucoup se posent des questions. Comment* cela *vieillira-t-il ? Comment* cela *fonctionnera-t-il ? On s'inquiète. On s'intéresse déjà à son avenir. Une grosse dame s'attarde à la vitrine d'une confiserie :* « Ça, c'est plus beau qu'en face. » *Marchant d'un pas vif, un monsieur distingué marmonne, imperturbable :* « C'est la famille Tuyau de Poêle qui a construit ça ? »

Le calme est retombé rue de Montmorency. On n'entend plus les coups de marteau du chantier. Le quartier vit sa vie. Fabriques d'imperméables, ateliers, bonneterie. Les chemises de nuit à fleurs étendent les bras dans les vitrines...

Quel changement !

Un peu plus bas, rue Saint-Martin, les antiquaires commencent à se glisser entre les magasins de confection. Une boutique qui vend des meubles peints a ouvert ce matin, près d'un magasin spécialisé dans la blouse de travail. « Les loyers sont beaucoup moins élevés qu'à Saint-Germain-des-Prés », *fait remarquer le nouveau locataire, occupé à peindre des nuages sur une armoire. En face, le projet du quartier de l'Horloge, en construction dans l'îlot Saint-Martin, est expliqué : la deuxième tranche est en cours, il y en aura une troisième. Au total, trois cent vingt logements, plus la crèche réclamée tout à l'heure par le vieux monsieur, une école maternelle et un dispensaire.*

Alors que brocanteurs, antiquaires et « tripes » ont plutôt élu domicile du côté de feu les Halles, autour de Beaubourg — c'est logique — rayonnent des galeries de tableaux et d'objets d'art. E nvitrine : ici un téléphone en or, là un collier-fleur de Lalanne, plus loin un bijou-compression de César.

Au sud du « plateau » commence le nouveau village. La rue Saint-Martin est devenue une allée pavée, agréable pour la marche. Un antiquaire qui vend des bouddhas et des tapis d'Orient voisine avec un restaurant afghan ; au menu, du morgh, du gocht *et du* chapil. *Un autre restaurant,* chinois *celui-là. Un troisième, où des ouvriers s'attablent. Une charmante ruelle résidentielle longe l'église.* « Quand on se souvient combien ces immeubles étaient crasseux, *fait remarquer une dame.* Quel changement ! »

Au 78 de la rue de la Verrerie, les portes de Saint-Merry sont grandes ouvertes. Depuis plus d'un an, l'équipe de prêtres se prépare à accueillir les visiteurs qui fréquenteront le Centre Pompidou. Un jeune homme, venu en voisin du Marais, examine les affiches. « Agora-Beaubourg. Dialogue libre. Ecouter, parler, confronter nos différences. »

La rue Saint-Martin débouche sur un espace qui vient d'être aménagé en place Jeunes arbres, bornes et bancs. A l'horizon, les tours de Saint-Gervais. La rue des Lombards est, elle aussi, transformée en allée. Et ce café s'appelle à juste titre « Les Piétons ». A côté d'une maison où des « studios luxueusement aménagés » sont à vendre, Le Splendid, un glacier-théâtre, a inscrit à son affiche le Pot de terre contre le Pot de vin. *La rue Nicolas-Flamel s'ouvre assez pour laisser voir la tour Saint-Jacques...*

Le rideau noir du sex-shop est tiré, mais sa vitrine brille. Rue Quincampoix, toutes les portes, cloutées, sont peintes du même bleu. Au coin de la nouvelle petite place, Fabio Reti a peint, sur un immeuble, des fenêtres imaginaires. Relevant son rideau, une jeune femme en trompe-l'œil passera donc sa vie à regarder les gens se promener.

Encore de l'espace, des arbres, des bornes et des bancs. Pignons roses et mauves des maisons. « C'est le futur cœur de Paris, *dit une dame.* Cela va être formidable ! »

FLORENCE BRETON.

L'U.R.S.S. en voyage

L'ACCROISSEMENT de la fréquentation touristique en U.R.S.S. au cours du dernier quinquennat (1971-1976) vient d'être évalué à + 1,5 %. M. Serguei Nikitine, chef du service soviétique du tourisme à l'étranger, a indiqué, d'autre part, qu'environ trois millions de sujets soviétiques avaient voyagé hors de l'U.R.S.S. durant cette même période. Pour lui, « le tourisme international est la forme des échanges de personnes et d'informations qui contribue de la façon la plus efficace au renforcement de la détente internationale ».

Cette détente cependant ne va pas sans difficultés. D'abord, la différence des niveaux de vie entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux rend très onéreux les voyages des Soviétiques à l'étranger. Un autre obstacle, plus inattendu celui-là : les formalités de délivrance des visas aux touristes des pays socialistes seraient, d'après M. Nikitine, plus longues en Occident. Peut-être, mais si des représentants de cent cinquante-cinq nations se sont rendus cette année en Union soviétique, de leur côté, les Soviétiques n'ont pu visiter que cent trente pays. Les visas à l'Est sont donc plus rapides ; ils restent encore cependant moins « internationaux ».

Crédits

DÉCENTRALISATION

DANS le cadre de sa politique de régionalisation, le Crédit hôtelier, commercial et industriel a décidé de décentraliser les études des dossiers et le pouvoir de décision jusqu'à un montant de 1 million de francs.

La mesure, qui intéresse 80 % environ des prêts du C.H.C.I., est appliquée depuis le 1er janvier dans quatre délégations régionales : Aquitaine-Charente-Limousin (siège à Bordeaux) ; Nord-Pas-de-Calais (Lille) ; pays de la Loire-Poitou (Nantes) ; Rhône-Alpes-Auvergne (Lyon). Cette décentralisation devrait être progressivement étendue à l'ensemble du territoire au cours de cette année.

3 800 millions de prêts

Pour M. Henri Barre, directeur général du C.H.C.I., cette nouvelle étape dans le rapprochement de cet établissement et de ses partenaires traditionnels — instances régionales, banquiers, P.M.E. de tous secteurs, etc. — *« est la suite logique de la mise en place, depuis 1966, de structures d'accueil adaptées aux économies régionales ».*

Lors du deuxième semestre 1976, le C.H.C.I. a réalisé douze mille prêts, pour un montant global de 3 800 millions de francs, soit une croissance de 23 % en nombre de programmes financés et de 51 % en *montant, par rapport* à l'exercice 1975.

Littoral

LA NOUVELLE MISSION

LE littoral languedocien, c'était des moustiques, des kilomètres de plages insalubres : un désert. Deux « matières premières » cependant : le soleil et la mer, au moyen desquelles la mission d'aménagement du Languedoc-Roussillon pouvait répondre aux désirs d'une majorité d'estivants : passer des vacances les pieds dans l'eau.

La circulaire signée le 4 août dernier par M. Jacques Chirac sur la « protection du littoral » dérange un peu l'application sereine de ce plan, et les responsables de la mission, partis sur d'autres conceptions touristiques, devraient aujourd'hui aménager en profondeur et corriger des projets « littoraux » conçus il y a quatorze ans en des temps moins écologiques.

« Il y a littoral et littoral », seraient tentés d'expliquer ceux qui auraient bien aimé que la circulaire épargne cette côte « sortie du néant ». Ou bien ce littoral n'avait aucune vie et aucun intérêt ; il pouvait être légitime dans ce cas de le morceler en terrains touristiques, ou bien il doit être protégé. On ne peut alors s'empêcher de penser que les belles perspectives d'aménagement touristique à long terme ont été vite rattrapées et dépassées par la marche des idées « naturelles ».

Étalement

LES SUITES DE NORD-SUD

DEJA menée l'année dernière avec un certain succès (*le Monde* du 10 janvier 1976), l'opération Nord-Sud — qui devient avec 1977 Nord-Sud-Est-Ouest — *s'insère dans le cadre* général du programme « Vacances 77 » entrepris par le *ministère de la qualité de la vie* (*le Monde* du 3 février).

Rappelons-en l'objet : l'expérience vise *essentiellement* à réduire au mieux les conséquences néfastes de la concentration, tant sur les routes que sur les plages, en incitant les Français à choisir les mois de juin et de septembre — et, plus généralement, le printemps et l'automne — pour prendre leurs vacances.

L'an dernier, l'opération avait été limitée à deux groupes de régions : le Nord-Pas-de-Calais, en tant que « réservoir de touristes », l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et le Limousin en leur qualité de « régions d'accueil ». A ces « cobayes », il avait été demandé de faire un effort exceptionnel, qui porterait et sur un allongement de leur calendrier d'ouvertures et sur leurs tarifs (hôtellerie, restauration) et leur animation.

Ainsi avait-on pu éditer en temps voulu une brochure répertoriant les différents « produits » touristiques proposés. Et enregistrer quelques mois plus tard, au terme de l'expérience, une augmentation sensible de la fréquentation, puisqu'au mois de juin l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne-Limousin avaient respectivement noté un mieux de 35 %, 12,5 %, 20 % et 10 % par rapport à 1975.

Aussi, cette année, outre les régions déjà citées, et qui ont accepté de renouveler l'expérience, la Bretagne, la Corse et la Riviéra-Côte d'Azur entreprendront à leur tour de promouvoir une politique d'accueil hors saison, basée sur deux arguments-forces, prix moindres qu'en haute saison et conditions climatiques égales — sinon meilleures — qu'en juillet et en août.

A nos concitoyens de savoir *apprécier le bien-fondé de cette* démarche et de prendre l'habitude — à l'instar de tant d'autres Européens — de mettre la clef sous le paillasson un peu plus tôt ou un peu plus tard que par le passé. Apr. tout, Paris au mois d'août ne r-anque pas de charme. Ni l'automne en Limousin. Ni le printemps breton. — J.-M. D.-S.





TOURISME

L'ARDÈCHE DU GRAND-NORD

COMME en témoignent bien souvent les bulletins météorologiques, l'hiver est particulièrement rigoureux sur le plateau ardéchois. Pendant plusieurs mois, la neige et le froid rendent la vie encore plus difficile aux quelques habitants qui ont eu le courage de ne pas s'enfuir vers les vallées.

Il y a quelques années, les pouvoirs publics s'interrogeaient sur les moyens à utiliser pour améliorer le sort de la population essentiellement agricole. La réponse vint du Nord. Avec la rapidité que l'on sait, le ski de fond allait séduire bon nombre de Français. Il fallait saisir l'occasion. L'action conjuguée de la direction départementale de la jeunesse et des sports et de l'office départemental du tourisme permit de ne pas laisser passer cette chance.

Sans grande difficulté, M. Daniel Richomme, adjoint au directeur de l'office du tourisme, et M. Christian Pailhes, attaché technique départemental de ski, parvenaient à faire partager leur foi et leur enthousiasme aux autorités locales et à la population du plateau. Quatorze communes mettent aujourd'hui à la disposition des amateurs un foyer de ski nordique, où les attend un initiateur qui après leur avoir prêté, s'ils le souhaitent, tout le matériel nécessaire les conduira par des pistes de 3 à 20 kilomètres au cœur d'un somptueux décor.

Cette expérience est une réussite exemplaire, non pas tant par le nombre croissant de skieurs qui viennent goûter au charme sauvage de ces hautes terres, mais bien plutôt parce qu'on a réussi à préserver le caractère de cette région et à respecter la personnalité de ceux qui l'habitent.

D'abord l'authenticité

Les jeunes ruraux qui ont pris en main la destinée de ces foyers ne sont pas étrangers à la nature particulière qu'a pris le tourisme dans leur région. Parce qu'ils savent pertinemment que leur pays ne peut pas être seulement une « terre à ski », ils n'entendent pas tout sacrifier à ce tourisme qui ne leur procure qu'un complément — appréciable, il est vrai — de revenus. Ils savent aussi que le citadin qui vient à leur rencontre recherche justement ce qu'ils entendent conserver : l'authenticité, la simplicité.

En matière d'hébergement, il ne faut bien évidemment pas s'attendre à trouver beaucoup d'étoiles à la porte des hôtels. Mais les gîtes, les auberges, les hôtels, certaines fermes même, disposent de chambres relativement confortables. Et l'accueil y est toujours sympathique. Et puis il y a la caillette, le jésus, la jambonnette, le gratellou, la fourme, qui se dégustent avec un vin de Notre-Dame des Neiges devant un feu de bois qui n'est pas là pour faire joli… On se remet vite, ainsi, de l'émotion que suscite toujours la découverte de ces étendues vierges qui appellent ici plus qu'ailleurs le silence et le respect.

JEAN-PAUL LARDY.

★ Office départemental du tourisme de l'Ardèche, 4, rue de la Petite-Fontaine, 07002 Privas (tél. (75) 64-04-66). A titre d'exemple de forfait, jusqu'au 19 mars, une semaine à l'hôtel du Lac à Saint-Cirgues-en-Montagne : 595 F. Ce prix comprend la pension complète (sauf boisson) sur la base d'une chambre occupée par deux personnes et le forfait ski nordique (location de matériel, assurance et encadrement).

FAITS ET GESTES

● *Thermalisme au Concorde-Palm Beach.* — Le complexe hôtelier Concorde - Palm Beach (161 chambres, catégorie trois étoiles), dernier-né, avec le Sofitel Vieux-Port, des grands hôtels marseillais, vient de compléter son équipement en inaugurant le centre d'hydrothérapie La Source du Roucas-Blanc. L'hôtel est en effet bâti en bordure de la plage du Prado, sur le site même où jaillissent les eaux d'une source thermale, au rythme de 5 000 litres/minute, au fond d'une faille calcaire conservée à l'état naturel dans le hall même de l'hôtel, et qui est déjà à l'origine d'un établissement d'hydrothérapie qui fut ouvert au public de 1875 à 1914.

L'eau du Roucas-Blanc, chlorurée, sodique, magnésienne, sourd à température constante de 21 degrés. Le nouvel établissement thermal, qui vit en symbiose avec l'hôtel, possède des installations d'hydrothérapie et d'électrothérapie, de kinésithérapie et de rééducation capables de traiter une centaine de curistes par jour, en cure libre ou conventionnée. Les principales indications concernent la rhumatologie, l'arthrose, les atteintes para-articulaires, la traumatologie et la restitution de l'équilibre pondéral (obésité, cellulite). — J.C.

★ Centre d'hydrothérapie La Source du Roucas-Blanc, 2, promenade de la Plage - 13008 Marseille. Tél. : 76-20-00.

● *Davantage de franchises pour les touristes européens.* — Actuellement, tout voyageur en provenance d'un pays de la Communauté européenne peut introduire, en franchise, un certain nombre de cigarettes, de cigares, de bouteilles d'alcool ou de vin. De plus, il peut importer, sans être soumis à taxe, des objets d'une valeur globale inférieure à 700 francs.

La Commission européenne propose que cette dernière franchise soit portée, en 1977, à 1 200 francs, pour tenir compte de l'inflation depuis 1972 et qu'elle soit ensuite corrigée, annuellement, en fonction des évolutions des indices des prix.

● *Deux croissants et… une coupe de champagne.* — Pour inciter sa clientèle — française, puisque les étrangers sont depuis longtemps convaincus des bienfaits d'un solide breakfast — à faire du petit déjeuner un « vrai » repas, *le P.L.M. - Saint-Jacques* a imaginé une formule inédite. Dès 5 heures du matin, l'hôtel propose à ses clients (comme aux Parisiens que tenterait l'expérience) un buffet où voisinent, avec les brioches et les croissants traditionnels, des œufs, des céréales, des charcuteries, des fromages, des fruits frais et… du champagne. Moyennant une somme forfaitaire de 25 francs pour les résidents et 37 francs pour les clients extérieurs, on se servira à volonté. Une manière optimiste de commencer sa dure journée de labeur…

● *Extension de Superbagnères ?* — Selon l'agence Urbapresse - Informations, la station pyrénéenne de Superbagnères (1 800 mètres) pourrait s'agrandir prochainement avec le projet de création d'une liaison mécanique — une télécabine monorail monocâble — que la municipalité de Luchon espère voir se concrétiser vers la fin de l'année 1977. Jusqu'à aujourd'hui exclusivement réservée aux curistes, Luchon espère devenir une grande station de ski et jouer, avec Superbagnères à sa porte, un rôle comparable à Bourg - Saint - Maurice pour Les Arcs ou Morzine pour Avoriaz dans les Alpes. La cabine de liaison projetée est à six places. Elle aurait un débit horaire de 1 200 personnes, la durée de montée étant de dix minutes. Le coût de l'investissement est estimé à 10 millions de francs.

Superbagnères accueille déjà sur les pistes 50 000 skieurs par saison. Le Club Méditerranée est le seul groupe immobilier implanté et propose un hébergement pour 6 000 personnes en quatre mois.

Gérée par la Société des chemins de fer et hôtels de montagne, la station de Superbagnères attend des « retombées » grâce à cette réalisation. De même que Luchon, dont les infrastructures (3 000 lits d'hôtel, 6 000 autres de caractère para-hôtelier) sont utilisés chaque été par 30 000 curistes.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : LES PRIX FLAMBENT

M. PIERRE RACINE, président de la mission interministérielle du Languedoc-Roussillon, a récemment fait, au cours d'une conférence de presse, le bilan de l'action touristique de cet organisme. Il a particulièrement insisté sur les effets de l'instruction du 4 août 1975, signée par M. Chirac, concernant la « protection et l'aménagement du littoral ». M. Racine a souligné que l'administration devrait faire preuve d'énergie pour appliquer cette instruction, et que les sociétés d'économie mixte (qui devront s'y conformer) auront des difficultés pour équilibrer leur bilan. « Il faudra, a-t-il ajouté, aussi tenir compte des plans d'occupation des sols qui feraient la part trop belle aux constructions en bord de mer. »

M. Racine a ensuite annoncé que le dixième du budget de la mission (45 millions de francs) sera, cette année, consacré à l'aménagement touristique de l'arrière-pays. « La mission ne décidera pas, elle-même, devait-il conclure, elle accordera des primes d'équipements touristiques à des initiatives locales et à des projets d'ensemble émanant des gens du pays. »

C'est à un véritable boom immobilier qu'on a assisté en 1976 sur la côte du Languedoc-Roussillon. Le nombre des appartements vendus dans les stations (anciennes et nouvelles) a atteint un record. Conséquence logique : les prix ont flambé. C'est pourquoi le gouvernement vient de décider de renforcer pour la saison 1977 le contrôle des prix, non seulement ceux des appartements (vente et location), mais aussi ceux de l'ensemble des services liés au tourisme.

● *La commercialisation.* — Au Grau-du-Roi, 450 logements en première ligne (c'est-à-dire en front de mer) auront été vendus et, à Canet-en-Roussillon, 1 188 appartements. A la Grande-Motte, 838 appartements « en troisième ligne » ont été commercialisés et plus de 1 000 en « deuxième ligne ». A Port-Camargue, le chiffre pour les marinas s'élève à 618 et, à Cap-d'Agde le parc commercialisé s'est accru, en première ligne, de plus de 1 000 appartements. Enfin, à Port-Leucate, 1 300 appartements pour le naturisme ont été vendus. Il n'y a qu'à Gruissan qu'on constate une stagnation.

● *Les prix.* — Sur ce chapitre, les comparaisons entre 1976 et 1975 font apparaître des augmentations considérables dont certains s'étonnent qu'elles aient pu connaître une telle ampleur, alors que l'aménagement du Languedoc-Roussillon est une opération publique conduite par une mission interministérielle.

A Canet-en-Roussillon, par exemple, le prix moyen pondéré au mètre carré est passé de 2 500 francs en 1975 à 4 400 en 1976 ; à La Motte-du-Couchant (la Grande-Motte) de 4 800 F à 5 700 F ; à Port-Camargue (marinas) de 4 100 F à 4 700 F. Les augmentations les plus spectaculaires d'une année sur l'autre sont observées à Canet-en-Roussillon et à Carnon (+ 76,8 % et + 57,6 %). La palme de la stabilité (0 %) revient à Gruissan.

PRIX MOYENS AU M2 DES APPARTEMENTS TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES DANS LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

(d'après le COCILER *)

STATIONS	1970	1975	1976	Augmentation entre 1975 et 1976
Stations anciennes :				
Le Grau-du-Roi	1 672	2 858	3 220	12,7 %
Canet-en-Roussillon ..	1 796	2 438	4 400	76,8 %
Port-La Nouvelle ...	1 206	2 729	3 300	20,9 %
Stations nouvelles :				
La Grande-Motte	2 137	3 126	4 177	33,2 %
Port-Barcarès	1 892	3 178	3 775	18,8 %
Carnon	1 735	2 288	3 607	57,6 %
Cap-d'Agde	1 854	3 391	4 172	23 %
Port-Leucate	1 500	3 200	3 630	13,4 %
Port-Camargue	2 060	3 757	4 679	24,5 %
Gruissan	—	3 200	3 200	0 %

(*) Centre d'observation et de conjoncture immobilière pour le Languedoc et le Roussillon, 2, rue Jules-Latreilhe, 3400 Montpellier.

PAS D'ACCORD

Après l'article « New-York et les sciences occultes », paru dans le Monde du tourisme du 29 janvier, Marie-Anne Chassaing, professeur de méditation, nous a adressé la lettre suivante :

La technique de méditation transcendantale n'est pas un produit de consommation, et les centres de M.T., constitués d'ailleurs sous forme d'associations à but non lucratif, ont pour objet d'informer le public et d'enseigner cette technique qui permet, simplement et efficacement, d'éliminer toutes les fatigues, les tensions et les stress du système nerveux.

Par ailleurs, cette technique ne s'adresse pas qu'aux hommes d'affaires, loin de là ! Elle est en effet pratiquée par plus de deux millions de personnes dans le monde, de toute opinion, de toute profession et de tout revenu : mères de famille, étudiants, employés, hommes d'affaires, artistes, scientifiques, etc. Peut-être serait-il bon de faire parvenir cette information à vos lecteurs ?…

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TOURISME

COUPE-FEU, COUPE CHARME

Mobilisation générale sur la Sainte-Victoire

« *FOLIE* », « *gâchis* », « *sottise* », « *absurdité* »... « *Une route du feu à travers Sainte-Victoire, c'est une blessure irréparable que rien ne justifie...* » « *Un remède pire que le mal* » : les avis sont aussi péremptoires que les qualificatifs. Dès qu'une menace pèse sur sa « montagne sacrée », une partie de l'opinion aixoise se mobilise. On l'a vu, voici une dizaine d'années, lorsque d'aucuns émirent l'idée saugrenue de transporter — par hélicoptère ! — les cendres de Paul Cézanne et de les déposer au sommet de la Sainte-Victoire. Idée qui faillit faire d'Aix un second Clochemerle. Le projet qui enflamme aujourd'hui l'opinion aixoise est moins utopique, mais plus inquétant que l'« hommage » tardif et déplacé que certains auraient voulu rendre à celui qui, passant sa vie à la peindre, donna à la Sainte-Victoire une célébrité mondiale.

De quoi s'agit-il ? Dans un souci de rendre plus efficace la lutte contre les incendies de forêts qui transforment, chaque été, le couvert végétal de Provence en peau de chagrin et permettre une pénétration plus aisée du matériel et des hommes dans un paysage montueux, la direction départementale de l'agriculture étudie, à la demande du service départemental d'incendie, un ouvrage de défense contre les incendies (D.F.C.I.) qui se présente sous la forme d'une « route du feu » de 4 mètres de large, carrossable mais non goudronnée, et en principe équipée de barrières ne livrant accès qu'aux moyens de lutte.

Le tracé débute au sud du barrage de Bimont, non loin du point 372, serpente par le Grand Vallon et Les Costes-Chaudes, atteint le Baou-Satger, sur la face nord, suit un moment la crête parallèlement, en contrebas, et redescend ensuite vers les Cabassols et Vauvenargues. D'autre part, pour assurer l'accès et le ravitaillement de la vigie-incendie, en poste durant les mois d'été, une « voie de desserte » de 3 mètres de large part du Baou-Satger et s'élève jusqu'au point 710, à 230 mètres en dessous du sommet.

Pour « faire avaler la couleuvre », la direction départementale de l'agriculture a multipli les assurances quant à l'efficacité des barrières, « *qui dissuaderont même les deux-roues* », à la qualité du « fini » des remblais, garant de la discrétion de l'ouvrage, et à son désir de conserver au massif cet aspect naturel et sauvage qui en fait la réputation (1). Elle souligne d'autre part les difficultés d'intervention terrestre rencontrées lors de certains incendies « *dont la dégradation est infiniment supérieure à celle que causeraient les travaux* ».

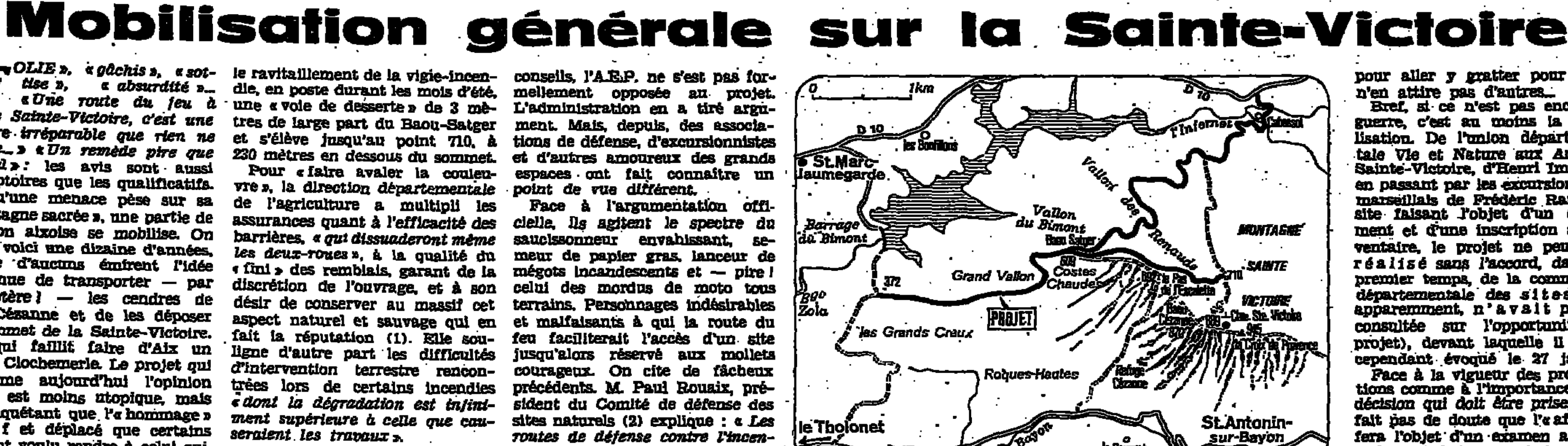
Le spectre du saucissonneur...

« *Nous sommes les premiers défenseurs de la nature,* affirme M. Curnier, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts à la D.D.A., maître d'œuvre du projet. *Nous mettons chacun devant ses responsabilités. La Sainte-Victoire est susceptible de brûler. Pour l'empêcher, il faut pouvoir y accéder facilement. Deux incendies y ont éclaté en 1976. Nous avons donc le souci d'équiper tous les massifs en ouvrages de D.F.C.I. comme cela s'est fait dans le massif des Calanques et à la Sainte-Baume. Actuellement la vigie ne répond plus à ce qu'on attend d'elle. Les volontaires sont rares pour aller s'encorder au sommet par temps de mistral. La piste permettrait d'améliorer les conditions de séjour et de travail.* »

En juillet 1976, la direction départementale de l'agriculture a contacté l'Association des excursionnistes provençaux (A.E.P.) pour recueillir son avis. Après avoir émis des réserves et des conseils, l'A.E.P. ne s'est pas formellement opposée au projet. L'administration en a tiré argument. Mais, depuis, des associations de défense, d'excursionnistes et d'autres amoureux des grands espaces ont fait connaître un point de vue différent.

Face à l'argumentation officielle, ils agitent le spectre du saucissonneur envahissant, semeur de papier gras, lanceur de mégots incandescents et — pire ! celui des mordus de moto tous terrains. Personnages indésirables et malfaisants à qui la route du feu faciliterait l'accès d'un site jusqu'alors réservé aux mollets courageux. On cite de fâcheux précédents. M. Paul Rouaix, président du Comité de défense des sites naturels (2) explique : « *Les routes de défense contre l'incendie tracées dans les calanques, et notamment celles qui relient le col de Sormiou à Luminy, sont une preuve évidente des dégâts que de tels travaux entraînent. Les déblais dévalent jusqu'au fond des thalwegs et seront encore visibles dans plusieurs décennies. On tremble à l'idée que la face nord de Sainte-Victoire — inscrite à l'inventaire ! — telle qu'on peut l'admirer depuis Vauvenargues, puisse subir un pareil sort.* »

M. H. Figielski, vice-président de la section du Club alpin d'Aix, doute de l'efficacité des barrières de protection. « *Personne n'a pu — ou voulu — empêcher la circulation motorisée sur la plupart des routes du feu, la surveillance est impossible,* explique-t-il. *En dehors des abords immédiats du tracé, les zones boisées restent tout aussi inaccessibles qu'avant. Par contre, l'expérience prouve que les incendies partent toujours des routes. Les mégots ne tombent pas du ciel.* » Mêmes objections pour la voie de desserte de la vigie. « *Elle s'impose d'autant moins,* précise M. Figielski, *que la zone qu'elle parcourt n'est pas boisée et que, de toute façon, elle n'atteint pas le sommet, il faudra toujours parcourir à pied les 230 mètres qui l'en séparent.* »



Pour le Pr. Maurice Fevret, directeur honoraire d'un institut de géographie, vice-président du Comité de défense de la Provence, le « projet fâcheux» fait litière du classement de protection dont bénéficie le massif. Il rappelle, non sans malice, que les deux incendies de 1976 derrière lesquels s'abrite la D.D.A. pour justifier son zèle n'ont, en cette année d'exceptionnelle sécheresse, dévoré que 4,5 hectares de broussaille et qu'ils furent vite tués dans l'œuf... grâce à l'action rapide des Canadairs, seuls engins capables d'atteindre à coup sûr vallons et crêtes inaccessibles.

Les œufs de dinosaures

Enfin, deux arguments de poids sont brandis par les partisans du *statu quo* dont les rangs grossissent à Aix et ailleurs et dont les listes de pétition s'allongent. Pour M. André Rivoire, architecte et ornithologue, mais aussi membre de la commission départementale des sites, Sainte-Victoire est le lieu de prédilection de « *reliques ornithologiques vivantes en voie de disparition (notamment les aigles) et constitue une importante zone d'hivernage d'espèces menacées de disparition qu'un découpage du milieu naturel chasserait à coup sûr et mettrait en péril* ».

Il y a plus grave, ainsi que le souligne M. Marc Cheylan, conservateur adjoint du Muséum d'histoire naturelle d'Aix. Une partie du projet, à la hauteur de Roques-Hautes, passerait dans un site classé en 1964 et qui recèle le gisement d'œufs de dinosaures le plus important que les paléontologues connaissent au monde. Ce lieu de ponte d'une incomparable richesse (des dizaines de milliers d'œufs) recèle également le secret de la disparition de l'espèce. C'est dire que Sainte-Victoire abrite en ses flancs une relique fossile de première grandeur et, de l'avis du conservateur, il y a déjà bien assez de promeneurs du dimanche pour aller y gratter pour qu'on n'en attire pas d'autres...

Bref, si ce n'est pas encore la guerre, c'est au moins la mobilisation. De l'union départementale Vie et Nature aux Amis de Sainte-Victoire, d'Henri Imoucha, en passant par les excursionnistes marseillais de Frédéric Rand. Le site faisant l'objet d'un classement et d'une inscription à l'inventaire, le projet ne peut être réalisé sans l'accord, dans un premier temps, de la commission départementale des sites (qui, apparemment, n'avait pas été consultée sur l'opportunité du projet), devant laquelle il a été cependant évoqué le 27 janvier.

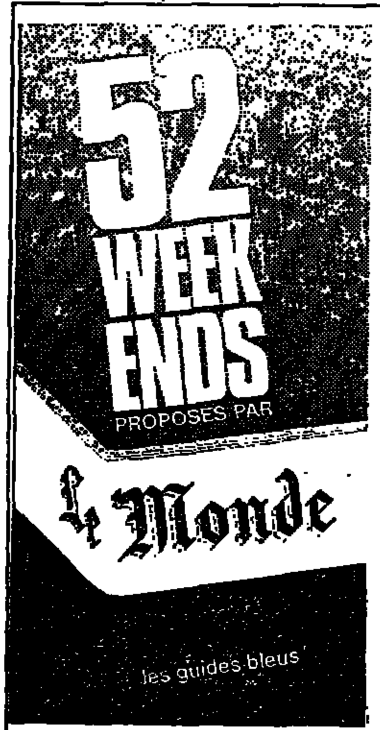
Face à la vigueur des protestations comme à l'importance de la décision qui doit être prise, il ne fait pas de doute que l'« affaire » fera l'objet d'un examen attentif de la part de la commission supérieure des sites. Il faudrait, pour que le projet se concrétise, qu'il reçoive l'avis favorable des ministres signataires du classement. Contradictions...

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le point 710 est un terminus. Pas question d'une future route touristique, assure-t-on.

(2) Cosina, affilié à l'union régionale Vie et Nature, fondé voici dix ans, regroupe une trentaine d'associations culturelles, touristiques et d'excursionnistes, en sus des deux mille cinq cents adhésions individuelles. Il s'occupe principalement de défense des sites.

● *Campanile en région Rhône-Alpes.* — La chaîne hôtelière Campanile a ouvert courant janvier deux nouvelles unités à Villefranche-sur-Saône et à Lyon-Dardilly. Dans quelques mois, c'est à Villars-les-Dombes (Ain) et à Bourg-de-Péage (Drôme) que la chaîne ouvrira deux autres établissements. *Dans tous les Campanile,* les tarifs actuellement en vigueur sont de 60 francs pour une chambre simple, 70 francs pour une chambre double, les prix des repas étant fixés à 30 et à 36 francs, avec un menu enfants à 20 francs.



TOURISME

EN CONGRÈS CHEZ LES PAPES

LA Cité des papes entend jouer à fond la carte des congrès. Depuis 1969, la municipalité du député, maire socialiste, Me Henri Duffaut, multiplie les actions de nature à favoriser leur développement : création de parcs de stationnement, un souterrain de neuf cents places sous la célèbre place du palais, un aérien de six cents places construit sur les halles centrales, avantages accordés aux grandes chaînes hôtelières, actions d'information, etc.

De fait, jusqu'à ces dernières années, la capacité hôtelière, suffisante pour faire face à la demande du tourisme « classique » ne permettait pas d'envisager sérieusement un accroissement notable du nombre des congrès. Mais l'implantation d'un Holiday Inn de cent quatre chambres, dans la banlieue sud, d'un Novotel de quatre-vingts chambres, à proximité de l'échangeur d'Avignon-Sud, et d'un Sofitel-Borel de cent chambres à la sortie du péage d'Avignon-Nord rééquilibrent les chances avignonnaises. D'autant que, parallèlement, les hôteliers locaux, ont eux aussi, nettement amélioré leurs propres capacités d'accueil.

De longue date, la municipalité ambitionnait de doter Avignon d'un palais des congrès à la mesure du grand prestige dont bénéficie la ville. Les deux ailes principales du Palais des papes, construit à partir de 1335 par Benoît XII et ses successeurs, offraient — après aménagement et restauration — les possibilités souhaitées : un cadre inégalable, des dimensions plus que suffisantes, et, surtout, l'occasion de rentabiliser à terme les dépenses exorbitantes qu'entraînait, de toute manière, la nécessaire restauration du colossal monument. Entrepris en 1969, ces travaux sont actuellement terminés et l'inauguration du nouveau Palais des congrès aura lieu en mars prochain.

Certes, l'investissement est important : 25 millions de francs. Mais le député, maire d'Avigon connaît les statistiques nationales les plus récentes. En 1976, les villes de France ont accueilli 1 800 congrès européens, soit 600 000 participants dont les séjours représentent 3 100 000 journées. Les « retombées économiques » sur ces villes sont évaluées, globalement, à 420 millions de francs. Et ces statistiques ne tiennent pas compte des nombreux congrès nationaux et régionaux, dont l'impact économique est loin d'être négligeable. Afin de participer au partage de cet immense gâteau, Avignon abat ses atouts : ville réputée pour ses monuments et ses activités culturelles, ses dimensions de ville moyenne, la douceur de son climat, sa position au point de jonction de l'autoroute la Languedocienne et de l'autoroute du Soleil.

« Incomparable... »

Le prolongement du T.G.V. (train à grande vitesse) jusqu'à Marseille, via Avignon, programmé par la S.N.C.F. à l'horizon 1982, et la création imminente de liaisons aériennes Avignon-Paris, à partir de l'aérodrome d'Avignon - Châteaublanc dont l'équipement est terminé, inscrivent en pointillé deux atouts supplémentaires réduisant considérablement les durées de transports entre la Cité des papes et les principales capitales européennes.

Une étude de marché établie à la demande de la municipalité avignonnaise estime que le nouveau Palais des congrès produirait, en ressources locales induites, de 10 à 15 millions de francs par an durant ses premières années de fonctionnement.

Rien n'a été négligé par les promoteurs pour faire de ce Palais des congrès une réalisation exemplaire, « *unique au monde* », assurent les dépliants édités et diffusés par l'organisme de gestion animé par M. Michel Lecat, déjà chargé d'autre part des relations publiques au comité du Festival d'Avignon. L'équipement technique comporte neuf lieux : la salle des Gardes (170 m2) réservée à l'accueil, la salle du Conclave (400 m2) pouvant accueillir cinq cents personnes, la « Paneterie du pape » (350 m2) deux cent dix personnes, le « Grand Cellier Benoît XII », deux cent quarante personnes tandis que les commissions et séminaires pourront se tenir dans la « Chambre du trésorier » (cent soixante-dix places) ou dans le « Cubiculaire » (soixante-dix places). Le « petite cuisine » papale a été transformée en secrétariat et la salle des « Herses champeaux » en salle de presse. Enfin, la « Grande Audience » sera réservée aux dîners de gala et réceptions jusqu'à huit cents personnes.

Tous les locaux sont équipés de postes téléphoniques et d'installations d'écoute de traduction simultanée ainsi que de dispositifs d'enregistrement son et vidéo, grâce à onze caméras de contrôle et à deux caméras mobiles. Les services généraux (locaux administratifs, secrétariat général des congrès, standard téléphonique pourvu de neuf cabines, salon des organisateurs, salon de repos, cafétéria, vestiaires) sont répartis dans la « Tour des gardes », « Les herses Notre-Dame », « la Bouteillerie », les axes de circulation étant assurés horizontalement par de vastes couloirs, et verticalement par deux colonnes d'ascenseurs.

Les mobiliers, décorations et ornements ont été traités en fonction du cadre ambiant, et, de ce fait, s'intègrent heureusement dans l'architecture intérieure reconstituée dans le respect du style d'époque. « *Nous souhaitions que ce palais fût incomparable. Il l'est. A lui seul, il constitue pour la ville un pôle d'attraction supplémentaire et de grand prestige !* », souligne Me Henri Duffaut, légitimement satisfait.

Le nouveau Palais des congrès, pourtant, ne visera pas la clientèle des grands rassemblements. Il s'adresse plutôt aux organisateurs de symposiums, journées d'études, congrès et colloques culturels et scientifiques. Car « *ce ne sont ni les moins nombreux... ni les moins intéressants !* », indique avec optimisme Michel Lecat.

JEAN FAURE.

CARNET DE VOYAGE

Avec les artisans de la Lozère

Vouée à la promotion de l'artisanat en milieu rural, l'association Lou Grel a mis au point un choix de stages en Lozère pour les vacances de Pâques et les mois d'été, qui seront assurés par les meilleurs artisans.

Quatre sessions de poterie, trois de tissage, quatre de tapisserie permettront de se familiariser — ou de se perfectionner — avec les techniques ancestrales, dans le cadre sans égal d'un département où l'on vit encore « à l'ancienne »...

★ Office départemental de tourisme de la Lozère, 16, bd du Soubeyran, 48000 Mende, tél. (66) 65-05-69. (Documentation sur demande.)

Un voyageur averti en vaut deux...

Parce que « *l'information, de nos jours, est à la base de toutes nos décisions* », la direction de Tourorient a choisi d'éditer désormais une brochure qui ne ressemble plus aux catalogues « classiques » des agences. A la place où s'étalent généralement des phrases prometteuses, on a préféré mettre en pages des renseignements précis qui informent le voyageur en puissance de l'histoire, de la géographie, de la situation politique du pays intéressé. Et puis des conseils, des cartes. Et des photos, mais en noir et blanc, qui en disent autant, sinon plus peut-être, que les « chromos » criards d'antan...

Egypte, Turquie, Grèce, Maroc, Inde, Ethiopie, Iran, Irak, Syrie, Jordanie, figurent au sommaire, à côté des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et du Guatemala.

A titre d'exemples : un circuit en autocar à travers la Grèce, doublé de six jours de croisière sur un caïque : 22 jours, 3 990 francs. Ou encore, huit jours au Maroc en liberté, au volant d'une voiture : 1 880 francs.

★ Tourorient : 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 260-30-85. (Catalogue « Le magazine des voyages » sur demande.)

Un printemps himalayen

Que ce soit au Kulu, au Kangra, au Népal, au Cachemire ou au Ladakh, la chaîne himalayenne domine toujours ces vallées que l'homme, depuis des siècles, s'attache à mettre en valeur. Une situation géographique exceptionnelle, une histoire riche en remous, la cohabitation de trois grandes religions — lamaïsme, hindouisme et islam — voilà bien autant d'atouts réunis dans la main des Amis de l'Orient lorsque cette association propose son « Printemps dans les Himalayas », un voyage de vingt-six jours.

On quittera Paris le 12 mai, pour Dehli, d'où on gagnera Chandigar. De là, on prendra la route de l'Himachal-Pradesh, de la vallée du Kulu, puis (le septième jour) celle de la vallée de Kangra. Le onzième jour, le Népal (Katmandou, Dakshinkali, Bad ghaon, etc.) et, cinq jours plus tard, le Cachemire. Le voyage se déroulera ensuite au Ladakh (du dix-neuvième au vingt-quatrième jour). Retour à Paris le 6 juin.

Un autre voyage, qui passe celui-là par le Sikkim, est programmé du 5 au 26 avril 1977.

★ Association française des Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. 723-64-85. (En raison des longs délais nécessaires à l'obtention de certains visas, il est recommandé de s'inscrire au plus vite.)

Sur les planches, au pied des volcans

Une semaine entre ciel et neige, dans le massif du Cézallier, au cœur du parc des volcans d'Auvergne, les skis (de randonnée) aux pieds. C'est la formule que propose une association, qui logera ses clients dans des foyers d'accueil, une ferme ou une école désaffectée...

★ APSPA (Association pour la pratique des sports de plein air), 17, place Lafayette, 43100 Brioude.

Au large de Maurice

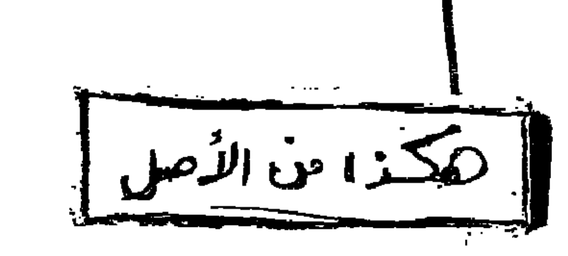
L'île Maurice est connue pour ses plages, sa pêche au gros, ses marchés, ses paysages. Pourquoi ne pas la découvrir maintenant du « dehors », c'est-à-dire du large ?

Quatorze jours, dont une douzaine à bord de Zodiac, pour naviguer alentour, tout au long des côtes, c'est l'occasion de vivre autrement le voyage !

On pêchera, bien sûr, on jettera l'ancre au gré des humeurs, on mettra pied à terre, on plongera, et, le soir venu, on bivouaquera sur une plage déserte ou une crique secrète...

★ ITHAP-Evasion et découverte, 4, rue Balzac, 75008 Paris, tél. 359-19-51, 52 et 53.
(Départ les 16 et 30 mars, et 13 avril. Prix par personne : 7 500 francs.)

ERRATUM. — Dans l'article « On ferme » (*le Monde* du 29 janvier), nous avons affecté par erreur l'hôtel Teranga, à Dakar, à la chaîne Méridien. Or cet établissement fait partie de la chaîne U.T.H., filiale de la compagnie aérienne UTA.



هكذا من الأصل

TOURISME

L'EXPRESS DES LOFOTEN

IL n'est plus nécessaire d'attendre la haute saison touristique pour visiter les fjords. Ni de rêver à ces noms qui nous viennent du froid : *Trondheim*, Narvik, Tromsö, Bodö, Andenes, Berlevag... Mieux vaut prendre l'un des treize « express côtiers » qui, chaque jour, quittent Bergen, au *sud de la Norvège*, ou Kirkenes, à la frontière soviétique, pour un périple de 1 800 kilomètres le long de côtes déchiquetées. Lien essentiel et irremplaçable, le navire suit le Gulf Stream (qui s'enfonce de plus de 1 000 kilomètres dans *les eaux arctiques) et assure*, tant aux personnes qu'aux marchandises, une liaison régulière même au plus fort de l'hiver.

Comme il y a quatre-vingts ans, lorsque le *Vesteraleen* fit le voyage inaugural de la ligne du Cap Nord, l'arrivée *de l' « express »* aux escales reste aujourd'hui encore une fête. Aussi, quoi de plus naturel que de vivre comme une fête cette équipée de quelques *jours au contact* direct de la nature, de la mer, des habitants ? De côtoyer les pêcheurs, de rêver aux légendes, de laisser tranquillement s'écouler la vie...

A bord, aucune contrainte ; une vie simple dans un cadre agréable et une ambiance cordiale. Pulls et blue-jeans remplacent *avantageusement « costume* sombre » et « robe du soir ». Pas de cinéma ni de night-club (l'alcool est d'ailleurs prohibé). Pas davantage de piscine ou de boutiques. En revanche, jeux de société ou lectures soulignent le *caractère de détente* de ce voyage.

Et puis, une cuisine qui ne *manque ni d'agrément, ni de* diversité, ni de surprises ponctue les différents moments de la journée : petits déjeuners à la manière anglo-saxonne, déjeuners conventionnels servis à table, dîners selon le principe de la *table d'hôte norvégienne, qui* est en fait la formule libre-service.

Pendant ce temps, le paysage se déroule comme un gigantesque d i o r a m a, se modifie, s'estompe, se dilue dans la nuit, pour réapparaître, au réveil, nouveau, insolite, inattendu.

Rien d'autre à faire qu'admirer cette nature tourmentée, les montagnes couronnées de neige, les eaux fauves du soleil couchant ou les matins laiteux des aubes paresseuses. Découvrir çà et là des *chapelets d'îles couleur* d'émeraude, surprendre quelque village serti au fond d'un chenal, repérer une ferme isolée aux couleurs fraîches. Epier e n c o r e le *lever du soleil* entre deux *fjords*, suivre du regard des mouettes qui ne quittent pas le bateau, guetter le flamboiement du crépuscule, croiser des bateaux de pêche qui vont et viennent autour des îles. Goûter le silence, impressionnant, infini... Le silence.

Les escales — dont il faut apprendre à prononcer les noms avec l'accent viking — demeurent des moments privilégiés où l'on découvre la vie de la cité paisible ou bourdonnante, son traditionnel *marché aux poissons*, sa *flottille* de barques qui encombrent le port, la campagne embaumée. Et, la nuit, les milliers de lumières qui, comme les lucioles, brillent derrière chaque *fenêtre*, entretiennent un air de gaieté le long de la côte mystérieuse.

Cap au nord ! On franchit le cercle polaire — un diplôme authentifiera l'événement, — on découvre la falaise aux oiseaux de Vaeroy... le mur des Lofoten, glacé et sauvage... la chèvre de Solvaer... les « Sept Sœurs »... énigmatiques. On arrive enfin — on arrive déjà — devant ce rocher de 307 mètres de haut qui marque le but du voyage.

Le Cap Nord ! Un périple de 1 800 kilomètres en compagnie des mille et une *légendes* d'un pays qui a su conserver sa nature... et son naturel. — M. P.

★ Navigation aux limites du cercle *polaire et du Cap Nord, une croisière* organisée par Air France et SAS. Six jours, de Paris à Paris, à partir de 3 000 francs (en cabine double). Du 28 mars au 28 mai et du 22 août au 15 octobre.

Jet Tours (dans les agences) et SAS, 30, boulevard des Capucines, 75009 Paris.

★ *Office de tourisme de Norvège* : 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 073-24-30.

★ Scanditours : 122, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 720-33-05, propose également de nombreux forfaits, dont, durant la saison d'été, des croisières à bord des « express côtiers ».

PÊCHE AU QUÉBEC

Le fil dans la glace

LES deux accessoires de base sont une tarière de 20 centimètres de diamètre et... une écumoire. Avec *l'un on perce la glace qui* recouvre le lac sur une épaisseur de 40 centimètres à 1 mètre; avec l'autre on retire toutes les demi-heures environ la *pellicule* de *glace qui se reforme constamment* à la surface du trou. Le lac lui-même n'est pas *difficile* à trouver : il y en a un bon million au Québec.

Sur place, des « pourvoyeurs » louent le matériel de pêche : *petites potences en bois que* l'on plante au bord des trous, équipées d'une ligne solide et plombée, sur laquelle on monte un ou deux gros hameçons, équivalents de nos *double-zéro*. Ils fournissent aussi les appâts, des *vairons* que l'on embroche sans façon par le travers du ventre : dans une eau proche du point de congélation, ce ne sont pas leurs *mouvements* qui *les rendent « pêchants »*. Le pourvoyeur, qui creusera vos trous, vous louera pour quelques dollars de plus (la journée coûte environ l'équivalent de 70 de nos francs) une petite cabane posée sur la glace du lac, où l'on peut *se réchauffer près d'un poêle* à bois en surveillant ses lignes par la fenêtre. Comme partout, il y a de bons et de mauvais jours ; selon la lune, le frai de certaines espèces, selon *qu'il* a fait doux ou très froid les *jours précédents*. Mais il n'est pas rare d'attraper une bonne dizaine de perches dans sa journée, de la truite grise ou du brochet. Un résultat généralement sans comparaison avec *les* portions de famine auxquelles *nous habituent* les plans d'eau français. Ne pas oublier toutefois de se renseigner avant de manger sa pêche pour savoir si le lac n'est pas pollué, car c'est parfois le cas dans *les* grands lacs aux environs de Montréal.

La pêche blanche peut être un sport complet : certains passeront la journée agréablement en buvant de la bière et en jouant au Scrabble dans la cabane. Les autres auront mille *choses à faire pendant* qu'un volontaire surveillera les lignes. S'initier à la conduite sur la glace au bord du lac, par des dérapages plus ou moins contrôlés. *Chausser ses raquettes et* partir vers *la rive* opposée, et *faire généralement demi-tour* au bout d'une demi-heure sans l'avoir atteinte. Partir sur ses skis de *randonnée et se battre* avec le *(mini)* relief tourmenté que le vent a donné à la neige qui recouvre la glace. Ou simplement, si le temps est clair, admirer la beauté de ce paysage nordique et regarder, le soir, le *soleil rouge* chasser le bleu du ciel.

Si vous êtes de ceux qui aiment se rendre compte par *eux-mêmes*, vous pouvez aussi jouer à l'Esquimau (ils s'appellent eux-mêmes Inuit) Vous vous plantez devant votre trou, et n'en bougez plus. Vous découvrirez bientôt comment vous placer par rapport au vent pour que ce ne soit pas toujours la même joue qui soit raidie par le froid. Vous aurez alors une i d é e de ce qu'éprouve, à 2 000 kilomètres plus au nord, *l'Inuit qui attend des journées* entières sur la banquise l'apparition d'un phoque compatissant. Couvrez-vous : à moins 12 degrés, vous êtes gâtés, il fait presque chaud. A moins 25, c'est simplement l'hiver. L'atmosphère *est merveilleusement pure, mais* le fond de l'air est frais...

ALAIN-MARIE CARRON.

★ *Renseignements à la Délégation* générale du Québec à Paris, 66, r. Pergolèse, 75016 Paris.

★ Migrator (25, rue des Boulangers, 75005 Paris, téléphone : 033-05-19) propose pour sa part des séjours de huit jours au Québec sur le thème « trappe et ski de fond ». Départs les 4 et 18 mars. Prix par personne : 3 800 francs.

FAITS ET GESTES

● *Le premier Brasilton* ouvrira ses portes, le 1er mars prochain, à Sao-Paulo (Brésil). Cet hôtel de deux cent cinquante et une *chambres réparties* sur dix-neuf niveaux, situé au centre de la ville, est la première unité d'un *groupe hôtelier constitué* de capitaux brésiliens et de capitaux d'Hilton International, d'où le nom de la nouvelle c h a î n e, c o n t r a c t i o n de « Brasil » et d' « Hilton ». *Le* groupe prévoit de construire à travers le pays une trentaine d'établissements, tous de première catégorie, dans les principales villes brésiliennes. Au Brasilton de Sao-Paulo, les tarifs seront de 215 à 265 F la chambre individuelle, et de 255 à 305 F pour une chambre double.

● *Succès pour les Seychelles* qui ont accueilli près de cinquante mille touristes en 1976, soit environ 33 % de plus qu'en 1975, vient-on d'annoncer de source officielle à Mahé. M. David Joubert, ministre seychellois du tourisme et de l'aviation civile, a *précisé qu'un quart des visiteurs* de l'île étaient des Britanniques. Suivent les Français (18 %), les *Sud-Africains (11 %)*, les autres nationalités étant représentées par les Italiens, les Allemands et les Japonais.

Bestiaire caucasien

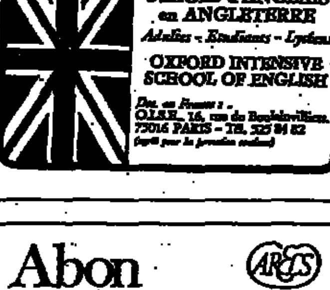
CHIRURGIEN à M o s c o u, membre de la Société de géographie de l'Union soviétique, le docteur Marie-Jeanne Koffmann, de nationalité française, explore depuis des années le Caucase d a n s s e s moindres r e c o i n s. Naguère, e l l e y a combattu dans les rangs de l'armée rouge. Aujourd'hui, à moto, à *cheval* — et surtout à pied, — elle y découvre les vestiges d'une faune fabuleuse.

De passage à Paris, elle nous a fait part de ses surprenantes *trouvailles, parfois inédites*. Elle a confirmé la survivance de la panthère des neiges : un de ses compagnons s'est trouvé nez à nez avec une des représentantes de l'espèce. Le Caucase abrite aussi l'ours tibétain, noir avec un collet blanc. L'hyène rayée, présumée disparue depuis un siècle, survit toujours : un garde forestier en a récemment tué un spécimen. Une hyène, qui avait déterré des cadavres dans un cimetière musulman, *a été capturée*, puis pendue par les villageois...

Le tigre, le guépard, ont disparu de leurs ultimes refuges. Une population de bisons autochtones a dû se perpétuer jusqu'à une date récente. Dans certains cas, Mme Koffmann est arrivée trop tard, juste un peu trop tard, par exemple, pour identifier ces grands serpents signalés dans les marais de la Caspienne ou ces lézards sans doute apparentés au varan d'Asie centrale.

Mais le couronnement de ses recherches serait de p e r c e r l'énigme de l'almasty, l'« homme sauvage » dont parlent les montagnards, et dont elle a déjà repéré des pistes.

J.-J. B.



TOURISME

VACANCES

A la neige ou ailleurs...

PARTIR en vacances — à la neige ou ailleurs — dans les meilleures conditions et au prix le plus avantageux, c'est ce que tout le monde souhaite, et, en particulier, les jeunes qui disposent en général d'un budget restreint. Les possibilités sont multiples, mais comment opérer un tri parmi les nombreux dépliants — imprimés ou manuscrits, avec ou sans photos, en noir et blanc ou en couleurs, — qui, tous, proposent les vacances les plus alléchantes et les plus économiques, comment choisir, parmi toutes les associations, celle qui est la bonne ?

Sans compter que l'écart est parfois grand entre les prestations indiquées sur la brochure et la réalité. Combien ont été en butte à diverses mésaventures, depuis l'hébergement en chambrée de quinze alors que l'on s'attendait à un mini-dortoir de quatre lits, jusqu'à la mauvaise surprise du substantiel supplément, réclamé parce que l'on ne s'était pas rendu compte que la location des skis ou les remontées mécaniques n'étaient pas comprises dans le forfait !

Nous nous sommes efforcés, pour éviter de tels désagréments à nos lecteurs, d'établir une liste d'organismes en mentionnant les caractéristiques du séjour proposé, les divers services inclus dans le prix : voyage, type d'hébergement (nourriture, pension complète ou demi-pension), location de skis et de chaussures, remontées mécaniques assurance, encadrement pour le ski, présence d'un guide, visites de musées, excursions pour les circuits touristiques.

Nous avons également tenté d'évaluer la qualité des prestations proposées en effectuant des « sondages téléphoniques » auprès des utilisateurs.

Des associations sérieuses à but non lucratif (l'une d'entre elles pratiquait même des prix proportionnels aux revenus des familles) ont malheureusement refusé de répondre.

MICHAELA BOBASCH.

EXPÉDITIONS, RAIDS ET CIRCUITS

CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE : 212, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 222-55-16.

— Expédition en Algérie, au Hoggar, du 27 mars au 9 avril. Traversée du désert à dos de chameau. Prix : 3 200 F, tout compris.

— Expédition au Népal (26 mars-11 avril ; 1er-17 avril). Choix entre l'Everest (6 700 F) et l'Annapurna (6 000 F).

EXPLORATOR : 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 266-66-26.

— Balade saharienne : 4 250 F pour 9 jours (départ le 26 mars). Découverte en Land Rover de tous les aspects des paysages sahariens. Prix comprenant transport, bivouac et nourriture.

Voyages très bien conçus et organisés, selon des participants. Land Rover avec chauffeur, pour cinq à six personnes, cuisinier, voyage « à la dure » (bivouac à la belle étoile et nourriture frugale). Excellents accompagnateurs.

GUILDE EUROPÉENNE DU RAID : 15, quai Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.

— « Raid moto - Oasis » au Maroc, du 2 au 17 avril. Les participants doivent posséder une moto de plus de 25 cm3 ou une voiture aménagée « tout terrain ». Départ de Perpignan. Prix : 1 100 F, comprenant la présence d'un véhicule d'assistance et d'un mécanicien, l'assurance, le passage sur le bateau de la personne et de son véhicule. Hébergement (bivouac ou hôtel, selon les possibilités), nourriture et essence à la charge des participants.

JEUNES SANS FRONTIERES : 7, rue de la Banque, 75002 - Paris. Tél. : 261-53-21.

— Egypte : 3 280 F, du 3 au 16 avril. Circuit : Le Caire, Assouan, Louxor. Prix comprenant : le voyage aller-retour en avion, transports internes, hébergement en pension complète en Haute-Egypte et en demi-pension au Caire pendant quatre jours, guide et accompagnateur. Excursions facultatives.

— « Circuit à la carte » en Tanzanie et au Kenya. 3 810 F pour dix jours (17 mars-3 avril ; 1er-10 avril ; 8-17 avril), comprenant le voyage aller-retour en avion, un minibus par groupe de huit voyageurs en kilométrage illimité, le matériel de camping. Essence, repas, entrée dans les parcs et emplacements de camping non compris. La plupart des participants soulignent l'excellente qualité des accompagnateurs.

MIGRATOR : 25, rue des Boulangers, 75005 - Paris. Tél. : 033-05-19.

— Mali : découverte du pays dogon (départ le 30 mars). Prix : 5 250 F pour 14 jours, comprenant le voyage en avion aller-retour, le bivouac, la nourriture.

— Thaïlande : 18 jours, départ le 5 avril. Prix : 4 950 F tout compris.

— Yémen : Prix : 6 200 F pour 19 jours (départ le 2 avril). Bon rapport qualité-prix.

NOUVELLES FRONTIERES (N.F.) : 63 avenue Denfert-Rochereau, 75014 - Paris. Tél. : 633-28-91.

— « Circuits aventure », au Maroc (le Sud Marocain) (1 260 F pour 15 jours), au Kenya (3 200 F, du 2 au 17 avril), en Thaïlande (3 250 F). Prix comprenant le voyage aller-retour en avion, la location d'une Land-Rover et de l'essence, le matériel de camping pour bivouaquer, la nourriture et l'accompagnateur.

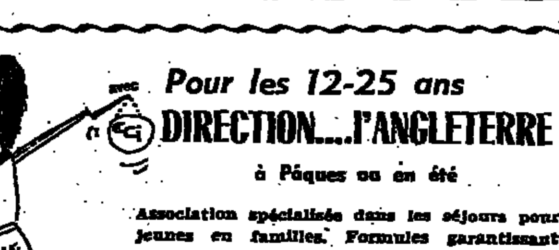
— « Trekking au Népal » (escalade) : 3 200 F (aller-retour en avion, transports en autobus à l'intérieur du pays, logement, nourriture, guide - accompagnateur).

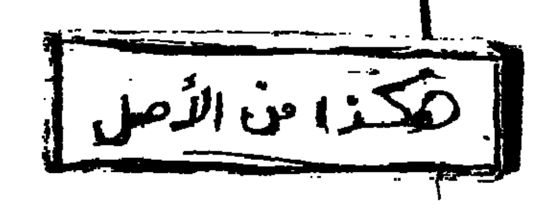
— Vols charters pour les U.S.A. entre le 2 et le 16 avril : 1 450 F aller-retour. Prix compétitifs.

RIVAGES : 330, rue Saint-Jacques, 75005 - Paris. Tél. : 325-43-99.

— Circuit au Sénégal. Vie à l'africaine dans la brousse (29 mars-12 avril). Prix : 2 890 F pour deux semaines, comprenant le voyage aller-retour en avion, hébergement dans des cases « en dur », présentant un minimum de confort, nourriture préparée par les femmes de la tribu excursions en « taxi-brousse ». Séjours style « expédition », sans confort, mais privilégiant les contacts humains.







هكذا من الأصل

TOURISME

POUR LES JEUNES

AU CHALET DES POINTISTES

« PERDU » dans les Vosges, à 1 200 m. d'altitude, le chalet le Point est d'un accès difficile. Si l'on ne possède pas de voiture, il faut, pour s'y rendre, prendre l'autobus jusqu'à Guebwiller, puis parcourir — en auto-stop ou en taxi — près de vingt-cinq kilomètres jusqu'au Markstein. Le chalet est à vingt minutes de là, sur la route menant au col de la Schlucht. Celle-ci étant généralement fermée en raison de la neige, il ne reste plus alors qu'à prendre ses bagages (le sac à dos est fortement recommandé) et à s'armer de courage pour entamer les derniers kilomètres.

La difficultés d'accès au chalet est toutefois largement compensée par l'accueil que l'on y reçoit et par la chaleur de la grande salle commune, aux murs blancs décorés de photos d'Afrique, avec ses fenêtres garnies de rideaux multicolores et ses petites tables hexagonales. Pour l'hébergement, six dortoirs de six à huit lits.

Dans les Vosges, les pistes de ski sont rares et souvent courtes. Aussi la principale activité est-elle le ski de fond et de randonnée. Mais on peut également s'adonner à l'artisanat (tissage, vannerie, peinture sur soie) et, à la belle saison, au delta-plane. Une discothèque, des jeux de société (cartes, scrabble, échecs), permettent d'occuper les soirées.

« Il faut que les gens se sentent chez eux » explique André qui, avec son épouse, veille à la bonne marche du chalet. *Mais ce n'est pas toujours facile, car nous accueillons des groupes qui sont parfois peu disposés à participer aux tâches ménagères et à l'animation. »*

« On ne rencontre pas ce genre de difficultés avec les pointistes », poursuit André.

Ouvert à tous

Les *pointistes ?* Ce sont les adhérents du Point, *une* association à but non lucratif, créée en 1965 par un groupe d'étudiants pour construire le chalet. Le Point a, depuis, étendu ses activités à plusieurs domaines, notamment en organisant, à des prix avantageux, des voyages vers des pays mal desservis (Ethiopie, Mexique). Particulièrement décontractés, les *pointistes* (en majorité des étudiants et des enseignants) aiment voyager — fût-ce dans des conditions inconfortables, — *ne craignent* pas l'imprévu et se réunissent fréquemment pour projeter des diapositives, *évoquer des souvenirs* de voyages... Le chalet, dont la construction, entamée en 1965 et *terminée en* 1970, a *été* menée selon le principe du « chantier *de* jeunes » était tout d'abord *destiné à ces rencontres.* Depuis 1971, il est ouvert à tous.

Ce qui ne va pas toujours sans difficultés. Ainsi, découvrant qu'il y aurait quinze personnes *dans le dortoir* (au lieu de huit) et que certains d'entre eux devraient dormir par terre sur des matelas, de nouveaux arrivants ne manquèrent pas d'exprimer leur mécontentement. Celui-ci redoubla lorsqu'ils surent qu'il n'y avait ni moniteur de ski ni cours d'artisanat, *« contrairement à ce qu'annonçait la brochure ». « Cela vient de notre structure, qui repose essentiellement sur le bénévolat »*, explique M. Pierre Schneider, permanent du Point à Mulhouse : *« Les responsables bénévoles des diverses activités ne sont pas disponibles toute l'année. »* Conscients de ces inconvénients, les responsables du Point ont décidé de limiter, à l'avenir, *le* nombre de *personnes hébergées* et de tenter de remédier au manque d'animation.

M. Bh.

★ Chalet le Point, Markstein, 68610 Lautenbach, téléphone : *(89) 82-63-35. Pension+ski : 60 F* par jour. Forfait pour une semaine : 400 F. Assurance et transport non compris.

Sur les planches

ARTS ET VIE (62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70).

Séjours en Haute-Savoie pour les dix-huit-trente ans, du 27 mars *au 9 avril et du 10 au 16 avril.*

Forfait « spécial jeunes » de 600 à 640 F la semaine, et de 1 200 F pour quinze jours. Prix comprenant l'hébergement (chambres à deux lits) en pension complète, leçons de ski, accompagnateur, assurance. Non compris : voyage, location de matériel, remontées mécaniques.

Une semaine de ski de fond en Norvège : de 2 270 à 2 480 F tout compris. Hébergement confortable, avis partagé sur l'animation.

ASSOCIATION EUROPA (1, place d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 723-57-22).

Ski en Suisse pour les jeunes de douze à dix-sept ans, du 3 au 16 avril. Prix : 1 550 F, tout compris.

ASSOCIATION MICHEL-DE-MONTAIGNE (83, boulevard de *Montmorency, 75016* Paris. Tél. : 525-58-23 et 527-29-55).

Séjours en Haute-Savoie pour les six-quatorze ans, du 26 mars au 6 avril et du 5 au 16 avril (1 170 F) et dans les Pyrénées-Orientales et en Suisse pour les cinq-dix-sept ans, du 2 au *16* avril (1 450 F). Tout compris, sauf la location des chaussures. Usagers — *jeunes et parents de jeunes enfants* — satisfaits. Ski le matin et activités diverses (promenade, émaux, préparation de veillées) l'après-midi.

BUREAU INTERNATIONAL DE LIAISON ET DE DOCUMENTATION (B.I.L.D.) (50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50).

Ski *en Bavière pour les quinze*-dix-sept ans, du 4 au 17 avril. Prix : 1 230 F, comprenant voyage, hébergement (chambres de six lits) en pension complète, cours de ski, remontées mécaniques, assurance. Location de ski et de chaussures non comprise.

BUREAU DE VOYAGES DE LA JEUNESSE (B.V.J.) (20, rue *Jean-Jacques-Rousseau, 75001* Paris. Tél. : 236-88-18).

Ski en Autriche pour les dix-huit-trente-cinq ans, du 25 mars au 17 avril. Prix : de 890 à 920 F pour une semaine comprenant voyage, hébergement et demi-pension et assurance. Location de matériel et remontées mécaniques (15 F par jour) non comprises.

CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE (C.C.C.S.) (26, rue Notre-*Dame*-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84).

— Séjours en Savoie, Pyrénées, Alpes du Sud, Autriche, Suisse, Italie. De cinq à *dix-huit ans. Du* 20 mars au 16 avril. Deux semaines, de 1 250 F à 1 380 F, comprenant *voyage*, hébergement (chambres de trois à six lits) en pension complète, cours de ski, remontées mécaniques, assurance, excursions. Non *compris* : location de skis et de chaussures.

— Ski de fond en Norvège : 1 600 F pour une *semaine.*

CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE (212, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 222-55-16).

● Séjours pour les « plus de dix-huit ans », durant les vacances de Pâques :

— Ski de piste dans les Alpes. Prix : 720 F pour une semaine, comprenant l'hébergement en pension complète et deux heures et demi de cours de ski par jour. Location de matériel, remontées *mécaniques, et voyage non compris.*

— Ski de fond (Jura, Massif Central). Prix : 550 F, comprenant hébergement (chambres de trois à cinq lits) en pension complète, location, cours de skis et assurance.

— Raid de ski de fond en Laponie : 2 700 F pour une semaine, tout *compris.*

Séjours avec initiation préalable (escalade, école de glace), un certain nombre de « courses » en montagne (randonnée, escalade de rochers), en compagnie de guides du pays, hébergement en refuges dans des conditions de confort parfois sommaires,

CLUB DES QUATRE-VENTS. 1, rue Gozlin, 75006 Paris. *Tél. :* 033-70-25 et 033-92-11.)

— Séjours en France ou en *Suisse, pour les huit-dix-huit ans,* du 26 mars au 6 avril. Prix : de 1 385 F à 1 785 F pour deux semaines. Tout *compris*, sauf la location de skis et de chaussures. Les jeunes interrogés paraissent « enchantés » du Club des Quatre-Vents : cours de ski et encadrements excellents, ambiance sympathique, repas « succulents ».

FEDERATION *UNIE* DES AUBERGES DE LA JEUNESSE (F.U.A.J.). (6, rue Mesnil, *75116* Paris. Tél. : 553-16-95 *ou* 96 et 727-13-07.)

Séjours dans les Alpes, le Jura ou le Massif Central. De quatorze à trente ans. Du 27 mars au 9 avril. Prix : 576 F (ski de fond) et 646 (ski de piste) pour une semaine, comprenant hébergement en pension complète, location du matériel, cours de ski (cinq heures *par jour*), *remontées* mécaniques, assurances. Voyage non compris. Forfaits ski + train : environ 950 F.

GUILDE EUROPEENNE DU RAID. (15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : 033-52-53.)

— Randonnées de *ski de fond* dans le Massif Central (mont Lozère) pour les « plus de dix-huit *ans », 28 mars-2* avril ; 4-9 avril, 11-16 avril. Prix : 560 F pour une semaine, comprenant l'hébergement dans des *fermes* et des granges, deux repas chauds (petit déjeuner et repas du soir) pris en commun avec les fermiers et un pique-nique à midi, la location des skis. Voyage non compris. Bon niveau de ski exigé. Réflexions de *participants* sur les randonnées : ski parfait, rencontres enrichissantes, mais la Guilde n'est pas loin d'un état d'esprit « militaire ». Sa devise *« Etre fort pour servir »* n'est pas du goût de tous.

JEUNES SANS FRONTIERES (J.S.F.). (7, rue de la Banque, 7500 Paris. Tél. : 261-53-21.)

Ski en *France*, Allemagne, Italie et Maroc, pour les dix-sept-trente-cinq ans. Prix : 620 F à 950 F pour une semaine (1 750 F pour le Maroc), comprenant hébergement (chambres de quatre à huit lits) en pension complète, remontées *mécaniques*, assurance, animation. Non compris : voyage, location de skis et de chaussures (100 F).

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE. (7, boulevard Saint-Denis, 75003 Paris. Tél. : 277-11-40.)

Ski en France (Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Vosges, Jura), en Suisse et en Autriche, du 27 mars au 17 avril, pour les jeunes de huit à trente-cinq ans. Prix : 643 F à 800 F pour une semaine, et 1 000 à 1 400 F pour dix jours, comprenant voyage (en autocar ou en train), hébergement (chambres de six à dix lits ou dortoirs de quinze lits avec des « boxes ») *en pension complète, cours de* ski, remontées mécaniques, assurance. Non comprise : location de skis et de chaussures (150 F à 170 F).

LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE JEUNESSE (38, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. 548-69-84).

Ski à l'Alpe-d'Huez pour les quinze - trente ans. Du 27 mars au 17 avril. Prix : de 950 francs (pour une semaine) à 1 590 francs (pour *seize jours*) *comprenant* hébergement en pension complète en auberge de jeunesse, forfait *ski (quatre heures de cours par* jour) et remontées mécaniques. Voyage et location de matériel non compris. Possibilité de réduction de 50 % pour la location des skis.

LOISIRS DE FRANCE-JEUNES (30, rue *Godot-de-Mauroy,* 75009 Paris. Tél. 073-58-39 et 073-03-61).

Ski en France et en Allemagne pour les six - dix-sept ans. Prix : 1 270 à 1 395 francs pour deux semaines, comprenant pension complète, remontées mécaniques, location et cours de ski. Non compris : voyage, location de chaussures *et* assurance-adhésion (+ 35 F). Hébergement confortable.

LOISIRS ET SPORTS (14, rue de Beuvery, 78103 Saint-Germain-en-Laye. Tél. 963-53-07).

Ski en Autriche pour les lycéens (onze - seize ans et quinze - dix-neuf ans) et les étudiants (dix-huit - vingt-cinq ans) uniquement. *Du 27 mai au 9 avril et du 3 au 16 avril.* Prix : de 1 140 à 1 400 francs, tout compris. Hébergement *confortable.*

MAISONS EUROPENNES DE LA JEUNESSE (MEJ), Fédération nationale des clubs Léo-Lagrange (58, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. 246-98-74).

Ski *dans* les Pyrénées (treize-*dix-sept ans*), les Alpes (pour les plus de dix-huit ans) et en Allemagne (dix-huit - vingt-cinq ans). Du 2 au 16 avril. Prix : de 540 à 980 francs pour une semaine, et 1 320 francs pour deux semaines, tout compris. Hébergement très confortable, nourriture satisfaisante, excellent accueil, mais manque d'animation. Bon rapport *qualité-prix.*

NEIGE ET SOLEIL (28, rue Jean-Moulin, 28200 Châteaudun. Tél. (37) 45-16-84)

Ski en Savoie pour les six-vingt ans, du 26 mars au 7 avril et du 5 au 17 avril. Prix : 1 396 F tout compris.

ORGANISATION TOURISTIQUE EUROPEENNE DE LOISIRS (OTEL) (9, rue du Bouloi, 75001 Paris. Tél. 261-63-30).

Séjours en Haute-Savoie et en Hautes-Alpes pour cinq-dix-huit ans, du 2 au 16 avril. Prix : de 1 570 à 1 730 F tout compris.

Séjours d'une semaine pour *« plus de dix-huit ans », du 10 au* 16 avril : 500 F. Forfait « ski de fond » (Haute-Savoie) : 1 470 F. Forfait « luge » : 1 550 F. Assez cher.

RENCONTRE ET RANDONNEE (39, rue Trébois, 92300 Levallois. Tél. 737-67-14).

Ski du 2 au 7 avril. Prix : 1 350 F pour deux semaines, comprenant *voyage* en car, *hébergement* (chambres de deux à cinq lits) en pension complète, *remontées mécaniques*, cours de ski. Non compris : location de matériel (100 à 180 F), assurance (15 F).

Une semaine : 700 à 750 F (comprenant seulement le transport aller ou le transport retour). Hébergement près des pistes. Excellent matériel de ski, bons guides.

TOURING-CLUB DE FRANCE (T.C.F.) (65, avenue de la Grande-Armée, 75016 - Paris. Tél. : 502-14-00.)

Ski dans les Pyrénées, Alpes, Haute-Savoie, en Autriche, Suisse, Italie, pour les jeunes de six à vingt-cinq ans, du 27 mars au 11 avril et du 2 au 16 avril. Prix : 1 500 à 2 000 F pour deux semaines, comprenant hébergement (*chambres de quatre à six lits*) en pension complète, cours de ski (sauf pour les plus de dix-huit ans, sous prétexte qu'étant majeurs on ne peut les obliger à suivre des cours...), remontées mécaniques, assurance. Voyage et location de matériel non compris.

Prestations diverses à tous les prix, du moins cher (hébergement sommaire en refuge), au *plus* onéreux.

U.C.P.A. (Union nationale des *centres de plein air*) (62, rue de la Glacière, 75013 - Paris. Tél. : 336-05-20.

Ski dans les Alpes, Pyrénées, Massif - Central (trente - quatre centres) pour les dix-huit - trente-cinq ans. Trois formules :

— *« Tout compris »* : hébergement (chambres de deux à six lits) en pension complète, *location de skis et de chaussures,* remontées mécaniques, cours de ski (cinq heures par jour), assurance. Prix : 450 F (ski de fond) à 720 F par semaine.

— *« Ski à mi-temps »*, à Vars et Valoire. Même formule mais avec moins d'heures de cours de *ski*. 430 F par semaine.

— *« Ski à votre rythme »* : hébergement *dans des anciennes* fermes aménagées et ski dans un centre de l'U.C.P.A. situé à proximité. Les participants s'organisent eux-mêmes pour les repas : 370 F pour une semaine.

— Pour neuf - douze ans, ski à Annecy : 610 F pour sept jours, tout compris, sauf le voyage. Possibilité de réduction S.N.C.F. de 20 à 25 %. Bon enseignement du ski.

VACANCES - VOYAGES - LOISIRS (V.V.L.) (7, avenue Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine. Tél. 681-02-20).

Ski de fond à la Bourboule, du *3 au 16 avril, pour les douze*-treize ans. Prix : 1 380 francs, tout compris.

* * *

Les associations figurant ci-dessous proposent, comme le châlet du « Point », des vacances un peu différentes, privilégiant la « *vie communautaire* » avec *prise en charge de l'animation* et participation aux travaux ménagers.

RENCONTRES DE JEUNES (39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. 874-89-28).

Ski dans le Jura, pour les dix-huit - vingt-cinq ans, du 27 mars au 3 avril. Prix : 600 francs par semaine, comprenant hébergement *en dortoirs dans une vieille* ferme francomtoise, pension complète, location de matériel, cours de ski, remontées mécaniques, assurance. Voyage non compris. Prix intéressants.

RENCONTRES ET VOYAGES (Unions *chrétiennes*) (5-7, place de Vénétie, 75013 Paris. Tél. : 583-24-97 et 583-62-63).

Ski de fond *dans le* Vercors (seize - dix-huit ans) et ski de piste à Valloire pour les « plus de *dix-huit* ans » du 3 au 16 avril. Prix : 590 francs pour quinze jours, comprenant hébergement en pension complète et cours de ski (deux heures par jour). Voyage, locatoin de matériel, remontées mécaniques et assurance, adhésion (40 *francs*) non compris. Participation à la vie du groupe : vaisselle, cuisine... Hébergement dans de grands dortoirs, en châlet. Eventail d'activités en plus du ski : ateliers de tissage, macramé, fabrication de bougies, expression corporelle.



TOURISME

VACANCES POUR LES JEUNES

Un toit à Paris

« Paris cher, chambres introuvables » : pour détruire ce mythe l'A.J.F. (Accueil des jeunes en France), émanation des MIJE (Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants), créées en 1958 par un ancien professeur, M. Pierre Tessier, dans le but de faciliter les déplacements des enseignants accompagnés de leur classe, offre aux jeunes de passage à Paris l'hébergement dans trois « hôtels de jeunes », situés dans le quartier du Marais.

Dans ces hôtels d'une capacité totale de deux cent trente lits, les jeunes trouveront un cadre accueillant (salles à manger rustiques) et le confort (chambres de deux ou quatre lits, avec douche). *« Ce n'est pas parce que les jeunes ont peu d'argent qu'il faut les maltraiter »*, indique M. Yves Fletcher, permanent de l'A.J.F., qui offre deux mille cinq cents lits en hiver et trois mille cinq cents en été dans les hôtels gérés par les MIJE ou dans des centres appartenant à divers organismes.

Pour remplir son objectif, l'A.J.F. a recours à des solutions originales : utilisation des structures scolaires et universitaires durant l'été — de nombreux jeunes ont pu ainsi être logés en 1976 à la Maison des mines, rue Saint-Jacques, — accueil de jeunes touristes étrangers dans les gares et les aéroports de juin à septembre, et ouverture en avril prochain d'un restaurant où le menu sera d'environ 15 F.

Mais il ne s'agit pas seulement d'héberger les jeunes ; encore faut-il leur proposer un éventail d'activités : *« forfait voyage - hébergement »*, à l'occasion de manifestations ponctuelles (tournois des Cinq nations, Salon de l'agriculture), séjours linguistiques pour les jeunes étrangers désireux d'apprendre le français dans les maisons de jeunes et de la culture (M.J.C.) de province pourvues d'un équipement audio-visuel (par exemple, à la M.J.C. de Cannes, les jeunes peuvent faire de la voile le matin et du français l'après-midi), activités sportives (week-ends de voile en Bretagne), week-ends à Londres, Jersey, Munich, Florence pour un prix variant entre 290 et 400 F. L'A.J.F. ouvre ses centres à tous les jeunes, sans conditions particulières, excepté celle de pouvoir justifier de son identité ; étudiants, jeunes travailleurs, « routards », voisinent donc dans les hôtels de l'A.J.F. \Signe des temps : on y trouve également de jeunes provinciaux chômeurs en quête d'emploi...

★ A.J.F. bureau d'accueil : 16, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris, tél. : 278-04-82.

Petites fins de semaines

● RENCONTRE ET RANDONNEE (39, rue Trébois, 92300 - Levallois. Tél. : 737-67-14).
— Week-ends de ski : 210 F.
— Cyclotourisme : 120 à 150 F, comprenant le transport en estafette, à 150 kilomètres de Paris, location du vélo, hébergement et repas ; 50 kilomètres par jour.
— Week-end vélo + cheval : 260 F.

● ACCUEIL DES JEUNES EN FRANCE (16, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 - Paris. Tél. : 278-04-82).
— Week-ends à Londres : 290 F, comprenant le vol aller-retour, un repas et une nuit d'hôtel.
— Week-ends de voile dans le Nord-Finistère, en mai (1er ; 19-22 mai ; 28-30 mai) : 290 F. Prix comprenant transport en car-couchettes, équipement, assurance, hébergement en pension complète.

● B.V.J. BUREAU DE VOYAGES DE LA JEUNESSE (20, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 - Paris. Tél. ; 236-88-18).
— Week-end en Hollande, du 8 au 11 avril, *pour les 18-30 ans*. Prix : 380 F, comprenant le transport en autocar, l'hébergement en centre de jeunesse (chambres de 4 à 8 lits), les repas et les excursions dans le nord de la Hollande, à Rotterdam et à Bruxelles.

● NOUVELLES FRONTIERES (N.F.). (63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 - Paris. Tél. : 633-28-91).
— Week-ends du 8 au 12 avril, à Rome (480 F), Londres (250 F) et Amsterdam (90 F).

PARENTS

Si vous n'avez rien prévu pour les petites vacances scolaires de vos enfants, en février, sachez que des activités de loisirs et de détente seront assurées chaque jour pour les jeunes de 5 à 13 ans. Sur l'initiative de LOISIRS JEUNES, six grandes associations ont décidé d'unir leurs efforts cette année pour apporter ainsi une solution au problème qui préoccupe de nombreux parents (Eclaireurs et Eclaireuses de France, Fédération des familles de France, Francs et Franches Camarades, Guides de France, Scouts de France, Union française des centres de vacances et de loisirs). Renseignez-vous sur les possibilités offertes dans notre région en téléphonant à l'Informateur « L. J. » :

Loisirs Jeunes Paris : 225-60-28 et Mini-Journal Téléph. : 256-17-70.



spéléologie

Failles françaises

UNE certitude, d'abord. En 1976, *la spéléologie n'est* plus ni la science bien française de jadis ni la discipline européenne de naguère. C'est une activité planétaire. Sur vingt grandes descentes réalisées dans le courant de l'année, deux seulement ont été effectuées en France. Ni plus ni moins qu'au Mexique. Que ces explorations bouleversent une fois de plus nos connaissances de la géographie souterraine, nul ne saurait le contester. Mais, en définitive, comptent-elles plus ou moins que les transformations psychologiques et sociales qu'elles reflètent ou qu'elles annoncent ?

Dès les premiers jours de janvier, la vieille Europe vit *le* Spéléo-Club Vulcain de Lyon approfondir *le* gouffre Jean-Bernard (Haute-Savoie) jusqu'à — 1 298 mètres et les spéléos helvétiques porter le développement du Holloch (Suisse) à 130 kilomètres. Du coup, le gouffre savoyard devient le deuxième du monde et la grotte suisse reprend la première place des cavernes européennes. On attendait aussi beaucoup de l'exceptionnelle sécheresse qui frappa l'Europe au début de l'été. Le *Spéléo-Club de Valence en tira* son profit et atteignit la cote — 400' dans une zone ordinairement noyée du gouffre de la Luire (Vercors). A un moindre degré, la *calamité favorisa l'entreprise* tentée et réussie du groupe spéléo du Club alpin français de Grenoble au cours de laquelle le plateau du *Parmelan fut relié* à la grotte de la Diau, sous-jacente, par la tanne du Bel Espoir. Cette jonction totalise une dénivellation de 623 mètres. Mais les pluies qui manquaient à la France s'abattaient dans le même temps sur la Haute-Autriche, interdisant l'exploration du puits de 350 mètres du Hochleckengrosshöhle transformé en cataracte.

A la conquête des siphons

Ce sont pourtant les massifs calcaires autrichiens qui eurent la préférence d'un grand nombre d'équipes européennes. Une campagne organisée par le Spéléo-Club de Salzbourg avec l'appui de l'armée autrichienne conduisit le Groupe spéléologique alpin belge à inventorier tout un nouveau réseau dans le Platteneckeishöhle (Alpes de Salzbourg), puis les Polonais du Waks de Varsovie et du P.T.T.K. de Cestochova à y déceler un troisième réseau qui permit la jonction avec la Berghöhle. Le système Plattneck-Berghöhle, avec ses 880 mètres de profondeur et un développement de 20 kilomètres, devient maintenant le plus creux de l'Autriche et l'un des plus longs de ce pays. De leur côté, les spéléologues français de Toulon et du Vaucluse exploraient les gouffres Quelli (— 700 mètres) et de l'Empégadure (— 590 mètres) dans le massif de Steiermarck, près de Bad-Ischel. Curieusement, ces deux nouveaux abîmes voisinent avec le Raucherkarhöhle (— 723 mètres) et le Ahrienschacht (— 612 mètres), soit quatre gouffres considérables dans un rayon de 2 kilomètres à peine.

Exploits des Espagnols aussi, qui atteignaient la cote — 940 dans la sima GESM, près de la Malaga, et touchaient le fond de l'aven de Badalona dans le massif pyrénéen du Mont-Perdu.

En dépit de ces prouesses, la descente la plus étonnante de l'année fut soviétique. Les Russes sont pourtant tout nouveau venus dans cette course au record. Sur le plateau de Kirk-Tau, en plein Pamir, la découverte récente du gouffre de Kilsi, à 2 400 mètres d'altitude, préludait à une exploration poussée cet été jusqu'à — 1 030 mètres par les spéléologues de Kiev. A cette énorme profondeur, ce gouffre riche en promesses continue à plonger à l'intérieur du massif calcaire dont les couches géologiques favorables ont une épaisseur d'environ 2 000 mètres. Les Soviétiques ne cachent pas leur espoir de dépasser la profondeur record, toujours détenue par la Pierre-Saint-Martin, dans cet abîme du Pamir rebaptisé « gouffre Mystère du siècle ». Un gouffre dont, semble-t-il, on n'a pas fini de parler.

Pendant ce temps-là, sur leur continent, les Américains de l'Association for Mexican Caves Studies exploraient deux grands abimes au Mexique : la Joya de Las Conchas (— 506 mètres) et le Sotano del Nogal (— 529 mètres) ; tandis que les Canadiens du Mac Master University Caving Club venaient à bout d'un gouffre guatémaltèque justement baptisé Ojo grande del Mal Pais — le Grand Œil du mauvais pays — parce que sa gueule perdue dans la jungle de Barillas ne mesure pas moins de 300 mètres de diamètre.

Ces résultats chiffrés ne sont guère qu'une apparence derrière laquelle se cache la réalité des aspirations et des rêves. La spéléologie conçue comme la science des cavernes est désormais un stéréotype. Fondée sur la rapidité du raid, l'expédition souterraine en 1976 ressemble à une razzia contre la face cachée de la Terre. La technique moderne en usage chez les conquérants des abimes ne permet plus aucune recherche laborieuse au fond du gouffre. Tout au plus autorise-t-elle le constat d'évidences au sein d'un monde dont l'étrangeté n'a pas fini de nous surprendre. Que son champ d'application soit national ou planétaire, peu importe. Ce qui compte, c'est la nature psychologique de cette activité. Et avant toute chose, l'assurance prise ces dernières années par les spéléologues à l'encontre du monde souterrain et de ses pièges. Une assurance fondée sur une technicité croissante des spéléos.

Cette année, la conquête des siphons, c'est-à-dire des conduits souterrains noyés, a fort bien illustré cet accroissement d'une audace réfléchie. Le record en la matière était détenu depuis 1970 par Jochen Hasenmayer. Ayant parcouru 825 mètres dans le siphon de la Balme (Isère) sans rencontrer la moindre poche d'air, le plongeur allemand estimait, avec quelque raison, avoir atteint les limites du possible, ses capacités personnelles étant elles-mêmes hors du commun. Et voici qu'au printemps, dans ce même siphon, son collègue français Bertrand Léger a parcouru 915 mètres de galerie noyée : une heure vingt-deux minutes sous l'eau, dans le noir, sous des voûtes mouillantes, sans échappatoire. Et tout au bout, il y avait l'extrémité de cet aqueduc ! Le retour de Léger fut rendu difficile par la mauvaise visibilité due à l'argile pulvérulente que les palmes du plongeur avaient soulevée à l'aller. Au terme de cette incursion subaquatique et souterraine, le plongeur avait consommé 7 200 litres d'air et nagé en immersion durant deux heures quarante-cinq minutes.

Aussitôt connue la nouvelle de cet exploit, les Américains faisaient savoir les distances parcourues par leurs propres plongeurs dans les cavernes noyées de la Louisiane : 2 800 mètres à Devil's Eye system, 3 810 mètres au Falmouth system, 5 000 mètres au Peacock slough, et une descente jusqu'à — 115 mètres dans Mystery sink, un puits vauclusien. Une véritable avalanche de records ! Certes, les conditions de température (20 °C) et de visibilité (10 mètres) sont plus favorables dans les siphons de Lousiane que dans ceux des Alpes. Mais il faut tout de même invoquer ici un matériel sans doute mieux approprié, et surtout une plus grande confiance en eux-mêmes des plongeurs américains pour expliquer ces exploits qui nous viennent d'outre-Atlantique.

Rester à l'abri des convoitises

Qu'elle soit noyée, verticale ou perdue au fin fond de la jungle, la cavité souterraine est recherchée comme un lieu privilégié dont use une jeunesse étudiante et banlieusarde pour réduire ou compenser son mal-être urbain. Replongé dans un cadre sans tricherie, fait de roc et d'eau, on se retrouve entre jeunes qui se comprennent ; l'expédition prend tournude de fête ; on est entre soi ; on baptise en rigolant les sites découverts. Les toponymes sont empruntés à la bande dessinée — par exemple le gouffre de Krakoula, en souvenir d'un oiseau noir, bête et méchant de la BD (et non plus : gouffre de la Corneille) — ou faits de jeux de mots approximatifs : gouffre de la Mine Dada ou du Beau Nuxe. Derrière l'humour de ces baptêmes, derrière le particularisme jaloux des jeunes spéléos, on trouve à la fois le refus d'une société et la quête d'une vie culturelle de notre temps, peut-être la recherche d'un nouvel équilibre, mais à coup sûr un appel à la joie. La spéléologie en 1976 est un loisir à mi-chemin entre la froideur des musées et le néant de l'anticulture.

Pour ses adeptes souvent « marginaux », l'insertion sociale passe par le club, et l'intérêt général s'apparente à la protection de la nature. Le vote par l'Assemblée nationale, le 25 juin 1976, de la loi sur la protection de la nature, et spécialement son article 6 qui vise la sauvegarde des grottes, correspond aux aspirations de ces écologistes spontanés et aux manifestations organisées depuis dix ans en France et neuf ans en Belgique par les commissions nationales de protection des cavernes qui regroupent leurs efforts.

En France, avant même le vote (à l'unanimité) de cette loi, une circulaire généreusement diffusée chez les spéléologues par un grand parti politique faisait savoir le rôle tenu par son groupe parlementaire dans la discussion des amendements. Et depuis quelques mois, on voit les représentants d'intérêts commerciaux, voire quelques batteurs d'estrade en mal de « pub » se découvrir une vocation soudaine à protéger le domaine souterrain ou à pratiquer les abîmes.

La spéléologie restera-t-elle un creuset d'idées neuves, parfois loufoques, mais toujours sincères ? Restera-t-elle à l'abri des convoitises, ou sera-t-elle, elle aussi « récupérée » par les forces économiques et politiques dominantes ? Voilà, c'est à craindre, le véritable enjeu des années à venir.

PIERRE MINVIELLE.







هكذا من الأصل

Mode

HAUTS LES BUSTES

LES collections de couture font encore couler beaucoup d'encre. Voici venu le moment de choisir, parmi le foisonnement d'idées des couturiers, celles qui sont appelées à se développer.

La nouveauté la plus marquante sera certainement le retour du buste épanoui sur une taille fine, qui peut s'obtenir naturellement par une pratique accrue de la natation, des exercices de torsion et flexion et la pratique de la bicyclette. Pour hâter ce « gommage » des excédents, surtout si l'on n'a pas les proportions d'un Tanagra ou la poitrine de Vénus, essayer un soutien-gorge bustier qui affine la taille.

Les stands de marques des grands magasins (Printemps et Galeries Lafayette) en proposent déjà, notamment chez Playtex, Antinéa, Maidenform, Simone Pérèle et Lady, en modèles de jour (entre 67 et 87,20 F environ).

D'autres, plus habillés, à coudre éventuellement dans une robe à décolleté bateau transparente, sont proposés par Peter Pan, Lou et Vassarette, qui ont déjà lancé des modèles chair ou blanc, en lycra ultra léger, à bretelles amovibles et mini-armature (de 20 à 117,50 F).

Les jupons à volants en fin coton indien (au Printemps) sont exactement dans la note, en blanc et en couleurs vives, à superposer, voire à porter en jupes sous le mollet (de 35 à 60 F).



(Croquis de MARCQ.)

LANVIN : ensemble en shantung de soie écru, de Moreau, à gilet matelassé agrémenté d'un tablier à bavette en cotonnade africaine, de M. Nourissat, à grandes fleurs sur fond noir.

PATOU : ensemble de plage en toile de soie de deux tons de beige, de Fournier, au corsage resserré à la taille par un jeu de nervures formant corselet, porté avec des sandales plates.

UNGARO : robe psychédélique multicolore à manches géantes violet et rouge, taille haute et pans flottants en satin imprimé à dessin surréaliste.

CHANEL : tailleur en tweed mousseux bleu tendre et blanc, de Burg, à gilet parementé en piqué de coton blanc, de Simmonot.

Le camée de Mamy

Les ceintures drapées ne demandent guère de tissu et font beaucoup d'effet — en lamé rayé ou imprimés, — étirés en biais, enroulées plusieurs fois autour de la taille. C'est le moment de profiter des soldes des fournisseurs de la couture, comme Wilmart (place Vendôme) et, naturellement, le marché Saint-Pierre.

La passementerie, avec ses glands, ses galons et ses pampilles qui se mêlent et se superposent, se traduit en ceintures habillées et en colliers, notamment chez Jean-Jacques Agi (14, rue Monsigny, 2e).

Les fleurs sont aussi de toutes les fêtes : roses, coquelicots ou pivoines à piquer dans les cheveux, au revers d'un tailleur, ou à enfiler en colliers ou en bracelets multicolores.

Enfin, si vous avez la chance de retrouver le camée d'une grand-mère, faites-en vérifier la monture et portez-le. Sinon, vous en trouverez peut-être encore aux Puces. C'est le bijou mascotte d'Yves Saint-Laurent. Il le pose sur un ruban porté en collier de chien sur ses robes décolletées. A moins que vous ne lui préfériez le serpent en métal doré souple très en vogue dans les années 1900, à porter en collier ou en ceinture.

NATHALIE MONT-SERVAN.

OBIS ET BATIKS

« KIMONOS ET OBIS » servent de thème à l'exposition de début de saison au Printemps, où seront exposées les œuvres de Hikotaro Noguchi et Heizo Tatsumura, du 9 au 23 février.

Quand on sait l'importance de la tradition dans la teinture et le tissage des maîtres japonais, des recherches de couleurs et de techniques entreprises depuis plusieurs générations, cette manifestation devrait attirer le vaste public qui s'intéresse aux arts du costume, ainsi que les étudiants d'arts graphiques.

L'« Indonésie » aux Galeries Lafayette (du 11 février au 5 mars) se tiendra dans les magasins Haussmann, Maine-Montparnasse, de la périphérie parisienne, à Lyon, Montpellier, Nice et Nantes. L'exposition a été conçue avec le groupement d'importation Ah ! International et regroupe des spécialités de Sumatra, Java, Bali, les Célèbes, les Moluques et Kalimantan (Bornéo). Une animation artistique sera assurée par le groupe Patra (musique, danse, chant et théâtre). On y trouvera des batiks (exécutés sur place), des bijoux, des meubles, des vanneries et toutes sortes d'objets de collections.

VU ET ENTENDU

● *Un accord d'un style nouveau* vient de se conclure entre le grand magasin new-yorkais *Bergdorf Goodman* et trois couturiers parisiens ; viennent, en effet, de signer *Christian Dior*, *Givenchy* et *Yves Saint-Laurent* les droits de reproduction et de vente de leurs modèles de haute couture, sur mesures.

Jusqu'à présent, certains grands magasins américains faisaient reproduire en prêt-à-porter des copies de grands noms parisiens, exécutés sur place, mais dans les tissus d'origine.

● *Le « Club 20 Ans » des Galeries Lafayette* s'agrandit, devient mixte et s'installe au premier étage du magasin principal, avec deux orientations. La première est anonyme, jeune et à petits prix, avec les thèmes actuels : le folklore, l'or et l'argent, qui s'annoncent comme les grands succès en accessoires pour l'été, ainsi que le blanc romantique.

Les blousons et les jeans, avec d'autres cotons classiques, s'inscrivent dans le contexte unisexe. Enfin, dans le haut de gamme, les modèles de Cacharel, de Jean-Charles de Castelbajac, de Daniel Hechter et de Kenzo représentent l'avant-garde du stylisme.

● *Les fumeurs de pipe*, chacun le sait, sont d'aimables maniaques qui aiment bien choisir eux-mêmes leurs fourneaux et leurs bruyères... Mais on peut leur offrir un briquet — à moins qu'ils ne soient des inconditionnels de l'allumette — tel le « Pipa » de Rowenta.

Il a été conçu pour eux : sa flamme s'oriente à l'horizontale, son réglage se fait d'une main, son format est bien calculé et, enfin, sa valve permet la recharge directe sans vissage ni dévissage.

Noir mat ou chromé brossé (115 F), chromé à guillochage « diamant » ou doré lignes verticales (134 F).

★ La Tabagie : centre commercial Maine-Montparnasse. Tél. : 538-65-18.

Maison

DOUCES EAUX

LES adoucisseurs d'eau ont fait l'objet, voici quelques années, d'un démarchage intensif qui allait jusqu'à mêler, abusivement, les notions de santé et de confort. Le marché de ces appareils s'est assaini après l'apparition de la loi sur le démarchage à domicile et les mises en garde officielles contre des arguments de vente fallacieux. De toute façon, c'est un achat qui ne doit pas se faire à la légère en ouvrant sa porte à un inconnu. Il existe un certain nombre de constructeurs sérieux, groupés au sein de la Chambre syndicale nationale des entreprises et industries de l'hygiène publique. Celle-ci a créé un label qui, s'il ne garantit pas la qualité du matériel lui-même, atteste de la qualification de l'entreprise, c'est-à-dire le niveau de sa technicité et la compétence de son service après-vente.

Le calcaire ennemi

En s'infiltrant dans un sol contenant des minéraux, l'eau de pluie se charge de certains sels, en particulier de calcium et de magnésium. Devenue eau de consommation (et rendue potable lorsqu'elle est distribuée par un service public), elle est qualifiée « dure », par opposition avec une eau naturellement « douce » ayant traversé des sols granitiques.

En faisant chauffer une eau dure, on obtient un dépôt des sels calcaires qu'elle contient en solution. Au fil des mois, cet entartrage risque d'occasionner une baisse de rendement des appareils dans lesquels circule l'eau chaude : chaudière, radiateurs, chauffe-eau, machine à laver le linge, etc. La teneur en calcaire d'une eau se mesure en titre hydrométrique, exprimé en degrés (°TH) ; 1 °TH correspond à 10 milligrammes de calcaire par litre d'eau. C'est à partir de 25 à 30 °TH qu'une eau est considérée comme dure. Mais avant d'en prévoir le traitement, il est indispensable de faire analyser l'eau par un laboratoire spécialisé, dont on peut obtenir l'adresse au service d'hygiène de la préfecture. La controverse sur l'utilisation d'une eau adoucie pour la boisson n'est pas tranchée, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) n'ayant pas mené à terme l'enquête engagée à ce propos dans une vingtaine de pays.

Un adoucisseur d'eau est un appareil dans lequel la composition chimique de l'eau est modifiée par permutation des ions calcium en ions sodium. Cet échange se fait par l'intermédiaire de résines synthétiques qui sont régénérées, après saturation, par une solution concentrée en sels de sodium. Cette régénération s'effectue soit semi-automatiquement, par déclenchement manuel d'une minuterie, soit automatiquement, selon une fréquence fixée par un programmateur. Dans tous les cas, il est nécessaire de recharger périodiquement le bac à sel, élément séparé et relié par un tuyau au corps contenant les résines.

Le prix moyen d'un adoucisseur domestique automatique varie de 3 000 à 3 500 F environ, montant auquel s'ajoutent les frais d'installation puis de fourniture en sel de régénération. Le choix d'un appareil dépend de la dureté de l'eau à traiter, de la consommation quotidienne et du débit souhaité, en tenant compte des heures de pointe de soutirage. En fonction de ces paramètres, le spécialiste conseillera la capacité optimale de l'adoucisseur.

Parmi les nombreux appareils automatiques existant sur le marché, signalons un adoucisseur monobloc (groupant bac à résines et bac à sel dans une même carrosserie) facile à intégrer aux éléments d'une cuisine (« Zena-matic », Moiry-Chimie) et un système qui associe à l'adoucissement un filtrage et une désodorisation de l'eau (« Filtersoft », Culligan). Une nouvelle série d'adoucisseurs permet d'adapter instantanément le cycle de régénération aux variations des besoins en eau adoucie ; ces commandes par touches sont réunies sur un coffret qui peut être dissocié de l'appareil et installé à portée de la main (« Permo 5 000 », Permo).

JANY AUJAME.

★ La Chambre syndicale nationale de l'hygiène publique, 22, rue du Général-Foy, 75008 Paris, adresse la liste de ses membres à qui lui en fait la demande.

● *Une nouvelle encyclopédie pratique du bricolage*, la Boîte à outils, paraît sous forme de livraisons hebdomadaires. L'ensemble de l'ouvrage comprendra cent vingt numéros, à réunir dans des reliures mobiles. Cette formule a déjà connu le succès, notamment pour la cuisine, et permet de constituer une documentation complète sur le sujet.

Les deux premiers fascicules viennent de paraître et sont vendus jumelés, pour leur lancement, au prix d'un seul (5 francs). On y trouve des « cours pratiques » en images pour les novices, des fiches techniques et des idées de réalisation pour les bricoleurs chevronnés, le tout agréablement illustré de photos en couleurs et de croquis.

★ *La Boîte à outils*, 5 F le numéro, en kiosque, parution le mercredi. Souscription à l'ouvrage complet : 815 F. Alpha Diffusion, BP 28, 28004 Chartres-Lucé.

● *Pour la première fois*, un store dit « américain » est vendu en « kit ». Ce store d'intérieur, qui se remonte horizontalement en accordéon, est réalisé en toile de bâche rouge, bleue ou beige ou en bois tissé de ton naturel ou brun. Il se fait en diverses largeurs et hauteurs et se monte aisément grâce à une notice explicite. (« Storvoil », 290 F, en 1 m × 2,50 m et toile : Le Panneau Coulissant, 132, rue Blomet, 75015 Paris, indique ses revendeurs).

APPRENDRE A S'ISOLER

L'isolation thermique est un thème à l'ordre du jour, depuis la réglementation du 10 avril 1974, et qui le restera longtemps encore — tant que les maîtres d'œuvre ne l'appliqueront pas systématiquement dès la conception de l'ouvrage.

L'ouvrage qu'a réalisé le Centre d'études et d'informations pétrolières, sous la signature de M. Pierre Dabomy, et auquel M. Jean Syrota, directeur de l'agence pour les économies d'énergie, a rédigé une préface, s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'initier au calcul d'une isolation thermique, à tous ceux qui construisent des maisons individuelles.

Ce livre leur permettra de « dégrossir » sans calculs compliqués les problèmes simples d'isolation et de choisir judicieusement les matériaux à mettre en œuvre. L'inventaire thermique des différents types de maisons individuelles y est présenté, comme chacun des modes de construction, sous forme de fiches faciles à consulter et à assimiler.

★ L'isolation thermique des maisons individuelles : Editions du C.E.I.P., 16, avenue Kléber, 75016 Paris, tél. : 553-42-40. Un volume : 40 F (frais d'expédition : 7 F).

Brocante

CHEZ LES MODESTES

POUR le flâneur égaré, nez en l'air, parmi les tours de la Défense, dans l'entrelacs des voies rapides, Puteaux n'est qu'une petite ville des bords de Seine, en cours de mutation. Les pavillons, les petits immeubles alignés au long des rues pavées, paraissent tous destinés à la pioche des démolisseurs. Et, cependant, le site est riche en souvenirs historiques. C'est sur cette colline que l'empereur Valérien, au deuxième siècle de notre ère, choisit de résider, tout près de Lutèce. C'est ici que Louis XI fit construire un relais royal, qui devint plus tard relais de poste. C'est au milieu des frondaisons putéoliennes que le bon roi Henri IV fit aménager un pavillon pour recevoir à l'aise Gabrielle d'Estrées. Lulli vint souvent se reposer dans le château du duc de Gramont et en 1882, bien avant que l'industrie automobile n'élise domicile à Puteaux, Mme de Maintenon aimait à se recueillir dans une chapelle aujourd'hui disparue.

Les grands travaux de ces dernières années auront au moins servi à prouver l'origine du nom de Puteaux, que les premiers occupants baptisèrent *Puteoli*, nom romain des petits puits qu'y creusèrent les soldats de Valérien. On en a retrouvé cent trente-quatre parfaitement sains.

Depuis que l'architecture verticale s'est emparée de la commune, multipliant ses habitants et drainant chaque jour vers les bureaux superposés des milliers de Parisiens, des commerçants, décidés à soutenir la concurrence des galeries marchandes à l'américaine, ont ouvert des boutiques. Certaines d'entre elles proposent des objets du passé et constituent un anachronisme rassurant, au milieu du béton dressé. La brocante a ainsi trouvé sa place, à deux pas du pont de Puteaux, 6, boulevard Richard-Wallace, où Mme Gouëzon et son fils Bruno accueillent, au « Grenier de Zénaïde », les amateurs de choses anciennes.

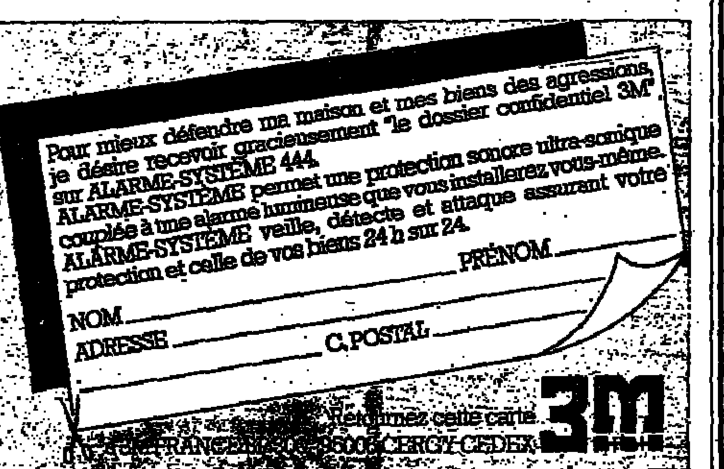
Le « Bounty » en maquette

Bruno Gouëzon — dont la grand-mère s'appelait Zénaïde — se rend régulièrement en Angleterre, d'où il rapporte une bonne part de sa marchandise. Il compte beaucoup de jeunes ménages, au budget modeste parmi ses clients. Le jour de notre visite, il proposait des meubles en pin naturel (des commodes, de 800 à 900 F), un grand guéridon victorien (1 300 F), des tables type « gateleg » (800 à 900 F), des petites bibliothèques en acajou (1 500 à 2 000 F), une commode coiffeuse en bois exotique, de style colonial (900 F), des coffres en pin (300 F), des chaises diverses à 150 F la pièce, une coiffeuse à *triptyque 1900* (700 F), des suspensions 1925 (300 à 400 F). Parmi les bibelots, citons une série de services à thé et à café miniature, dans leur coffret (50 à 70 F), quelques verres et carafes, des gravures, et notamment une scène d'après Greuze (350 F), quelques objets chinois, boîtes et mini-plateaux en laque, des vases, des verres de bistrot, quelques curiosités. Le magasin est ouvert de 10 h. 30 à 14 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30.

Tout près de l'hôtel de ville — les Putéoliens disent plus simplement « la mairie », — au 95, rue Jean-Jaurès, une autre brocante (ouverte de 11 h. 30 à 14 h. 30 et de 15 h. 30 à 19 h. 30) propose quelques objets bon marché : assiettes rétro en porcelaine (100 à 160 F la paire), petits saladiers en faïence (80 à 90 F), service de toilette cinq pièces (120 F), assiettes en faïence fin XIXe (130 à 140 F pièce), série de pots à épices (80 à 110 F), couvert à découper en métal argenté (130 F), couvert à poisson (180 F), timbales (40 à 80 F), série de six coupes à champagne en verre vénitien (500 F), statue en biscuit, reproduction d'une œuvre de Falconet (250 F), quelques cadres rétro de 30 à 85 F. Nous avons vu aussi une maquette du *Bounty* des lampes à huile et à pétrole (180 à 300 F), quelques cuivres, des vases, quelques gravures (100 à 200 F), des tables de toute sorte (300 à 600 F), une table Napoléon III à 1 650 F.

Ces commerçants ont des ambitions modestes. Il ne faut pas chercher ici la pièce exceptionnelle, mais l'objet pittoresque, à un prix étudié. Et, si les marchands, certains de pouvoir revendre plus cher dans un autre quartier, fréquentent ces petites boutiques discrètes, où l'accueil est aimable, c'est que l'on peut, parfois, y faire des trouvailles.

ELVIRE VALOIS.





Jeux

échecs N° 695

Affaiblissements

TOURNOI INTERNATIONAL DE TORREMOLINOS (1976)

Blancs : CHRISTIANSEN
Noirs : BELLON
Défense sicilienne

1. é4	ç5	12. é5!	h5 (i)
2. Cf3	Cç6	13. Dç4	d5 (j)
3. Fb5 (a)	é6 (b)	14. D×ç6+	Fd7
4. 0-0 (ç)	Cg-é7 (d)	15. Db7	0-0
5. Té1 (é)	a6	16. Fé3	Dç8
6. F×ç6	C×ç6	17. Db6 (k)	f5 (l)
7. d4	ç×d4	18. C×d5!! (m)	é×d5 (n)
8. C×d4	d6 (f)	19. Dg6+	Rh8
9. Cç3	Fé7	20. é6! (o)	Ff6
10. C×ç6!	b×ç6	21. F×g5!	abandon (p)
11. Dg4! (g)	g5 (h)		

NOTES

a) Une continuation qui ne jouit pas d'une grande vogue, sans qu'on puisse connaître les raisons de cette relative désaffection, compte tenu des succès spectaculaires obtenus par les Blancs avec cette variante. Les buts poursuivis sont les suivants : effectuer le petit roque le plus vite possible et contrôler la colonne é par Té1 ; se réserver la possibilité d'occuper le centre par ç3 et d4 ; enfin, empêcher l'ennemi de se développer normalement.

b) On trouve déjà cette suite dans une partie Winawer - Steinitz en 1867. Certains conseillent la réponse *3..., g6* avec le jeu possible 4. ç3, Cf6 ; 5. Dé2, Fg7 ; 6. 0-0, 0-0 : 7. d4, ç×d4; 8. ç×d4, d5 ; 9. é5, Cé4 ou bien 4. 0-0, Fg7 ; 5. Té1, Cf6 ; 6. ç3, 0-0 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. ç×d4, d5 ; 9. é5, Cé4 ; 10. Cç3, Ff5 ; 11. Ch4, C×ç3 : 12. b×ç3, Fd7. D'autres répliques, telles *3..., a6 ; 3..., Db6 ; 3..., Dç7* et *3..., Cf6* ne paraissent pas satisfaisantes. Il en est de même de *3..., Cd4* (R. Garcia - Cafure, championnat d'Argentine, 1974) qui donna lieu à la jolie démonstration : 4. C×d4, ç×d4 ; 5. ç4, a6 ; 6. Fa4, é5 ; 7. 0-0, Da5 ; 8. d3, b5 ; 9. Fb3, Cf6 ; 10. f4, d6 ; 11. Cd2, Fg4 ; 12. Cf3, Fé7 ; 13. Fd2, Dd8 ; 14. f×é5, d×é5 ; 15. ç×b5, F×f3 ; 16. D×f3, a×b5 ; 17. Dg3, 0-0 ; 18. D×é5, b4 : 19. Dg3, Ta5 ; 20. Ta-é1, Cd7 ; 21. é5 !, Fb4 ; 22. T×f7 !!, T×f7 ; 23. é6 !!, F×g3 ; 24. é×f7+, R×f8 ; 25. F×b4+, Tç5 ; 26. h×g3, g6 ; 27. F×ç5+, Rg7 ; 28. Té3, abandon.

ç) 4. ç3 est faible à cause de 4..., d5 ! De même, si 4. F×ç6, b×ç6 ; 5. 0-0, Dç7 ; 6. é5, f6 ! A considérer *est peut-être 4. F×ç6, b×ç6 ; 5. é5* ou 4. F×ç6, b×ç6 : 5. d3, d5 ; 6. ç4, d4 ; 7. é5.

d) Il est difficile de dire si ce développement rampant du C est préférable à 4..., Cf6 : 5. é5, Cd5 ; 6. Cç3 !

e) Après 5. ç3, d5 ; 6. é×d5, C×d5; 7. d4, ç×d4 ; 8. ç×d4, Fé7 ; 9. Cç3, 0-0 ; 10. Té1, Fd7 ; 11. C×d5, é×d5 ; 12. Db3 ! les Blancs sont mieux (si 12..., Cb4 ; 13. T×é7 !, D×é7 ; 14. F×d7, C×a2 ; 15. Ff5 ! comme dans la partie Vassioukov - Timoschenko, 1975). Sur 5. Cç3 les Noirs peuvent répondre par 5..., Cd4 ! et non 5..., a6 qui donnerait une aventure analogue à celle de la partie : 6. F×ç6, C×ç6 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. C×d4, d6 (si 8..., Fé7 ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. é5 !) ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. Dh5 ! (si 10. *Dg4, h5!*), *g6* ; *11. Dh3*, Tb8 ; 12. Td1, Fg7 ; 13. Dg3, Fé5 ; 14. D×é5 !!, d×é5 ; 15. T×d8+, R×d8 ; 16. Fg5+, Ré8 ; 17. Ff6 et les Blancs gagnèrent (Ubilava - Timoschenko, 1974). Dans la partie Gurguenidze-Osmos (36e Championnat de l'U.R.S.S.), après 10. Dg4, g6 ; 11. é5 !, d5 ; 12. Fg5, Fé7 ; 13. F×é7, D×é7 : 14. b4 la pression sur la position des Noirs se révéla très gênante. Egalement dans la partie Gurguenidze - Polugaievsky du même championnat, après 10. Dg4, Df6 ; 11. Fé3, Fé7 ; 12. f4, 0-0 ; 13. Dé2, Tb8 ; 14. Ta-d1, la D noire étant mal placée.

f) Et non 8..., Fé7 ; 9. é5!.

g) Un coup très fort qui pose aux Noirs de nombreux problèmes.

h) Comment défendre le pion g7 ? Si 11..., 0-0 ; 12. Fh6, Ff6 ; 13. é5!, d×é5 (et non 13..., F×é5? ; 14. T×é5) ; 14. Ta-d1, Dé7 ; 15. Cé4, Rh8; 16. Fé3!, et les Noirs n'ont pas de défense sérieuse. Si 11..., Ff6 ; 12. é5!, F×é5 (si 12..., d×é5 : 13 Cé4, 0-0 ; 14. Td1, Dé7 ; 15. Fé3 menaçant 16. Fç5) : 13. T×é5!, d×é5 : 14 D×g7, Tf8 ; 15. Fh6, Dé7 ; 16 D×é5, Tb8 (si 16..., f6 ; 17. F×f8!) : 17. Cé4, etc. Reste 11..., Rf8, qui est probablement la meilleure défense, mais qui coûte le roque. Le coup du texte est un affaiblissement sérieux.

i) Si 12..., d×é5 : 13. T×é5 et sur 12..., d5 ; 13 Db5! est désagréable.

j) Tentant le tout pour le tout. 13.... Dç7 n'est pas plaisant à cause de 14. é×d6, F×d6 ; 15. F×g5, F×h2+ ; 16. Rh1, Fd6 (ou 16..., Fé5; 17. T×é5!, D×é5 : 18. D×ç6+) : 17. Ta-d1.

k) 17. D×ç8 était jouable, mais les Blancs cherchent à passer sur l'aile -R : par exemple, 17. .. Tb8 ; 18. Dd4, T×b2 ; 19. Dd2, Fb4 ; 20. Fd4 ou 19..., Dd8 : 20. Fd4 ou 20. h4 ou 20. Ta-b1.

l) Ce nouvel affaiblissement de l'aile -R est immédiatement réfuté.

m) Menace 19. C×é7+ et 20. C×ç8.

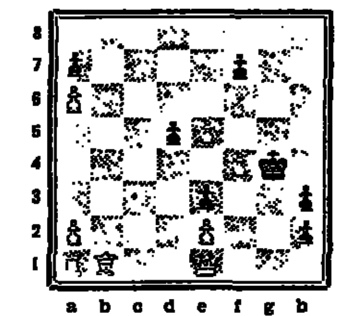
n) Si 18..., Fd8 : 19. Dd6!

o) Menace surtout 21. Fd4+.

p) Car si 21..., F×g5 : 22. D×h5+, Rg7 : 23. D×g5+, Rh7 ; 24. Té3 suivi du mat. Si 21..., Dd8 ; 22. é7.

ETUDE

I. BALACH



BLANCS (8) : Ré1, Ta1, Fb1, Pa2, a6, é2, f4, é5.

NOIRS (7) : Rg4, Pa7, d5, é3, f7, h3, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 694
I. FRITZ

« Revista de Shak », 1973. 1er prix. (Blancs : Rh1, Fb1, Pd4. Noirs : Rç1, Th8, Ph2. Nulle.)

Le grand problème des Blancs, dans cette position, est d'examiner ce qui se passe lorsque leur adversaire aura construit son réseau de mat en installant son R sur g3. Par exemple, 1. Fg6, Rd2 ; 2. d5, Ré3 ; 3. d6, Rf4 ; 4. d7, Rg3 ; 5. Fé8, Tf8 ; 6. d8=D, Tf1 mat.

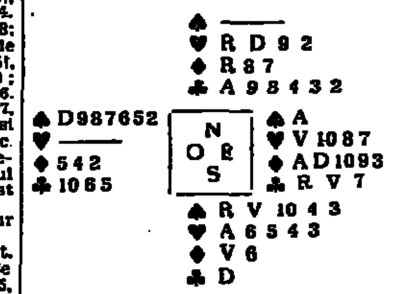
1. Fa2!!, Rd2 ; 2. d5, Ré3 ; 3. d6, Rf4 ; 4. d7, Rg3 ; 5. Fg8!!, T×g8 ; 6. d8=D!, T×d8. Pat. Tout simplement.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 692

La bataille des amazones

Dans cette donne du championnat par paires dames, une habile défense rendit trop difficile la tâche de la déclarante dont on avait « raccourci » le mort.



Nord : ♠ — ; ♥ R D 9 2 ; ♦ R 8 7 ; ♣ A 9 8 4 3 2
Ouest : ♠ D 9 8 7 6 5 2 ; ♥ — ; ♦ 5 4 2 ; ♣ 10 6 5
Est : ♠ A ; ♥ V 10 8 7 ; ♦ A D 10 9 3 ; ♣ R V 7
Sud : ♠ R V 10 4 3 ; ♥ A 6 5 4 3 ; ♦ V 6 ; ♣ D

Ann. : E. don Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lacroix	Schapiro	St.-L.	Berman
—	—	1 ♦	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé carreau, Est (Monique de Saint-Louvent) a pris avec l'as et elle a aussitôt contre-attaqué l'as de pique. *Comment, malgré cette défense, la déclarante, l'Anglaise Maureen Berman, en Sud aurait-elle pu gagner* QUATRE CŒURS ?

Réponse :

La déclarante coupa avec le 2 de cœur du mort, puis elle tira l'as de trèfle, coupa un trèfle pour les affranchir et remonta au mort grâce à la dame de cœur. Mais Ouest ne fournit pas, et il n'y avait plus moyen de faire dix levées.

Pour gagner le contrat après la contre-attaque à pique, il aurait fallu jouer différemment, mais ce n'était pas facile. Voici la solution :

Après avoir coupé l'as de pique et coupé un trèfle, Sud, au lieu de monter au mort à l'atout, doit jouer *le valet de carreau*. Est prend et sa meilleure défense est de contre-attaquer cœur pour *la dame du mort !* Une seconde coupe à *trèfle libère la couleur, puis* Sud joue le roi de pique qu'Est doit refuser de couper puisque, sur le retour à carreau ou à cœur, tout serait maître après deux coups d'atout.

Sud, resté en main à pique, rejoue le valet de pique couvert et coupé avec le 9 de cœur, mais Est ne peut plus faire d'autre levée car voici la situation :

♥ R ♦ R ♣ 9 8
♥ V 8 ♦ 10 9
♠ 10 4 ♥ A 6

Si Est joue le 8 de cœur, le mort fait le roi de cœur, puis le roi de carreau. *Ensuite*, la déclarante joue le 9 de trèfle coupé et surcoupé. Enfin le 10 de pique fait la dernière levée.

La valeur n'attend pas...

Le seul échec de la France au championnat d'Europe par paires a été dans la catégorie junior où les Français les mieux classés (Lareynie et Korber) ne furent que sixièmes. Les gagnants ont été les Polonais Gawrys et Moszczynski, mais un des meilleurs *coups du tournoi* a été le chelem réussi par le tout jeune Italien Momigliano, qui a terminé second avec Masoero.

Nord : ♠ D 10 3 ; ♥ 7 ; ♦ 8 7 5 3 ; ♣ A D 8 6 4
Ouest : ♠ V 9 8 7 6 5 4 2 ; ♥ D 8 2 ; ♦ A V ; ♣ —
Est : ♠ R ; ♥ V 10 6 3 ; ♦ D 10 6 2 ; ♣ 7 5 3 2
Sud : ♠ A ; ♥ A R 9 5 4 ; ♦ R 9 4 ; ♣ R V 10 9

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	3 ♠	3 SA	passe
4 ♣	4 ♠	5 ♣	passe
5 ♠	passe	6 ♣	passe...

Après avoir entamé l'as de carreau, Ouest contre-attaqua un petit pique pour le 10, le roi et l'as. Sud tira alors le roi de trèfle sur lequel Ouest défaussa un pique. *Comment Momigliano, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » était artificielle et le barrage d'Ouest avec une couleur de huit cartes était insuffisant car, non vulnérable, Ouest aurait dû sauter à « 4 ♠ ».

Au second tour, l'enchère de « 4 ♣ » de Sud (au lieu de *« 4 ♥ ») avait sans doute pour* but de développer la main au palier le plus bas, et le contrat final de « 6 ♣ » est courageux.

A la table où Lareynie et Korber étaient en Est-Ouest, les enchères furent les suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	4 ♠	*contre*	passe
5 ♥	passe	passe	passe

L'ouverture de « 1 ♣ » était artificielle et garantissait une main forte, mais sur le barrage à « 4 ♠ », il n'était plus possible de trouver un contrat à trèfle, et le déclarant chuta de deux levées.

PHILIPPE BRUGNON.

CLIN D'ŒIL

BELLES LETTRES

PARMI les souvenirs des autres dont on fait collection, donc commerce, les autographes sont peut-être les plus émouvants. Parce qu'elles portent d'illustres signatures, des lettres d'amour, d'amitié ou d'affaires, extraites on ne sait comment des correspondances privées, passent de main en main au rythme des échanges ou des enchères. Le dernier catalogue de la librairie de l'Abbaye, 27, rue Bonaparte, propose à la convoitise des collectionneurs une quantité de documents de tous les temps qui pourraient être utiles aux historiens amateurs d'indiscrétions.

Ainsi, une lettre datée du 29 juin 1675 du maréchal César Phoebus d'Albret, qui fut l'amant de Ninon de Lenclos et de la reine Christine, annonçant l'arrestation par ses soins, à Bordeaux, du chevalier d'Orange. Un autre de Jean Le Rond d'Alembert, mathématicien et philosophe, qui, le 7 février 1761, écrivait à Dom Benoît Aubry ces considérations sur les incrédules : « 1) Il peut y avoir, ce me semble, des athées de bonne foi parce qu'on peut être de bonne foi dans une grande erreur ; 2) L'incrédulité peut ne pas toujours venir de l'intérêt des passions, mais de ce qu'on a le malheur de ne pas voir bien clairement toute la solidité des preuves du christianisme ; 3) Personne n'admet plus les idées innées ni par conséquent, celle d'un Etre Suprême qui nous vient d'ailleurs... »

Après cette leçon de tolérance, plus vigoureux paraît le manuscrit d'une conférence que Léon Bloy devait prononcer, en 1895, à Bruxelles. La conférence n'eut pas lieu car l'écrivain jugea insultant qu'on ne lui ait proposé que 150 F (voyage compris) pour cette prestation. Les Belges y perdirent beaucoup si l'on en juge par cette diatribe sur la littérature et les littérateurs. « Voyons, vous n'attendez pas, je suppose, étant donné le sujet de ma conférence, que je vous parle d'une manière affectueuse des cochons de plume dont vous faites probablement vos délices et que les plus gras d'entre vous — indubitablement — *sont accoutumés à regarder comme d'inégalables écrivains :* les Daudet, les Bourget, les Zola, les Maupassant, et la nauséeuse racaille des imitateurs ou thuriféraires... » *Il n'était pas tendre, le père Bloy, avec ses confrères, qui, cependant, plus aisément que lui, sont passés à la postérité.*

Les lettres de Bonaparte et de Napoléon — le style diffère avec l'époque et le grade — lieutenant d'artillerie ou empereur — sont toujours parmi les plus prisées. Pendant l'expédition d'Egypte, le 25 novembre 1798, il s'occupe de la répartition du butin... « Vous ferez donner au colonel Junot, aide de camp, le lustre qui se trouve au Divan général ! »

Eugène Boudin, lui, écrivant à son frère Louis, le 24 septembre 1896, se livre à des considérations météorologiques qui traduisent ses inquiétudes de peintre : « J'espérais pouvoir profiter encore de quelques jours de beau temps pour passer une semaine au Havre mais rien ne va plus et ça va de mal en pis. Nous avons eu quinze jours de pluie *à Dieppe et je n'ai rien fait. Si, je me suis fait du mauvais sang !* »

Quant à Jean Cocteau, qui eut des démêlés avec le peintre Brusset, au sujet de la décoration de la mairie de Menton et de la chapelle de Villefranche-sur-Mer, il se plaignait à Mme Brusset : « Il faut que je vous dise la vérité, que personne au monde ne peut croire. Je suis un *pauvre (c'est le poète qui souligne).* On m'a toujours volé... le cinéma surtout. »

Plus intime est une des innombrables lettres que la douce Juliette écrivit à Victor Hugo (lequel, m'a affirmé un collectionneur, ne les ouvrait pas toutes). Le 24 mai 1874, elle lui faisait parvenir ce billet de femme toujours amoureuse : « A toi, mon divin adoré. J'espérais que j'aurais le temps d'achever mon gribouillis, mon cher grand adoré, mais... justement on sonne. C'est probablement toi. J'aime encore mieux cela que mon rabâchage.. Eh bien, non ! ce n'est pas toi... » *Toute la tendresse de la solitaire, qui passa sa vie à attendre les instants que voulait bien lui accorder son grand homme égoïste, est dans ces lignes... que l'on peut acquérir pour 250 F ! Ce qui est bon marché pour la preuve d'un amour exemplaire et désintéressé.*

Car les autographes ont une cote. Ainsi Napoléon se vend de 350 à 1 500 F, Fouché, 700, Clemenceau, 750, Céline, 600 ; le chevalier d'Eon, 450 , Max Jacob, 220 ; Mallarmé, 560 ; Pedro Ier, empereur du Brésil, 1 800 , le maréchal Poniatowski, 1 200 F ; George Sand, 750 F ; Louis XIV — mais il s'agit d'une commission aux trésoriers généraux de Poitiers : 150 F, ce qui paraît peu pour la signature du Roi-Soleil !

Toutes ces considérations devraient être un enseignement pour les grands hommes de notre temps, artistes, écrivains ou politiques, auxquels on ne saurait trop conseiller de s'appliquer à l'écriture, d'éviter les fautes d'orthographe et de ne faire des confidences qu'au téléphone.. Encore que viendra sans doute le jour où les antiquaires des siècles futurs vendront les bandes d'écoute... ce qui promet bien du plaisir à nos petits-enfants !

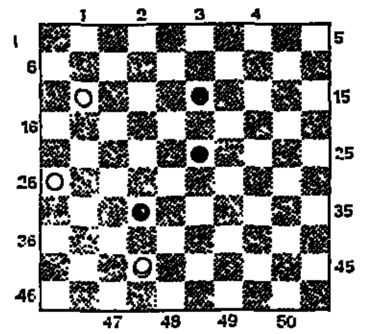
MAURICE DENUZIÈRE.

dames N° 34

« Enfermé » à la « bande »

F. DUTTO

En jouant (1961)



Les Blancs jouent et gagnent.

Les chroniques nos 32 et 33 ont été respectivement illustrées par un « enfermé » au bas de la grande diagonale et par un « enfermé » à la « bande » (le côté) droite du damier.

Cet exemple d'« enfermé » par stratégie à la « bande » gauche a été réalisé en jouant par l'ancien maître français Dutto.

La position finale gagnante est la suivante : une dame noire à 16, une dame blanche à 2 et une dame blanche à 49.

SOLUTION : 11-7 !! (23-29 forcé) 42×8 (32-38 forcé) 8-19 !! [pour obliger les Noirs à damer à 49] (38-43 forcé) 7-2 ! (43-49 forcé) 19-35 ! (49-32 ...) 26-21 (32×16) 35-49+ par « enfermé ».

JEAN CHAZE.

● Demandes de renseignements pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodiques techniques et d'information, clubs) : les lecteurs peuvent s'adresser à Jean Chaze (vice-président de la F.F.J.D.), « La Pastourelle », bâtiment II, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

● *Nouveau record pour Wiersma.* — A Amsterdam le Néerlandais Wiersma, champion du monde, a disputé simultanément quatre cent soixante-dix parties pendant vingt-six heures consécutives. Résultats : quatre cent trente-trois gagnées, trente-deux nulles et cinq perdues. Cette performance, intellectuelle *mais aussi physique, constitue* un nouveau record de la spécialité.

● *L'organe de la F.F.J.D.* — Comptant 16 à 20 pages, il permet de disposer, tous les deux mois, d'une abondante matière technique complétée par des informations sur les compétitions en France et à l'étranger. La matière technique comprend, entre autres, des combinaisons placées en jouant, des gains par stratégie obtenus en jouant, des analyses de parties et de phases de parties, des coups pratiques, des miniatures, des problèmes.

Montant de l'abonnement annuel : 30 francs. Le règlement, qui doit être établi au nom de la Fédération française du jeu de dames, peut être adressé directement à son trésorier : Georges Gaulin, 7, place Jussieu, 75005 Paris.

Philatélie N° 1471

MONACO : « La carrière d'un navigateur ».



Dans la première tranche des émissions de la Principauté, prévue pour le 3 mai prochain, figure une série de neuf timbres consacrée au 75e anniversaire de l'édition de l'ouvrage du prince Albert Ier de Monaco « La carrière d'un navigateur ».

0,10 F, sépia, bleu-violet et bleu-gris ; la Goélette « Hirondelle », premier navire du prince; dessiné et gravé par Pierre Gandon.





0,20 F, noir et rouge; effigie du prince Albert Ier d'après une photographie d'époque ; dessin et gravure : Slania.



0,30 F, vert foncé, orange et bleu ; l'équipage de l'« l'Hirondelle » : dessiné et gravé par Claude Haley.

0,80 F, sépia, rouge et bleu verdâtre : « l'Hirondelle » dans un cyclone ; dessin et gravure de Michel Monvoisin.

1,00 F, noir et terre de Sienne ; L'homme de barre ; dessiné et gravé par Georges Bétemps.



1,25 F, olive-brun, violet et vert olive foncé ; « l'Hirondelle » dans un cyclone ; dessin et gravure de Pierre Forget.



1,40 F, olive brun, vert foncé et brun foncé ; Pêche au haveneau ; réalisé en dessin et en gravure par Claude Haley.

1,90 F, rouge, outremer et bleu-violet ; La remontée du chalut ; dessiné et gravé par Pierre Forget.



2,50 F, brun carminé, bleu verdâtre et vert-bleu ; Capture d'un poisson-lune ; dessin et gravure de Georges Bétemps.

Impression en taille-douce, par feuilles de trente timbres, dans les Ateliers du timbre de France.

FRANCE : « Dunkerque-extensions portuaires ».

Parmi les deux timbres figurant sous le titre « Grandes Réalisations » du programme 1977, le premier fut annoncé la semaine dernière « Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou », le second sera consacré à l'extension portuaire de Dunkerque. Ce timbre — septième de l'année — sera en vente générale le 14 février.

0.50 F, bleu, brun et gris-bleu.
Tirage : 10 000 000 d'exemplaires.

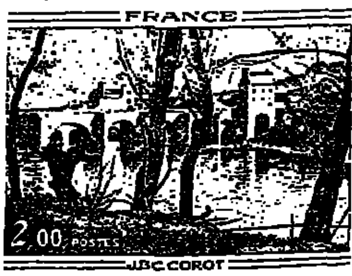


Dessin et gravure de Claude Haley.
Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

La mise en vente anticipée :
— Les 12 et 13 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans le pavillon d'Arceuil du port autonome situé terre-plein Guillain à Dunkerque. — Oblitération « premier jour ».
— Le 12 février, de 8 h. à 12 h., au bureau principal de Dunkerque. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : « Le Pont de Mantes », de Corot.

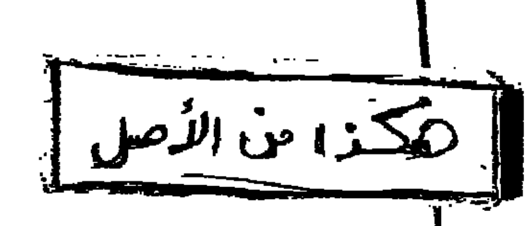
Dans les émissions artistiques de cette année, pour la série « Musée imaginaire », nous aurons par le huitième timbre du programme 1977 une œuvre de Corot . « le Pont de Mantes ». — Vente générale le 14 février.



2,00 F bistre, brun foncé, vert et bleu.
Tirage : 6 000 000 d'exemplaires.
Dessiné et gravé par Pierre Gandon.
Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Vente anticipée :
— Les 12 et 13 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « premier jour ».
— Le 12 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

ADALBERT VITALYOS





Plaisirs de la table

Pour se mettre... à jour

GUY GAULON a tragiquement disparu cet été. Voici à peine deux ans qu'il s'était installé avec Jeannine, sa jeune femme, à ce *Mont-Blanc* charmant, caché derrière Sainte-Clotilde, et dont la terrasse, en été, est un ravissement quasi provincial. Il avait amené là sa pochouse, cette bouillabaisse de rivière née à Verdun-sur-le-Doubs. Le *Mont-Blanc* continue, *et Jeannine Gaulon y met tout* son cœur. A midi, les deux petites salles sont achalandées. Le soir, non. Eh bien, c'est le soir qu'il faut venir ici, tranquillement, *provincialement, dirai-je, choisir* sur l'ardoise du marché les quelques plats simplement préparés par un bon cuisinier : pot-au-feu, petit salé aux choux, cassoulet, etc.

Peut-être lui faudra-t-il apprendre à moins *cuire* le poisson, à supprimer (avec ses rougets niçoise, par exemple) les deux inévitables pommes de terre. Mais on m'annonce des filets de hareng doux *servis, eux,* avec des pommes de terre en robe des champs (et là, elles sont « en situation » !), un fromage blanc en faisselles. Et il y a des desserts *honorables. N'hésitez pas à aller* rendre visite à Jeannine Gaulon. (*Le Mont-Blanc,* 2, rue Casimir-Perier, 7ᵉ ; tél. 551-59-40 ; fermé le dimanche.)

Puisque j'en suis au chapitre de l'accompagnement des poissons, je voudrais féliciter Georges Roux, le chef des *Merveilles des mers*, de proposer, lui, ses rougets braisés au fenouil frais, et grillés au beurre d'ail.

De reste, *ce Charlot Iᵉʳ, Merveilles des mers* (128 *bis*, boulevard de Clichy, 18ᵉ ; tél. : 522-47-08) me semble en progrès. Certes, le banc des coquillages a toujours été une attraction séduisante, et il est agréable de venir ici déjeuner, dîner ou souper. *Mais, enfin, je relève à la carte* la raie proposée « au beurre de votre choix », des saint-jacques Mère Poulard qui peuvent rappeler la promenade en famille au Mont Saint-Michel, *mais* aussi une bouillabaisse évoquant, elle, *la « Bonne Mère »,* un buisson d'éperlan aimablement canaille et un jambonneau de canard — soit aux olives, soit à l'orange — qui renouvelle heureusement la présentation de ce volatile coupé en quatre lorsqu'il est servi à la portion, ce qui est bien désagréable. Très beaux desserts avec un irish coffee. Bonne cave.

Donc, les *Merveilles des mers servent toute* la carte pour les soupers. Cela mérite d'être signalé. Et me conduit sur l'autre rive, au *Navy Club* (58, bd de l'Hôpital (13ᵉ), tél. : 535-91-94). Lui *bat les records,* puisqu'on y *sert* jusqu'à 3 heures du matin. Il est vrai qu'il fait aussi discothèque, avec un spectacle de jeunes personnes se désarticulant à la moderne *dans leur grotte lumineuse* et bruyante. Mais, rassurez-vous, le restaurant est insonorisé, le service parfait, le banc de fruits de mer incomparable, la cuisine savoureuse. *Avec des détails* inappréciables : pain de Poilâne, beurre d'Echiré, plateau de fromages de chez Cantin (comme, de reste, au *Mont-Blanc*), etc. Le *Navy Club*, fermé à midi, l'est aussi le lundi.

La *Petite Auberge franc-comtoise* (86, avenue J.-B.-Clément, à Boulogne, tél. : 605-67-19 - Fermé le dimanche) est sans doute le meilleur restaurant de l'avenue (qui en compte au moins quatre honorablement *cotés*). Elle a un bon jeune cuisinier, et sa carte est presque un modèle, allant de l'originalité d'un bavarois d'avocat aux saint-jacques, d'un velouté de grenouilles, d'une estouffade de joue de raie, d'un gratin de lotte aux *poireaux, d'un rouget* aux algues en papillotes à des plats du classique régionaliste qui fait plaisir : truite au vin jaune, œufs en gelée au macvin, morteau à la vigneronne, *fricassée de volaille* au château-Chalon. Peut-être pourrait-on simplifier la présentation un peu bien ridicule, qui sent son école hôtelière d'une lieue avec les fleurons, les fleurs découpées dans des légumes. Mais, enfin, il y a là un effort et, après la cancoillotte, une très belle carte de desserts fera plaisir aux femmes. Bonne cave. Adresse à retenir.

Chez Françoise (aérogare des Invalides (7ᵉ) - Tél. 551-87-20 - Fermé le lundi) reste, à travers les gravats de l'aérogare, une oasis de clarté, *de confort lumineux, de* gentillesse. Le bon Turenne Rousseau a laissé sa place pour une retraite bien méritée. M. Demessence, qui lui succède, a gardé *l'équation qualité-prix d'un menu* égal à lui-même, avec les gentils plats qui conduisirent ici tant de Parisiens. Belle carte de champagnes, dont ceux, mal connus, de *Larmandier (cinq générations* en un siècle et demi au service du vignoble de Cramant).

Je me suis régalé d'un foie gras « maison » (avec un verre de sherry), d'un boudin blanc de Rethel, d'un lapereau au vinaigre de Xérès, de fromage de brie avec des noix. *Chez Françoise* reste Françoise, et le client y est heureux. De reste, M. Demessence fait partie du jeune Syndicat des restaurateurs de Paris.

LA REYNIÈRE.

GOUTÉ

LITRONS

LES vins « au litre », ce devrait être « un produit naturel agricole vendu en l'état ». Malheureusement, *l'Etat ne les a pas défendus.* Les vins de table de jadis, *d'origine métropolitaine et issus* de cépages français, ont été refoulés par les mélanges mercantiles avec les vins d'Algérie. Ce qui a modifié, hélas ! le goût du consommateur, l'invitant à rechercher de hauts degrés (la taxation au degré, si stupide, y concourant de son côté !).

Aujourd'hui, l'Algérie ne nous envahit plus de son vin, certes. Mais le blocage des prix a conduit la viticulture du Midi à chercher des hauts rendements au détriment de la qualité du vin, tandis que le négoce, lui, cherchait à acheter à l'étranger des vins médiocres et bon marché. *La « bibine »* dont parle le ministre de l'agriculture *n'est pas le fait de* son imagination, hélas !

La disparition des vins de table de celle du consommateur témoignait — témoigne encore — de sa sagesse et de son refus d'un « gros qui tache », dont le degré alcoolique cache un *assemblage de vins médiocres* et quelquefois pires. Pourtant, *il existe dans les vignobles du* Languedoc-Roussillon des vignerons *qui ont conservé et les* cépages typiquement français (*Carignan, Cinsault, Grenache*) et les méthodes de vinification *traditionnelle*. Ils savent aussi l'inanité de ces multiplications d'appellations auxquelles se livre l'INAO.

C'est à eux que Damoy s'est adressé pour lancer son vin de table. Si vraiment les responsables savent garder les qualités organoleptiques de ces vins, prohiber (comme on me l'affirme) la filtration sur amiante et autres traitements modernes suspects, ce sera le retour au litre et au vin de table d'autrefois.

« Il y a une chose plus belle que l'amphore, *disait Vallès,* c'est le litre ! » — L. R.

MIETTES

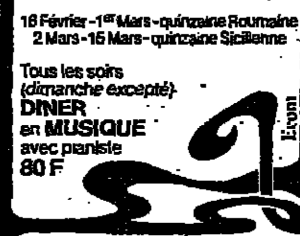
● *Il y a les publicités abusives ; il y a aussi les publicités imbéciles :* le Dock des fromagers français fait la sienne à partir de tests auprès des consommatrices. A propos d'une *dégustation de Comté on peut y lire* ce dialogue :

Mme X : « *Je trouve qu'il a un peu plus de trous que certains, n'est-ce pas dommage ?* »

Mme Z : « *Au contraire, on le mange plus facilement !* »

● *Fermé depuis plus de deux ans* « *Chez Laurent* », avenue Gabriel, appartenant à présent à un groupe anglais, va rouvrir prochainement. Très beau décor, mais la cuisine ? *L'Elysée Matignon, lui, fermé depuis* plus longtemps encore, vient d'ouvrir le rez-de-chaussée aux clients comme vous et moi, le sous-sol en club privé pour artistes et starlettes.











CARNET

Naissances

— Jean-François et Philippe Malaquin ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère
Nicolas.
47, avenue du 11-Novembre, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), 1er février.

Fiançailles

— M. et Mme Jean Delvigne,
M. et Mme Rochereau de la Sablière,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Anne-Magali et Jean-Arnaud.

— M. Pierre Negrier,
M. et Mme Jean Ravail,
ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur petite-fille et fille
Sylvie,
avec
M. Pierre de Lacroix de Lavalette.

— Le docteur et Mme Jacques Peyre, née Micheline Monden de Genevraye.
Le contre-amiral (C.R.) et Mme Alexis de Lacroix de Lavalette, ont l'honneur de faire part des fiançailles de leur fils et beau-fils
Pierre de Lacroix de Lavalette
avec
Mlle Sylvie Ravail.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Lyne Cohen-Solal
et Martin Lévy,
célébré dans l'intimité le 28 janvier 1977.
7, avenue Niel, 75017 Paris.
22, rue P.-et-M.-Curie, 75005 Paris.

— Michèle Courtat
et
Charles Kaléka
nous prient d'annoncer qu'ils ont été unis le 27 janvier par le maire du quinzième arrondissement, en présence des témoins.
32, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

— Monique de Gravelaine
et
André Gadaud
ont la joie d'annoncer leur mariage, le 7 janvier 1977.
985 Fifth avenue, New-York.
10021 N.-Y.
28, quai de Béthune, 75004 Paris.

Décès

— La société Sunley-France et la Société pour l'aménagement et la promotion d'Isola-2000 (SAPSI) ont le regret d'annoncer le décès, survenu subitement le 28 janvier 1977, de
M. Gabriel BÉNET,
leur vice-président
et ancien vice-président général.
Depuis 1970, date de la création de ces deux sociétés, M. Bénet avait, par ses hautes qualités professionnelles et humaines, participé activement à la création de la station Isola-2000 et acquis l'estime de tous, collaborateurs et relations.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 31 janvier 1977 à Eyguières (Bouches-du-Rhône), villa eLs Bormes, avenue de l'Hirondelle, 13430 Eyguières.

[Né le 24 mai 1904 à Marseille, Gabriel Bénet était polytechnicien et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Après dix ans de carrière bancaire (au Crédit lyonnais, puis à la B.N.C.I.), il entra dans la fonction publique en 1941 et devint en 1956 directeur général des dommages de guerre. Directeur honoraire au ministère de la construction, il fut ensuite commissaire à l'aménagement du territoire pour le Sud-Ouest et le gaz naturel (de 1959 à 1966), puis directeur général (en 1966) et administrateur-directeur général (1969) de la Société de la gare routière du nord de Paris (GARONOR). Il était président-directeur général de Sunley-France et de la Société pour l'aménagement et la promotion de la station d'Isola-2000 (SAPSI).]

— M. et Mme A. Bennys et leurs enfants,
Mlle J.-P. Bennys,
Les familles Bennys, Chatty, Damergi, Boulakbeche, Loutfi, Minvielle, Benoit, ses enfants, petits-enfants et parents,
ont la douleur de faire part du décès de
M. BENNYS,
fondateur du journal « Ezzaman »,
ancien directeur de Publi-Orient,
survenu le 27 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année en son domicile, à La Marsa (Tunisie).

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Edouard DELAVENNE,
ancien chef de laboratoire
à la faculté de médecine de Paris, médecin-chef de la 13e demi-brigade de la légion étrangère (1941-1942), ancien président des anciens de la 1re division française libre,
maire honoraire
du VIe arrondissement de Paris, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre,
survenu le 2 février 1977 au Plessis-Cabeno, Herbignac (Loire-Atlantique) dans sa soixante-dix-septième année.
Ses obsèques seront célébrées à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le lundi 7 février à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
De la part de :
Mme Edouard Delavenne, son épouse,
Ses enfants :
M. et Mme Georges Delavenne,
M. et Mme Jacques-Henri Delavenne,
M. et Mme Pierre Averlant,
M. et Mme Michel Hondermarck,
M. et Mme Maurice Moreels,
Ses petits-enfants, ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs :
Mme le docteur Madeleine Maillavin,
M. Gustave Delavenne,
M. et Mme Jean Delavenne,
M. et Mme Gaston Morancé.

[Né le 17 juin 1900 à Paris, le docteur Edouard Delavenne était le fils de Georges Delavenne, qui présida le conseil général de la Seine et participa à la fondation de la Foire de Paris. Chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris de 1937 à 1937, il est mobilisé en 1939 comme médecin-capitaine et rejoint dès juin 1940 les Forces françaises libres à Londres. Il participe aux campagnes de Libye et de l'Erythrée et devient médecin-chef de la 13e demi-brigade de la légion étrangère.
En 1944 il est délégué ministériel pour la santé publique en zone sud.
De 1966 à 1970, il a été maire du sixième arrondissement de Paris.]

— Douai.
On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Pierre FOUBERT,
survenu à Douai le jeudi 3 février, dans sa soixante-dix-huitième année.
Ses funérailles civiles auront lieu à Douai le samedi 5 février, à 15 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Douai-Ville dans le caveau de famille.
Réunion au cimetière à 15 heures.
De la part de :
Mme Pierre Foubert-Duhamel, son épouse,
M. et Mme Claude Foubert,
M. et Mme Emile Giron,
MM. Hervé et Philippe Foubert,
Mlles Véronique Pascale et Sophie Giron, ses petits-enfants,
Mme Gaston Duhamel, sa belle-mère,
Toute la famille et ses nombreux amis
Les condoléances seront reçues à l'issue de l'inhumation.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Résidence de la Tour des Dames, 1153, rue de la République.
59500 Douai.

— Mme Bernard Guinel,
François, Didier et Charlotte Pozzi,
Virginie et Benoit,
Mme Régis Payan,
Les familles de Chargères, Gaudin, Payan, Boulloche, Boissard,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Sophie GUINEL,
leur fille, sœur, petite-fille et nièce, survenu à l'âge de vingt-cinq ans à Athens, en Georgie (U.S.A.), le 29 janvier.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 février, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Bernadette, 3, pavé de Meudon, à Chaville.

— M. Edouard Laënnec et sa famille
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Edouard LAËNNEC,
née Isabelle Ori,
commandeur des arts et lettres,
survenu à Villejuif, le 3 février 1977, à l'âge de soixante-quatorze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le lundi 7 février, à 11 heures.
17, avenue de Madrid,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jacques Lévy-Soussan,
M. et Mme André Lévy-Soussan et leur fils,
M. et Mme Georges Zimeray et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Cahen et leur fille,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de
M. Jacques LÉVY-SOUSSAN.
L'inhumation aura lieu, le lundi 7 février, à 10 h. 15, au cimetière du Montparnasse.
Réunion entrée principale.
20, avenue de Suffren, 75015 Paris.
La famille ne reçoit pas.

— Le docteur, Mme André Koskas et leur fille
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Simone MAROIS,
survenu le 1er février 1977 dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont lieu le vendredi 4 février, à 15 h. 30, au cimetière d'Auffargis (Yvelines).

— De Nice.
Mme Eric Weil,
Mlle Catherine Mendelsohn,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er février 1977, de
M. Eric WEIL,
professeur honoraire de la faculté des lettres de l'université de Nice, chevalier de la Légion d'honneur,
correspondant de l'Institut,
Member of the American Academy of Arts and Sciences.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le président de l'université de Nice,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines,
Le directeur de l'U.E.R. civilisations,
Le chef de la section de philosophie,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Eric WEIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
de l'université de Nice.

Remerciements

— Mme Robert Jaujard,
Le colonel et Mme Georges Jaujard,
M. et Mme Gérard Taupier-Letage,
M. et Mme Claude Vanderkam,
remercient toutes les personnes qui par leur présence et leurs messages ont participé à leur peine lors du décès du
vice-amiral d'escadre JAUJARD.

Messes

— Dimanche 6 février 1977, à 11 h. 30 précises, en l'église Saint-Louis des Invalides, messe solennelle annuelle de l'U.N.C.A.F.N., à l'intention de tous les soldats morts pour la France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc.
Avec le concours de la maîtrise de Saint-Louis des Invalides, sous la direction de Marie Tarditi, maître de chapelle, et de la garde républicaine de Paris

— L'Amicale du camp des aspirants (68, Chaussée-d'Antin) fera célébrer une messe du souvenir le dimanche 13 février, à 10 h. 45, en la chapelle Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin, Paris (16e), à la mémoire de ses membres décédés en captivité ou après leur libération. Un déjeuner aura lieu, à 12 h. 30, dans les salons de l'Ecole des ingénieurs des arts et métiers.

Bienfaisance

— L'Association pour l'aide à la reconstruction de Xiquin-Senal (village détruit au Guatémala) organise, jusqu'au 7 février, à la Maison des jeunes et de la culture de Meaux (place Saint-Exupéry) des journées « Guatemala ».
Les dons sont recueillis à l'Association pour l'aide à la reconstruction de Xinquin-Senal, 2, rue de Nesle, 75006 Paris. Compte : 6/49991 - Banque Sudaméris, 12, rue Halévy.

Communications diverses

— L'académie de chirurgie dentaire a tenu son assemblée générale le 17 janvier 1977, au cours de laquelle elle a élu son bureau :
Président : M. Jean Ouvrard ; vice-président : M. René Rigolet ; secrétaire général : M. Pierre Barthélemy de Maupassant ; secrétaires adjoints : MM. André Olivé, Henri Sahel ; trésorier : M. Robert Duloquin ; trésorier adjoint : M. Marcel Rivault ; archiviste : M. André Besombes ; directeur des publications : Mlle Odette-Emilie Cunin ; bibliothécaire : M. Léon Roucoules.

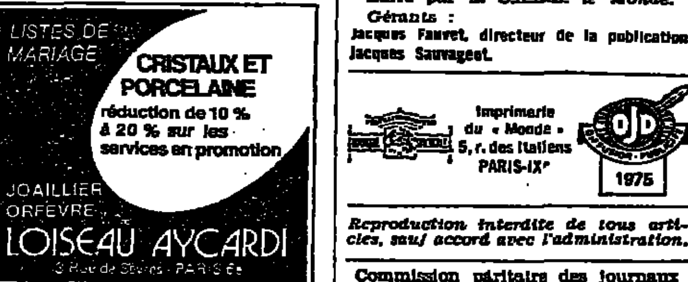
Avis de concours

— P.M.I. — Un poste de médecin de protection maternelle et infantile est vacant dans le département de la Haute-Loire.
Les candidatures sont à adresser, avant le 12 mars, au préfet de la Haute-Loire, direction de l'action sanitaire et sociale, 43011 Le Puy.

Visites et conférences

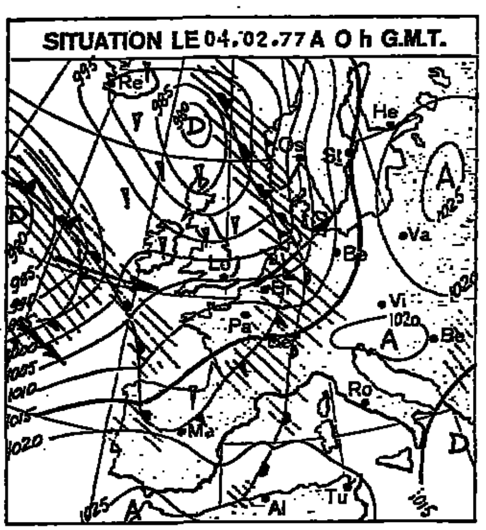
SAMEDI 5 FEVRIER

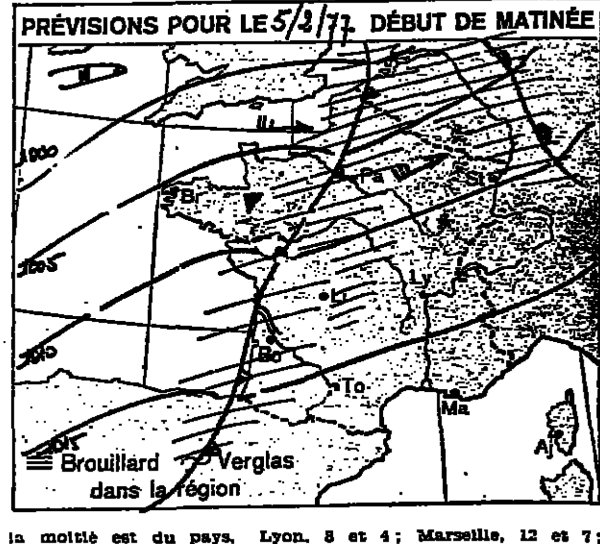
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.
10 h. 30 : 58, rue de Richelieu, Mme Pennec : « Exposition George Sand ».
15 h. : 1, rue Robert-Esnault-Pelterie, Mme Lamy-Lassalle : « Le ministère des affaires étrangères ».
15 h. : 45, rue d'Ulm, Mme Lemarchand : « L'Ecole normale supérieure ».
15 h. : 23, quai de Conti, Mme Magnani : « L'Institut de France ».
15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».
15 h. : entrée du Musée des monuments français, Mme Vermeersch : « La sculpture française à l'âge classique ».
15 h. : 2, rue Louis-Boilly, Mme Zujovic : « Musée Marmottan ».
15 h. 30 : hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Peintres impressionnistes en Ile-de-France ».
14 h. 30 : 54, boulevard de la Reine, à Versailles : « Musée Lambinet » (L'art pour tous).
15 h. : 1, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Visages de Paris).
15 h. : hall des pas-perdus, devant le buffet : « Le poste de commandement de la gare Saint-Lazare » (A travers Paris).
15 h. : devant les grilles : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. : 123, boulevard de Port-Royal : « Le monastère de Port-Royal » (Mme Ferrand).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager).
15 h. : 10, rue du Cloître-Notre-Dame : « Le musée Notre-Dame » (Histoire et archéologie).
15 h. : métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).
15 h. : métro Trinité : « Découvertes romantiques au pied de Montmartre » (Paris inconnu)
15 h. : place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Paris et son histoire).
18 h. : orangerie des Tuileries : « La peinture allemande à l'époque du romantsime ».
14 h. 30 : musée de l'Orangerie : « La peinture romantique allemande » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 9 h. 45 : 44, rue Henri-Barbusse, M. Francis Jacques : « Actualité du nominalisme » ; Mme Odette Laffoucrière : « Sortie du nominalisme ? » (entretiens du Haut-Pas).
14 h. 30 : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Alain Weill : « Les arts de la communication dans l'entre-deux-guerres.
16 h. : 26, rue Bergère, M. Jean Phaure : « L'Agartha et le roi du monde » (L'homme et la connaissance).
15 h. 30 : musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C Valluy : « L'art de la Chine » (entrée gratuite).
14 h. 30 : Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, docteurs P. Bour et G. Ferdière : « Les racines de l'homme », M. L. Périlliers : « Vers un nouvel économisme mondial » (Club du faubourg).
15 h. : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. François Lhermitte : « Les bases biologiques de la mémoire ».



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 février à 0 heure et le samedi 5 février à 24 heures :

Un rapide courant perturbé d'ouest circule des côtes américaines à l'Europe centrale à travers la France. Une perturbation, évoluant dans ce courant, a atteint la Bretagne vendredi matin ; elle achèvera de traverser notre pays dans la journée de samedi.

Samedi, en début de journée, le ciel sera très nuageux, et il pleuvra sur la majeure partie du pays. Seules les régions s'étendant des côtes de la Manche à la Vendée seront soumises à un temps plus variable avec alternance d'averses et d'éclaircies. On notera le matin quelques brumes et brouillards sur le sud du Massif Central et le Bassin aquitain.

En cours de journée, le temps variable gagnera la quasi-totalité de la France ; néanmoins, il pleuvra encore le soir sur les Cévennes et les régions du Sud-Est, alors que l'on notera un temps assez nuageux avec averses, surtout sur le nord du pays.

Les températures seront encore en hausse sur la moitié est du pays, quasi stationnaires ailleurs ; les vents d'ouest seront assez forts près de la Manche.

Vendredi 4 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,4 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 février ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 13 et 11 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 13 et 3 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 3 et 3 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 5 et 2 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 5 et 3 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 12 et 4 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 3 et 2 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 degrés ; Amsterdam, 4 et 2 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 1 et —3, Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et —2 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 13 et 12 ; Moscou, — 2 et — 5 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, — 1 et — 3 ; Téhéran, 6 et — 2.

LOTO

TIRAGE DU 2 FEVRIER 1977 — nr 5

1 — 5 — 23 — 25 — 41 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 bons numéros	2 030 184,90 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	406 036,90 F
5 bons numéros	12 849,20 F
4 bons numéros	153,80 F
3 bons numéros	10,20 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT
1 015 092,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 FEVRIER 1977
VALIDATION JUSQU'AU 8 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 février 1977 :
UN DECRET
● Portant création d'une prime de service et d'une prime de qualification en faveur des sous-officiers de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;
DES ARRETES
● Complétant un précédent arrêté fixant les taux de cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
● Fixant la liste des manifestations sportives admises au bénéfice de l'exonération de l'impôt sur les spectacles.

Chasse

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS EST REPOUSSÉE D'UN MOIS

La date limite des inscriptions à l'examen du permis de chasser 1977 a été repoussée d'un mois et fixée au 28 février.

L'Office national de la chasse indique que le ministre de la qualité de la vie, M. Ansquer, a adressé un télégramme en ce sens aux préfets.

L'O.N.C. précise que « *des discussions sont en cours avec le ministère des finances* » pour déterminer le montant du droit d'inscription à cet examen. Limité par la loi de finance rectificative 1976 à 50 francs, ce droit « sera supérieur à celui de 1976 » qui était de 25 francs.

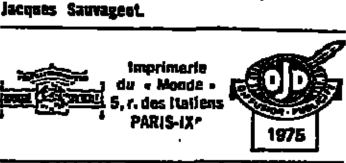
A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

EXPOSITION LE 5 FEVRIER
S. 4. — Armes de chasse.
S. 12. — Tableaux céramiq. Mob. 18e.
S. 17. — Beaux meubles anc. et mod.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1678

HORIZONTALEMENT

I. Etourdissent quelque peu un homme qui trinque souvent ; Long ruban. — II. Point de suspension ; Une marche ; Grecque. — III. Attachés ; Paralyse ses victimes. — IV. Note ; Objet de ruées ; Petite boîte à poudre. — V. Démonstratif ; Que l'on peut réclamer ; Fin de participe ; Offrent aux regards un aimable désordre. — VI. Abritent de pseudo-célébrités ; A une cause pour origine. — VII. L'enfant chéri des auteurs de vaudevilles ; A donc un pedigree (épelé). — VIII. Donna les apparences d'une certaine substance ; Passe rarement inaperçue — IX. Prénom ; Aimable refus ; Point d'appui. — X. Vantés par des prospectus touristiques ; Points ; Pronom ; Terme musical. — XI. Marque d'entêtement ; Vieil oncle ; L'humanité lui doit bien des épreuves. — XII. Exposé à tous les vents ; A de fortes mâchoires ; Accueillent un monde fou. — XIII. Sans doute ; Porte un pantalon rayé ; Adverbe. — XIV. Marque un progrès en amour ; Ne laissent point épars. — XV. Poétiquement amère ; Sillon ; Provoquait des chocs meurtriers.

VERTICALEMENT

1. Des trous dans la couverture ; On y vide son sac devant une assemblée attentive. — 2. Vraiment surpris ; Agent de liaison ; Article. — 3. Garantie d'authenticité ; Font sécher. — 4. Localité de France ; Elle profite d'un air avantageux (épelé) ; Bête à cornes. — 5. Possessif ; Laissera tomber. — 6. Symbole ; Cours d'anglais ; Chef d'atelier ; Abréviation. — 7 Dormait dans les caves jacobines ; Muet de naissance ; Abréviation. — 8. Se porte bien en hiver ; Utiliser. — 9. A ses lois ; Beauté ; Trop rare échantillon de l'espèce humaine. — 10. Divertit ; Auteur de ragots ; Pied de vers. — 11. Conjonction ; Sans gravité. — 12. Battait la semelle ; Relevée. — 13. Mécontentes ; Aussi rapides que l'éclair. — 14. On en a plein les mains ; Marqua ; Franchie par un loup affamé ; Bien gardé. — 15. Grands fours ; Ne devrait donc pas bouger ; Participe.

Solution du problème no 1677

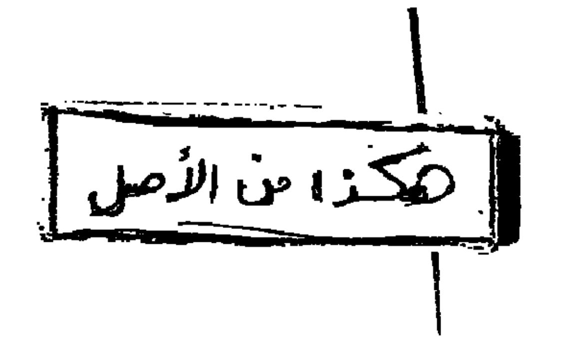
Horizontalement

I. Casue ; Sic. — II. Ussel ; Eve. — III. Is ; Mornes. — IV. Ratalent. — V. Sol ; Eté. — VI. Ilet ; Ep. — VII. Colles ; Sa. — VIII. Isée ; As. — IX. Sas ; Frais. — X. Ti ; Sasses. — XI. Estoc ; Se.

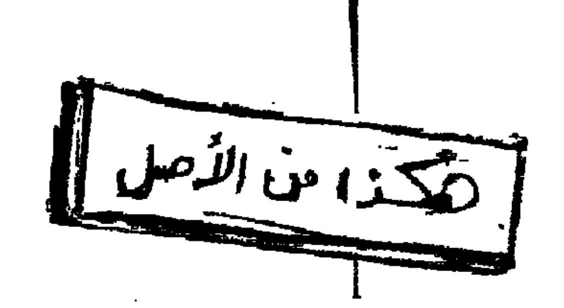
Verticalement

1. Cuir ; Ciste. — 2. Assas ; Osais. — 3. Us ; Toiles. — 4. Semaille ; SO. — 5. Eloi ; Ee ; Fac. — 6. Ré ; Tsars. — 7. Senne ; Sas. — 8. Ivettes ; Ies. — 9. Ces ; Epaisse.

GUY BROUTY.



هكذا من الأصل







Edimbourg — Saint Germain — Chinon — Toronto

de 13.000 à 16.000 f.

Cheverny — London — Quebec

de 16.000 à 20.000 f.

Palm Beach — Cambridge — Louisiana

SEUL A PARIS : 100 SALONS CUIR EN EXPOSITION

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'OMBRE D'UN DOUTE

Si tous les jurés étaient comme ceux qu'a réunis jeudi sur Antenne 2 André Michel pour trancher l'« affaire Beauquesne », la peine de mort, personne n'y songerait encore. Tombée en désuétude, abolie par l'oubli, elle serait allée rejoindre au rayon des antiquités les dispositions dépassées du code pénal.

Chaque fois qu'on la voit, cette émission, on est frappé par la compréhension, l'intelligence et la sensibilité de ces hommes, de ces femmes invités à tenir, devant les caméras, à côté d'acteurs professionnels, le rôle le plus grave, le plus lourd qui soit : décider de la vie d'autrui. Car enfin, même s'il ne s'agit pas de prononcer le châtiment suprême — en l'occurrence la jeune Beauquesne ne risquait que la détention perpétuelle, — de leur verdict dépendra tout le reste d'une existence, longue parfois, très longue.

Combien sommes-nous à n'avoir jamais assisté à un procès d'assises, à dévorer dans les journaux les comptes rendus d'audience, à être agacés de n'en entendre à la télé que le récit au lieu d'en voir les images ? Des millions. Pourquoi cette curiosité passionnée ? Parce que c'est là, entre ce box et ce tribunal, obscurément nous le sentons, que se forge au fil des ans, des siècles, un modèle de plus en plus exigeant de société.

Oui, si par le truchement de procès-fiction dont le scénario s'inspire cependant de faits vrais, l'opinion pouvait, à l'exemple de cette secrétaire, de ce comptable ou de ce déménageur, apprendre à s'interroger en son âme et conscience sur la culpabilité d'un être, sur les circonstances atténuantes d'un acte; si elle pouvait s'habituer à s'abstenir de condamner au cas où subsisterait l'ombre d'un doute, on pourrait relever bientôt, relever encore, la barre d'un certain idéal de justice.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 4 FEVRIER

— MM. *M. Lemerle, D. Vidal, M. Paillet, D. Perier-Daville, H. de Grandmaison, F. Ponchelet, H. Mercillon,* participent au débat à propos du « monopole des journalistes », sur France-Culture à 17 heures.

— *La Fédération travail et culture,* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

SAMEDI 5 FEVRIER

— M. *Pradel,* chef du centre de production thermique de Chinon, est le « rédacteur en chef du journal inattendu » sur R.T.L., à 13 h.

— M. *Jérôme Monod,* secrétaire général du R.P.R., répond aux questions d'Hélène Vida sur Radio-Monte-Carlo, à 20 heures.

DIMANCHE 6 FEVRIER

— M. *Gaston Defferre,* député (P.S.) des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille, est l'invité du Club de la presse, sur Europe 1 à 19 heures.

VENDREDI 4 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.). Au théâtre ce soir : « la Mamma », d'A. Roussin, avec E. Popesco :

L'amour maternel, légèrement abusif, à la mode « rétro italienne » La rediffusion de ce classique d' « Au théâtre ce soir » est suivie par la présentation du livre de Vittaliano Brancati, « le Bel Antonio ».

22 h. 30. Allons au cinéma : 23 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30. Série Dossier danger immédiat (« Il ne manque que nous »).

Un nouveau moteur au secret bien gardé



21 h. 30. Emission littéraire Apostrophes, de B. Pivot (Quand les avocats jugent la justice).

Avec Mᵉ Buyer (« la Justice dans la balance »), Dumas (« les Avocats »), Piat (« Une robe noire accuse »); Tixier-Vignancour (« Des républiques, des justices et des hommes »), et M. Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat (« le Métier de magistrat »).

22 h. 45. Ciné club : « les Noces », d'A. Wajda (1972), avec E. Zietek, D. Olbrychski, A. Lapicki, W. Pszoniak.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La peur de vieillir: enquête de H. Amouroux; réal. A. Delarive)

21 h. 30. Les grandes batailles du passé, de H. de Turenne : La bataille de Waterloo, réal. J. Dupont

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Biographie : L'écrivain Nathalie Sarraute ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Fauré, Schumann) ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Perspectives du vingtième siècle... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Lucas Vis, avec F. Lodéon (violoncelle), J. Bona (basse), J.-M. Frémeau (baryton), L. Neitschewa (mezzo) : « les Bandar-Log » (C. Koechlin), « Assemblage » (J.-P. Guézec) ; « Prières pour nous autres charnels » (J. Alain) ; « Concerto pour violoncelle : Tout un monde lointain » (H. Dutilleux) ; 23 h., Jazz forum... Colin Maillard ; 0 h. 5, Musique de chambre ; 1 h., Non écrites

SAMEDI 5 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 50, en direct du Parc des Princes : match de rugby France-Galles) ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Lama); 21 h. 50, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 25, Hockey sur glace : Canada - Etats-Unis ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h. 55, En direct du Parc des Princes : Match de rugby France-Galles (Tournoi des cinq nations).

20 h. 30, Téléfilm Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret, Lognon et les gangsters), réal. J. Kerchbron, avec J. Richard.

Témoin d'un crime, connu de lui seul, l'inspecteur Lognon a disparu

22 h., Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 45, Cabaret, café-théâtre : Drôle de dessin, réal. R. Sangla ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Opéra : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner, avec le chœur de l'Opéra d'Etat bavarois, dirigé par W. Baumgart, et l'orchestre d'Etat bavarois dirigé par W. Sawallisch.

Avec le baryton Donald McIntyre dans le rôle du Hollandais, et Catherine Ligendza dans le rôle de Senta. En liaison avec France-Musique.

22 h. 30. Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Israël, socialisme, nationalisme et liberté ;

20 h., Carte blanche : « Cinq cent mille tonnes de brut », de P. Derrez, avec P. Clay, J.-P. Coquelin, P. Dertez ; 21 h. 15, Musique ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Présentation de la soirée ; 20 h. 30, En liaison avec FR 3 : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) (voir FR 3) ; 22 h. 25, Après... ; 23 h., Vieilles cires : Toscanini dirige Debussy ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Max Deutsch.

DIMANCHE 6 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 17 h. 45, *Film :* « Winchester 73 », d'A. Mann (1950), avec J. Stewart, S. Winters, D. Duryea, St McNally (N.).

Une carabine, volée à celui qui l'a gagnée dans un concours de tir, change plusieurs fois de mains et porte malheur à tous ceux qui la possèdent. A partir d'une arme perfectionnée, la « Winchester 73 », toute la légende du vieil Ouest américain et une réflexion sur la violence. Par un maître du western.

20 h. 30, Film : « le Mouton enragé », de M. Deville (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, J.-P. Cassel, J. Birkin.

Manipulé par un romancier raté et infirme, un timide employé de banque se transforme en séducteur et arriviste conquérant. Une comédie sociale bien dans la manière de Deville (nervosité, élégance de la mise en scène) et teintée d'amertume.

22 h. 25, Reportage : Corée du Sud... La guerre froide continue, de Cl. Smadja et A. Gazut.

Filmée en 1976, une émission de la Suisse romande

23 h. 15. Journal.

CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 12 h., Bon dimanche).

20 h. 30, Music-hall : Musique and Music ; 21 h. 30, Série : Bush ; 22 h. 30 (R.), Documentaire : Des hommes, des îles, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas.

Les gardiens du phare d'Ar-Men, en Bretagne.

23 h. 25. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine : L'homme en question : (le dessinateur Jacques Faizant) ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) (R.) : « le Faucon maltais », de J. Huston (1941), avec H. Bogart, M. Astor, G. Gorge, P. Lorre, S. Greenstreet (v.o. sous titrée) (N.).

Sam Spade, détective privé qui ne veut pas se laisser corrompre, est mêlé à une sombre intrigue. Une femme perverse et d'inquiétants aventuriers se disputent la possession d'une statuette. Le premier film de Huston, d'après un roman noir de Dashiell Hammett. Naissance du mythe Bogart, confronté au mensonge, à la trahison et à la mort. Un classique.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Henri III et sa cour », d'A. Dumas, avec J. Eyser ;

21 h., Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie nº 83 « la Poule » en sol mineur » (Haydn) ;

20 h. 40, Echanges internationaux de Radio-France... Eté de Carinthie 1976, avec le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : « Suite pour orchestre BWV 1066 » (Bach), « Concertino en fa mineur » (Pergolèse), « l'Apothéose de Monsieur de Lully » (Couperin), « Concerto brandebourgeois nº 5 », « Suite pour orchestre BWV 1067 » (extraits), (Bach) ; 23 h. 30, Musique de chambre (J.-N. David) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique brésilienne ; 1 h. 15, Trêve.

D'une chaîne à l'autre

LA DIRECTION DE L'INFORMATION D'A2 DÉMENT QU'IL Y AIT DES LICENCIEMENTS

● Le Syndicat des journalistes F.O. de l'audio-visuel et le Syndicat national F.O. de radio et de télévision protestent, dans un communiqué, contre les licenciements qui pourraient intervenir au sein de la rédaction d'Antenne 2 à la suite de la nomination au poste de directeur de l'*information* de M. Jean-Pierre Elkabbach (*le Monde* du 13 janvier).

« Nous demandons à tous nos confrères de s'unir pour faire échouer une telle opération dans un contexte d'attaques générales de notre profession, que ce soit dans la presse écrite ou dans l'audio-visuel », conclut le communiqué.

La direction de l'information d'Antenne 2 a publié, à son tour, un communiqué où elle dément les rumeurs relatives à tout licenciement ou mutation abusive et où elle s'engage à appliquer les règles de la convention collective des journalistes de la rédaction.

« Dans le cadre de la réorganisation de la direction de l'information dont a été chargé Jean-Pierre Elkabbach, de nouvelles fonctions seront proposées à quelques journalistes dans d'autres directions de la société », signale cependant un second communiqué.

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE S'INQUIÈTE DU VOLUME DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

● La délégation parlementaire pour la radio et la télévision, présidée par M. Jean Boinvilliers (R.P.R.), a reçu le 2 février les représentants des syndicats de réalisateurs. Dans un communiqué, la délégation précise que *« sans vouloir intervenir dans les négociations actuellement en cours sur la définition de leur statut, elle partage les préoccupations des réalisateurs au sujet de la diminution en volume de la production française ».* Elle souhaite obtenir du gouvernement les assurances nécessaires pour *« atteindre avec certitude et par étapes les 60 % des émissions de fiction consacrées à la fiction française tels qu'ils sont fixés par le cahier des charges ».*

FR 3 - LIMOGES EN COULEUR

● *M. Claude Contamine,* président de FR 3, a inauguré le 3 février les installations de télévision couleur du Centre de production de Limoges. A cette occasion, M. Contamine a annoncé que le programme de FR 3 sera reçu à la fin de l'année par 95 % des récepteurs en service, contre 83 % actuellement.

LES TROIS CHAINES A MONTE-CARLO

● Les trois sociétés nationales de programmes participeront en direct au XVIIᵉ Festival international de télévision de Monte-Carlo. Entre le 8 et le 19 février, l'émission produite par Danièle Gilbert, « Midi première », sera présentée sur TF 1 depuis la capitale monégasque. Antenne 2 diffusera en direct de Monte-Carlo, du 8 au 12 février, les jeux quotidiens « Des chiffres et des lettres » et « La tirelire », avant de retransmettre la distribution des prix du Concours international Super-8, le 13 février. Pour FR 3, Jacques Antoine et Jacques Solness animeront, les 14, 15 et 16 février, les « Jeux de 20 heures », en collaboration avec le journal *Nice-Matin.*

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

George Sand à la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

Pas moins de quatre-vingts romans, trente pièces de théâtre, une correspondance fleuve (2) avec tout ce qui pensa et sentit fortement au XIXᵉ *siècle* : une œuvre colossale est sortie de cette main « *délicate et puissante* » pour parler comme Michelet.

Tout est-il fixé dès les origines ? On trouve du roman dans celles d'Aurore Dupin de Francueil : c'est des amours tardives du maréchal de Saxe et d'une petite théâtreuse que naquit sa grand-mère, à qui son nom *permit d'épouser un riche financier* : du rêve, de l'or, de quoi acheter Nohant.

A dix-huit ans, reste à Aurore à s'égarer dans le piège du mariage d'établissement. Deux enfants. Un premier amant, Jules Sandeau, un premier livre, *Indiana* (1832), dont la thèse scandaleuse l'impose pourtant avec éclat : « *l'injustice et la barbarie des lois qui régissent encore l'existence de la femme dans le mariage, dans la famille et dans la société.* »

Avec *Indiana,* en tout cas, commence pour George un combat qui ne s'achèvera qu'avec la vie. Et pour *mettre sa vie en accord avec son* œuvre, la voici qui choisit ses amants, Mérimée, Musset, Chopin, Liszt : « *J'ai des grands hommes plein le dos, passez-moi l'expression. Je voudrais les voir tous dans Plutarque !* » Chapitres trop connus de sa vie, exhibés par les misogynes pour la faire servir de repoussoir aux génies masculins malheureux.

L'exposition de la Nationale permet de se faire une plus juste idée des choses, dans le sens où Michèle Rosier l'avait naguère suggéré dans son film *George qui ?* C'est Musset qui « lâcha » George à Venise en lui déclarant presque à l'arrivée, au Danieli : « *George, je m'étais trompé, je t'en demande pardon, mais je ne t'aime pas.* »

Elle ne pleure pas, elle reste, écrit trois romans *Léone Léoni, Jacques, André* : un contrat avec Buloz l'avait prévu et George gagne sa vie avec ses livres. Tous trois sont des chefs-d'œuvre de construction, d'élégance, de naturel, et la preuve que la maîtrise d'un sujet passe d'abord par la maîtrise d'une vie.

Dira-t-on jamais assez ce que furent pour elle les neuf années consacrées à Chopin, autre malade à sensibilité frémissante ? Lire là-dessus les lettres de Majorque ou *celles de Nohant en 1847,* qui montrent George prise dans un vrai nœud de vipères familial.

« Épargnez-nous la douleur de vaincre »

Faut-il aussi lui en vouloir de n'avoir pas rencontré de maître ? Elle ne pouvait non plus se passer de la faiblesse : « *Personne sur terre n'aime plus que moi, parce que j'aime avec cynisme. C'est-à-dire sans rougir de la raison qui me fait aimer.* » Marie d'Agoult traduisait brutalement (mais on sait trop pourquoi) : « *Ses amants sont pour elle un morceau de craie blanche avec lequel elle écrit son tableau. Quand elle a fini, elle jette le morceau sous son pied, et il ne reste plus que poussière vite envolée.* » Il était plus juste de dire qu'elle mettait ce peu de craie dans l'encrier. Sans hésiter, comme en témoignent ces merveilleux manuscrits presque sans ratures.

L'amitié surtout la soutient, elle lui donne peut-être plus encore qu'à l'amour et le *Panthéon* de Nadar n'a pas tort de montrer tout son siècle en marche vers sa statue. Que de noms, que d'images étonnantes autour d'elle : Châteaubriand, qui renonce à la convertir ; l'abbé Lamennais, à qui elle permet de voir Rachel dans *Bajazet* ; Berlioz, Baudelaire, qui lui demandent un rôle pour telle petite amie ; Mickiewicz, dont elle veut faire jouer *les Confédérés de Bar* ; Bakhounine, accusé *d'être un espion de Nicolas Iᵉʳ,* qu'elle défend auprès de Marx, et jusqu'à Daudet et France, qui lui adressent leurs premières œuvres... L'ironie *même* de ses ennemis, Stendhal ou Baudelaire, tourne à sa gloire.

Le plus grand mérite de cette exposition est sûrement de dissiper de *vieilles équivoques. On* jette souvent à la tête de Sand son mépris de la Commune (son mot terrible à Dumas fils : « *Ce sont les saturnales du peuple après les saturnales de l'Empire !* »). C'est oublier qu'en 1871 Sand est devenue provinciale et juge de loin la Commune, affaire parisienne et gauchiste. Oublier que Sand est une révolutionnaire de la premières heure, dont les opinions sont formées bien avant la rencontre avec Michel de Bourges, Pierre Leroux et Louis Blanc. C'est elle qui, après l'échec des républicains en 1830, a trouvé le sujet d'*Une conspiration en 1537,* donné généreusement à Musset pour qu'il en fît *Lorenzaccio.*

En 1842, elle se fâche avec Buloz, son éditeur et ami, qui voulait supprimer certains paragraphes de son *Horace,* très favorable au « *communisme* » : elle fonde alors la *Revue indépendante* et y publie son manuscrit sans retouches. Elle ne se veut pas la caution décorative de gouvernements libéraux, elle s'engage clairement en 1848, inspire Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire, fonde *la Cause du peuple,* collabore au journal socialiste de *la Nouvelle République,* rédige de nombreux articles du *Bulletin de la République,* y compris ce numéro 16, qui est un véritable appel à l'émeute en cas d'élections truquées : « *Epargnez-nous la douleur de vaincre où nous aurions préféré la douceur de persuader !* »

Elle s'interroge elle-même sur son œuvre, craint de n'être entendue que de la couche supérieure du prolétariat, s'engage plus farouchement que jamais dans le roman régionaliste et le roman humanitaire, rédige une histoire de France en patois berrichon, se risque au théâtre, à Nohant d'abord, avec ses fameuses marionnettes (c'est avec elles qu'elle fait découvrir Ruzzante), mais aussi à Paris, à l'Odéon et sur le boulevard, avec des adaptations de ses romans, comme ce *Marquis de Villemer,* dont l'anticléricalisme lui vaut d'être acclamée par la jeunesse. *Elle continue d'écrire jusqu'à* écrire, un jour, trente-six heures sans se coucher et finir par ressembler, dit-elle, à « *une vieille lampe* » ; et pour se reposer, marchant la nuit, se baignant dans les rivières...

Il est heureux qu'on vienne de publier d'elle un certain nombre de romans devenus inédits : que de découvertes de *Consuelo, compagnon du tour de France,* dans ces passages incessants du fantastique au socialiste, du mélodrame à l'idylle champêtre ! Au « *qu'est-ce que la littérature* », a succédé aujourd'hui l'« *à quoi sert la littérature* ». Avec plus d'un siècle d'avance, George Sand voulait parer au plus pressé, sauver la culture des musées, éviter qu'elle ne remplace la religion dans les Amériques à venir. « *J'aurais écrit les pieds dans le feu et dans la glace s'il y avait eu quelque bien à faire en écrivant. J'aurais pris le style de ma cuisinière ou de Louis-Philippe si ce style-là eût été le plus convaincant.* »

BERNARD RAFFALLI.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. 27 janvier-10 avril. Tél. 266-62-62.

(2) Douze tomes déjà parus aux éditions Garnier (publication de Georges Lubin).

(3) L'Edition du centenaire, 25 titres, 30 volumes en offset, 1 000 F. Editions d'aujourd'hui, 14, rue de Grenelle, 75007 Paris.

■ Hélène Margaritis, peintre et producteur de l'émission « La piste aux étoiles », est morte le 3 février. C'est en 1966, à la mort de Gilles Margaritis, qu'elle avait repris l'émission de son mari.

■ A l'issue de ses assises annuelles, l'Association nationale des directeurs de conservatoires et écoles de musique de France a élu comme président M. André Lodéon, directeur du conservatoire de Grenoble, qui remplace M. Pierre Villette (Aix-en-Provence).

Rock

CHICAGO

Fête du rock cette semaine porte de Pantin : jeudi soir, Frank Zappa jouait encore au Pavillon de Paris et Chicago à l'Hippodrome.

La dernière venue de Chicago à Paris remontait à septembre 1973, au Palais des sports. Comme il y a quatre ans, c'est un public de tous âges et de tous milieux qui est venu à la rencontre d'un groupe qui donne au rock toute sa magnificence. La musique de Chicago est ouverte à tous les genres, ou plutôt mêle, fond diverses influences, crée un feeling, un son propres par la force d'une volonté assumée à huit, par un travail véritablement collectif. Derrière l'image de puissance et de cohésion, derrière une mise en place impeccable, une structuration très élaborée des thèmes, des idées réellement fouillées, il y a une chose étonnante et rare, un esprit fraternel, qui redonne son vrai sens au mot groupe.

Chaque membre de Chicago a une connaissance absolue des possibilités de l'autre et a le désir de jouer, d'évoluer, d'innover et de fignoler, dans la diversité des personnalités et leur complémentarité.

A l'Hippodrome, le groupe a joué des morceaux de ses différents albums (Chicago VI, VII, IX, XI) et l'on a retrouvé les riffs, l'assaut des sons, la violence de la musique mais aussi sa finesse, sa subtilité, la puissance et la netteté de la rythmique, les longs solos et les relais admirablement pris, la voix profonde, un peu sourde de l'un, celle plus « rocker » de l'autre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Hippodrome de Paris. Vendredi 4 et samedi 5 février, 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

Formes

Le chaos bien tempéré

Un cheminement inverse semble guider les pas de l'Américain Otto Fried (1) et du Chinois Lui Lap-tak (2). Le premier, évadé de contrées plutôt impressionnistes, s'installe dans un univers mené rondement au compas. Le second, au contraire, graphiste et, « designer », sans faille et sans bavure, a tourné le dos à ses épures pour s'enfoncer dans l'antégenèse, les ténèbres qui couvraient la surface de l'abîme.

Abstraction géométrique d'une part, abstraction lyrique de l'autre, c'est vite dit. Des ondes ultra-sensibles, bien qu'animées d'un rythme régulier, parcourent et *font tressaillir le Monde des sphères* d'Otto Fried. Verticales ou horizontales, *ces vaguelettes disciplinées* habitent des disques, ou des boules aux teintes brillantes, qui *s'engendrent* mutuellement, qui parfois deviennent cylindres pour l'œil du spectateur, *qui s'occultent* en croissants plus ou moins larges. Les astres de cette petite cosmogonie peuvent partir du bleu intense, qui s'adoucit peu à peu *(Honore-les)*, ou aller *(le Silence d'or)* du roux au marron, redevenir plus clairs et se perdre dans un olive discret. Une telle palette si rigidement contrôlée, si nuancée pourtant dans sa sobriété, a des tons d'une tendresse métallique.

D'où vient que cette mécanique céleste, bien huilée, nous touche et ouvre les portes du rêve ? Ni les espaces infinis, qui n'ont rien d'effrayant, ni les titres des toiles, trouvés sans doute après coup et sauvés par l'humour — *Mes compliments, Zen et la machine à laver, Rentre à la maison, Par-delà les banlieues*, etc., — ne suffisent à expliquer cette émotion. On ne comprend pas davantage pourquoi tant de rigueur dans le tracé et les limites de ces figures donne un tel sentiment d'immensité.

« Ça ne s'explique pas, ça se sent », répondait Dieu à Jean Cocteau.

La sombre ardeur des peintures sur papier de *Lui Lap-tak — toujours les* longs rouleaux de la Chine éternelle — *pourrait être le vivant témoignage d'une* saison en enfer. Les formes se bousculent furieusement, masses colorées excitées par des stridences plus acides, lorsqu'elles ne sombrent pas, au moins une fois d'après ce qu'on peut voir, dans le « terrum chaos », rendu plus noir encore par d'aveuglantes fusées blanches. Loin d'être uniforme, ce noir est soigneusement travaillé, tout secoué de frémissements. Et les autres compositions, dont chacune a sa tonalité dominante, dans une gamme étendue, sont moins livrées au hasard de l'inspiration — en l'occurrence les soubresauts d'un tourment intérieur — qu'elles ne le paraissent. L'ordre se superpose au désordre, parvient à juguler ses démons et à imposer un robuste équilibre à des éléments enfin organisés. Seulement, il faut se donner la peine d'entrer dans cette arène où s'affrontent l'Orient et l'Occident. *L'écartèlement* entre deux cultures, deux civilisations, deux manières de voir, ne suffit pas à motiver l'expression d'un profond désarroi. Du moins, on le ressent ainsi.

Autre domaine où l'infiguré est mis au pas d'une façon d'ailleurs rationnelle à l'extrême : celui des tableaux sculptés d'Abel Savin (3). Au fait, celui-ci est tout autant aux prises avec sa vie intérieure qu'avec la matière. Après l'invention et la mise au point de divers procédés, ces derniers à base de polystirène, Savin, avec une patience et une adresse incroyables, travaille le carton, les feuilles de bristol surtout, taillés, empilés, enroulés, collés avec des produits de synthèse, transformés en métal par des couleurs qui allient le bronze et l'or à l'acier. Le résultat est surprenant, séduisant. *La prouesse technique,* c'en est une, aboutissement de quinze *ans de recherches*, est *indéniablement* sublimée. Ces étranges fleurs monochromes, *ces monstres ailés*, *ces dédales* où l'esprit se retrouve, ces portes ouvertes sur ailleurs, ces poèmes pétrifiés et gaufrés, présentent en quelque sorte un double relief. Celui, réel, des diverses épaisseurs du matériau, et celui, virtuel, d'une perspective qui va loin.

On voudrait pouvoir commenter à l'aise le dernier cahier de la revue *Argile* (4), ne serait-ce qu'à cause des huit planches de dessins inédits d'Henri Michaux qu'elle reproduit. Des faces obsédantes, des personnages dynamiques, émergent de ces assemblages de rubans tramés, pointillés. Qui dispensent toujours la poésie insolite d'un art protée, sans cesse renouvelé. Issu d'un subconscient aux ressources inépuisables. Qui n'a aucune commune mesure avec à peu près tout ce qu'on rencontre, et qu'on a même le droit d'admirer autre part. Mais *Argile XI* recèle d'autres richesses, verbales, elles. Des poèmes de Philippe Jaccottet, de Vicente Aleixandre, de John E. Jackson, de Michel Gauthier, d'A.C. Restrat, et, parmi les proses, des essais de Robert Walser (Hamlet, Van Gogh, Cézanne), etc., ainsi qu'une courte pièce de Yeats, *Résurrection*, traduite par Yves Bonnefoy, d'une acuité bouleversante. Tout le drame du monde moderne, *né de la mort du Christ condensé*, actualisé en quatorze pages. Aussi denses que *le* reste du volume d'où tout déchet a été exclu.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 16, rue des Grands-Augustins.
(2) Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello.
(3) *Entremonde, 50, rue Mazarine.*
(4) Maeght éditeur, 13, rue de Téhéran.

Cinéma

« L'OMBRE DES ANGES » de Daniel Schmid

Il y a deux films, deux sujets, deux démarches distinctes dans *l'Ombre des anges*, du cinéaste suisse Daniel Schmid *(Cette nuit ou jamais, la Paloma)*, sur un sujet original de Rainer Werner Fassbinder.

Jeu symbolique, portrait d'un monde en décomposition, image de la corruption ontologique de l'Allemagne, d'une Allemagne prise dans les filets d'une malédiction insurmontable. Pas de personnages, à vrai dire, des signes, des fantômes, ombres portées d'une réalité bien précise : le Juif, la prostituée, le souteneur, le travesti nazi, la mère paralytique. Derrière ces clichés aux limites de la provocation, ces figures de mélodrame, à *lire, à* découper, un héritage, une société, une *morale*, un *univers qui a pu* terrifier à des époques différentes *Nietzsche, Brecht et aussi Sternheim,* Wedekind.

Le *Juif* trafique dans l'immobilier, contrôle l'argent, la police, mais éprouve parfois des remords. Il se confie à une *prostituée*, Lily Brest, qu'il paye pour l'écouter « moraliser ». Une solitude rejoint une autre solitude. Le père de Lily fut bourreau nazi, il s'est intégré sans effort dans la nouvelle société, où tout devient interchangeable, où bourreaux et victimes pourraient aisément intervertir leurs rôles. Le cauchemar *allemand, lit privilégié* du fascisme, demeure, comme venu du plus profond des âges.

Intervient ici la magie du cinéma, du *cinématographe, d'une écriture* de cinéma. Daniel Schmid a trois films derrière lui, des non-films, de l'« anti-cinéma » : *Faites tout dans les ténèbres (1970), presque inconnu* en France, *Cette nuit ou jamais* et *la Paloma* (1). *Des films non dramatiques*, non psychologiques, nourris *inlassablement d'obsessions*, de prémonitions, de perpétuelles fuites *en avant, dans l'imaginaire, nées* de son éducation en Suisse, dans *l'hôtel familial de Flims*, canton des Grisons, et d'une familiarité ininterrompue avec le cinématographe : Daniel Schmid ne parle que de *lui-même (2), de* ce qu'il a aimé, vu, vécu.

Au lieu de se regarder dans le miroir du *documentaire*, solution *concevable* mais à réinventer, Daniel Schmid fabule, double, triple, quadruple les mises, comme les mondains fatigués de *la Paloma*. Entre ses mains, la pièce originale de Fassbinder se transforme en songe, en vision de l'au-delà, quitte la réalité allemande vers un irréel fantasmatique. Non plus le jeu supposé avec *l'histoire*, comme dans le texte original, ou plus rigoureusement chez Jean-Marie *Straub (voir* son *Non réconciliés* d'après Heinrich Böll) : *le jeu tout court*, le théâtre, le guignol, dans leurs *formes supérieures*, le *cinéma*.

Ingrid Caven, fausse Lily Marlène, *fausse Marlène tout court*, déambule le long du Danube, dit la folie du *monde*, s'identifie à la mort. Et pourtant, comme tout le film, rien *de macabre*, rien de *gratuit* : le sentiment que le mal peut être cerné, *extirpé*, que la malédiction n'est pas éternelle.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-André-des-Arts, Mac-Mahon (v.o.). Egalement au Saint-André-des-Arts, en reprise, à 12 heures et 24 heures, *Cette nuit ou jamais et la Paloma* (v.o).

(1) Rappelons l'indispensable ouvrage de *Freddy Buache, Portrait de Daniel Schmid en magicien*, édit. l'Age d'homme, 1975.
(2) Voir l'entretien avec Colette Godard dans *le Monde* du 3 février.

■ La ville de Chicago vient de commander à Marc Chagall un vitrail à la mémoire de son maire (décédé en *décembre dernier)* Richard Daley, qui fut un grand admirateur du peintre. *L'œuvre* de verre de Chagall doit être installée à l'Art Institute le 15 mai prochain, date anniversaire de la naissance de l'ancien maire de Chicago.

« A CHACUN SON ENFER » d'André Cayatte

Le calvaire et la douleur d'une femme dont la petite fille de sept ans a été enlevée et assassinée malgré la remise d'une importante rançon est le spectacle que propose le nouveau film d'André Cayatte. Nous disons bien spectacle, car toute la mise en scène se concentre sur Annie Girardot, en proie au malheur. Comme dans *Mourir d'aimer* et *Il n'y a pas de fumée sans feu*, André Cayatte a accumulé *mélodramatiquement* des situations inspirées de faits divers réels (comment ne pas penser, ici, à l'affaire Patrick Henry ?), et Annie Girardot est la locomotive émotionnelle chargée d'entraîner le récit.

Nerveuse, révoltée, déchirée, hagarde, en proie aux larmes, à la crise de nerfs et à l'abattement, Annie Girardot incarne toutes les mères qui ont pu avoir à subir une épreuve aussi douloureuse. Elle satisfait du même coup ce mélange de pitié, de compassion, d'indignation et de curiosité plus ou moins saine qui se *manifeste* dans l'opinion publique, fortement sensibilisée par les enlèvements *d'enfants, les* crimes commis sur *des* enfants.

Voici donc, selon Cayatte, *l'« aventure d'une lionne à qui on arrache son petit »*. Un fait divers écrit et filmé du point de vue de celle qui en *est le plus directement frappée* : la mère, Madeleine Girard (le père, lui, *a la souffrance virile. Un homme,* c'est bien connu, ne pleure pas, il *serre les poings*). Rien *ne nous* est caché des réactions de cette *« mater dolorosa »*, qui, *après avoir traité* elle-même avec le ravisseur, trouve au *rendez-vous* nocturne donné pour la transaction un sac-poubelle enfermant le cadavre de sa fillette. Après cela, elle va connaître pire encore en découvrant l'assassin.

Selon que l'on accepte ou *non* cette conception du spectacle-choc — et, pour notre part, nous ne l'acceptons pas, — on jugera Annie Girardot *bouleversante* ou insupportable. L'actrice provoque les larmes avec toutes les ressources d'un métier dont il n'y a plus à faire la démonstration. Utilisant le *cliché* qui convient à ces performances où l'on s'arrache les tripes, on peut dire qu'Annie Girardot « vit intensément son rôle ». Mais Cayatte l'a poussée dans la voie d'un pathétique qui devient *indécent* et gênant *tant* il met à nu des réactions intimes qui devraient, *pourtant*, commander *le* respect.

Cayatte *montre* au passage une meute de photographes, de journalistes et de badauds affamés d'information sensationnelle. Et, sans doute, il condamne ce comportement. Son attitude est-elle, moralement, plus acceptable lorsqu'il livre au public de cinéma le jeu exhibitionniste d'une telle souffrance ?

JACQUES SICLIER.

★ A B C, Cluny-Palace, Montparnasse-83, George-V, Marignan, Français, Fauvette, Gaumont-Convention, Victor-Hugo, Les Images, Gaumont-Gambetta.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Sylphide (ballet).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Odéon, 20 h. 30 : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paralchimie.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : PAR. 34-41.

Les salles municipales

Chatelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, 1, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio de New-York ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Aléfa (ballet).
Centre culturel du Marais, 20 h. : Surfaces.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : le Gueuloir ; 20 h. 30 : les Mandibules.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Musée des arts et traditions populaires, 20 h. 30 : Au cœur de la rose.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scenario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Théâtre d'art, 18 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre de l'Ecole normale, 20 h. 45 : Hippolyte.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Zoulou.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.

Vendredi 4 février

Théâtre de Paris, 21 h. : Splendeur et mort de Joaquin de Murieta.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier dans la nuit de Zelda.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Rosencrantz et Guildenstern sont morts.
Arcueil, Salle Jean-Vilar, 21 h. : Jazz.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Marianne attend le mariage.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Etoiles de l'Opéra de Paris.
Charenton-le-Pont, Théâtre, 21 h. : Jazz.
Chelles, Centre culturel, 20 h. 30 : la Nuit des pleins pouvoirs.
Evry, Hexagone, 21 h. : Concert électro-acoustique.
Gennevilliers, Théâtre des Grésillons, 20 h. 45 :
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : le Cuarteto Cedron et Juliette Gréco.
Rueil-Malmaison, 21 h. : la Boutique.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation. — Grande salle, 20 h. 30 : François Béranger.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Tristan et Iseut.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Memphis Slim.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : le Groupe Tri Yann.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Ballet-Théâtre contemporain.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : l'Amant militaire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle.
Les Blancs-Manteaux, 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 et 23 h. 45 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Yvan Dautin.
Campagne-Première, 22 h. : le Groupe Assum.
Au Coupe-Chou, 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Bruno Garcin.
La Cour des Miracles, 22 h. : les Mirabelles.
Le Fanal, 20 h. : le Président.
Palace, 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
Sélénite, I, 22 h. : Une maille... — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
Théâtre des Dix-Heures, 20 h. 15 : Vive la culture.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, salle I, 20 h. 15 : Orchidée ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : Michel Buhler. — Salle 2, 20 h. 30 : Rocker's digest.

Festival des cafés-théâtres

Au Bec fin, 23 h. : Solo pour Vanina.
Blancs-Manteaux, 20 h. : l'Intervention.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé d'une époque.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Cour des Miracles, 23 h. 30 : What a fair foot.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 45 : Croquez le melon.
Hôtel Hérouet, 19 h. : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : Jean-Claude Monnet.
Petit Casino, 22 h. 30 : Jess ou en vérité je vous contredis.
Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambule.
Tanière, 20 h. 30 : Tutu Guri ; 22 h. : Jean-Max Brua ; 23 h. 15 : Jeunes chanteurs.
Théâtre Plaisance, 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Stéphane Varègues ; 22 h. : Valéria Munarriz.
Vieille Grille, salle II, 22 h. : la Choucroute au cap Horn.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe...
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus.
Olympia, 21 h. : Joe Dassin.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Renaissance, 21 h. : Guy Bedos.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Ravel).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Georges, 20 h. 30 : P. Cochereau, orgue, avec le Trio Fontanarosa ; R. Delmotte, trompette ; J.-P. Manzone, violon (Purcell, Bach, Messiaen, Langlais, Beethoven, Schumann) : Concert au profit de l'Association des familles des victimes de l'incendie du C. E. S. Pailleron.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet et M. Gellot, flûte et harpe (Bach, Haendel, Mozart, Fauré, Debussy).

Jazz, pop' et rock

Le Palace, 19 h. : Ch. Tree ; 20 h. 30 : A Silva.
American Center, 21 h. : R. Wood.
Campagne-Première, 23 h. : Groupe Assum et N Vasconcellos.
Nouvel Hippodrome Pantin, 20 h. 30 : Groupe Chicago.

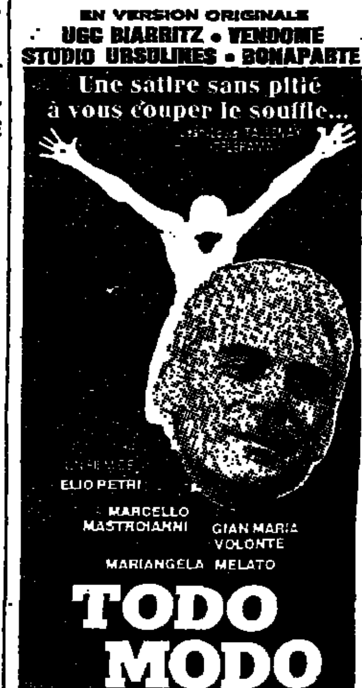
Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (le Molière imaginaire).
Voir aussi Théâtres de Banlieue.



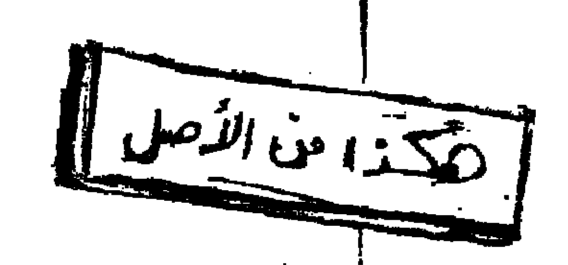








هكذا من الأصل



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

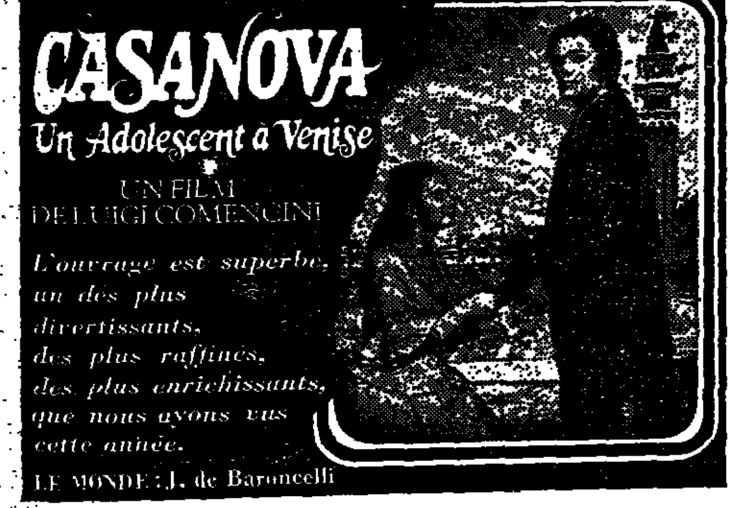
Chaillot, 15 h. : Khovantchina, de V. Stroeva ; 18 h. 30 : Cinq mariages d'essai, d'E. Goulding ; 20 h. 30 : les Combattants de la nuit, de T. Garnett ; 22 h. 30 : Processus, de D. Theos ; 0 h. 30 : Sun Valley Serenade, de H. B. Hummerstone.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE GANG (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (31-51-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Magic, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40) — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (F.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (561-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzouk, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (avec débat après séance de 22 heures).
LES REVOLTES DE L'AN 2000 (**), film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Keigel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59).
SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
A CHACUN SON ENFER (**), film français d'A. Cayatte : A.B.C. (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Nous sommes une des premières Entreprises françaises de Métallurgie des métaux non ferreux, nous cherchons pour PARIS :

CADRE RESPONSABLE

ADMINISTRATION DES VENTES

FRANCE et ETRANGER

pour un secteur de produit à caractère technique. Il devra faire assurer, en animant une équipe de 10 personnes, le traitement des commandes, du lancement au règlement.

Pour être candidat, il faut :
— une expérience de plusieurs années à des postes de responsabilités similaires,
— une formation de base technique (électricité, électrotechnique) niveau B.T.
— une très bonne connaissance de l'ANGLAIS parlé et écrit et si possible des notions d'allemand.

Adr. CV, photo et prét. sous réf. 8933 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Pr galas, rech. ARTISTES, prof. ou non. Animateurs, magiciens, orchestres, chanteurs et acrobates ainsi que phénomènes pouvant participer à des concours de records (force, endurance...).
Ecrire avec détails à : Evénements et Communications Service J.L.M. 40, boulevard Exelmans, Paris ou téléphoner ce jour de 11 h à 19 h au 520-83-32.

Rech. jeune collaborateur hom.-cap. ou lic. en droit. Adr. C.V. à M. Parent, Greffe trib. com. 91100 CORBEIL-ESSONNES.

Rech. chef-pâtissier pr travail en boutique, min. 25 a., nourri le midi éventuellement, possib. logem. en résidence pr marié ou chbre pr célib. Fermeture dimanche et lundi. Tél. 204-15-53 ou se présenter 67, r. Maurice-Thorez - 92000 NANTERRE.

SOCIETE CAPILLAIRE ET COSMETIQUES région NORD de PARIS, rech.
TECHNICIEN CHIMISTE
Niveau 3. Responsable d'un de ses laboratoires. Adresser C.V. C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

Sté région banl. Sud-Est ch. TECHNICO-CIAL systèmes et automatismes électroniques, parfaitement introduit milieu industriel. Ecr. sous no 92.537 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Métro Hoche · Sté recherche
UNE MECANOGRAPHE FACTURIERE sur machine L 4000 Burroughs
UNE AIDE-COMPTABLE DACTYLO
Emploi stable 40 h. semaine - 13e mois
Ecr. no 6.432, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

92110 CLICHY
CIE D'ASSURANCES EQUIPE d'un IBM 370/125 et TERMINAL 3790 recherche
ANALYSTE expérimenté
pour développement applications sur terminal
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
débutants ou quelques années d'expérience
DIPLOMES IUT
CONNAISSANCE COBOL exigée
Lieu de travail : Porte CLICHY
Adresser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER 50, r. H.-Barbusse, 92110 Clichy

75009 PARIS
Cie d'ASSURANCES VIE recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
expérimenté pour études et maintenance sur mini ordinateur.
La connaissance du matériel HEWLETT-PACKARD 9830 est souhaitée.
Lieu de travail : 75009 PARIS
Adresser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER 50, r. H.-Barbusse, 92110 Clichy

SOCIETE D'IMPORT PARIS-17e recherche
COMPTABLE
TRÈS QUALIFIÉ (E)
pouvant établir BILAN ET DECLARATIONS FILCALES
Adr. C.V., prét. ACEC-FRANCE à l'attention de Mme ROUTIER, 115, rue Cardinet, 75017 PARIS, ou tél. : 267-03-60.

SVP
recherche pour son SERVICE FISCAL
COLLABORATEUR CONFIRME
en matière d'impôts directs. Expérience souhaitée.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 77.01.03.47, à SVP, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

Entreprise T.P. spécialisée dans travaux voie ferrée recherche
INGENIEUR ETP - ECP ou équivalent
ayant 2 à 3 ans d'expérience pour poste à pourvoir à Paris. Tél. 874-66-83



Filiale du groupe CISI, recherche

Ingénieurs informaticiens

confirmés

Expérience système approfondie d'au moins deux constructeurs.

- Pour réaliser des systèmes temps réel ou téléinformatique sur grands ordinateurs, mini et micro calculateurs.
- Pour mener des expertises de haut niveau concernant des choix des évaluations ou des modélisations de configuration.

Analystes programmeurs

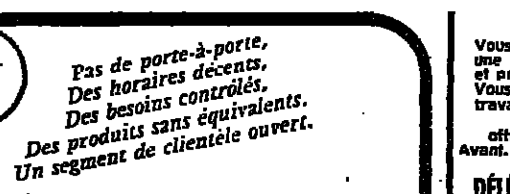
Niveau D.U.T.

- Pour réaliser des systèmes en temps réel sur IRIS 80 (Banlieue Ouest).
- Des applications de gestion sur mini-ordinateurs (dont certaines en Province).

Dans tous les cas, déplacements courte ou longue durée à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé plus date de disponibilité à :
GIXI Ingénierie Informatique
20, rue Saarinen - B.P. 226 SILIC - 94528 RUNGIS CEDEX.

ingénierie informatique



Pas de porte-à-porte,
Des horaires décents,
Des besoins contrôlés,
Des produits sans équivalents.
Un segment de clientèle ouvert.

Tout pour que la vente convienne à la

jeune femme moderne

comme si on l'avait créée pour elle

Nous ajoutons l'opportunité d'une brillante carrière pour celle que les responsabilités, l'initiative et le contact attirent.

Et, si le besoin potentiel de sécurisation qui sommeille dans chaque femme inquiète ou traumatise nous pouvons rassurer et apaiser en prouvant :
- que nos moyens nous le permettent,
- que notre équipe s'offre à le garantir.

Une formation générale solide (scolaire, universitaire ou autodidacte) et 21 ans révolus sont les conditions que nous mettons aux candidatures.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 239 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir préciser la référence)*

MADAME
Vous avez 25 ans ou plus, une bonne culture générale et présentation.
Vous aimez organiser votre travail.
Cie Internationale offre situation d'avenir. Avant. socx. Gains importants. Statut V.R.P., à
DÉLÉGUÉES CULTURELLES
Travail sur rendez-vous pour promouvoir produits de réputation mondiale. Téléphone + voiture souhaités. Téléphone 587-09-85

secrétaires

Secrétaire

SOCIETE MECANIQUE DE SERIE recherche pour siège PARIS 17e
STÉNODACTYLO CONFIRMEE
BILINGUE anglais
Classification niveau 3 échelon 1 pour son SERVICE EXPORT
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO CONFIRMEE
TRILINGUE ANGLAIS ALLEMAND
Classification niveau 4 échelon 1 pour son SERVICE GESTION COMMERCIALE.
Avantages sociaux - Retraite. Mutuelle - 13e mois.
Adresser C.V. et prétentions no 96.834, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).



emplois régionaux

GROUPE IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE

recherche

Pour sa direction régionale Sud-Est (Siège Marseille)

CHEF DE COMPTABILITÉ

(D.E.C.S. exigé, formation Sup de Co souhaitée). Le candidat, âgé au minimum de 30 ans, dirigera un service de 10 personnes chargé de la comptabilité (y compris arrêtés des comptes et établissement des bilans), d'une vingtaine de sociétés de construction.

Expérience dans l'immobilier serait nécessaire

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo, prétentions avant le 11 février.

Ecrire No 565 935 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002, PARIS

Pour promouvoir nos réactifs auprès des hôpitaux et des laboratoires d'analyses médicales dans la région :

LANGUEDOC - ROUSSILLON - MIDI-PYRENEES

Importante société de produits biomédicaux recherche

UN DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE

de formation Biologie, diplômé en Enseignement supérieur (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc...) Résidence MONTPELLIER.

Envoyer C.V., photo et prét. à HAVAS CONTACT 156 bd Hussmann, 75003, PARIS, no 49.463.



CROUZET

RECRUTE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN III - A

- Nous avons pour objectif de développer de nouvelles technologies.
- Ingénieur confirmé, vous êtes spécialiste de la conception de circuits analogiques, vous avez une expérience de plus de 5 ans en électronique industrielle.
  - — Vous avez des aptitudes pour animer un groupe.
  - — Vous avez le goût de l'approche pluridisciplinaire.
  - — Vous souhaitez élargir vos responsabilités tout en œuvrant dans un domaine technique.
- Nous vous proposons la prise en charge complète d'un projet de développement. Rémunération en rapport avec l'importance du poste.

Envoyer lettre de candidature, curriculum vitae au SERVICE DU PERSONNEL CROUZET - B.P. 1014 - 26010 VALENCE.

Société d'importance nationale 120 km. S.-E. région parisienne
recherche
DIRECTEUR FINANCIER
minimum 35 ans. Titulaire au minimum du D.E.C.S. ou diplômé d'une école de commerce (option compte finances).
Connaissance de l'informatique souhaitée.
Justifiant une expérience direction des services comptables et financiers ds branche de biens d'équipements industriels.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous no 565.860 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR EXPORTATION. — 32 ans, connaissance approfondie des pays arabes, Iran, Afrique — Anglais.

CHERCHE : poste Paris ou étranger (SEC D).

JURISTE. — Licencié en droit privé + D.E.A. droit judiciaire. 33 ans. 7 ans exp. notariat puis contentieux dans Société de caution.

RECHERCHE : situation correspondance PARIS ou proche banlieue (SEC. C).

SPECIALISTE COMMERCE EXTERIEUR. — Licencié droit, sciences Po. 34 ans. 7 ans expérience négociation contrats, montage crédits. Anglais excellent, Allemand courant.
RECHERCHE : responsabilités similaires près directeur financier ou secrétaire syndicat professionnel. PARIS ou R.P. (SEC. C).

INGENIEUR MECANICIEN : Allemand technique. Spécialité machines-outils, transmissions mécaniques de tous types et puissance de 1 à 2 000 kW. Importante exp. usinage, montage, essais, dessin, calculs, cinématique. Mise au point prototypes, assistance technique à l'exécution.

RECHERCHE : poste à responsabilités techniques. Région indiff (SEC. B).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Hme, 32 a., INGENIEUR D.P.E. chimie organique, 10 a. expér. en synthèse, ch. empl. responsabilités. Anglais lu. — Ecrire no 63.021 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Ingénieur chimiste
Expér. EPURATION DES EAUX
cherche emploi mi-temps.
Ecr. no 346, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fille, 19 a 1/2, niv. bac F8. Libre de suite, 6 mois exp., ch. emploi secrétaire médicale. Ecrire no 705, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

SECRETAIRE B.T.S.S., 27 a., 6 ans exp. Séjour U.S.A. 8 mois ch. emploi avec anglais. DOPHVOC, 5, allée P. Hardy 92220 Bagneux - T. 735-10-69.

Personnalité commerciale haut niveau. Carte accréd. de Presse. Licence Tour Operator rech. collaboration ou intégration ds sté ou groupe important désir. Société ou Département. Ecr. s/réf. 77 à O.E.E.P.V. 81, r. d'Amsterdam, 75008 Paris qui transmettra.

J.H. ayant le sens des contacts rech. poste chez promot. immob. pour commercialisation progr. à Paris - Côte d'Azur - Montag. Ecr. no 331, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. Algérienne, 27 a., 5 niv. DECS, tit. du Certif. d'Et. Jur., 4 a d'exp. ds sect. minier et imm. ch. poste stable de compt. Paris ou pr. banl. 3200 x 13. Ecr. no 6.431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RÉDACTEUR EN CHEF
Magazine économique internat. REFERENCES 1er ORDRE étudierait toutes propositions presse, relations publiques, etc. Ecr. à 253, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAUFFEUR DE DIRECTION
Titulaire PERMIS GRANDE REMISE 38 ans - Bonne présentation, cherche place.
Ecr. no 6.430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information emploi

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur ;
— Ne négligez rien.
Tél. : 225-93-79. poste 35-62.

capitaux ou proposit. comm.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE bien introduite dans les marchés de

SINGAPOUR, MALAISIE, INDONÉSIE

serait intéressée pour le marketing et la distribution d'articles de luxe pour hommes, de préférence produits textiles de haut standing

Les parties intéressées pourront contacter notre directeur, M. C. MELWANI à l'hôtel Concorde-Lafayette, PARIS, entre le 5 et 9 février 1977, ou écr. direct. à M. M.-C. MELWANI, 1321, International Plaza 10 Anson Road, SINGAPORE 2.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

représent. offre

Cherchons démarcheurs (euses) rég. parisienne pr vente appts sur littor. Languedoc-Roussillon, rémunérat., commissions importantes, matériel fourni. Ecrire no 2.000, Dépêche, place Arago, 66000 PERPIGNAN.

sports loisirs

DANEMARK 1977
A louer bord de mer : villas tout confort avec jardin pour vacances familiales. Ecrire Touristbureau Asserbo, DK-3300 Frederiksværk.

boxes-autos

13e - rue Boussingault A vdre **BOXES** premier sous-sol 589-49-34

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

autos-vente

Cadre Renault vd R 16 TL 77. Tél. : 926-83-65.

MERCEDES-BENZ LAOS PARIS 96, av de Suffren 567.79.20

A VENDRE MERCEDES 600 1967 Excellent état. Prix à débattre. Tél (16-21) 25-24-30.

Nouveau Concessionnaire MERDECES AUTO LUX 583.05.20 69 rue de Tolbiac 13ème

Collabor. Renault vd R 16 TX 1975 blanche, vitres teintées, 19.00 km. route excl. Etat imp. 22.500 F. T. 959-40-25 après 19 h.

FIAT-LANCIA Neuves - Disponibles Occasions Toutes Marques LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

104 · 304 · 504 · 604 EX TT 76 et 77 peu roulé. Auto-Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes - Paris-15e.

AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans 16e • 524-50-30 •

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **233-44-21**

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend FUSIL très belle platine, calibre 16 juxtaposé, état neuf. 8.000 F. Té. de 11 à 19 h : 548-67-57.

Vends TREIZE MAGNIFIQUES LUCARNES DE MANSARDE grandes, en zinc. Conviendraient pour belle demeure toiture ardoise. Tél. 64-32-12-65

Antiquités

Achète meubles anciens toutes époques pour exportation Etats-Unis. Bronze, pendules, bibelots anciens, cheminées, poupées têtes porcelaine. Paris Province. Tél. : 533-36-87, de 9 h à 11 h et de 17 h à 20 h.

Artisans

TOUS TRAVAUX PEINTURE Travail soigné, références Libre de suite 878-00-75.

ARTISAN PEINTRE Libre Devis sans engagement Tél. 207-38-54

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STENO Méthode accélérée - 757-86-86.

Débarras

Débarras immédiat cave, grenier. Tél. 533-36-87, de 9 h à 11 h et de 17 h à 20 h.

Décoration

Pose av. mollet. et galon au m2
— Le lin 260 cm à 35 F H.T.
— Le shantung 265 cm à 37 H.T.
— Le daim 140 cm à 39,60 H.T.
Artmur 2000 - Tél. : 370-23-69.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, Paris (8e). — Tél. : 260-34-80.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES » Home d'enfants du monde entier 1.200 m Hiver. 3 à 13 a. Téléski privé. Moniteurs de ski attachés aux Bartavelles. Patinage Luge Cours scolaires d'entretien B.P. 48 74220 LA CLUSAZ Tél. : 02-24-06

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes. Qualité artisan. 12, r. Valadon, Paris (7e). Tél. 555-23-48 - 23-89.

Orfèvrerie

GULDEN
SOLDE
Ses fins de séries et déclassés
GROS RABAIS
COUVERTS - ORFEVRERIE - CADEAUX
du 31-1 au 12-2-1977
84, rue Réaumur - PARIS (2e) Tél. 233-06-98
de 9 h. à 18 h 30 sans interruption

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS Té. : 522-30-70 et 522-21-74.

Livres

IMPORTANTE MAISON D'EDITION PARISIENNE cède gros stock de livres (1.000 titres différents), ouvrages neufs empaquetés, tous genres et tous formats. Prix selon quantité, de 0,20 F à 1,20 F l'exemplaire. M. CHAPPOUX Poste restante Paris 32

Jeunesse vacances

Assoc. professeur d'anglais organise à Pâques un séjour de 2 semaines en Angleterre, avec logements famille, cours, activités culturelles et sport. Prix : 995 F (voyage compris). Rens. : 702-87-78

Moquettes

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture) Moquettes depuis 40 F le m2 Devis gratuits Renseignements : 965-01-50 979-10-97 979-18-57

30 à 70 % s/stock 10.000 m2 moquette toutes qualités. · 757-19-19

Rencontres

SI VOUS VOULEZ AGRANDIR LE CERCLE de vos relations, PARTICIPEZ AUX REUNIONS amicales que nous organisons. Notre proch. rencontre : autour de la piscine d'une discothèque parisienne. — Tél. : 747-13-67.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette LESURE, PARIS (7e). Tél. : 548-95-16

Vacances-Tourisme-Loisirs

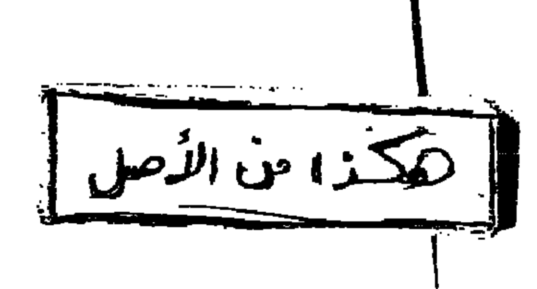
Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. d'Aix-en-Pce. Tr. beau cadre. Parc 6 ha. Gd calme. Séjour convenant partic. à personnes ayant besoin de détente ds une atmosphère de culture et de gentillesse. Ecr. au Château Bas, 13120 MIMET.

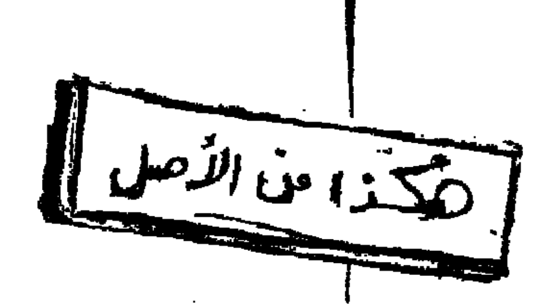
790 F TC SKI de FOND SKI de PISTE Paris-Paris 1 sem. févr. à avril. MIGRATOR, 25, r. des Boulangers, Paris 5e Tél. 033-05-19

Ch. mécène pr financer périple polaire. S'adr. : VIDAL, Las Robes 16, appart. 57, av. Louis-Ravas, 34000 MONTPELLIER.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

deux petits immeubles en pierre de taille habitables immédiatement

● **PARIS XXe**
« LES HAUTS DE PARIS »
9-11 rue du Télégraphe
Bel immeuble résidentiel de 9 étages.
Reste quelques 2 et 3 PIECES.
Confort tout électrique.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS.
Sur place ts les jours de 11h à 18h sauf Mardi.

● **GARCHES 92**
près du Golf de Saint Cloud
« LES JARDINS DE GARCHES ».
29-33 rue Henri Régnault.
3 petits immeubles de 2 étages avec ascenseurs
26 appartements au total.
Reste à vendre 2 et 3 PIECES.
Balcons ou terrasses et jardins privatifs.
Confort tout électrique.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS.
Appartement témoin sur place tous les jours de 11h à 18h (sauf Mardi).

GECOM 171, Av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY Tél : 747.59.50

Paris Rive gauche

PASTEUR 705-39-10 Beau 4 pces, 105 m2, tél., poss. prof., bel immeuble pierre de taille - 610.000 F Vis. sam. 14-17 h. 30, 16, r. Staël

15e Mo DUPLEIX **STUDIO** tt cft, ref. neuf 391-47-53 ou 924-56-24 - 92.000 F.

DUPLEIX Récent, standing 2 P., 70 m2, tél., park., calme, s/verdure. REGY - 577-29-29

ODEON Immeuble XVIIe rue Mazarine TRES BELLES POUTRES **2 P.** refait neuf, entrée, cuis. américaine, bains, wc. PROPRIETAIRE - ODE. 56-72.

SAINT-JACQUES (Mo). Imm. stdg, 2 P., cuis., S. de B., cft, 6e étage, vue Sud dégag., 50 m2, 300.000 F. Téléphone : 539-67-52.

Mo MONTPARNASSE Très charmant duplex, séjour + 2 chbres, 80 m2, soleil, calme. Samedi de 14 h. 30 à 18 heures. 53, AVENUE DU MAINE.

14e Plaisance. Part. vend tout agencé, ét. nf, stud., cuis., S. de B., tél., 2 terras., dble exposit., soleil, vue, 7e ét. ss asc. S/pl., sam., 10-18 h., 122, r. Losserand.

VAUGIRARD. Imm. réc., tt cft, 5 P., 115 m2, park. tél. 600.000 F. ARBOUIN - 250-80-76.

LUXEMBOURG. 3/4 P., entrée, cuis., wc, bns, chff. cal, 3e ét. Visite sur place, vendredi 14, samedi 5, de 14 à 19 h., 97, bd Saint-Michel. — Tél. : 278-12-62.

ECOLE-MILITAIRE 13, rue Chevert

PLUSIEURS STUDIOS et 2 Pièces de différentes surfaces, s/rue et cour-jardin.

Imm. 1930 en cours de restauration, tt cft par imm., garage possib. Visite lundi, mercredi, vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30.

CORVISART - TOLBIAC Dans bel immeuble P. de T. 1966, très grand STUDIO, tout confort, 40 m2 + terrasse 16 m2. Samedi, dimanche de 11 à 17 h, 49, rue du Moulin-des-Prés.

MOUFFETARD CONTRESCARPE Propriétaire vend ds petit imm. caractère, complètement rénové, chbres, studios, 2 Pces, triplex, entièrement équipés, poutr. app. Sur place, lundi et samedi, au 16, rue du Pot-de-Fer, 14 h. 30 à 18 h. 30 et s/R.-V. 883-02-66.

HAUTEFEUILLE. Prox. Seine, 180 M2, GD SEJ. + 2 P., 2 BS, 2 ENTR., LUXE - ODE. 95-10. IMMEUBLE CLASSE.

ECOLE MILITAIRE - 325-46-26. Dans imm. bourgeois, charme : 3 Pièces. Prix intéressant.

Boissonnade, magnif 90 m2, liv. + 2 ch., balc., ds lux. imm. réc., sol., calme. DAN. 63-98 ap. 12 h.

GD Balc., JARD. des PLANTES 140 M2, SEJ. DBLE, 3 P., ASC., ET. EL., CALME. ODE. 42-70.

EXCEPTIONNEL PT MIRABEAU, IDEAL PROF., BEL. MAIS. PART., 300 M2 + jard. 70 M2, imm. en cours de rénovation, URGT, 1.250.000 F. PROPRIETAIRE : 325-75-42.

14e, Alésia, ds lux. H.P., magn. 120 m2 + petit jardin privé. Charme, exc. 589-20-97, ap. 18 h.

BAC, 203, bd Saint-Germain Imm. P. de T., 6 Pces, 170 m2, 2 chbres serv. 890.000 F. Visite vendredi de 14 à 17 h. et samedi de 11 à 13 h. et de 14 à 17 h.

15, RUE GUTENBERG. R.-de-C. (bon placement), très grand studio 42 m2, grande cuisine s/jardin, bains, cave, tél. 170.000 F. Visite samedi 11-13 h. et 14-16 h.

BAC, 205, bd Saint-Germain 6/7 Pièces, 210 m2, très belle réception + 4 chambres, 4e ét., plein soleil, 1.450.000 F. Visite vendredi de 14 h. à 17 h. 30.

8, RUE DE VARENNE BEAUX STUDIOS, tout confort. Etages élevés. Standing. SUR PLACE, LE 5, de 14 à 18 h.

Paris Rive droite

PRÈS PLACE DES VICTOIRES
2 PIECES CUIS. - A RENOVER EXCELL. PLACEM.
J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, Paris (17e). - T. 766-04-17 p. 255.

DIDEROT Imm. ravalé. 2 pces, coin cuis., salle d'eau, w.-c. S/RUE. Prix : 85.000 F. - 526-04-30.

ILE ST-LOUIS - Luxueux 4 P. 1 CR. Etat exceptionnel. 90 m2. Asc. 780.000 F. - Tél. 577-88-68.

SULLY-MORLAND Dans IMM. CARACT. P. de T. 3e ét. s/rue et cour, calme, soleil DECORATION RUSTIQUE BELLES POUTRES APPAR. **5 PIECES** Très beau living avec cheminée 3 chbres, cuis. équipée, s. bains LUXUEUSEMENT RENOVE **PRIX : 680.000 F** Samedi, lundi : 14/18 h., **7**, RUE CHARLES-V ou tél. : 292-29-92.

REPUBLIQUE Idéal investisseur 2 P. 40 m2. Tt conft. Location assurée. 90.000 F. - 885-24-37.

BOULOGNE PORTE ST-CLOUD 13, RUE DES PRINCES **3 P.** Récent. Asc. Balc. Sam., 14-17 heures. — 633-29-17.

3 P. Cuis., ent., s. d'eau, w-c, S/square - 125.000 F. Vend., sam., 14-17 h.-T. 233-62-46 29, BD JULES-FERRY (11e)

XIIe - MICHEL-BIZOT Part. vd ds imm. 1969 **5 PIECES** Avec terrasse Parking inclus Tél. pr r.-v. après 18 h. 628-97-16. Prix : 590.000 F

17e Part. vend studio tout confort - Tél. Très lumineux. - T. (90) 98-32-80.

LAMARCK AU PIED DE LA BUTTE Dans un petit imm. de luxe Reste à vendre 3 studios et bel appt de 3 p. + jardin - terrasse. Visite samedi de 14 à 17 h., 54, r. des SAULES, ou 325-10-74.

4 P. : BAINS, WC EXCEPTIONNEL **219.000 F** Vendredi, samedi, 14-19 h, 3e étage : 28, RUE DE L'ARGONNE.

13, RUE SAINT-BERNARD Je vds mon Appartement s/RUE. 2 p. p., calme, soleil. 89.000 F à débattre. TÉL. : 527-66-24, ou s/pl. samedi 5 (14 h. à 18 h.).

COURCELLES - P. de T. Standin. Beau 5 P. 150 m2 + service. Etat neuf. 940.000 F - 924-10-72.

P. à P., 8e, près Parc Monceau, Stud. grd standg, 4e ét. Téléph. Parkg. Tél. apr. 19 h : 950-81-44.

Rue ST-HONORE - Part. vend 2 pièces, tout confort. Placards. Soleil. - Téléph. : 260-23-64.

11e PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, pet. imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces. Livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin le vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h., S.C.I. LAMIER - 346-71-08

MARAIS - BEAUBOURG Imm. bourgeois, 160 m2 Duplex. Vue rare - Téléph. : 325-46-26.

Mo RANELAGH DBLE LIVING + 3 ch., 2 bains. 578-93-93 (matin, repas).

9e PART. à PART. - 4-5 PIECES 118 m2, 5e ét., asc. Exc. état. Possib. prof. lib. Tél. 9 à 12 h. : 227-27-62

ILE SAINT-LOUIS Plein soleil - Seine Splendeur du XVIIe A remanier - Ascenseur GDES et PETITES SURFACES. 633-33-67

VOLTAIRE - Particulier vend STUDIO neuf dans imm. rénové. Rez-ch. clair, entrée, living + 1 petite chbre, kitch., s. bains. Px 120.000 F - 747-95-29 (matin).

INVESTISSEURS Rentabilité très élevée Indexation du capital investi **STUDIOS 2-3 P. DUPLEX** rénovés ou à rénover dans PARIS - BANLIEUE 12 Programmes Location et gestion assurées. **GROUPE VRIDAUD** 15, rue de la Paix, 75002 PARIS Téléph. : 261-52-25 +

« EN PLEIN CIEL » SUR LE PARC DES **BUTTES-CHAUMONT** 3 appartements 5 pièces, 110 m² + 18 m² balcon, double living 40 m². Habitable immédiatement. 62, rue Botzaris (19e). Visite sur place samedi, dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. 30, 14 heures à 19 heures ou SOFER, SOL. 91-00.

PLACEMENT 11e PERE-LACHAISE Petit immeuble livrable. Studios, 2 pièces, 3 pièces. Gestion assurée. — 720-38-67.

Région parisienne

SEVRES Bel appart. 90 m², dble séjour + 3 ch. Imm. p. de t. 1954. Parc. Vue. Soleil. Prox. gare, bus, école. 370.000 F - Téléph. : OBS. 31-00.

CHENNEVIERES, 130 m2, séj. 33 m2 + 4 ch., cuis., S. de B., tt cft, 430.000 F. Tél. 885-24-37.

SAINT-CLOUD. Grand standing, 8 appartements de 5 à 7 Pièces, de 455.000 à 950.000 francs. Cabinet Robert : 539-67-52.

VILLE-D'AVRAY. Part. vd vrai 3 Pces, 75 m2, tout confort, sur jardin, bien situé. — 945-58-26.

VERSAILLES R.G. Pr. GARE. Immeuble neuf, beaux 5 Pièces, verdure, prix moyen au m2 : 4.500 F parking inclus. PHILMO, 27, rue Carnot, Versailles — 950-35-72.

BOULOGNE, 200 m Pte-St-Cloud Dans imm. construct. 1976, grd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée. Belle s. de bains. Moquette. A partir de 157.700 F - ROUSSEL, 825-36-49

APPARTEMENTS à VDRE, 78 1o ELANCOURT, Résidence VILLEPARC. Tr. beau 3 pièces, cuisine équipée, Parking, Cave. 230.000 F - 050-45-81

2o MESNIL-SAINT-DENIS Entrée, cuisine équipée. Séjour, 2 chambres, salle de bains, wc. Parking. Terrasse. Téléphone. 220.000 F - 050-45-81

MELUN/LE MEE Part. vd Appt gd stdg, libre de suite, 5 pièces, duplex, cuisine, s. de bains, cab. toilette, séchoir électriq., nombr. placards amén. Cave. Park. en s/sol. Pr. écoles, centre cclal. S.N.C.F. - 899-45-11. Vis. sam. 5 févr., 9 à 18 h., Rés. Plein Ciel, Appt 406 B, 77 Le Mée

Chilly-Mazarin - SNCF - RATP Bel Appt 3/4 pièces 76 m2, tout conft. Séj. double, 2 chambres, cuis., dressing et penderie aménagés. Cave + Parking. Tennis. Piscine. 180.000 F - T. 909-47-60

P. à P. BOUGIVAL - Magnifiq. Appt 86 m2, livg 36 m2, 2 ch. Terrasse aménagée 150 m². Vue panoramique u n i q u e, dernier étage. 2 parkings. Parc avec piscine, S/pl. le 5-2 - 967-18-42.

ATHIS-MONS - Vendons Appt 3 p. dans résid. 1970, 180.000 F. Poss. reprise C.F.F. S'adresser au gardien - Téléph. : 938-98-93.

PLAISIR (78) Particulier vend appartement 4 pièces, cuisine équipée, salle de bains, dressing. 190.000 F, dont 33.000 F Crédit foncier. Téléph. 055-59-77.

PARC SAINT-MAUR Splendide appart. neuf, 5 pces, 123 m² + balcon, dernier étage, dans petite résidence de classe, 4 étages, espaces verts, quartier résidentiel. Conditions intéress. 885-12-30.

C. P. H.
PARLY 2, stud. dep. 70.000 F.
PARLY 2, 4 p. dep. 245.000 F.
PARLY 2, 5 p. dep. 360.000 F.
MARLY-LE-ROI, résidentiel, verdure, 3e et dern. étage, 89 m² + terrasse, studio, box. 360.000 F.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL PARLY 2 955-48-00.

A vendre CLAMART (près gare et bus) LOGEMENT 35 M2, tout confort, 5e ét., dans bel immeuble ancien. Libre en mai 1977. Téléphone 644-07-50.

1 km Porte de la CHAPELLE, Ppfaire vd ds imm. pierre de t., tapis, asc., 2 pièces, cuis., wc. Prix : 60.000 F - Crédit. Téléph. : 805-74-85 - 255-11-46.

FONTENAY-LE-FLEURY 5/6 p. sur square. Calme. Soleil. Parkg. Cave. 297.000 - 460-31-22.

Charenton - Ecole - Imm. 1974, 3/4 p. 92 m2, jdin 145 m2, gar. 2 voit. 450.000 F - T. : 893-39-78

PR. VERSAILLES « Parc Montaigne », 5/6 p. Pignon dernier étage. Volets. Cave. Parking. 345.000 F - Téléph. : 460-14-53.

MARLY-LE-ROI, 200 m Gare Situation, vue exceptionnelles. Joli intérieur de 3 p. Parking. Px 280.000 - RHODES, 958-19-28.

MEUDON-LA-FORET - P. vend 3 p., vue dég. 160.000 F + 7.000 F C.F. Pr. comm. 630-74-42 (soir).

Mairie-Vincennes - Beau 4 p. : hall d'entrée, cuis., wc, s. bns, chf. central. 325.000 - 346-63-85.

VAUCRESSON - Appt standing 77 m2 + loggia, séjour, 2 chbres, cuisine équipée, s. de bains, wc séparés. Tél. Calme. Ouest. Prix 280.000 F - J.M.B., 970-79-79.

LE CHESNAY, PARLY II. Appt type II, 89 m2, dernier étage. Séjour en L, 2 chbres. Exposition Est-Ouest. Cave. Parking. Prix 330.000 - J.M.B., 970-79-79.

RUEIL-MALMAISON - Magnifique Appt 105 m2 habitables. Jdin privatif 86 m2, séj. 38 m2, 2 chbres, s. d'eau, s. de bains. Calme. Orienté Est-Ouest. Prix : 490.000 F - J.M.B., 970-79-79.

Province

A MENTON, votre appartement de 2 pièces avec vue mer, dans p a r c aux arbres centenaires. Prix : 170.000 F. Livraison : été 1977 des 3 et 4 pièces. GICA, 16, bd de la République, 06400 CANNES

I S O L A 2000 Studio meublé, équipé. 112.500 F. Téléph. : 387-55-09 (Poste 307).

EN TELEPHONANT AU **887-43-40** vous pouvez devenir **PROPRIETAIRE** magnifiq. STUDIO, APPT bord **LAC LEMAN** Réservez avec **5.000 F** AVIS, 68, bd Sébastopol, PARIS (3e).

Etude de Me DELRUE Notaire 59870 MARCHIENNES Tél. : (20) 80-30-12

A VENDRE AVORIAZ (Haute-Savoie), bel appartement meublé construit en 1970, comprenant : entrée, salle de séjour avec balcon, 1 chbre, cuisine, salle de bains. Visite sur place du 13 au 20 février.

appartem. achat

Rech. PARIS, 15e, 7e arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

Recherche APPARTEMENTS standing, 8e, 9e, 10e 17e, 18e. Paie comptant. - Tél. 526-38-33.

constructions neuves

INVESTISSEZ CENTRE TOURS IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 5 PIECES **PX MOYEN : 3.400 F le m2** PARK., SS-SOL COMPRIS **GARANT. LOCATION** 2 ans PRETS SPECIAUX P.I.C. GAUTARD IMMOBILIER 82, bd MALESHERBES, Paris-8e **292-28-13** DU LUNDI AU VENDREDI

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 5e **LE GEOFFROY** SAINT-HILAIRE Imm. de qualité, façade classée. Disponible : 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : fin 1er trimestre 77. Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h, sauf mardi. SAGE - Tél. 874-49-32

XXe. Petit immeuble standing P. de T., 3 et 4 pièces, balcon, terrasse-jardin privatif, 5 pièces dernier étage, terrasse. Appartement-témoin : 118 bis, rue Pelleport, mardi et samedi, de 14 heures à 18 h 30.

Ve Studio et 2 pièces Habitables fin 1977.

XIIIe Studios et 2 pièces Habitables fin 1977.

XVe Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces Habitables fin 1977.

XVIIIe Studios, 2, 3 et 4 pièces Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES Studios, 2 et 3 pièces Habitables 1er trimestre 1977.

Mo CHATEAU-VINCENNES Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 1er trimestre 1977. 225-93-69.

XVIIIe près R. CHAMPIONNET Studios, 2, 3 et 4 pièces, habitables 2e trimestre 1977. 225-93-69.

Près VERSAILLES-BUC Ds parc 4.000 m², r. L.-Blériot, imm. de 20 appts - Visites samedi et dimanche - Promoteur Bernard, 77, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

TROCADÉRO 48, r. de LONGCHAMP, Paris-16e Disponible : 13 appart. luxueux, du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pièces, terras. Prx ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. — Informations sur place tous les jours, de 14 à 19 hres. Sauf dimanche. SAGE. — Téléph. 874-49-32.

A 200 m DU BOIS DE VINCENNES Une petite résidence de classe EN PIERRE DE TAILLE « JEANNE DU LAC » 20-22, rue Jeanne-d'Arc **SAINT-MANDÉ (94)** DU STUDIO AU 5 PIECES avec balcons ou terrasses. Prestations raffinées et le confort total électrique. PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 10 h. 30 à 18 h. (sauf mardi et mercredi matin) ou GECOM - 747-59-50. 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY.

immeubles

INMEUBLE DE RAPPORT Bordure Yonne Proche MIGENNES 4 appts (3 x 3 p. cuis., 1 x 4 p. + cuis.), cave, greniers, dépend. aménageables, gd jardin rapport élevé. Prix 280.000 F, crédit possi Rens. M. Dargent, notaire. Téléph. (86) 63-23-73.

villégiatures

Loue entièrement équipés STUDIOS 4 PERSONNES **COURCHEVEL - 1.650 m** du 6 au 13 février et **MÉRIBEL - MOTTARET** du 5 au 12 février. Tél. : Jeudi, vend. (21) 23-52-31 ou dim. (21) 28-45-39.

VACANCES EN CORSE GOLFE DE SAGONE Grandes plages de sable. Tous loisirs. Possibilités de séjour à la quinz. en villas et appartem. récents et confortables, à l'exclusion du mois d'août. Locations pour le mois complet uniquement en août. Conditions avantageuses pour locations hors de la haute saison (mai, juin, septembre...). ARES, B.P. 45, 06603 ANTIBES. Téléph. (93) 34-57-07.

locations non meublées Offre

Paris

LUXUEUX 5 PIECES, 2.500 F + charges. Samedi 14-17 heures. 202, BD MALESHERBES (17e).

NATION. Bel imm., beau 4 P., entr., cuis., tt cft, balc., téléph., 4e étage, asc., 2.000 F. 344-71-97.

18e S/SQUARE 4 P., 120 m2, chbre bonne, tél. 2.700 F + chauffage. - 527-59-66.

5e - LIMITE 13e Part. à Part., loue 110 m2 sur gd parc. Sud. Moquette, tél., gar. 2.950 F + ch. - T. 633-91-39, h.b.

Région parisienne

BANLIEUE SUD PRES DE **ÉVRY - CORBEIL** à louer dans résidence grand standing APPARTEMENTS NEUFS — 3 PIECES dep. 850 F + ch. — 4 PIECES dep. 1.000 F + ch. Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 à 18 h. (mme dim.). Sauf mardi et mercr., s'adress. TERRASSES DU COUDRAY AVEN. CHARLES-DE-GAULLE, (91) COUDRAY-MONTCEAUX. Téléph. : 493-52-79/496-18-81. LIAISON S.N.C.F. et Aut. A 6.

GARCHES. Appartem. gd stdg : 3 ch., liv., S. à M., bns + dche, 2 park., cave, tél., libre de ste. 3.500 francs charges comprises. J.M.B. : 970-79-79.

VAUCRESSON. Splendide appt, ds verdure, tennis, tt cft, 102m2, cuis., séj., 1 ch. + poss. 2e ch., bains, téléphone, libre de suite : 2.300 francs. J.M.B. : 970-79-79.

MORSANG (91). Villa neuve : 9 P., 2 S. de B., 2 gar., jardin, 2.900 F. - Téléphone : 016-25-96.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part., jeune médecin ch. 2 Pces, Paris, proche banlieue, loyer modéré. Téléph., vendredi apr.-midi et samedi : 366-41-07.

Secrétaire cherche chbre bonne, 6e, 7e, 14e, 15e, eau courante. Téléphone : 325-26-63, P. 4937.

Particulier cherche appartement 5-6 pièces, 5e, 6e, 7e, 14e et 16e arrdts. T. : 358-39-95, après 18 h.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES - GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 A 3 ANS. - 551-22-66.

locations meublées Offre

Région parisienne

SEVRES. Etat impeccable, liv., S. à M., 2 chbr., cuis., bns, gar., tél., cave, libre de suite, 2.200 F + 400 F ch. J.M.B. : 970-79-79.

appartements occupés

145.000 F, vends, Val-de-Grâce, 16, r. Flatters, 3 P., bon imm., 5e ét., calme, soleil. 727-91-41, le matin. Vis. sam., de 10 à 12 h.

ISSY-LES-MOULINEAUX Près mairie, bel imm., 2 appts occup., 3 P., cuis., wc, S. de B., 70 m2, et 4 P., 85 m2. Prix intéressant. Samedi 16 à 18 heures, 4, RUE ANDRE-CHENIER.

IDEAL INVESTISSEURS OU ACHETEURS AVISES ds beaux imm. P. de T., appts tt cft, occup., du stud. au 5 P., 5 quartiers de Paris. Prix exceptionnels vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

1 km. Porte de la Chapelle propriétaire vends dans immeuble P. de T., tapis, escalier, 2 et 3 Pièces, cuisine, wc, 38.000 à 55.000 francs, crédit. Tél. : 805-74-85 - 255-11-46.

hôtels-partic.

ST-CLOUD SUR HAUTEUR Vue imprenable s/Paris, quartier très résidentiel et calme. Magn. HOTEL PART. 1860, 600 m2 habit. = réception 200 m2, 7 gdes chbres, 4 s. de bains ultra-modernes, 2 cuisines équipées. Terrasse et jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

14e Alésia, luxueuse résidence, 8-9 pces, 310 m² (en 2 nivx) + jardin 200 m² + gar. Prof. lib. poss. Etat exceptionnel. Prix élevé. DAN. 63-98 après 18 h.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F — 742-78-93.

propriétés

VALLAURIS (06) Magnifique propriété 600 m² habitables avec maison de gardien. 5.000 m² terrain planté, piscine chauffée. Exceptionnel. 567-72-11.

BORAN-SUR-OISE Belle propriété, parc de 2.800 m², cuis. équipée, gd salon, séjour, bar et cheminée, 5 ch., loggia. 550.000 F. Téléph. (4) 457-30-98.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE Centre. Maison ppale 6 p., cft, belvédère + mais. gardien 4 p., cft, le tout sous-sol. Construct. pierre. Ravalement à prévoir. 1.700 m² terr. -700.000. 542-49-70.

EXCLUSIVITE Très beau CORPS DE FERME avec vue panoramique, MAISON principale + maison amis + dépendances, terrain 10.000 m². Prix total 550.000 F. RARE. **A-13** Vernon, 72, av. de Paris. Téléph. 16 (32) 51-19-19.

EXCEPTIONNEL 65 km N.-D., ds parc 5.500 m, très dégagé, JOLIE PPTE, belle récept., bureau, cuis., 4 chbres, bains + toil., ch. mazout, gar. Eau ville. Electr. Dépendances. **PX 400.000 F** Poss. av. 88.000 F CPT **G. LEMOR** Expert F.N.A.I.M. 60430 NOAILLES. Tél. 15 (4) 446-30-52/31-97.

TOURAINE - 190 km Paris Agréable GENTILHOMMIERE non isolée, 9 p., cft, loggia, gard. communs, 1 ha ombragé. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

Canet-Plage en Roussillon **MAISON FAMILIALE** Vac. Meublée, 25 pièces, 50 m plage. CONVIENDRAIT comités d'entreprise, retraités. SALVAT, 49, quai Vauban 66000 Perpignan. T (68) 61-01-08

PROVENCE Ppfaire vd très beau mas formant cour intérieure. 10 p., 4 s. de bs, chf. cent. pr. village. C. Ampus. LE Rocher 84220 Goult. (90) 72-22-46.

RAMBOUILLET - CENTRE Magnif. maison bourg. R.-de-c. vaste salon, séj., cheminée, bur., 2 gdes ch., cuis., bns, w-c. 1er ét. ent. indépend., salon, séj., cheminée, 2 vastes chbr., cuis., bns, w-c, combles aménagés, 5 gdes p. tt conft, ss-sol total, gar. Jardin clos. (Idéal prof. lib.) - 790.000 F. 14, r. Raymond-Poincaré **AVIS** RAMBOUILLET - 483-05-27

CROISSY-SUR-SEINE Résidentiel Tr. belle propriété de caractère meulière et brique, 2 étages, tt cft, dépend. Parc aménagé 200 m2 environ. Ponton s/Seine. Té. : 333-24-97

Sud-Paris, 25 km., p. propriét., villa neuve 220 m² habitables + sous-sol, parc 5.000 m², vue imprenable. Tél. soir : 900-56-51.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Sté vend magnifique villa neuve 200 m² de plain-pied, grande réception + mezzanine + 5 ch., 2 bains + cab. toil., sur ss-sol total, gar. 2-3 voitures, chbre serv. avec salle d'eau, jardin de 2.500 m². Prix total : 1.000.000 de francs. - 969-85-35.

Part vd banlieue Sud maison 11 p. princ., 3 s. de bs, 2 wc, chauff. cent., gaz, jardin, conv. famille nombreuse, profess. lib., artisan, bureaux ou 2 ménages, prix intéressant - 938-12-28.

SAINT-MAUR, R.E.R. STYLE MANSART, 8 p., cuis., grand confort, terrain 500 m², libre juillet 77 - Px 800.000 F. M. PETIT - 283-46-03.

MAISONS-ALFORT. Prox. Mo, maison d'habitation, gde cuis., séjour, salon, 3 ch., bains, gar., dépendances, jardin, 530.000 F. DEMAISON, 207-83-20.

pavillons

TAVERNY Pavillon F 4 tt conft. 250.000 F + C.F. - Tél. 960-35-86.

URGT. A louer Val-Guermantes pav. tt cft, 150 m² hab., gar. 600 m², patio, 2 gar., s. d'eau, cuis. am., cellier, chem., tél., aut. Est, 2.000 F mens. 706-22-54, de 20 heures à 22 heures.

EXCEPTIONNEL NOGENT, 10' R.E.R. BOIS, 34, rue Parmentier, beau pavill. meulière, liv. 50 m², terrasse+cuis. office, 4 chbres, bains, ch. cent., beau jardin. Px 550.000 F, avec 120.000 cpt. Visible sam. dim., 10-18 heures.

PAVILLONS A VENDRE Chevreuse, sur 750 m², entrée, séj. double, cuisine, 4 chbres, s. d'eau, wc, cave. Prévoir travaux. 395.000 F. 050-45-81.

PAVILLONS A VENDRE MESNIL-ST-DENIS, sur 450 m², entrée, séj., 4 chb., 2 s. de bs, cuisine équipée, garage, téléph. 420.000 + 30.000 F. 050-41-85.

ST-REMY-LES-CHEVREUSE 3 min. métro, villa récente, 6 p. tout confort, 2 bains, gar., jard. 500 m², 2.300 F - 350-33-31.

manoirs

QUIMPERLE (29 S), hôtel part. XVIIe s., bon état, petit parc, bord rivière.
Région Vire (14) : petit domaine 45 ha., libre, av. maison de maître, parfait état.
Ploërmel (56) : manoir XVIIe à restaurer, 3 ha., chapelle.
Connerré (72) : gentilhommière XVIIIe, tout confort, parc 4 ha., pièce d'eau.
Plusieurs autres propriétés dans l'Ouest.
FORETS et MANOIRS DE FRANCE, 35500 Vitré. Tél. (99) 75-23-48.

Rég. Quimper : BEAU MANOIR 17e. Futaie. Prairie. Ruisseau 4 hectares.
Rég. Guingamp : MANOIR 16e classé. Dépend. Source. 3 ha.
VITRE et QUINTIN : jolies maisons 17e à restaurer.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL, (43) 53-25-27

terrains terrains

VENTE AUX ENCHÈRES D'UN TERRAIN DE 912 HECTARES

Terrain situé au cœur région du maïs (9 km Est de Milford, Illinois), comté d'Iroquois. La vente aura lieu dans le comté d'Iroquois, gymnase de Stockland. Stockland (Illinois), à proximité de Milford, Route no 1 (9 km à l'Est puis 3,2 km au Sud) jusqu'au gymnase de Stockland. Milford est situé à 180 km Sud de Chicago, Illinois, sur Route no 1 au Nord de Danville, Illinois, sur Route no 1.

MERCREDI 16 FEVRIER 1977, à partir de 11 h. du matin, Journée d'Enchères. Une description légale sera lue. Un inventaire légal enregistré déterminera la superficie exacte de chaque parcelle. L'avocat du vendeur sera présent aux enchères. Le prix brut sera déterminé par la superficie brute multipliée par le prix de l'acre (0,4 ha). Superf. approxim., superf. précise lors de l'étude définitive. Un contrat type sera disponible sur demande.

Le terrain sera offert en dix parcelles de 32 à 130 ha, et aussi en un seul lot. L'enchère la plus élevée l'emportera. Le terrain comporte trois séries de bâtiments et un logement. Conditions : versement comptant de 10 % minimum, payable au moment de la vente par chèque certifié, chèque de caisse ou lettre de crédit approuvée à l'avance et le solde lors de la clôture de la transaction, payable sous la même forme, mais pas plus tard que le 16 mars 1977. Les impôts fonciers pour 1976, dus et payables en 1977, seront payés par les vendeurs. Les impôts pour 1977 et toutes les années suivantes seront à la charge des acheteurs. Les titres aux polices d'assur. fonc. seront fournis par vendeurs, montrant des titres réguliers de propriété, sous réserve des exceptions indiquées dans le contrat type. Possession : l'acheteur entrera en possess. à la clôture de la transaction, y compris le droit à la part du propriétaire dans les récoltes 1977, sous réserve des baux en cours et des droits des exploitants sous contrat.

Ordre de vente : la procédure d'offre des lots sera annoncée par le commissaire-priseur le jour de la vente. Le propriétaire se réserve le droit de rejeter une partie ou la totalité des offres.

Avis du commissaire-priseur : ce terrain est situé au cœur de la zone de culture du maïs. C'est une occasion d'acquérir un important lot de terrain agricole d'un seul tenant. Notez bien que nous affichions 10 lots distincts, que nous nous réservons le droit d'offrir certaines parcelles ensemble plutôt que séparément, si cela doit aboutir à un prix de vente plus élevé.

Pour tous rens., téléph. au 815-457-2175 (bureau) ou 815-457-2202 (domicile) ou écr. à ART FELLER, P.O. Box 267, Cissna Park, Illinois 60924.
STEWART TRUSTS, AVOCAT, Tom Stibolt. 135 S. La Salle St., Chicago, Ill. 60603.
Commissaire-priseur : ART FELLER, Cissna Park, Illinois. Tél. : 815-457-2175.

Les avis définitifs de vente l'emportent sur les annonces imprimées.

CORSE. Vd 4 ha terrain bâtir bord de mer, port naturel et plage, 50 kilom. Sud Ajaccio. Téléphoner 822-42-06, le soir.

Près DIEPPE (76), résidentiel, BEAU TERRAIN boisé 3.600 m² à construire, viabil., clos, calme. 82.000 F. S. LENOIR, 22, r. J.-Moulin, 93100 Montreuil. 857-75-30.

forêts

Particulier recherche Forêt. Ecr. à 8.255, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

maisons de campagne

FORET DE LYONS 95 km de PARIS AU CŒUR DE LA FORET Authentiq. maison NORMANDE, TOITURE NEUVE, gde surface habitable, jardin planté 1.900 m2, calme. Prix 215.000 av. 43.000 F. AGENCE NORMANDE 27150 ETREPAGNY Tél. 335 par 16 (32) 02-91-11

Maison de campagne, parfait état, 4 pièces, cuisine, dépend., grand terrain, bord ruisseau. Rens. : Me Dargent, notaire. Tél. (86) 63-23-73.

EN CREUSE Bel. mais. anc., 7 p., + cuis. Gde surf. hab. av. parc 3.800 m2 **PRIX : 160.000 F** CREDIT 80 %. S.I.P.P. - 270-91-78

RÉGION BERGERAC Chartreuse périgourdine Tt cft dominant la vallée de la DORDOGNE, construction 1969. 7 pces, 10.000 m2 terrain. Vue impren. T (51) 67-62-27.

villas

ETAMPES 45 km Sud Paris Part. vd cse départ Villa style rust., chem., poutres, 200 m2 habit., entièr. décorée, gar. 2 voit. + studio indép. sur terrain boisé 1.500 m2. 620.000 F. Tél. : 928-74-84 (le soir).

LE VESINET CALME Résidentiel proximité commerces et écoles VILLA ANCIENNE rez-de-ch. : séjour, 2 chbres, cuisine, bains. 1er étage : 2 chbres, 2 greniers, tt cft. Jardin 620 m2. 500.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VAUCRESSON. PPRIETE 1930 200 m² habitables, séjour, salle à manger, cuisine, 4 chbres + 2 chbres serv., 2 sal. de bains, 1 douche, environnement exceptionnel, calme. Parc 1.400 m². Px 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

PARTIC. achète villa ou terrain VAR proche mer, max. 400.000. Téléph. 16 (1) 928-18-93.

SAINT-CLOUD. Propriété caractère rénovée, 300 m² habitables, 1.500 M2 DE TERRAIN. Partie comptant, partie viager. J.M.B., 970-79-79.

LE PECQ. Villa 1965, séjour 32 m², 2 chbres. Terr. 1.035 m². Prix 680.000 F. J.M.B., 970-79-79.

châteaux

PÉRIGORD PETIT CHATEAU, 3 tours. Belle vue. Parc ombragé 4 ha. COLOMBIER et dépendances. 450.000 F PROPINTER, B.P. 33 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75 Docs et photo sur demande.

fonds de commerce

A VENDRE PRESSING SANS CONCURRENT VAR bord de mer, excell. affaire. eau par forage. Ecr. à 8.359, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre local ts commerces, 120 m² ds centre comm. région de l'Aube. Tél. entre 12 et 15 h. et après 19 h. au (25) 72-19-45.

Pour vendre votre commerce, téléph. : 834-09-24 - 522-22-00.

Hôtel snack-bar, 30 ch. 2**NN, ou poss. que 18, salle rest., salle dancing, gd parking attenant. Le fonds ou la totalité. Ecr. à HAVAS GRENOBLE 16.606.

PARIS-7e CHAMBRE DES DEPUTES FONDS ET MURS BOUTIQUE 50 m2 + cave + grenier, 05 m² + cave + grenier, 800.000 F. 551-43-15, à partir de 19 heures.

locaux commerciaux

Local à louer 2.200 m² en 3 niveaux pr. République. 805-73-38.

AV. de la MOTTE-PICQUET Imm. nf, 2 p., 32 m2, comm. ou professionnel, tél., parking, 2.000 F + charges. 566-08-75.

PARC MONCEAU Très beaux bureaux. 98, bd Malesherbes, Paris-17e. 400 m2 + 2 caves + 3 ch ser. **EN LOCATION** TELEPHONE : 755-97-32.

locaux indust.

A louer 25 km. d'Avignon ancienne usine, superficie couverte 3.100 m², possibilité de séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m², accès facile. Conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignem., écr. « le Monde » Publicité no 6.422, qui transm.

bureaux

8e - SAINT-AUGUSTIN A LOUER dans immeuble grand standing **BUREAUX** Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

MARSEILLE CANEBIERE Propriétaire loue bureau 90 m², tél. 2 lig. groupées, télex, proximité parking et métro. Bail, 700 F/mois + reprise très justifiée. Tél. (91) 37-20-24. ou 53-39-19, heures de bureau.

ENTREP. ELECTRONIQUE recherche LOCATION ou ACHAT **500 m2 MINIMUM** dont 300 m2 bureaux et 200 m2 d'un seul tenant. Proche banl. Ouest, Sud ou Sud-Ouest. Téléph. : 946-97-97. (M. CACARRIER P. 701).

15e - SÈVRES-LECOURBE à louer local cclal ou bureaux dans immeuble neuf, 172 m2 + s/sol 45 m2, 2 lignes téléph., poss. parking. LOCATION SS PAS-DE-PORTE Loyer principal 5.000 F mens. Tél. Mme Lainé - 588-02-64.

Boutiques

TRES PASSANT RUE DE BUCI. Boutique 25 m² + appartem. CESSION BAIL 380.000 F. - TEL. 326-15-00.

JUSTICE

Les poursuites disciplinaires contre un juge de Douai

Une mise au point du directeur des services judiciaires

Après la publication, dans *le Monde* daté du 3 février, d'un article consacré aux poursuites disciplinaires engagées contre un juge d'instance de Douai, Mlle Claude Joly, M. Henry Dontenwille, directeur des services judiciaires au ministère de la justice, nous a adressé une lettre dans laquelle il dément que la procédure engagée *« serait motivée par la nature de certaines décisions juridictionnelles »* rendues par ce magistrat.

M. Dontenwille écrit : *« Je crois devoir, dans un souci d'objectivité et pour une meilleure information du public, vous faire connaître que ces assertions sont inexactes et que la poursuite disciplinaire en cours n'est nullement fondée sur les accusations prétendument invoquées. Soucieux de respecter l'obligation de réserve et le secret qui s'attache aux procédures disciplinaires, instauré dans l'intérêt même des personnes poursuivies, je suis tenu quant à moi de ne pas faire état des griefs réels retenus par la chancellerie dans la lettre adressée à M. le premier président de la Cour de cassation, et qui fixe, aux termes de la loi, les limites exactes dans lesquelles se trouve saisi, en l'espèce, le conseil supérieur de la magistrature siégeant en formation disciplinaire. »*

Mlle Claude Joly doit comparaître prochainement devant le conseil supérieur de la magistrature.

Réactions socialistes et communistes

Après l'annonce des poursuites disciplinaires engagées contre Mlle Joly, qui doit comparaître prochainement devant le conseil supérieur de la magistrature, M. Jean-Claude Routier-Leroy, rapporteur national du parti socialiste pour les questions judiciaires, estime que *« l'actuel garde des sceaux renoue avec la politique répressive de son prédécesseur, M. Lecanuet, qui avait engagé des poursuites contre M. de Charette, juge d'instruction à Béthune ». « M. Olivier Guichard*, ajoute M. Routier-Leroy, *dans une déclaration remise jeudi à la presse, qui n'a à ce jour proposé aucune politique judiciaire depuis son retour au gouvernement, devrait se souvenir des échecs de son prédécesseur, tant à l'occasion de l'affaire du substitut Ceccaldi que lors de la grève nationale des avocats, en janvier 1976. »*

De son côté, M. Georges Hage, député communiste du Nord, déclare, dans *l'Humanité* de ce vendredi 4 février : *« Le gouvernement, qui prétend rapprocher la justice des justiciables, multiplie les mesures d'intimidation à l'égard des magistrats qui prennent en compte la réalité sociale de notre pays et se refusent, dans le cadre des lois en vigueur, d'ajouter à la misère des justiciables. L'arbitraire dont est victime Mlle Joly confirme le bien-fondé de la déclaration récente du groupe communiste à l'Assemblée nationale, dénonçant la volonté du pouvoir de renforcer, au mépris de la Constitution, la dépendance du judiciaire à l'égard de l'exécutif. »*

SUR PLAINTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

Plusieurs personnalités sont inculpées de fraude fiscale

Plusieurs personnalités appartenant à des milieux d'affaires viennent d'être inculpées de fraude fiscale sur plaintes de la Direction générale des impôts.

Mme Jacques Baumel, épouse de M. Jacques Baumel, président du conseil général et député des Hauts-de-Seine (R.P.R.), est poursuivie en sa qualité de président-directeur général de la Société européenne d'édition et de composition (S.E.E.C.), 12, avenue Franklin-Roosevelt à Paris, pour des omissions dans ses déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés pour les années 1972, 1973 et 1974.

Le magistrat instructeur, M. Jean-Pierre Michau, a également inculpé MM. Lucien Arnaud, soixante-neuf ans, expert judiciaire en bâtiment, à qui il est reproché d'avoir échappé au paiement de 700 000 francs d'impôts entre 1972 et 1974. M. Louis Gouvernaire, soixante-six ans, expert-comptable près les tribunaux, est également inculpé pour avoir éludé, pendant la même période, 200 000 francs d'impôts. D'autre part, les deux cogérants de la Société civile immobilière Neuilly-Sablonville, MM. Auguste Frémaux, soixante ans, artiste-peintre, et Jacques Branchet, trente ans, conseil juridique, sont inculpés pour avoir éludé 350 000 F d'impôts à l'occasion de la revente d'un terrain acheté en 1970. La cession avait donné lieu à une plus-value de 700 000 francs.

D'autre part, M. Jean-Claude Martinet, juge d'instruction, a inculpé M. Bernard Zerhfuss, soixante-six ans, architecte, grand prix de Rome, ancien inspecteur général des bâtiments civils de l'Etat, pour avoir omis de déclarer, en 1972 et 1973, plus de 1 million de francs de revenus et avoir éludé ainsi 700 000 francs d'impôts.

M. Zehrfuss est un des architectes français les plus connus du public. Dès les années 50, son nom avait été lié aux deux premières grandes réalisations d'architecture contemporaine à Paris : le siège de l'Unesco, place Fontenoy, et le palais du CNIT à la Défense. Il est également l'architecte d'un modernisme classique des usines Renault à Flins.

Enfin, M. Maurice Joseph, créateur de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées, ainsi que son fils Alain et sa fille Elisabeth ont été inculpés de fraude fiscale, et, pour les deux derniers, de complicité, par M. Robert Landreau. En minorant le nombre des élèves de l'école, M. Joseph et ses enfants auraient éludé, entre 1972 et 1974, 1 160 000 francs d'impôts.

● *Le livre* les Finances du parti communiste *n'est pas retiré de la vente.* — M. Fernand Justafré, premier vice-président du tribunal civil de Paris, a refusé, jeudi 3 février, de donner satisfaction à la Libraire de l'Escalier, qui demandait, en référé, le retrait de la vente du livre *les Finances du parti communiste*, de M. Jean Montaldo, édité par Albin Michel.

Cette librairie se plaignait de subir un préjudice moral et matériel du fait que son nom figure dans une annexe de l'ouvrage contenant une liste de sociétés qui ont un lien direct ou indirect avec le P.C.F., et elle demandait que la diffusion du livre soit interrompue jusqu'à la suppression de cette mention qu'elle déclare inexacte. L'ordonnance de M. Justafré souligne que *« le préjudice éventuel n'est (...) pas démontré à l'heure actuelle, et ne pourrait être apprécié qu'au vu d'une baisse du chiffre d'affaires consécutive à la publication litigieuse »*.

● *Un témoin de Jéhovah condamné à deux ans de prison.* — Le tribunal permanent des forces armées de la VI[e] région militaire siégeant à Metz, a condamné à deux ans de prison, pour refus d'obéissance, M. Denis Defossez, vingt-deux ans, de Roubaix, témoin de Jéhovah, qui avait refusé de revêtir l'uniforme au 34[e] régiment du génie à Epernay (Marne). Il avait également refusé le statut d'objecteur de conscience.

● ERRATUM. — Dans l'article du docteur A. Gabrieleff, « Psychiatrie et justice » (*le Monde* du 4 février), une erreur de frappe s'est glissée dans le passage où il est question de l'écrivain Truman Capote. Il fallait lire : « Cette approche psychologique du criminel, *décrite par* Truman Capote... »

Faits et jugements

Pas de menottes pour M. Amanrich.

L'ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, M. Gérard Amanrich, qui, dans la soirée du 1[er] février, a tué sa femme et ses deux enfants, a été inculpé, jeudi 3 février, d'homicides volontaires par M. Robert Pagès, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, et écroué à la prison de Fresnes.

Le diplomate, qui a été conduit, sans menottes, devant le magistrat, n'a fourni aucune explication à son acte. Paraissant épuisé, le regard fixe, soutenu par un garde républicain, il a quitté le cabinet de M. Pagès les mains libres. Il a choisi comme défenseur M[e] Paul Lombard, du barreau de Marseille.

Affaire de Broglie : premier interrogatoire de M. Guy Simoné.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier sur l'affaire de Broglie a procédé, jeudi 3 février, au premier interrogatoire de M. Guy Simoné, le policier récemment révoqué, inculpé de complicité d'homicide volontaire dans le meurtre du député de l'Eure. Assisté de M[e] Christiane Erien, M. Guy Simoné a été entendu pendant plus de quatre heures et demie.

Ce premier interrogatoire n'a porté, semble-t-il, que sur le passé de l'ancien policier. Ensuite, M[e] Erien a déclaré qu'il *« avait permis de faire table rase de ce que certains journalistes ont raconté sur le passé de son client présenté comme un policier véreux. Son dossier disciplinaire est vide de toute appréciation défavorable. Les notes qui s'y trouvent ont oscillé entre 14,25 et 17,5. On n'y rencontre pas la moindre trace d'une intervention d'aucun service, d'aucun pouvoir. Aussi M. Simoné va-t-il demander au tribunal administratif l'annulation de l'arrêté ministériel de M. Poniatowski prononçant sa révocation »*.

L'audition de M. Simoné doit continuer jusqu'à la fin de la semaine.

Création d'une chaire de médecine pénitentiaire.

Une chaire de médecine pénitentiaire, rattachée à la chaire de médecine légale dirigée actuellement par le professeur Etienne Fournier, a été créée récemment au centre hospitalier universitaire Lariboisière-Saint-Louis à Paris (10[e]). La direction de cette chaire a été confiée au docteur Solange Troisier, ancien député U.D.R. du Val-d'Oise, médecin-inspecteur fédéral de l'administration pénitenciaire, proposée le 14 janvier dernier par le comité consultatif universitaire et élue par le conseil du C.H.U. Lariboisière-Saint-Louis. Des cours de formation ou de recyclage seront ainsi organisés à l'intention des médecins et des infirmières de l'administration pénitenciaire.

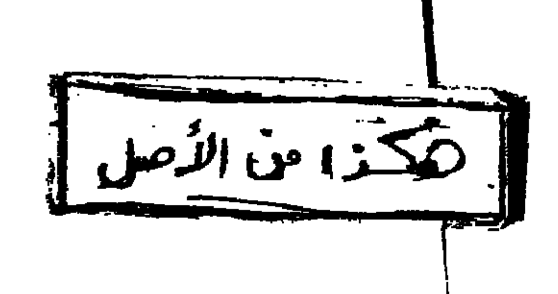
Trois inculpations après l'explosion dans une cartoucherie de la Drôme.

L'enquête ouverte après l'explosion qui avait provoqué, le 9 avril dernier, la mort de six ouvrières de la Manufacture générale de munitions, à Clérieux, dans la Drôme, (*le Monde* daté 11-12 et 16 avril 1973) vient d'aboutir à l'inculpation pour homicide involontaire et d'infraction à la législation du travail de trois dirigeants de la société : le président-directeur général, M. Budillon ; le directeur technique, M. Deplande et un ingénieur, M. Robin. M. Deplande a fait appel d'une décision le plaçant sous contrôle judiciaire. Depuis l'accident, l'usine a été reconstruite et des pourparlers seraient en cours pour sa réouverture.

La Bastille fiscale

AUTOMOBILE

Le 18 février 1977



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les Français et l'impôt

La Bastille fiscale reste à prendre...

Peut-on améliorer la connaissance que l'on a des revenus des Français et la fiscalité qui les frappe ? 41 % des personnes interrogées par l'IFOP le pensaient, jeudi soir, 3 février, au début de l'émission télévisée « Soixante minutes pour convaincre ». Une demi-heure plus tard, le taux passait à 44 %, mais il ne devait plus progresser, tant est grand le scepticisme à cet égard des citoyens, à qui l'on promet depuis des générations la justice fiscale et la réduction des inégalités.

M. Michel Rocard n'a pourtant pas ménagé sa peine pour persuader les téléspectateurs de la nécessité de changer l'inéquitable régime français des impôts et pour montrer que cela était possible. Mais, a-t-il noté, pour surmonter la réticence des Français à déclarer l'intégralité de leur revenu, il faut au préalable les convaincre que, désormais, l'imposition sera juste. « C'est une longue bataille où se lit l'histoire de notre pays. » *Vauban, Necker, ont perdu leur place à vouloir réduire les privilèges ; l'impôt progressif sur le revenu a mis quarante et un ans à naître (en 1917) ; il a fallu que M. Mendès France réunisse les parlementaires de la commission des finances en conclave (porte verrouillée, discussion au finish, en mangeant des sandwiches) pour qu'ils acceptent de rédiger un texte de loi sur la T.V.A...*

Et pourtant « la Bastille n'est toujours pas prise », *souligne le secrétaire national du parti socialiste. L'essentiel de notre fiscalité repose, de façon dégressive, sur la consommation (l'impôt représentant 5 % des dépenses des professions libérales, mais 11 % de celles des ouvriers) ; les cotisations sociales ne sont pas calculées plus justement ; l'évasion fiscale (souvent autorisée par la loi) est énorme et favorise les classes aisées ; la fraude atteint souvent un stade industriel (comptabilités truquées, sociétés fictives, frais généraux gonflés, déficits apparents) ; les grandes fortunes ne sont pas taxées, alors que les exploitants agricoles doivent payer de lourds droits de succession pour conserver leur outil de travail...*

Comment en sortir ? Selon M. Rocard, la réforme à entreprendre doit, pour être acceptée, simplifier le calcul de l'impôt, cesser de considérer le non-salarié comme un fraudeur en puissance (« les taux sont calculés en tenant compte des fraudes probables »), *inciter les contribuables à l'efficacité économique (alors que la fiscalité des grandes firmes décourage actuellement la création d'emplois), rendre le contrôle moins antipathique, mieux cerner le revenu des plus riches (au lieu de s'en prendre constamment aux petits dont le revenu est plus connu), réduire la part de l'impôt sur les dépenses, etc. La puissance publique, si elle veut agir seule, n'y arrivera pas. Il lui faut le soutien des contribuables. Or ceux-ci ne l'accorderont que s'ils ont le sentiment que l'objectif poursuivi est bien la vérité des revenus et l'équité de l'impôt pour tous.*

« Il faut d'abord faire des sondages sérieux pour bien cerner le revenu des diverses professions, région par région ; puis négocier avec les diverses catégories, pour les amener à accepter un impôt équitable dont le taux progressif ne comportera pas de discriminations. » *Mettre fin à la* « honte nationale qu'est notre fiscalité, la plus rétrograde des pays civilisés », *nécessite aussi de rendre sa dignité au fisc (alors que les transactions auxquelles il procède avec les fraudeurs encouragent actuellement l'évasion). Il faut permettre aux contrôleurs d'exercer humainement leur métier (au lieu de les pousser au rendement, donc à l'arbitraire). C'est encore faire confiance aux propriétaires de terrains en les imposant sur la valeur des sols qu'ils auront eux-mêmes déclarée. C'est enfin ne plus accepter que la majorité des sociétés échappent à l'impôt, en se faisant passer pour déficitaires grâce à des artifices comptables ou au laxisme de la loi...*

Est-ce vraiment possible ? Oui, mais à deux conditions, conclut M. Rocard. *Que les contribuables puissent s'assurer directement que la réforme tient ses promesses ; or, actuellement, la part de la fiscalité que les citoyens contrôlent le plus facilement, celle dont le produit va aux collectivités locales, diminue : 13 % du total de l'impôt, au lieu de 17 % il y a vingt ans. Seconde condition : que les Français estiment judicieux l'emploi qui est fait de leurs deniers ; or on ne peut dire que la situation des hôpitaux, des écoles, des transports... les conduise présentement à un pareil constat. La* « vérité de l'impôt et des revenus » *n'est pas un objectif hors de portée, pense le secrétaire national du P.S., orfèvre en la matière puisque inspecteur des finances ; mais elle suppose des choix politiques qui sont ceux de la gauche, non pas l'actuelle préservation des privilèges.*

La formule de l'émission voulait qu'interviennent des « témoins » *favorables ou hostiles aux thèses de M. Rocard. Leur contribution n'a guère éclairé le débat, hachant plutôt la démonstration entreprise avec un grand souci pédagogique par le secrétaire du P.S. La fiscalité française est, il est vrai, si complexe que chacun peut toujours y trouver matière, aussi bien à critiquer le statu quo que les tentatives de réformes...* — G. M.

EMPLOI

VERS UNE RENCONTRE ENTRE LE C.N.P.F. ET FORCE OUVRIÈRE SUR LA SITUATION DES TRAVAILLEURS MANUELS

Les dirigeants du C.N.P.F. ont accepté de rencontrer les responsables de Force ouvrière. Ceux-ci souhaitent connaître les suites que le patronat entend donner à certaines suggestions du rapport Giraudet sur la revalorisation du statut des travailleurs manuels. F.O. a réclamé l'ouverture de discussions sur la généralisation de la mensualisation, la revalorisation progressive des salaires des travailleurs manuels et la garantie des salaires pour les ouvriers en fin de carrière.

En septembre, le ministre du travail et le secrétaire d'État à la condition des travailleurs manuels avaient adressé une lettre au patronat et aux syndicats pour les inviter à régler par la voie contractuelle ces différents problèmes, ainsi que celui du salaire au rendement. A propos de la revalorisation des salaires, le gouvernement préconisait dans cette lettre l'ouverture de négociations « branche par branche au cours du second semestre », en ajoutant : « L'objectif est en effet que ces négociations puissent s'ouvrir de manière prioritaire dès que les premiers résultats du plan de lutte contre l'inflation auront été atteints. »

Au C.N.P.F., on indique que l'acceptation d'une rencontre avec F.O. ne signifie pas pour autant l'ouverture de négociations.

ASSURANCES

Les Français conduisent mieux mais leurs accidents sont plus graves et plus coûteux

Les Français conduisent mieux. En 1975, le nombre des accidents pour mille voitures en circulation est revenu à 156 contre 158 en 1974 et 197 en 1971, indiquent les statistiques de l'Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents (A.G.S.A.A.). En 1976, néanmoins, selon les statistiques de la police et de la gendarmerie nationales, le nombre des accidents corporels, qui était en diminution constante depuis 1973, a recommencé à augmenter (+ 1,2 %), ainsi que celui des tués (+ 4,7 %). Mais, compte tenu d'une augmentation de 4 % du nombre des véhicules et, surtout, d'un accroissement de 7 % de la circulation, il subsiste encore une légère amélioration.

Si les accidents sont relativements moins nombreux, ils sont plus graves et plus coûteux. Les indemnités versées aux blessés graves (40 % des victimes), représentent 66 % du total des indemnités payées par les assureurs au titre de l'assurance « aux tiers ». Quant aux accidents ayant provoqué la mort, s'ils sont peu nombreux (3,9 % des accidents corporels), ils représentent plus de 20 % du total des indemnités. En outre, les assureurs soulignent que, de 1971 à 1975, le coût moyen des sinistres en responsabilité civile a augmenté de 58,7 %, l'indice des prix de 44,8 %, le salaire horaire moyen des industries mécaniques (pour la réparation) de 73,6 %, et le prix de journée en chirurgie générale dans les hôpitaux de l'Assistance publique, de 63,7 %.

Un fait inquiétant est à relever : les mesures de sécurité routière n'ont pas modifié réellement le comportement des jeunes conducteurs, qui, à dix-huit ans, provoquent quatre fois et demi plus d'accidents que leurs aînés de trente ans, avec une tendance à l'aggravation du risque.

Le rapport de l'A.G.S.A.A. fournit encore de nombreuses indications : en 1974, 46,1 % des blessés et 47,3 % des tués étaient des piétons, des cyclistes ou des usagers de deux-roues à moteur ; en 1975, les Alpes-Maritimes détenaient le record de la fréquence des accidents ; les salariés du secteur privé seraient apparemment plus dangereux que les fonctionnaires et les agriculteurs ; les vols de voitures sont en très forte augmentation (+ 75 % en quatre ans). Enfin, si les femmes conduisent avec une attention moins soutenue, elles provoquent des sinistres relativement peu importants ; les hommes, en revanche, traditionnellement sûrs d'eux, roulent vite et sont à l'origine des dégâts importants : justice est enfin rendue au sexe faible.

AGRICULTURE

MM. CHIRAC ET BARRE SE SUCCÈDENT A CLERMONT-FERRAND

Le Massif Central aux paysans !

MM. Chirac et Barre devaient prendre la parole devant des électeurs du Massif Central, réunis à Clermont-Ferrand, vendredi 4 et samedi 5 février, sous les auspices de la fédération régionale des exploitants, dont le secrétaire général est M. Debatisse.

Hormis les liens privilégiés existant entre le président de la F.N.S.E.A. — également président du comité économique et social d'Auvergne — et les deux premiers ministres successifs, y a-t-il des raisons pour que les deux hommes d'État s'intéressent actuellement à une assemblée régionale d'agriculteurs ?

Les mauvais esprits feront assurément le rapprochement entre la proximité des élections municipales et la nécessité de « *remonter le moral* » des paysans, quelque peu maussades actuellement. D'aucuns assurent que M. Barre entend tracer les grandes lignes d'une politique agricole. Entend-il se démarquer, dans ce domaine, de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, pourtant qualifié à une époque de « *meilleur ministre de l'agriculture depuis Sully* » ?

Les deux hommes s'attendent à trouver un auditoire attentif. Les éleveurs du Massif Central se réunissent parce qu'ils ne sont pas contents du sort qu'on leur réserve. Depuis l'intervention de M. Giscard d'Estaing au Puy, le 29 septembre 1975, engageant une action de relance spécifique pour la région, un rapport sur « les éleveurs du Massif Central entre le passé et l'avenir », remis au commissaire à la rénovation rurale, M. Michardière, envisage, en simplifiant, de développer l'élevage extensif, le tourisme populaire, l'artisanat et l'industrie locale.

Nenni ! répondent les organisations paysannes régionales dans le rapport qui va être discuté à Clermont-Ferrand. « *Le tourisme, dit populaire, n'est souvent que l'exploitation des plus pauvres par les classes intermédiaires... L'artisanat ne représente que des activités marginales (...) difficilement conciliables avec les intérêts d'une exploitation agricole... L'activité d'attente pour les jeunes est un mythe... Lorsque les citadins s'occupent d'aménager le milieu rural, ils ne savent que reconstruire la ville à la campagne. Les éleveurs ne sont pas des cantonniers...* »

Les agriculteurs auvergnats entendent « *rappeler que la première richesse du Massif Central est son agriculture. Les aides obtenues ou prévues pour l'agriculture doivent lui être réservées et chacun doit se montrer vigilant sur les transferts qui pourraient être faits à l'équipement, à l'industrie, au commerce ou au tourisme* ».

Et le texte ajoute : « *Les développements des autres activités sont sans doute complémentaires de l'agriculture, mais, malgré le désir d'harmoniser les différents développements, ceux-ci sont très souvent contradictoires.* » Suit une série de propositions tendant à intensifier l'élevage : accroissement de la production fourragère ; sélection de vaches à forte production laitière ; accroissement du cheptel des races à viande, charolaises ou limousines ; développement des ateliers porcins et avicoles, etc.

On peut débattre des mérites comparés du rapport officiel, qui veut modifier sensiblement le « paysage » régional, et du projet des agriculteurs qui vise, au contraire, à en accuser les traits. L'essentiel reste de savoir si les préoccupations de MM. Chirac et Barre recoupent celles des éleveurs du Massif Central.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILE

PEUGEOT VA FOURNIR DES MOTEURS DIESEL AUX FILIALES EUROPÉENNES DE FORD

Ford va faire son entrée sur le marché des automobiles équipées de moteur Diesel. Aux termes d'un accord passé avec Peugeot, la firme de Montbéliard livrera, en effet, des moteurs Diesel aux filiales européennes du groupe américain. La direction de Ford-France, *qui se refuse à indiquer* sur quelle gamme seront montés ces moteurs, précise néanmoins que ces nouveaux véhicules ne seront pas mis sur le marché avant *la fin de l'année.*

[Les véhicules équipés de moteurs Diesel représentent actuellement un peu plus de 4 % du parc automobile européen. Cette proportion devrait normalement s'accroître dans un avenir proche, d'où l'engouement des grands constructeurs pour les moteurs à combustion interne : Renault, Fiat et Alfa-Romeo développent actuellement un moteur commun de 2,2 litres dans l'usine de la SOFIM (Société franco-italienne de moteurs) à Foggia (Italie). En Grande-Bretagne, British Leyland étudie un moteur qui pourrait équiper des « véhicules de la classe 2 litres » (les Princess). Opel présente depuis de nombreuses années des automobiles Diesel, ainsi que Mercedes, qui fut, en 1936, le premier constructeur à tenter l'« aventure », et Volkswagen, fort du succès de la Golf Diesel, va vendre des moteurs à Volvo.]

● LES PRIX DES PIECES DE RECHANGE DES AUTOMOBILES FRANÇAISES ont été majorées de 3 à 5 %, selon les marques, depuis le 1er février à la suite de la signature d'un engagement de modération de prix conclu par les constructeurs avec la direction des prix. Une seconde augmentation de 2 % environ interviendra en juillet prochain. Toutefois, en raison des stocks existants, l'incidence de la hausse des prix ne sera pas répercutée au niveau de la clientèle avant environ deux mois.

ÉNERGIE

LE VENEZUELA EST FAVORABLE AU RETOUR A UN PRIX UNIQUE DU PÉTROLE

Le Venezuela est prêt à ne pas augmenter le prix de son pétrole brut de 5 % au cours du deuxième semestre de 1977, si cette décision permet de consolider l'unité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a annoncé à Caracas le ministre vénézuélien de l'énergie et des ressources minières, M. Valentin Hernandez.

L'Indonésie et le Koweït se sont aussi déclarés favorables à l'initiative du président en exercice de l'OPEP, le cheikh Abdelaziz Ben Khalifa, ministre qatari des finances et du pétrole. Ce dernier tente d'obtenir un compromis sur une augmentation des prix de 10 % qui serait adoptée par les treize membres de l'OPEP le 1er juillet. L'Iran et l'Arabie Saoudite ont simplement admis que des négociations étaient en cours.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

En Lorraine

JOURNÉE D'ACTION DES SYNDICATS C.G.T., C.F.D.T. ET F.E.N. LE 11 FÉVRIER

Les centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N. de Lorraine ont lancé pour le 11 février un mot d'ordre d'arrêts de travail pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures dans tous les secteurs d'activité pour protester contre la dégradation de l'emploi. Cinq manifestations auront lieu ce même jour à Epinal (Vosges), Nancy (Meurthe-et-Moselle), Bar-le-Duc (Meuse), Longwy (Meurthe-et-Moselle) et Thionville (Moselle).

Appuyées par les partis politiques signataires du programme commun, les centrales syndicales exigent « *l'arrêt de tout licenciement, le maintien et la modernisation du potentiel sidérurgique et la création d'industries de transformation* ».

● LA SOLMER envisage de rallumer prochainement son second haut fourneau, éteint en octobre dernier pour révision, et dont l'arrêt avait été prolongé. Malgré la conjoncture défavorable dans la sidérurgie, la demande en produits plats, spécialité de l'usine très moderne de Fos, se maintient. A cette occasion, le chef du personnel, M. Silve, a démenti les rumeurs suivant lesquelles le groupe allemand Thyssen, actionnaire à 5 %, se retirerait de la SOLMER.

Un fameux week-end

Nous avons reçu la lettre suivante de M. L. Souliès, de Mérindol (Vaucluse) :

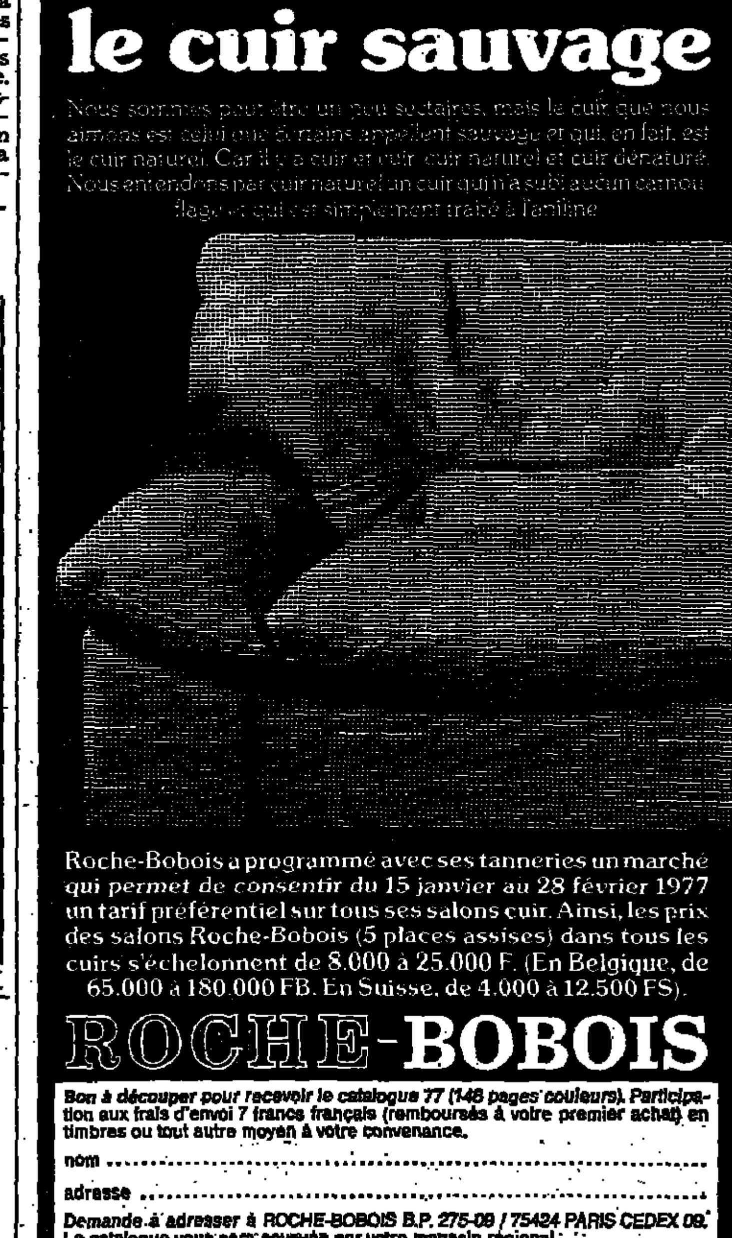
Abonné au *Monde*, j'ai reçu le lundi 1er février le premier exemplaire de votre journal depuis le mardi précédent.

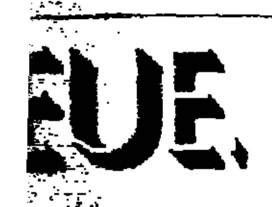
En mettant bout à bout la grève des imprimeurs, puis celle des chemins de fer, puis celle du tri postal... et le petit samedi à la pêche du facteur local, on arrive à faire un fameux week-end ! ...

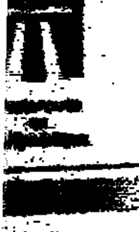
Après, c'est l'E.D.F... Ne pourriez-vous faire remarquer, en le signalant dans le journal, qu'un jour de grève ainsi distribué vaut aux usagers sept jours de perturbations.

Si les organisations ouvrières croient servir leurs intérêts en exaspérant ainsi les usagers, faites-leur remarquer qu'elles se trompent. C'est la colère qu'elles font naître, pas la sympathie !

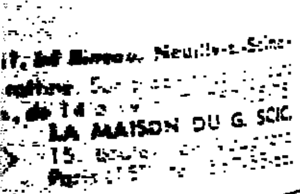


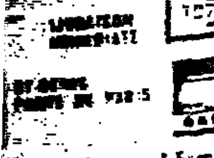


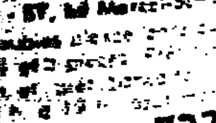


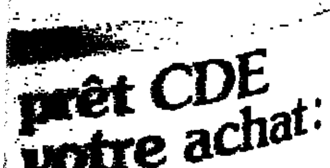














LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

L'AFFAIRE PERTAMINA

Quand le général Sutowo se fait restaurateur

De notre correspondant

New-York. — Les clients — hommes et femmes d'affaires, touristes égarés, jolies secrétaires, et leurs chevaliers servants — qui se pressaient, jeudi 3 février, autour de la table d'hôte du restaurant indonésien Rumanaya, situé à l'angle de la 6ᵉ Avenue et de la 52ᵉ Rue, c'est-à-dire au cœur de Rockefeller Plazza, haut lieu des multinationales et des trusts de l'édition, ne se doutaient pas qu'ils se mouvaient au centre d'une tempête. Le Rumanaya, qui présente en fin de semaine des danses balinaises, vient d'être arraché à ses rêveries exotiques par un scandale qui fait la « une » des journaux.

La commission des opérations en Bourse (SEC) vient d'accuser le général Ibnu Sutowo, ancien président de Pertamina — monopole pétrolier de l'Etat indonésien — d'avoir créé ce restaurant à New-York à l'aide de fonds extorqués (en tout 1,1 million de dollars) à cinquante-quatre grandes firmes américaines et étrangères. Reproche : avoir procédé, en 1969, à une émission d'actions non enregistrée.

« Un geste de bonne volonté »

Interrogés par la presse, plusieurs présidents des compagnies impliquées ont reconnu avoir acheté des parts du restaurant. Il s'agissait dans leur esprit de *« faire un geste de bonne volonté à l'égard de l'Indonésie »*. Les firmes mises en cause étaient allées chacune de sommes variant entre 5 000 et 50 000 dollars. On citera parmi elles Mobil Oil, Philips Petroleum, Atlantic Ritchfield, Union Oil, Gulf & Western, Mitsubishi, Mitsui, Armco Steel, Mosanto et la Banque de Paris et des Pays-Bas. Toutes ces sociétés entretenaient des relations diverses avec Pertamina.

La commission pour le cautionnement est en possession de lettres rédigées sur le papier à en-tête de Pertamina et adressées aux sociétés précitées pour *les inviter à acheter des parts* du restaurant dont le général Ibnu Sutowo est le propriétaire : « *Ce restaurant*, disaient-elles, *servira à améliorer l'image de marque indonésienne aux Etats-Unis et à encourager les hommes d'affaires américains à investir en Indonésie.* » Aux firmes qui n'avaient pas immédiatement délié les cordons de leur bourse, d'autres lettres furent envoyées par la suite où « *l'intérêt personnel que le général Sutowo portait au restaurant* » était souligné.

La commission affirme que M. Sutowo « *a forcé la main* » aux sociétés et les a obligées à faire un investissement pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec leur intérêt économique. La commission accuse, d'autre part, l'« *entreprise indonésienne* » par le truchement de laquelle M. Sutowo contrôle le Rumanaya d'avoir vendu plus que les cinq cents parts qu'elle avait annoncées. C'est une façon voilée de dire, bien sûr, que les « *investissements* » dans le Rumanaya n'étaient que des pots-de-vin déguisés.

Un porte-parole d'Atlantic Ritchfield a déclaré cependant que, « *compte tenu des activités off shore de notre société en Indonésie, l'investissement dans le Rumanaya ne résultait pas d'une contrainte* ».

LOUIS WIZNITZER.

[Le général Sutowo n'en était pas à une imprudence près. Parmi les nombreuses dettes qu'il a contractées — souvent irrégulièrement, puisqu'il engageait l'Etat indonésien sans en avoir le droit — figure l'achat en location-vente, sur dix ans, d'une trentaine de navires. Certains étaient des pétroliers que le général comptait utiliser non indonésien, mais pour la loca- indonécien, mais pour la location à des pays étrangers afin de gagner des devises. Les pétroliers, comme les autres cargos, n'ont finalement rien rapporté et l'Indonésie n'a pas été capable de les payer.

Différentes actions judiciaires sont actuellement menées à New-York, à Hongkong et à Singapour. Le gouvernement indonésien, qui essaie d'éponger les dettes de Pertamina, a obtenu — avec l'aide de ses avocats — l'annulation de deux contrats (un avec une société norvégienne, l'autre avec Burma Oil Tanker) portant sur cinq navires au prix d'un déficit de 50 millions de dollars. Il reste qu'actuellement Pertamina doit encore à quatre autres groupes la coquette somme de 2,7 milliards de dollars. — Al. V.]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	5 1/8	3 1/4	4 1/4	1 1/2	2 1/2	9 5/8	9 7/8
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4	4 1/2	1 1/4	1 3/4	11	11 1/4
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	1 1/4	1 3/4	11 1/3	11 3/4
6 mois ..	5 1/2	6	4 3/8	4 7/8	1 5/8	2 1/8	12 1/8	12 3/8

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **L'ACTIVITE DANS LE BATIMENT** s'est stabilisée en janvier au niveau atteint en octobre 1976, selon l'enquête trimestrielle faite auprès de deux mille entreprises par l'INSEE. L'opinion des chefs d'entreprise reste empreinte de pessimisme (surtout dans le gros-œuvre), et les prévisions d'activité comme les prévisions d'effectifs sont en légère baisse.

● **LA FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT** vient d'adresser à tous les élus de la région un message sur la gravité de la situation en Ile-de-France. Son président, M. Pierre Chamblant, y propose une série de mesures pour améliorer le marché de la réhabilitation du patrimoine immobilier bâti en facilitant le financement. De leur côté, les professionnels pourraient créer une société de financement groupant tous les participants à l'acte de réhabilitation et un organisme de gestion contractuelle à caractère social destiné à apporter aux propriétaires une avance de financement.

Agriculture

● **M. FRANCIS LEPATRE**, président de la Fédération de l'industrie laitière (FNIL), demande dans le dernier bulletin de cette organisation que soit mis *« un terme aux disparités en faveur de la coopération »*. *« Les coopératives ne paient pas le lait plus cher aux producteurs. Elles ne vendent pas non plus leurs produits moins cher aux consommateurs »*, remarque M. Lepatre. *« Il est donc légitime de se demander à quoi servent les sommes considérables auxquelles renonce la puissance publique (exonérations fiscales et sociales, primes spéciales, taux plus favorables). Ne seraient-elles pas mieux utilisées pour une aide directe aux agriculteurs les plus défavorisés ? »* Le président de la FNIL assure que les coopératives *« n'échappent pas à la concentration »* et que les arguments sociaux en leur faveur ne sont *« plus crédibles »*. *« Dans certaines régions*, note-t-il, *la coopération décourage les petits producteurs que le secteur privé accepte d'accueillir ou de maintenir en activité. »*

● **LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES** appliqués aux échanges agricoles de la France avec les autres pays de la C.E.E. (taxe à l'exportation et subvention à l'importation) seront ramenés le 7 février de 16,1 % à 14,8 %, en raison du raffermissement du franc français sur les marchés des changes. Des montants compensatoires record sont toujours appliqués à la Grande-Bretagne (33,6 %) tandis qu'ils atteignent 19,9 % en Italie. — *(A.F.P.)*

Banques

● **M. FRANÇOIS GISCARD D'ESTAING**, directeur général de la Banque française pour le commerce extérieur (B.F.C.E.) depuis juillet 1974, a été nommé administrateur de cette banque, dont le président est M. Jean Cottier.

Conflits et revendications

● **A LA FRANÇAISE DE MECANIQUE**, entreprise automobile située près de Douai, qui emploie trois mille cinq cents personnes, une grève affecte depuis le 28 janvier le département X, où se fabrique le moteur de la 104 Peugeot et de la R 14 : 50 % des personnels du montage et de l'usinage, ainsi que quelques dizaines de salariés des services de contrôle et d'outillage, soit quatre cent soixante personnes environ, sont en grève, selon la direction. Les revendications avancées par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O portent sur une revalorisation de la prime mensuelle d'intéressement à l'amélioration de la productivité, un relèvement de la prime de transports, l'octroi d'une prime de rattrapage de 400 F et diverses améliorations des conditions de travail. Le conflit a éclaté à la veille des négociations sociales annuelles.

Emploi

● **A CAMBRAI** (Nord), cent quarante emplois vont être supprimés aux établissements « Jersey diminué du Cambraisis », qui est la plus importante usine de bonneterie, du groupe Prouvost-Masurel, de la ville. Cette usine emploie 3 520 personnes. La S.A. Prouvost-Masurel souligne dans un communiqué les difficultés causées à l'entreprise par les importations provenant des pays où des bas salaires sont pratiqués. Ces importations ont augmenté de 31 % pour les pull-overs, et de 27 % pour les chaussettes, au cours des dix premiers mois de 1976. — *(Corresp.)*

A l'étranger

● **LES BRITANNIQUES** ont augmenté de 127 % leur consommation de vin au cours des dix dernières années, de 77 % celle de spiritueux et de 30 % celle de bière. — *(A.P.F.)*

Sidérurgie

● **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EUROFER**, la nouvelle organisation créée en décembre dernier pour regrouper les sidérurgistes européens *et faire pièce au cartel « germanique »* de l'acier, a indiqué à l'issue de sa première réunion, le 3 février, qu'il redoutait que les efforts entrepris par la Commission européenne en application de son plan anticrise *« n'aboutissent pas à des résultats substantiels »*. Le conseil demande donc à la Commission de *« prendre toutes les initiatives appropriées (...) en vue de ramener les importations de produits sidérurgiques dans la Communauté à un niveau compatible avec l'équilibre quantitatif qu'elle cherche à rétablir sur le marché par ses recommandations de réduction »*.

Syndicats

● **LE GROUPEMENT NATIONAL DES CADRES C.G.T. DE L'E.G.F.** a fêté son quarantième anniversaire en achevant, le 4 février, son congrès à Bagnolet. Le G.N.C., qui déclare avoir vingt mille adhérents, est la plus importante organisation d'ingénieurs, cadres et techniciens de l'E.G.F., où elle recueille 48 % des voix dans le second collège (la C.F.D.T. en obtient 19 % ; F.O. 16 % ; l'U.N.C.M.-U.C.T. 12 % et la C.F.T.C. 5 %).

Le G.N.C. fait ressortir qu'il a été l'un des principaux artisans de la création de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T., dont le secrétaire général est M. Le Guen.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

EMPRUNT E.D.F. 9,50 % (EX-6,50 %), MAI 1968

Electricité de France a annoncé, le mois dernier, son intention d'offrir aux porteurs d'obligations E.D.F. 9,50 % (ex. 6,50 %) mai 1968 qui ne demanderaient pas le remboursement de leurs titres au 15 mai 1977 une amélioration des conditions de l'emprunt.

Cette offre fait l'objet d'un arrêté du ministre délégué à l'économie et aux finances, qui autorise Electricité de France à proposer aux porteurs une majoration de la prime de remboursement à l'échéance finale du 15 mai 1983, qui portera le prix de remboursement de l'obligation à cette date de 565 F à 580 F.

Le taux de rendement actuariel brut du titre est ainsi porté à 10,39 %.

L'estampillage des titres, qui matérialisera l'adhésion des porteurs à cette modification, pourra être demandé, notamment, à l'occasion du paiement du coupon d'intérêt venant à échéance le 15 mai 1977.

La garantie de l'Etat est étendue à ces nouvelles dispositions, qui, bien entendu, laissent au porteur le bénéfice de toutes les clauses du contrat d'émission.

CERAVER ÉLECTRO - PORCELAINE

La société Ceralep, fondée par Ceraver, du groupe C.G.E. et Electro-Porcelaine, du groupe Merlin-Gerin, pour la vente de leur production d'isolateurs céramiques haute tension, va désormais en assurer elle-même la fabrication.

A cet effet, les centres de production correspondants vont être apportés à Ceralep : l'usine d'Andancette, dans la Drôme, de la société Ceraver, et certains équipements du centre de Bazet, près de Tarbes, l'usine d'électro-porcelaine de Saint-Vallier, voisine de celle d'Andancette.

Le développement des ventes appareillages haute tension justifie aujourd'hui la politique industrielle suivie par les deux sociétés mères depuis quatre ans.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1976 s'est élevé à 110 millions de francs.

Après les accords projetés, le capital de Ceralep restera réparti à raison de 66 % pour Ceraver et 34 % pour le groupe Merlin-Gérin (société mère et Electro-Porcelaine).

Sélection Rendement — Elysées Valeurs — Sélection Mondiale

11, rue Galilée - 75116 Paris - Tél. 720.92.00

Situation au 31.12.1976	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères
Valeur de l'action (F)	127,36	159,93	120,65
Dernier coupon net payé (F)	9,79	6,80	2,80
Actif net (MF) :	269,57	182,20	72,74
Actions françaises	4,77 %	25,99 %	—
Actions étrangères	0,51 %	38,51 %	60,99 %
Obligations	87,21 %	30,13 %	37,30 %
Liquidités	7,51 %	5,37 %	1,71 %

ÉPARGNE - VALEUR

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Au 31 décembre 1976, le capital de la société est de 1 179 659 580 F contre 1 216 179 120 F au 31 décembre 1975. A la même date, l'actif net, en tenant compte des produits courants acquis (105 583 758 F), est évalué à 2 014 959 000 F, soit une valeur par action de 170,81 F contre 166,16 F au 31 décembre 1975.

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée dans les meilleurs délais, *la distribution d'un dividende* net de 8,95 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,82 F, soit au total 10,77 F contre 10,44 F pour l'exercice précédent.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif était la suivante :

Obligations françaises, 29,49 %, actions françaises, 33,14 %, obligations étrangères, 2,84 %, actions étrangères, 27,60 %, autres éléments d'actif net, 6,93 %.

ÉPARGNE - OBLIGATIONS

Au 31 décembre 1976, le capital de la société s'élevait à 1 568 854 580 F, contre 1 545 212 400 F à fin décembre 1975.

L'actif net était de 2 054 030 022 F (contre 2 031 703 371 F au 31 décembre 1975) et se répartissait ainsi :

— Obligations en francs : 83,75 % ; actions françaises : 3,19 % ;

— Obligations en devises : 8,21 % ; autres éléments d'actif : 4,85 %.

La valeur liquidative ressortait à 130,93 F, contre 131,48 F à fin décembre 1975.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 10,98 F augmenté d'un crédit d'impôt de 1,09 F, soit un revenu global de 12,07 (contre 11,61 F pour l'exercice 1975). Ce revenu se décompose en 10,36 F ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations, 0,18 F ouvrant droit à l'abattement qui vient d'être institué pour les dividendes d'actions françaises et 1,53 F sans avantages fiscaux.

MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1976 s'établit à 1 316 millions de francs contre 1 113 millions en 1975, soit une progression de 18,2 %.

Un enregistrement de commandes de 1 381 millions de francs, en augmentation de 9 % par rapport à celui de l'exercice précédent, assure 5,4 mois de production au rythme actuel d'activité de l'entreprise.

ÉPARGNE - CROISSANCE

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

En tenant compte des produits courants déjà acquis (6 056 800 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1976 à 309 096 600 F. La valeur liquidative de chacune des 587 889 actions en circulation à cette date s'établissait à 525,77 F.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement le 30 septembre 1976 un dividende net de 18,90 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,35 F, soit un dividende global de 22,25 F.

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1976 était la suivante :

Obligations françaises, 26,46 %, actions françaises, 23,04 %, actions étrangères, 44,76 %, autres éléments d'actif net, 5,74 %

ÉPARGNE - INTER

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Au cours de l'exercice 1976, les souscriptions nettes enregistrées dans le public se sont élevées à 103 146 actions. En tenant compte des produits courants acquis (16 778 755 F), l'actif net de la société était évalué au 31 décembre 1976 à 419 528 000 F, soit, pour chacune des 1 589 733 actions en circulation, une valeur liquidative de 263,90 F, en hausse de 17,3 % sur celle au 31 décembre 1975, de 194,44 F.

Les revenus distribuables permettent au conseil d'administration, qui a examiné les comptes de l'exercice, de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 10,56 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,12 F, soit un dividende global de 11,68 F contre 11,14 F pour l'exercice précédent.

La répartition de l'actif net au 31 décembre 1976 était la suivante : obligations françaises, 23,90 % ; obligations étrangères, 0,94 % ; actions étrangères, 64,49 % ; autres éléments d'actif net, 10,67 %.

TAITTINGER - CCVC

SENSIBLE AUGMENTATION DES VENTES

Par rapport à l'année 1975 les conditions d'exploitation se sont améliorées et le chiffre d'affaires hors taxe total de 1976 a atteint 90 111 000 F contre 69 388 000 F, soit une augmentation de près de 30 %.

Appréciées en volume, les expéditions de champagne ont atteint 3 465 000 bouteilles, dont 43 % sur les marchés d'exportation contre 2 724 000 bouteilles et 37 % à l'exportation en 1975.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1976, le capital de la société s'élevait à 49 040 100 F.

L'actif net, d'un montant de 77 629 175,43 F, se répartissait comme suit :

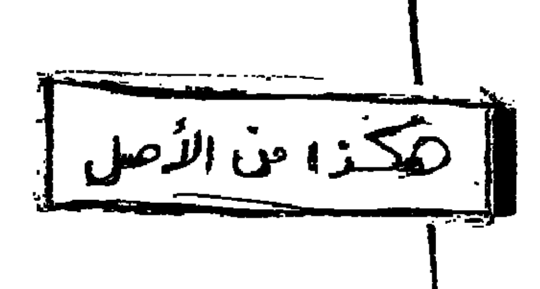
Obligations françaises..	39,41 %
Obligations étrangères..	6,82 %
Effets hypothécaires....	3,98 %
Actions françaises......	11,74 %
Actions étrangères......	30,26 %
Autres valeurs d'actif ..	7,79 %

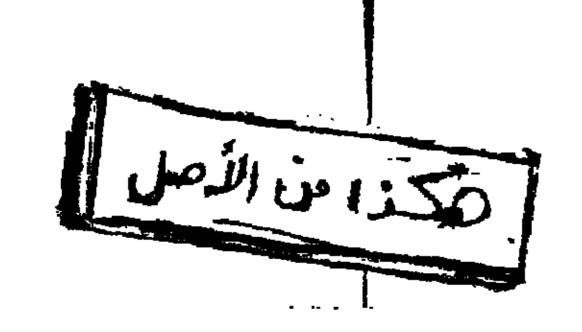
Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de 158,30 F. Un coupon d'un montant de 7,43 F assorti d'un impôt de 0,83 F déjà payé au Trésor a été détaché le 17 mai 1976.

AMREP

Le conseil d'administration, réuni le 31 janvier 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice de 2 126 080 F (6 002 525 F en 1975). Après déduction d'une provision de 7 219 877 F, autorisée spécialement par le ministère des finances dans le cadre des mesures d'incitation fiscale des investissements à l'étranger (investissement 1976 au Brésil). La M.B.A. s'élève à 9 940 000 F (6 354 000 F en 1975). Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de fixer le dividende à 9,50 F + 4,75 F d'impôt déjà payé au Trésor (9 F + 4,50 F en 1975), dividende qui sera servi aux 395 447 actions composant le capital (251 763 actions en 1975 avant attributions gratuites et conversions d'obligations), soit au total 3 755 746 F (2 265 867 F en 1975).

Le groupe AMREP, qui multiplie ses implantations à l'étranger, notamment en Iran, Irlande, Norvège et Tunisie, vient d'élargir son champ d'action en acquérant auprès de la société financière Rosario la majorité des actions composant le capital de la compagnie générale d'équipement maritime Hersent. Le groupe de société GEM Hersent exerce son activité en France et à l'étranger dans l'engineering et la construction d'installations portuaires et off-shore.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché irrégulier

Un peu mieux disposé la veille, le marché de Paris s'est montré irrégulier au cours de la séance de jeudi. Si l'indice Michelez a légèrement progressé, hausses et baisses se sont pratiquement équilibrées.

Parmi les écarts les plus notables, notons le repli de Crédit du Nord (— 5 %) sur la chute des résultats, accompagnée de la suppression du dividende, et celui de Thomson-CSF sur l'annonce d'une émission d'obligations convertibles.

Ailleurs, avance de Prénatal, C.M. Industries, Vallourec, Roussel-Uclaf et Auxiliaire d'Entreprises ; recul de B.C.T., B.S.N., Radar, Bouygues, Galeries Lafayette.

Toutes les variations, hormis celles de Crédit du Nord et Thomson C.S.F., ont peu de signification en raison de la faiblesse des transactions.

Une fois de plus, la Bourse de Paris se réfugie dans l'attentisme, prise entre les nouvelles en provenance de l'économie — qui sont un peu plus satisfaisantes — et celles en provenance du front politique, peu favorables aux initiatives en matière de placements boursiers.

Aux valeurs étrangères, recul quasi général des américaines et des allemandes.

Aux pétroles internationaux, Royal Dutch, très en vedette depuis deux jours, a cédé un peu de terrain.

Irrégularité des mines d'or.

Sur le marché du métal, toujours aussi anémique avec 3 millions de francs de transactions, le lingot a gagné 40 F et le napoléon est resté quasiment inchangé.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Caisse Esc. Midi, c. 29.	3 p. 5	.. ..
Centrest, c. 24	3 p. 4	o 0 48
Champex, c. 22	1 p. 2	3 40
Clairvaux, c. 22	1 p. 2	0 10
Dével. Rég. Norm., c. 24	2 p. 3	6 80
Dév. Rég. Sud-Est, c. 27	1 p. 2	3 ..
Sodecco, c. 23	1 p. 1	o 0 04
B.A.S.F., c. 32	1 p. 15	2 82
Rellaco, dr. ou c. 18	1 p. 20	—

LONDRES

Le marché continue à perdre du terrain à la suite de l'intervention de la Banque d'Angleterre pour ralentir la baisse du taux d'escompte. Les pétroles sont bien disposés et les mines d'or irrégulières.

OR (ouverture) (dollars) : 132 40 contre 133 ..

VALEURS	CLÔTURE 3/2	COURS 4.2
War Loan 3 1/2 %	29 ...	28 7/8
Beecham	418	420
British Petroleum	920 ...	924 ..
Shell	516 ...	517 1/2
Vickers	162 ...	162
Imperial Chemical	353 ...	353 1/2
Courtaulds	109 ...	109
De Beers	205 ..	202 1/2
*Western Holdings	10 3/4	10 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	185	184
*West Driefontein	14 3/8	14 1/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	2 févr.	3 févr.
Valeurs françaises	97,7	97,3
Valeurs étrangères	98,6	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,3	63,3

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON. — *L'exercice clos le 30 septembre 1976* s'est soldé par un bénéfice net en hausse de 22,79 % à 28,49 millions de francs. Le dividende global proposé est de 33,90 F (contre 31,02 F). D'autre part, le capital sera augmenté à raison d'une action gratuite nouvelle pour cinq anciennes, créées jouissance 1er octobre 1976, mais remises seulement au début de 1978 pour respecter les recommandations gouvernementales limitant à 6,50 % *la hausse des dividendes.*

DART INDUSTRIES. — La société estime son bénéfice net 1976 à 101 millions de dollars environ contre 79 millions en 1975. Par action, le résultat net, compte tenu de la récente attribution gratuite, atteindrait 4,24 dollars contre 3,26.

SIAMNA. — Le dividende global de *l'exercice 1976* s'établit à *6,30 F* par titre contre 6 F.

DEGREMONT. — *La situation provisoire au 30 septembre 1976 fait apparaître un bénéfice de 10,8 millions de francs contre 7,04 millions.*

U.T.A. — « Les résultats financiers de l'exercice 1976 seront probablement supérieurs à ceux de 1975 (bénéfice net : 7,4 millions de francs) », assure la compagnie, qui *ajoute que « l'exercice 1977 s'annonce difficile ».*

NEW-YORK

Nouveau repli

Les cours se sont encore repliés jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones s'est établi à 947,14, en baisse de 5,65 points.

Le volume des échanges s'est contracté à 23,79 millions de titres contre 25,7 millions la veille. En clôture, le nombre des baisses l'emportait largement sur les hausses par 875 contre 530.

La crainte d'une relance de l'inflation *par le budget n'a pas disparu.* Au contraire, beaucoup d'opérateurs redoutent que le Congrès — prenant prétexte du programme Carter — ne vote finalement des mesures par trop « *généreuses* ».

L'opinion émise par M. Burns, président de la Réserve fédérale, et dont l'idylle avec M. Carter paraît sur le point de prendre fin, est proche *de celle-ci. Il a même sévèrement* critiqué l'un des points du plan Carter consistant à distribuer 50 dollars à chaque citoyen américain, tout en assurant le président de sa coopération sur le plan monétaire.

Enfin, *juste* après la *séance,* il a été annoncé une baisse de la masse monétaire au cours de la semaine terminée le 26 janvier, ce qui devrait calmer les craintes quant à une *éventuelle* hausse des taux d'intérêt.

VALEURS	COURS 2/2	COURS 3/2
Alcoa	51 7/8	50 5/8
A.T.T.	63 3/8	63 3/8
Boeing	39 1/8	39 1/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 1/2
Du Pont de Nemours	130 1/2	131 1/4
Eastman Kodak	74 3/8	72 1/4
Exxon	54 3/4	54 3/8
Ford	59 5/8	58 7/8
General Electric	52 1/2	52 ...
General Foods	31 5/8	32 1/8
General Motors	74 1/2	74 ..
Goodyear	22 ...	22 1/8
I.B.M.	273 1/2	271 3/8
I.T.T.	33 5/8	33 5/8
Kennecott	28 1/8	28 1/8
Mobil Oil	67 ...	66 7/8
Pfizer	27 3/8	26 7/8
Schlumberger	62 1/8	62 1/8
Texaco	29 1/4	28 3/4
U.A.L. Inc.	23 ...	23 1/4
Union Carbide	57 1/8	56 3/4
U.S. Steel	44 7/8	44 1/4
Westinghouse	17 5/8	17 7/8
Xerox	52 ...	52 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/2	4/2
1 dollar (en yens)	288 10	288 20

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 3 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
210	Dome Mines.	216 ..	214 10	216 ...	215 80
640	Du Pont Nem	657 ..	656 ..	652 ..	658 ..
395	East Kodak	377 50	373 ..	367 ..	373 ..
15	East Rand...	14 60	14 40	14 40	14 16
102	Ericsson....	98 ..	95 10	94 ..	96 ..
260	Exxon Corp..	272 50	272 ..	271 90	275 ..
300	Ford Motor..	299 ..	298 ..	296 ..	299 90
12 ..	Union Corp..	11 50	11 45	11 45	11 25
136	U. Min. 1/10	133 50	132	133 ..	132 ..
106	West Driet..	100 60	99 80	99 50	100 ..
40	West Deep..	39 50	c 39 30	39 30	38 60
80	West Hold..	71 20	70 ..	70 80	70 ..
1 10	Zambia Cop..	1 15	1 25	1 25	1 25

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 987	4 981	4 98
Canada ($ can. 1)	4 871	4 873	4 95
Allemagne (100 DM)	205 800	205 625	205 50
Autriche (100 sch.)	28 915	28 970	29 ..
Belgique (100 F)	13 427	13 418	13 37
Danemark (100 krd)	83 770	84 090	83 50
Espagne (100 pes.)	7 241	7 230	7 03
Grande-Bretagne (£ 1)	8 570	8 547	8 55
Italie (1 000 lires)	5 661	5 662	5 425
Norvège (100 k)	93 620	94 020	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	197 050	196 880	197 ..
Portugal (100 esc.)	15 435	15 425	14 25
Suède (100 krs)	116 820	116 850	116 50
Suisse (100 fr.)	198 ...	197 925	197 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	21660 ..	21700 ..
Or fin (kilo en lingot)	21845 .	21685 .
Pièce française (20 fr.)	233 50	233 40
Pièce française (10 fr.)	207 ..	207 50
Pièce suisse (20 fr.)	204 ..	203 20
Union latine (20 fr.)	184 50	186 10
Souverain	208 ..	210 20
Pièce de 20 dollars	988 ..	1000 ..
Pièce de 10 dollars	522 ..	535 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	347 50
Pièce de 50 pesos	888 ..	822 ..
Pièce de 10 florins	205 30	204 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1977 a été tiré à 573 108 exemplaires.

M. Alexandre Guinzbourg a été arrêté par le K.G.B.

De notre correspondant

Moscou. — M. Alexandre Guinzbourg est détenu par le K.G.B. depuis jeudi soir 3 février. La nouvelle a été donnée par sa femme.

M. Guinzbourg, qui gère un fonds d'aide aux familles de détenus politiques ou d'opposants privés de travail, aurait été arrêté jeudi peu après 20 heures, alors qu'il venait de quitter son appartement pour rendre visite à des amis. Ne le voyant pas revenir, Mme Irina Guinzbourg a téléphoné à minuit au K.G.B., où on lui a annoncé que son mari était bien détenu et qu'on l'informerait dans la journée de vendredi des développements de l'affaire.

M. Guinzbourg est âgé de quarante ans. Il avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement en 1968 pour la diffusion d'un Livre blanc sur l'affaire Siniavski-Daniel. Il y a quelques semaines son appartement a fait l'objet d'une perquisition au cours de laquelle, a affirmé l'agence Tass, des devises étrangères ont été trouvées. M. Guinzbourg, qui est membre du comité de surveillance pour l'application de l'accord d'Helsinki, a, pour sa part, affirmé que ces devises avaient été déposées par les policiers. Mercredi dernier, au cours d'une conférence de presse, il a affirmé son innocence et précisé que tous les fonds qui lui parvenaient de l'étranger transitaient légalement par la Banque soviétique du commerce extérieur, qui en prélève un fort pourcentage.

Le matin même, il avait été mis en cause par la *Literatournaya-Gazeta* par un ancien contestataire repenti, M. Alexandre Petrov-Agatov, avec qui il avait partagé pendant un an la même cellule à la prison de Vladimir. Dans une « lettre » à l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, M. Petrov-Agatov affirmait notamment avoir touché deux cents roubles de M. Guinzbourg à sa sortie de prison en échange desquels il devait écrire ses souvenirs sur sa détention ; il a affirmé, d'autre part, que M. Guinzbourg se livrait *« à un trafic illégal de devises »*.

JACQUES AMALRIC.

En Inde

Les principaux mouvements de l'opposition réclament la levée de l'état d'urgence

New-Delhi *(A.P., U.P.I., A.F.P.)*. — Mme Gandhi a donné, jeudi 3 février, une réplique cinglante à M. Ram, qui a démissionné mardi du parti du Congrès et de ses fonctions de ministre de l'agriculture, pour protester contre le maintien de l'état d'urgence et la *« concentration des pouvoirs entre les mains d'une coterie »*. Le chef du gouvernement a qualifié d'*« opportuniste »* et de *« renégat »* le ministre démissionnaire, et l'a accusé de ne pas s'être montré à la hauteur pour juguler la hausse des prix et appliquer les réformes agraires. Mme Gandhi a invité ses partisans à resserrer les rangs — aucune autre personnalité gouvernementale n'a pour le moment rallié le nouveau parti, le Congrès pour la démocratie, formé par M. Ram, — et à dénoncer *« le même vieux complot »*.

Les amis de M. Ram et le Parti du peuple — alliance de mouvements conservateurs — sont convenus de présenter, dans certains cas, un candidat unique contre le candidat du parti gouvernemental aux prochaines élections, *« afin*, a déclaré un porte-parole du Parti du peuple, *d'obtenir que les droits et libertés fondamentaux soient restaurés »*. Même le P.C. indien, pro-soviétique, qui a longtemps soutenu la politique gouvernementale, a joint sa voix aux critiques formulées par d'autres mouvements contre le maintien de l'état d'urgence. Dans une prise de position, le P.C. déclare qu'il lui est apparu que les pleins pouvoirs dont dispose le gouvernement étaient *« progressivement utilisés contre la classe ouvrière, les paysans et les forces démocratiques »*. Il a demandé la levée de l'état d'urgence et de la censure, *et la* libération de tous les prisonniers politiques. Un membre du parti socialiste indien, M. Surendra Mohan, a indiqué jeudi que ceux-ci étaient au nombre de trente et un mille huit cents.

● *Un marchand de tableaux écroué pour contrefaçons.* — M. Jean Sauret, juge d'instruction à Paris, a placé sous mandat de dépôt, jeudi 3 février, M. Gustave-François Rosset, soixante-cinq ans, directeur de la Galerie de Rome, 13 rue des Saint-Pères, qu'il a inculpé de contrefaçons et faux en matière artistique.

Limité aux zones frontières

Un accord de coopération a été signé entre les services de police judiciaire de la France et de la R.F.A.

Un accord de coopération entre les services de police judiciaire des deux pays a été signé, jeudi 3 février, à Paris, par les ministres *français de la justice* et de l'intérieur et par le ministre de l'intérieur de la République fédérale d'Allemagne. Cet accord, signé dans le cadre plus large du traité de coopération franco-allemand de 1963, vise uniquement les zones frontières, c'est-à-dire, en France, les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, et en Allemagne fédérale, les Länder frontaliers.

Il implique une collaboration directe des polices judiciaires des deux pays, dans le cadre d'Interpol, en vue, selon le communiqué officiel, *« de faciliter la prévention des infractions passibles d'une peine d'emprisonnement au moins égale à un an et d'en rechercher les auteurs »*.

Selon les termes de cet accord, les policiers allemands et français pourront coordonner leurs actions soit par des conférences de méthode, et par l'échange de renseignements, soit même par une assistance ponctuelle relative à des affaires criminelles précises. On ajoute que cette coopération ne concerne que les affaires criminelles et que l'une ou l'autre des polices pourra refuser son concours pour les délits de nature politique et militaire.

De plus, selon les termes de l'accord, les policiers de l'un et l'autre des pays ne pourront agir directement en territoire étranger. Leur participation devra impérativement se limiter à un rôle de conseiller ou de témoin.

Un autre accord de coopération entre les deux pays a également été signé le jeudi 3 février par les ministres de l'intérieur français et allemand. Il concerne l'assistance réciproque des services d'incendie et de secours en cas de sinistres graves dans ces zones frontières.

LE PRIX DU « SUPER » AUGMENTERAIT DE 5 CENTIMES PAR LITRE LE 14 FÉVRIER

Le prix de l'essence va augmenter de 5 centimes le litre, vraisemblablement le 14 février. Le « super » passera donc à 2,30 francs.

Cette décision a été arrêtée le 3 février. Une telle hausse était prévisible depuis que les membres de l'OPEP avaient décidé, le 17 décembre à Doha, d'augmenter le prix du pétrole brut de 5 % ou 10 %, selon les pays. Cette hausse — légèrement inférieure à ce que demandaient les compagnies pétrolières (6 centimes) — permettra aussi de compenser la dévalorisation du franc par rapport au dollar depuis la hausse des hydrocarbures du 15 mai dernier (la dernière augmentation ayant été uniquement fiscale).

En quatorze mois (du 15 décembre 1975 au 14 février 1977), le prix du litre de « super » aura ainsi augmenté de 21,05 %. Mais il n'est pas question d'établir une péréquation visant à instaurer une certaine égalité entre les compagnies pétrolières, quelles que soient leurs sources d'approvisionnement. « Un tel système, affirme-t-on au ministère de l'industrie et de la recherche, chasserait de France le pétrole le moins cher. »

Ancien chef du service économique du « Monde »

MARCEL TARDY EST MORT

Ancien chef du service économique du « Monde », Marcel Tardy est mort, le 31 janvier à Louveciennes (Yvelines). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le jeudi 3 février.

Marcel Tardy était né le 8 avril 1889 à Gannat (Allier). Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il termina la guerre de 1914-1918 comme capitaine de réserve.

Rédacteur, puis chef de service au Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques *et collaborateur de divers journaux et revues, il avait publié un livre sur* le Problème de la socialisation en Allemagne *(Rivière, Paris). Il entra au* Temps — *sans quitter ses fonctions au* Bulletin quotidien — *le 1er janvier 1932 comme rédacteur chargé des questions économiques et sociales et y publia de nombreux éditoriaux.*

Marcel Tardy fit partie de l'équipe des anciens rédacteurs du Temps *qui, n'ayant été en rien compromis pendant l'occupation, participèrent à la fondation du* Monde *en décembre 1944. Il y tint la rubrique économique et devint en 1948 le chef de ce service. Il prit sa retraite à la fin de 1960 et n'en poursuivit pas moins, à titre de conseiller technique, à publier, jusqu'en 1962, des articles et des bibliographies.*

Discret, courtois et fin, en même temps que rigoureux et d'une compétence indiscutée, il fut de ceux qui permirent au Monde *non seulement de naître, mais de franchir les obstacles qui marquèrent ses débuts.*

Marcel Tardy était officier de la Légion d'honneur.

La direction et la rédaction du Monde *adressent à sa famille leurs sincères condoléances.*

● *M. Camille Senoble, trente et un ans, un des responsables du service des guichets* de la Caisse nationale du crédit agricole (C.N.C.A.) à Paris, a été inculpé d'abus de confiance, escroquerie, faux en écritures bancaires et usage de faux, par M. Maurice Repaire, premier juge d'instruction, qui l'a fait écrouer à la Santé. Il lui est reproché d'avoir détourné à son profit quelque 3 millions de francs. La C.N.C.A. précise dans un communiqué que, les détournements ayant été effectués récemment, la plus grande partie de cette somme a pu être récupérée ou bloquée.

